



# Rapport sur l'indice de déplacement interne 2021

## Remerciements

Le programme de suivi des progrès réalisés dans la lutte contre les déplacements internes de l'Observatoire des situations de déplacement interne a été possible grâce au soutien et à la contribution généreuse du Bureau des États-Unis pour l'assistance à l'étranger en cas de catastrophes (« Office of US Foreign Disaster Assistance »).

Ce rapport n'aurait pas été possible sans la contribution des experts de en matière de suivi et des coordinateurs de l'Observatoire des situations de déplacement interne Álvaro Sardiza, Anca Paducel, Clémentine André, Elise Filo, Fanny Teppe, Ivana Hajžmanová, Kathryn Giffin, Manuela Kurkaa, Ricardo Fal-Dutra Santos, Thannaletchimy Housset et Vincent Fung.

Auteurs : Christelle Cazabat et Alesia O'Connor

Éditeur : Steven Ambrus

Conception et mise en page : Vivcie Bendo

Photographie de couverture : Carte en relief des fonds océaniques mondiaux, avec le relief représenté par des formes terrestres, des ombres et des dégradés de couleurs, 1977. Les profondeurs sont indiquées par des dessins de formes terrestres, des ombres et des dégradés de couleurs. Dessiné par Heinrich Berann. Photo : Buyenlarge/Getty Images



*Familles déplacées sur le site de Chakiran, dans la périphérie de Qala-I-Naw, dans la province de Badghis, au nord-ouest de l'Afghanistan.  
Photo : Enayatullah Azad / NRC*

# Table des matières

<b>6</b>	<b>Introduction</b>	
<b>7</b>	<b>Lire PIDI</b>	
<b>10</b>	<b>Messages clés</b>	
<b>12</b>	<b>Vue d'ensemble</b>	
	Impacts des déplacements	28
	Moteurs contextuels	32
	Politiques et capacités	36
<b>42</b>	<b>Résultats par pays</b>	
	Afghanistan	44
	Azerbaïdjan	46
	Bangladesh	48
	Bénin	50
	Burkina Faso	52
	Burundi	54
	Cameroun	56
	Colombie	58
	Côte d'Ivoire	60
	Éthiopie	62
	Fédération de Russie	64
	Géorgie	66
	Ghana	68
	Guatemala	70
	Honduras	72
	Inde	74
	Indonésie	76
	Iraq	78
	Kenya	80
	Libye	82
	Mali	84
	Mexique	86
	Mozambique	88
	Myanmar	90
	Niger	92
	Nigéria	94
	Ouganda	96
	Pakistan	98



*Inondations à Qardho*  
Les forces de sécurité arrêtent les véhicules dans les zones touchées par les inondations. De fortes pluies provoquent des inondations meurtrières dans la ville de Qardho, dans la région du Pount, en Somalie. Les inondations ont également déplacé plus de 21 000 personnes, dont 6 000 personnes déjà déplacées, réfugiés et demandeurs d'asile vivant dans la ville. Au moins six personnes ont perdu la vie après avoir été emportées par les eaux et sept autres sont toujours portées disparues. Plusieurs habitations ont été submergées par les eaux, forçant des milliers de personnes à quitter leur domicile pour des zones surélevées, selon les autorités.  
Photo : Muhktar Nuur/NRC

Papouasie-Nouvelle-Guinée	100
Pérou	102
Philippines	104
République arabe d'Égypte	106
République arabe syrienne	108
République centrafricaine	110
République démocratique du Congo	112
Sénégal	114
Sierra Leone	116
Somalie	118
Soudan	120
Soudan du Sud	122
Sri Lanka	124
Tchad	126
Thaïlande	128
Turquie	130
Ukraine	132
Yémen	134
<b>136</b>	<b>Aller de l'avant</b>
<b>137</b>	<b>Annexe méthodologique</b>
<b>142</b>	<b>Tableaux</b>
<b>148</b>	<b>Références</b>

Les conflits, la violence et les catastrophes ont continué de contraindre un nombre élevé de personnes à fuir à l'intérieur de leur propre pays en 2020, avec un record de 55 millions de déplacés internes à la fin de l'année<sup>1</sup>. Ce sont 40,5 millions de nouveaux déplacements qui ont été comptabilisés tout au long de l'année, un chiffre jamais atteint au cours de la dernière décennie. Cette tendance persistante illustre le besoin urgent de prendre des mesures plus efficaces pour prévenir, atténuer et lutter contre ce phénomène.

Si le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de nouveaux déplacements dans un pays donne une idée de l'ampleur du phénomène, il ne suffit cependant pas à prendre des mesures stratégiques plus éclairées ou à établir des priorités. Dans cette optique, l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) a créé l'indice de déplacement interne (IDI) dont l'objectif est d'étoffer ses rapports existants grâce à des informations supplémentaires sur les situations de déplacement à l'échelle mondiale<sup>2</sup>.

Le premier rapport sur l'IDI, publié en 2020, a fourni une évaluation de référence des facteurs et des effets des déplacements internes dans 46 pays, ainsi que des efforts des pouvoirs publics visant à résoudre ce problème<sup>3</sup>. Ce deuxième rapport décrit les progrès accomplis depuis l'évaluation initiale et présente la situation fin 2020.

Ce rapport présente les résultats de l'IDI pour 46 pays aux prises avec les déplacements liés à la fois aux conflits et aux catastrophes. Certains pays qui peuvent présenter des taux élevés de déplacements liés aux catastrophes, mais qui n'enregistrent aucun déplacement lié aux conflits, ou inversement, ne sont pas pris en compte dans cette édition. L'objectif est cependant d'étendre la couverture à d'autres contextes de déplacement à l'avenir.

L'objectif du rapport est de faciliter le suivi des progrès réalisés dans la lutte contre les déplacements internes par les pouvoirs publics des pays concernés, leurs partenaires, les organismes d'aide, les agences de développement, le monde universitaire et d'autres parties prenantes intéressées. Il s'agit également de sensibiliser à la nécessité de traiter les situations de déplacement interne par le biais

d'une politique intégrée et d'investissements dans le développement, tout en présentant les enjeux spécifiques au phénomène et les recommandations mises en œuvre dans le monde entier.

Ce rapport concernant l'année 2020, les effets de la pandémie de COVID-19 sur ses résultats ne peuvent être ignorés. Dans certains cas, les mesures introduites pour freiner la propagation de la maladie ont entravé la collecte des données relatives aux déplacements. Au Yémen, par exemple, la collecte des données a été limitée à seulement 13 gouvernorats sur 22 en 2020, alors qu'elle concernait tout le pays l'année précédente. Dans certains pays, la pandémie a accru les difficultés auxquelles faisaient déjà face les personnes déplacées internes. Ces effets peuvent être visibles dans les données sur la gravité des déplacements, mais la plupart ne seront ressentis qu'à plus long terme, et apparaîtront dans les éditions ultérieures du rapport sur l'IDI.

L'indice de déplacement interne (IDI), comme tous les indices composites, est un point d'entrée dans un phénomène complexe qui résulte d'une combinaison de facteurs. Il ne donne pas une image complète des moteurs et des effets des déplacements internes, et ne fournit pas non plus d'informations nécessaires à la conception d'actions adaptées au pays ou au niveau local. Il offre un aperçu des informations qui oriente ses utilisateurs vers des domaines qu'ils devraient davantage étudier.

L'IDI fait valoir les investissements récents dans les politiques, les données ou d'autres ressources visant à trouver une solution aux déplacements internes. Il identifie les moteurs contextuels qui augmentent ou diminuent la probabilité de crises de déplacement futures tout en rendant compte des effets sur la santé, le bien-être, les moyens d'existence et l'économie. Tous ces éléments alimentent le cycle des déplacements internes (Figure 1).

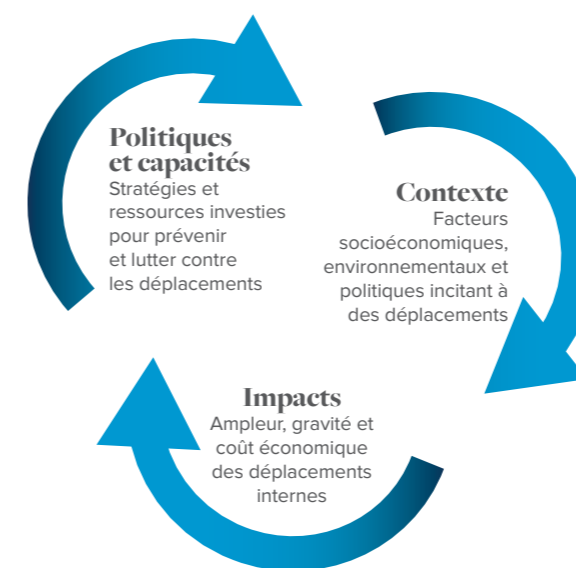


Figure 1 : Le cycle des déplacements internes

Ces composantes sont chacune mesurées par l'intermédiaire de trois indicateurs différents résumés dans la figure 2. Ils comprennent des informations sur l'ampleur des déplacements existants au sein du pays, sur la gravité des conditions de vie des personnes déplacées internes, sur

l'impact économique, sur les facteurs environnementaux, socioéconomiques et politiques qui peuvent inciter à des déplacements, sur la disponibilité de politique nationales complètes de lutte contre les déplacements et sur la capacité à les mettre en œuvre.

L'IDI d'un pays donne une indication générale de sa situation générale en matière de déplacements internes. Les pays aux valeurs d'IDI les plus élevées sont plus proches d'une situation dans laquelle les pouvoirs publics détiennent la pleine capacité pour faire face aux crises, lorsque le contexte socioéconomique, environnemental et politique est moins susceptible d'aggraver les déplacements et que les déplacements internes minimaux sont enregistrés. Les pays dont l'IDI est proche de zéro, cependant, disposent d'une capacité limitée pour réduire les déplacements internes. Ils montrent un développement socioéconomique faible, une instabilité politique et des pratiques environnementales non durables qui pourraient mener à des crises, ou font déjà face à des crises graves.

Les valeurs de l'IDI sont fondées sur les données de 2020. Il importe de garder à l'esprit que la valeur de la plupart des indicateurs compris dans l'IDI n'évolue pas de manière significative d'une année à l'autre. Les changements tels que les effets positifs des nouvelles politiques et des investissements dans le bien-être général et dans la sécurité peuvent donc n'être visibles dans l'IDI que sur une longue période.

Les comparaisons entre pays devraient être interprétées de manière prudente, étant donné que les différences entre deux pays pour lesquels la valeur de l'IDI est proche peuvent être causées par une absence de données plus précises, exactes et à jour. Les améliorations des valeurs de l'IDI peuvent résulter d'une meilleure disponibilité des données, plutôt que d'une modification du contexte lui-même. Dans une telle situation, l'analyse narrative indiquera que c'est le cas.

D'autres détails sur la méthodologie de l'IDI sont compris dans une annexe au présent rapport.



Figure 2 : Quelles informations sont incluses dans l'IDI ?



Un villageois de Summersari marche sur la rivière Besuk Kobokan remplie de débris volcaniques provenant de l'éruption du Semeru. Village de Summersari, province de Java orientale, Indonésie. Photo : Aditya Irawan/ NurPhoto via Getty Images

# 1

Ce second rapport sur l'indice de déplacement interne montre que, si des progrès modérés ont été enregistrés dans certains domaines, il reste beaucoup à faire pour arriver à des solutions durables pour les millions de personnes vivant en situation de déplacement interne dans le monde.

# 2

La valeur mondiale moyenne de 0,604 (la valeur « idéale » de l'IDI étant 1) est restée en grande partie la même depuis le premier rapport.

# 3

Ce deuxième rapport étudie 46 pays aux prises avec des déplacements liés à la fois aux conflits et aux catastrophes, dont les valeurs de l'IDI vont de 0,339 à 0,815. Plus de 27 millions de personnes déplacées internes vivent dans des pays dont les valeurs de l'IDI sont inférieures à la moyenne, dont 10 millions dans des pays où l'IDI est inférieur à 0,5.

# 4

L'Europe et l'Asie centrale présentent la moyenne la plus haute de l'IDI, suivies par l'Amérique, l'Asie de l'Est, le Pacifique et l'Asie du Sud. L'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord présentent des valeurs d'IDI inférieures à la moyenne mondiale.

# 5

Des progrès restent à faire dans la lutte contre les causes profondes de déplacement, représentées par les indicateurs sur la sécurité et la stabilité, la durabilité environnementale et le développement socioéconomique.

# 6

Au regard du précédent rapport sur l'IDI, les domaines enregistrant le plus de progrès sont le développement et la mise en œuvre de politiques nationales répondant aux déplacements internes et les empêchant.

Dans l'ombre d'une pandémie mondiale aux répercussions multiples et profondes, les progrès en matière de recherche de solutions aux moteurs et aux effets des déplacements internes ont été limités. Des avancées modérées ont été réalisées dans l'adoption et la mise en œuvre de politiques nationales et de cadres destinés à supprimer les déplacements internes, mais l'ampleur des déplacements et la gravité des conditions dans lesquelles les personnes déplacées internes vivent se sont dégradées.

Si tous les déplacements internes étaient évités et leurs moteurs et impacts supprimés grâce à des politiques et des programmes complets et effectivement mis en œuvre,

la valeur de l'IDI serait de 1. Dans le pire des cas, la valeur de l'IDI d'un pays serait de zéro. Au stade actuel, la valeur moyenne pour les pays comprise dans ce rapport est de 0,604, une légère augmentation de 0,001 par rapport au rapport précédent.

La figure 3 montre les valeurs moyennes des pays évalués par l'IDI en utilisant ses trois sous-indices sur l'impact, le contexte, les politiques et les capacités, et pour leurs neuf indicateurs. Elle illustre les résultats collectifs des pays dans la résolution des déplacements internes en 2020. Les causes profondes de déplacement, représentées par l'indice de contexte, présentent un retard conséquent pour la deuxième année consécutive.

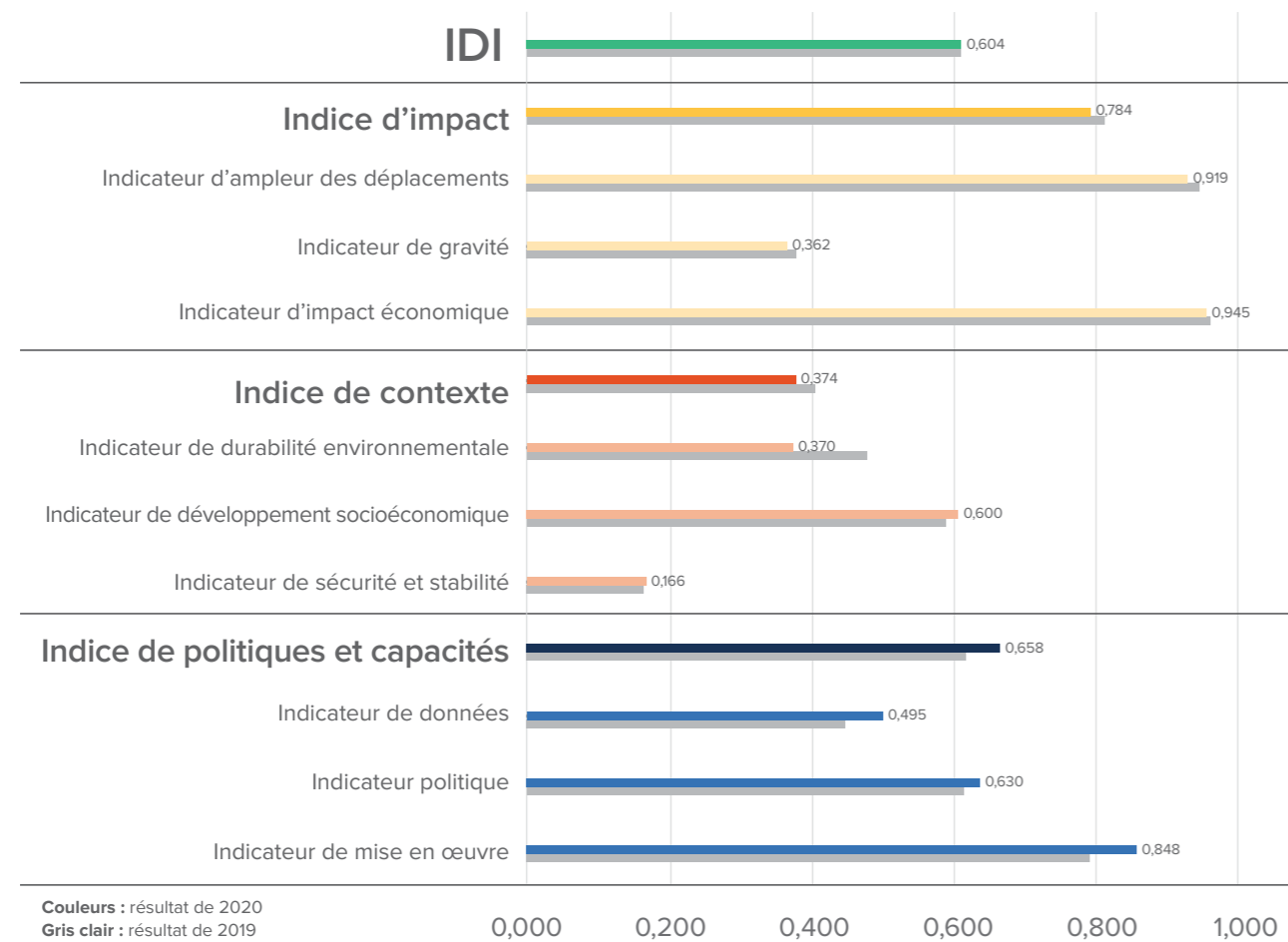


Figure 3 : Valeurs moyennes de 46 pays pour l'IDI, ses sous-indices et ses indicateurs

Les effets des contextes difficiles sont visibles dans les indicateurs d'impact, avec l'augmentation de l'ampleur, de la gravité et de l'impact économique des déplacements en 2020. Les modestes améliorations de la qualité des données sur les personnes déplacées internes et le développement et la mise en œuvre de politiques visant à supprimer les déplacements internes donnent cependant un espoir que ces investissements donneront de meilleurs résultats pour les personnes déplacées internes à l'avenir. Le suivi des progrès des pays quant aux déplacements internes continue à jouer un rôle majeur dans ces circonstances pour identifier les priorités et les problèmes communs, et afin de permettre à d'autres d'apprendre des pratiques prometteuses.

Les priorités, les problèmes et les résultats varient évidemment d'un pays à l'autre. La carte 1 illustre la valeur de l'IDI de tous les pays inclus dans le présent rapport, allant de 0,339 à 0,815, des couleurs plus sombres montrant les valeurs les plus faibles. Les résultats par pays sont présentés dans le chapitre suivant et détaillés dans les tableaux annexés 1 à 4.

Plus de 47 millions de personnes déplacées internes vivent dans les 46 pays couverts par l'IDI. Parmi elles, plus de 27 millions vivent dans des pays présentant des valeurs d'IDI inférieures à la moyenne, soit quatre millions de plus que dans le rapport précédent. On estime à 10 millions le nombre de personnes déplacées internes vivant dans des pays où l'IDI est inférieur à 0,500. Certaines régions

s'en sortent mieux, mais toutes pourraient bénéficier d'efforts supplémentaires déployés dans de nombreux domaines (Figure 4).

L'Europe et l'Asie centrale présentent la moyenne d'IDI la plus haute à 0,663, suivies de l'Amérique avec 0,648, de l'Asie de l'Est et du Pacifique avec 0,644, et de l'Asie du Sud avec 0,616. L'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord présentent des valeurs d'IDI inférieures à la moyenne mondiale, avec 0,585 et 0,523 respectivement. Le plus grand changement en comparaison avec le rapport précédent concerne le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, où la valeur moyenne a chuté de 0,011. Dans toutes les régions, les domaines dans lesquels des progrès restent à faire sont la sécurité et la stabilité, ainsi que la durabilité environnementale. Ces deux indicateurs se situent en dessous de 0,500 pour toutes les régions (Figures 5 à 10). La limitation de la gravité des conditions de vie des personnes déplacées internes est également une priorité dans le monde entier. L'Europe et l'Asie centrale, l'Asie de l'Est et le Pacifique sont les seules régions à atteindre des valeurs supérieures à 0,500.

Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la qualité et la disponibilité des données sur les personnes déplacées internes, car seule l'Afrique subsaharienne atteint une valeur supérieure à 0,500. Le fait que la valeur moyenne pour cet indicateur ait augmenté depuis le rapport précédent sur l'IDI de 0,436 à 0,495 est cependant encourageant.

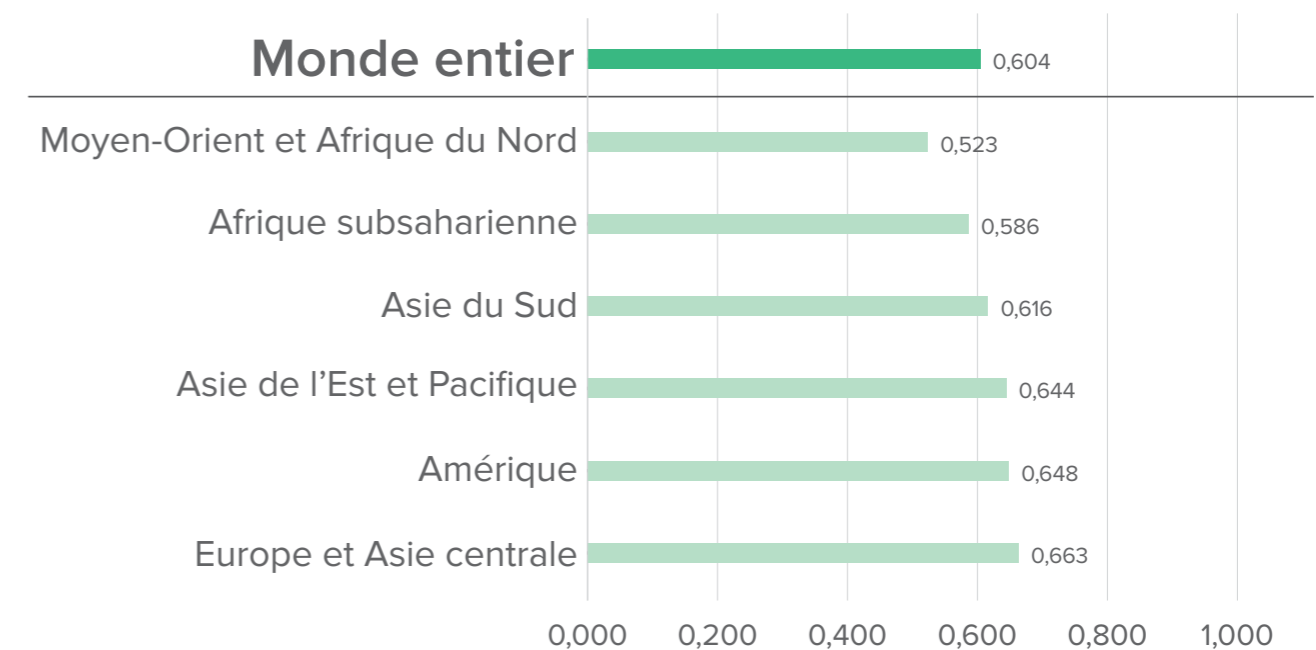
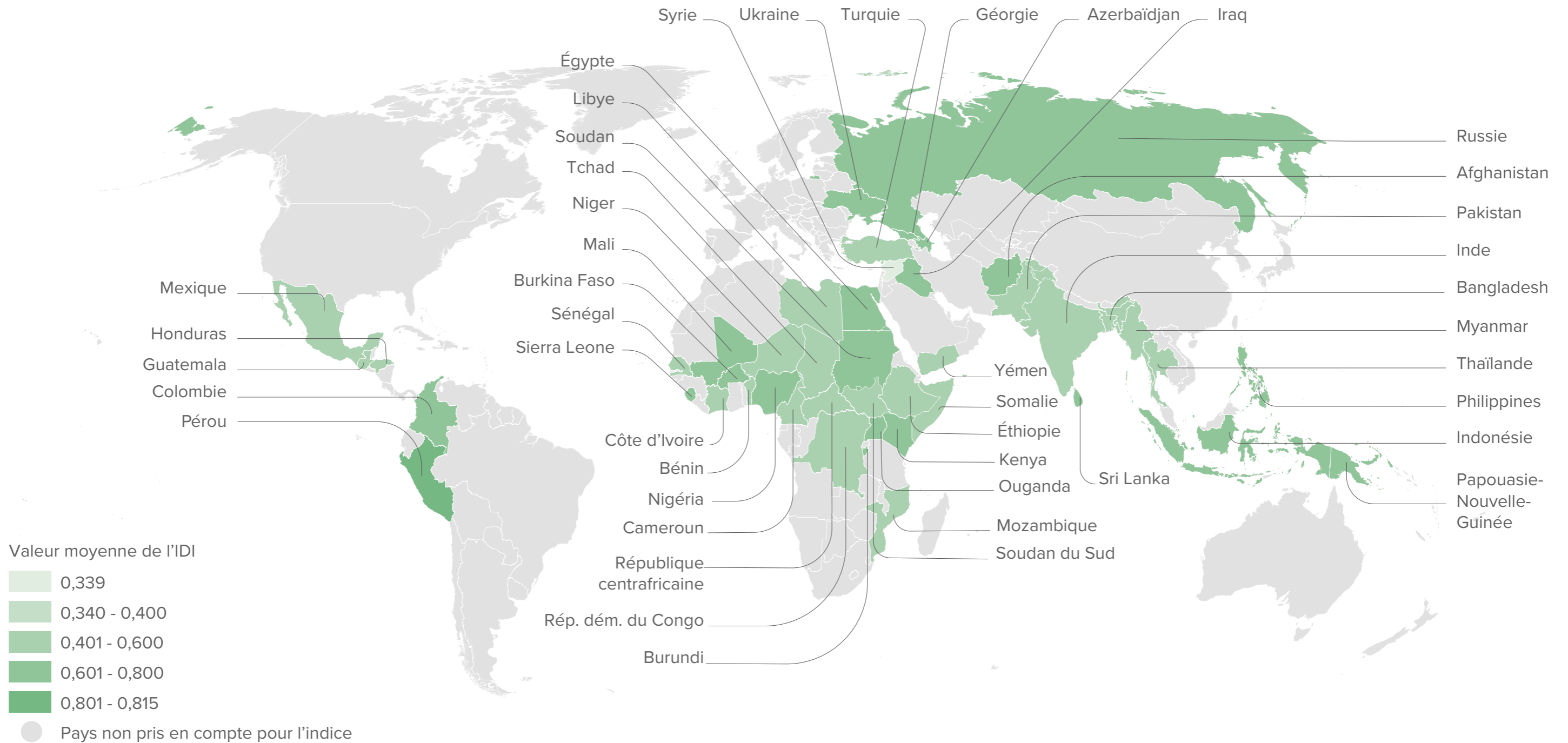


Figure 4 : Valeur moyenne de l'IDI par région



Carte 1 : Valeurs de l'indice de déplacement interne (IDI) de 46 pays affectés par des déplacements dus à des conflits ou à des catastrophes en 2020.

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle par l'IDMC.



# Afrique subsaharienne

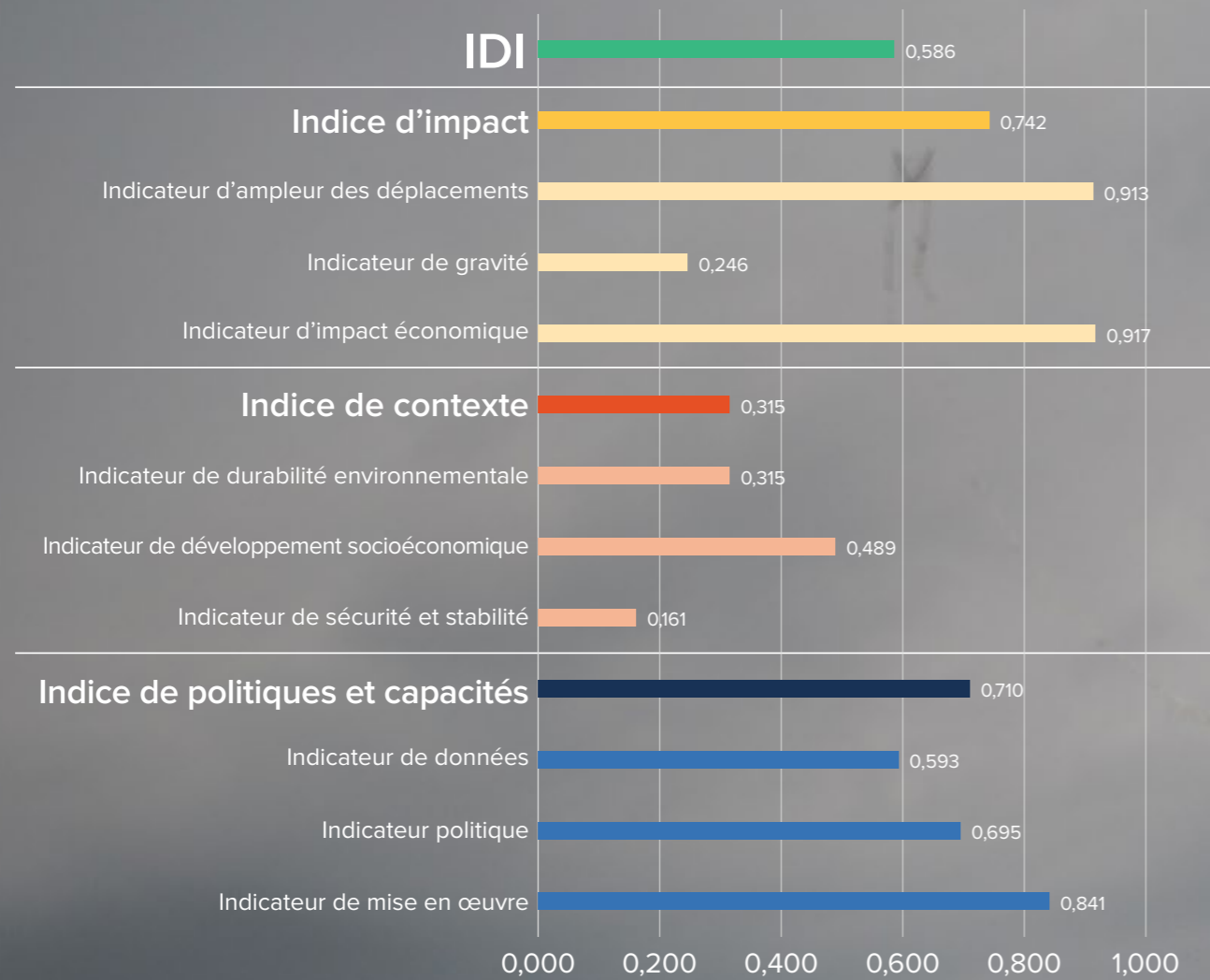


Figure 10 : Valeurs moyennes pour l'Afrique subsaharienne

Nicolas, 10 ans, joue avec son cerf-volant de fortune dans le camp de Kishanga, dans la province du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo.  
Photo : Tom Peyre-Costa/NRC



Figure 5 : Valeurs moyennes pour l'Amérique



Trois fillettes déplacées jouent dans une école transformée en abri pour 300 personnes touchées par les inondations provoquées par les ouragans Eta et Iota au Honduras. Photo : NRC/Christian Jepsen

# Asie de l'Est et Pacifique

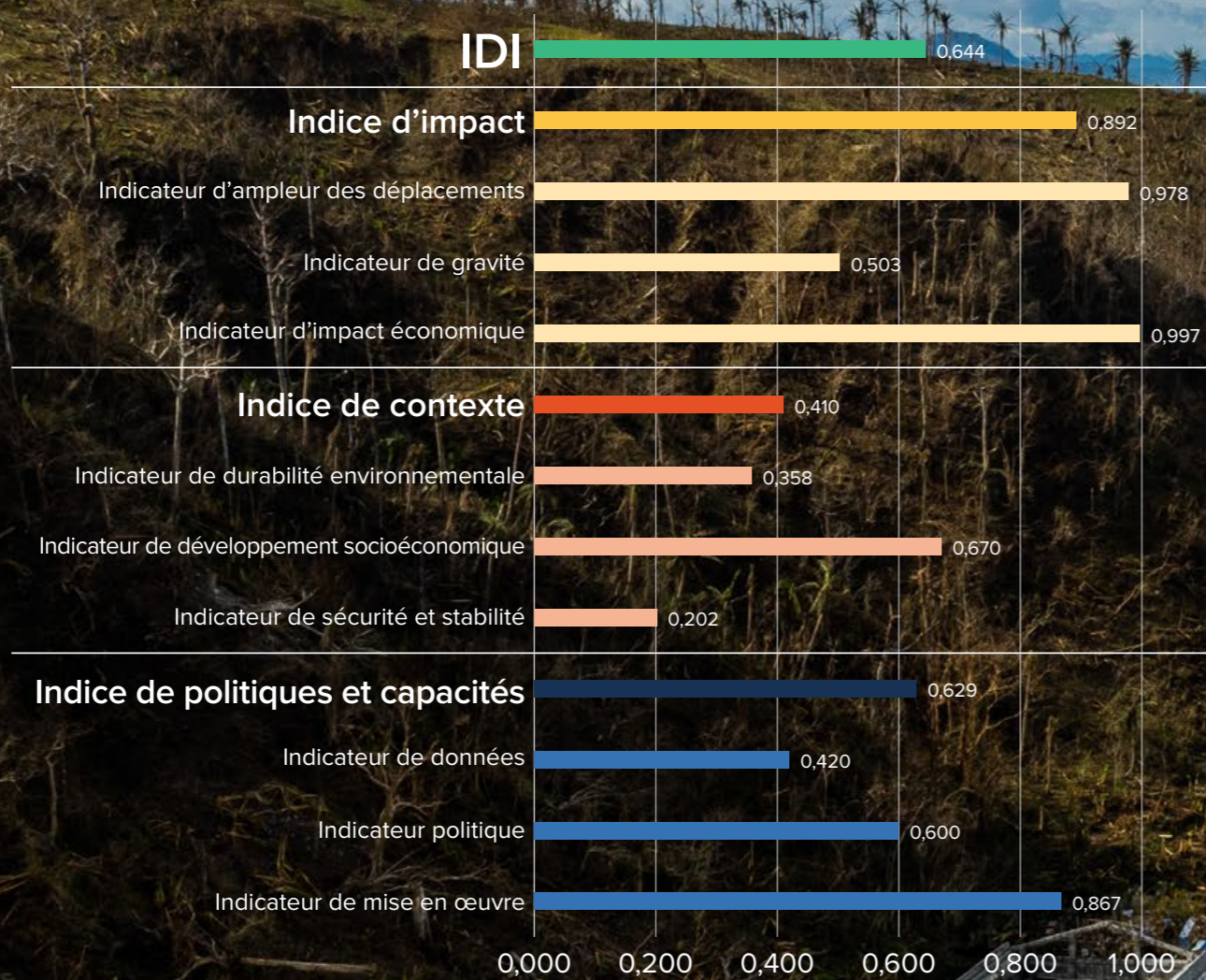


Figure 6 : Valeurs moyennes pour l'Asie de l'Est et le Pacifique

Vue aérienne de la municipalité de Tiwi dans la province d'Albay, aux Philippines, le 8 novembre 2020, une semaine après le passage du super typhon Goni (Rolly) dans la province. Goni a touché terre pour la deuxième fois dans cette région, détruisant la plupart des habitations des communautés côtières. UNOCHA Albay, Philippines

# Asie du Sud

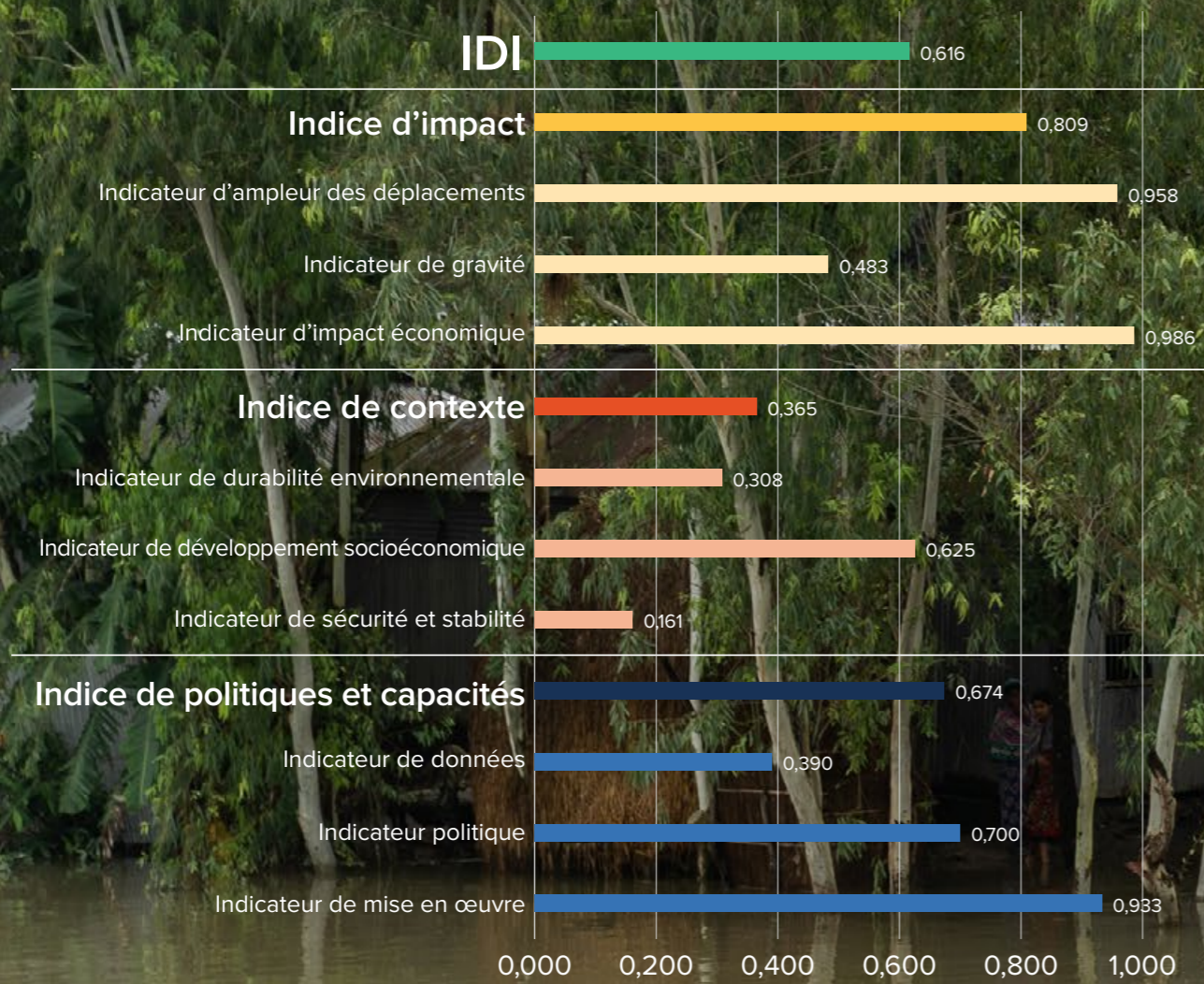


Figure 9 : Valeurs moyennes pour l'Asie du Sud

La forte mousson a inondé les districts du nord et du nord-est du Bangladesh en 2020, affectant des milliers de personnes dans les zones de faible altitude, déjà confrontées à la pandémie de COVID-19.  
Photo : PAM/Mehedi Rahman

# Europe et Asie centrale

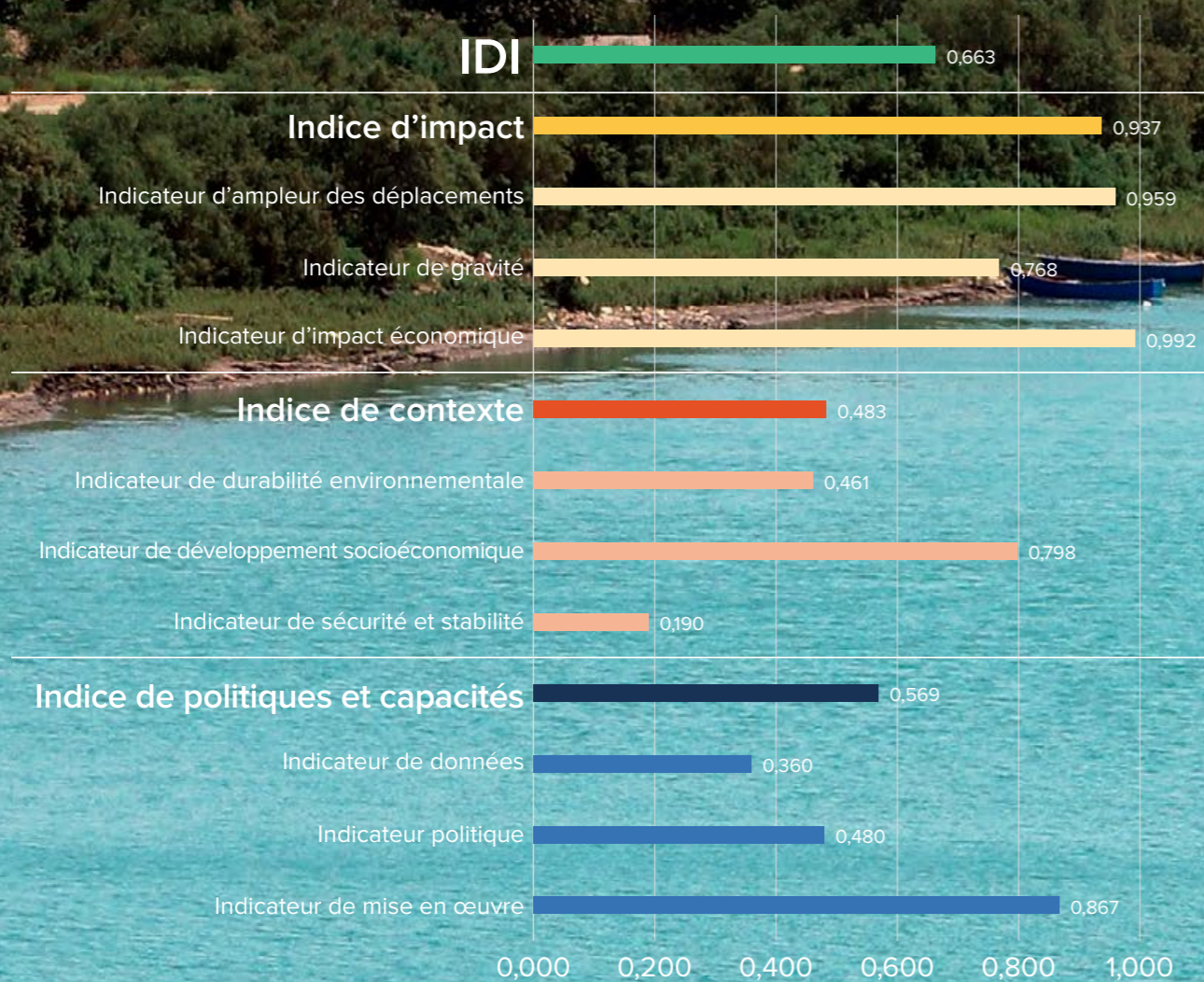


Figure 7 : Valeurs moyennes pour l'Europe et l'Asie centrale



Un homme pagaie à bord d'un bateau sur le fleuve Koura le 5 juillet 2020. Le village de Banka devrait être abondamment approvisionné, puisqu'il se trouve sur l'un des plus grands fleuves alimentant la Caspienne, la Koura. Mais cet été, le fleuve s'est considérablement asséché en Azerbaïdjan et a été contaminé par de l'eau de mer salée. Les experts mettent en garde contre une catastrophe écologique.  
Photo : TOFIK BABAYEV/AFP via Getty Images

# Moyen-Orient et Afrique du Nord

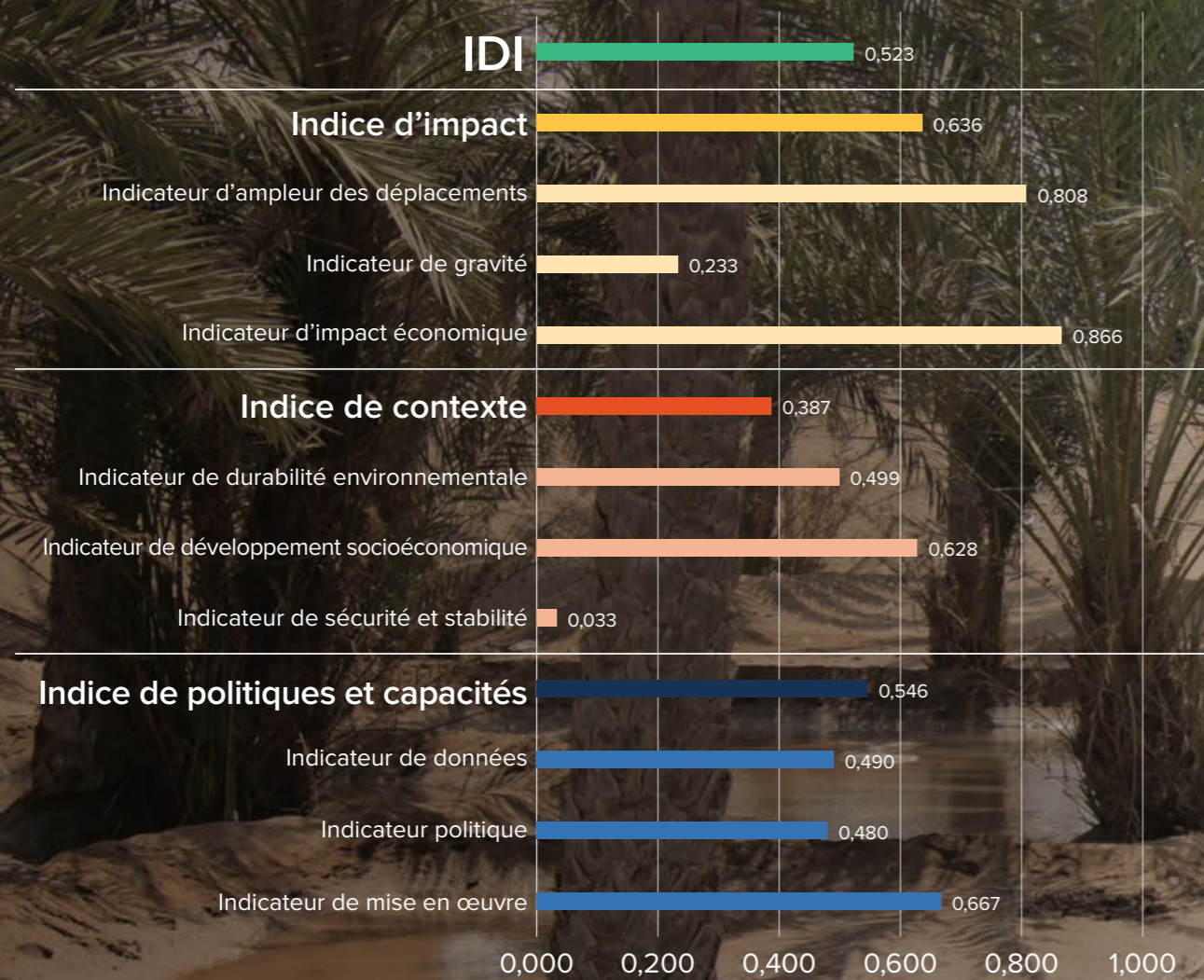


Figure 8 : Valeurs moyennes pour le Moyen-Orient et l'Afrique

Ali Ayyash va chercher de l'eau dans des jerrycans dans une vallée près de sa tente à Al-Tuhaita, au Yémen.  
Photo : Mahmoud Al-Filstini/NRC

## Impacts des déplacements

Comprendre si et comment les pays réalisent des progrès dans la lutte contre les déplacements internes a toujours été déterminé par l'utilisation d'indicateurs sur l'ampleur et sur les conditions des déplacements. Par exemple, l'Observatoire des situations de déplacement interne publie des estimations annuelles du nombre de personnes déplacées internes depuis plus de 20 ans et a plus récemment commencé à évaluer la gravité de situations de déplacement spécifiques. Les informations sur l'impact économique des déplacements internes et sur la gravité des conditions dans lesquelles les personnes déplacées internes vivent sont devenues disponibles, offrant davantage de détails et une analyse des impacts des déplacements internes ainsi que le suivi des progrès réalisés au fil du temps.

L'IDI rassemble tous ces indicateurs d'impact dans l'indice d'impact. La carte 2 montre les valeurs d'indice d'impact pour les pays concernés par le présent rapport, les couleurs plus sombres représentant les valeurs les plus faibles, donc les pays où les effets des déplacements internes sont les plus répandus et graves. Ceux-ci comprennent la Somalie, la Syrie, la République centrafricaine et le Yémen. Les pays aux valeurs d'indice d'impact les plus hautes sont la Russie, le Pérou et le Sénégal. Il n'a cependant pas été possible de calculer les résultats d'évaluation de la gravité pour ces trois pays, ce qui signifie que l'évaluation de l'impact les concernant est partiellement incomplète. La Géorgie et l'Azerbaïdjan présentent les valeurs d'indice d'impact les plus hautes des pays évalués grâce aux trois indicateurs qui composent cet indice.

L'indice d'impact est composé de trois indicateurs qui évaluent l'ampleur, l'impact économique et la gravité des déplacements internes. L'ampleur et les impacts économiques sont évalués en lien avec la population et le PIB du pays. Cela signifie que les pays dont le nombre de personnes déplacées internes représente une plus petite proportion de la population nationale présentent des valeurs supérieures sur l'indicateur d'ampleur des déplacements, et que les pays dans lesquels les conséquences financières des déplacements s'élèvent à une plus petite proportion du PIB présentent des valeurs supérieures sur l'indicateur d'impact économique. La République centrafricaine a enregistré une baisse dans l'ampleur des déplacements en 2020, avec 200 000 nouveaux mouvements de moins que l'année précédente. Une augmentation du PIB a également engendré de meilleurs résultats en matière d'impact économique des déplacements internes dans ce pays, et une augmentation globale de son indice d'impact de 0,104 en comparaison avec le rapport précédent. D'autre part, le Burkina Faso a connu une hausse considérable de son nombre de personnes déplacées internes, avec plus d'un million de personnes enregistrées fin 2020, entraînant une diminution de 0,108 dans son indicateur d'ampleur.



*Des milliers d'habitations de fortune s'étendent sur les collines montagneuses qui entourent la ville de Qala-I-Naw, dans la province afghane de Bagdhis. On estime que 150 000 familles des zones rurales de la province ont quitté leur foyer en raison de la sécheresse qui frappe leurs villages.  
Photo : NRC/Enayatullah Azad*

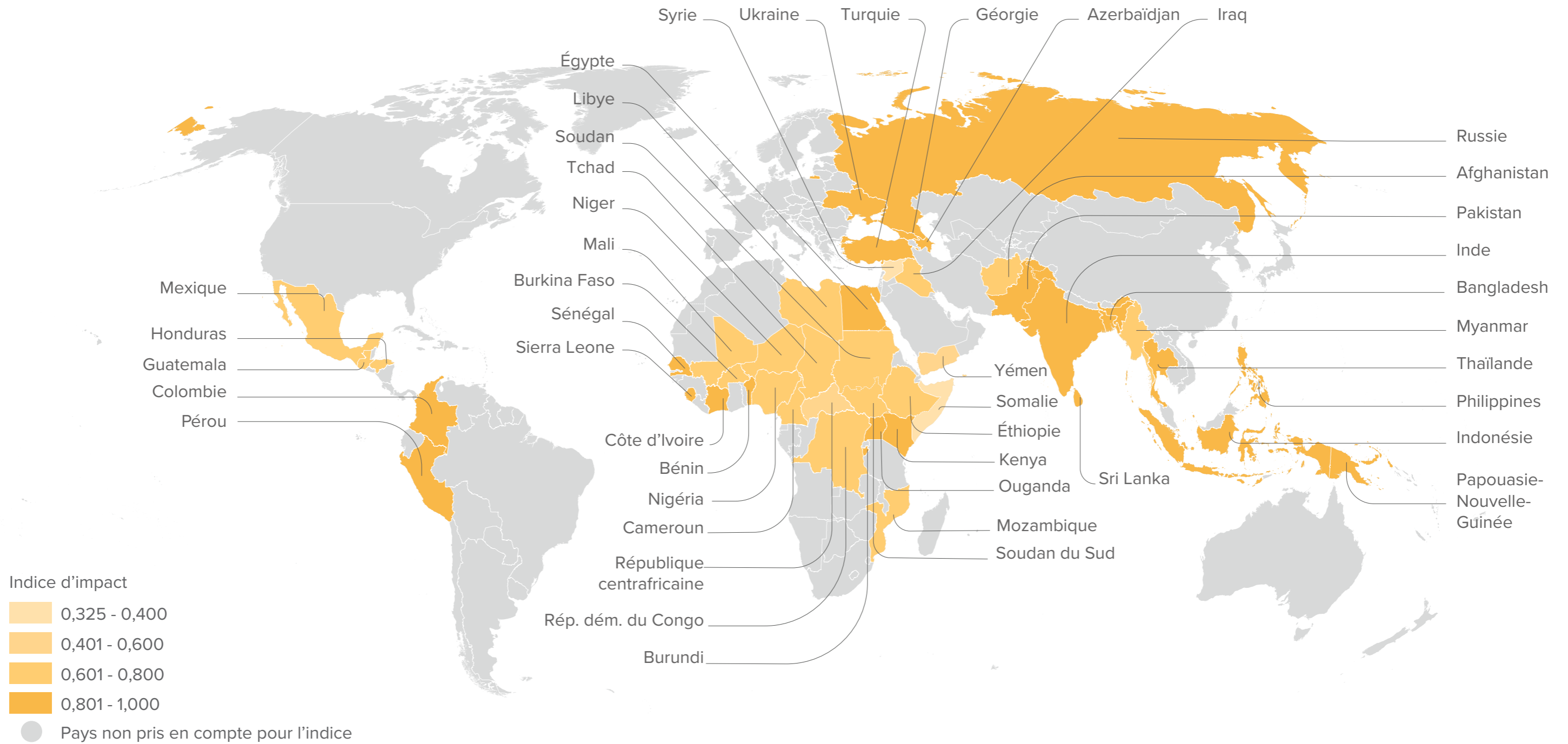
Les évaluations de la gravité apportent des nuances aux données sur l'ampleur, en étudiant la gravité des déplacements à travers cinq catégories, y compris la mesure dans laquelle les personnes déplacées internes peuvent avoir accès à des moyens de subsistance décent ainsi qu'au logement, à la sécurité, aux services essentiels et aux droits civiques et sociaux. Là où les conditions de vie des personnes déplacées internes sont plus dégradées, la valeur de l'indicateur de la gravité est plus faible. Actuellement, les évaluations de la gravité ne sont menées que sur des groupes de personnes déplacées internes en raison de conflits. Des efforts sont toutefois déployés pour inclure les personnes déplacées internes en raison de catastrophes dans les futures évaluations.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où l'ampleur de déplacements est la plus grande, la gravité est très haute et la capacité économique des pouvoirs publics à soutenir les personnes déplacées internes est faible. La région présente la moyenne la plus basse pour l'indice d'impact pour la deuxième année consécutive à cause de la grande ampleur des déplacements au Yémen et en Syrie. Les pays de cette région ont connu la plus grosse augmentation en gravité des déplacements par rapport au rapport précédent, les résultats de l'Iraq et de la Lybie s'aggravant de « élevé » à « très élevé ».

Comme les années précédentes, l'Afrique subsaharienne suit de près, avec un indice d'impact de 0,742, moins bon que celui de 2019. Les personnes déplacées internes y ont des conditions de vie légèrement moins graves et l'ampleur des déplacements y est plus basse, mais les pouvoirs publics y ont souvent une capacité économique plus faible pour les soutenir.

L'Europe et l'Asie centrale sont, en moyenne, les régions qui s'en sortent le mieux pour ce qui est de l'indicateur de gravité, bien que les résultats de gravité n'aient pas pu être calculés pour deux des cinq pays de ces régions<sup>4</sup>. L'Asie de l'Est et le Pacifique présentent la valeur la plus élevée pour les indicateurs mesurant l'impact économique et l'ampleur des déplacements, indiquant que les pays disposent des ressources nécessaires pour satisfaire les besoins de leurs populations déplacées internes.

Des trois indicateurs d'indice d'impact, l'indicateur de gravité des déplacements est celui qui s'est le plus détérioré par rapport au rapport sur l'IDI précédent, d'une valeur moyenne de 0,362 par rapport à 0,375 en 2019. La catégorie présentant la plus grande augmentation de la gravité est l'accès aux moyens de subsistance dans de nombreux cas à cause de l'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19 et des restrictions associées aux mouvements qui ont affecté la capacité des personnes déplacées internes à entreprendre des activités rémunératrices<sup>5</sup>. Les cinq catégories comprises dans l'évaluation de la gravité présentent cependant des résultats plus élevés que dans le rapport précédent.



Carte 2 : Valeurs de l'indice de déplacement interne (IDI) de 46 pays affectés par des déplacements dus à des conflits ou à des catastrophes en 2020.

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle par l'IDMC.



## Moteurs contextuels

La sensibilisation aux moteurs contextuels qui peuvent déclencher des déplacements internes est nécessaire à la fois pour la prévention et les mesures à entreprendre. L'indice de contexte évalue les moteurs principaux ou les facteurs aggravants des déplacements internes : la violence et l'insécurité, les catastrophes et les changements climatiques, et les niveaux faibles de développement socioéconomique. L'IDI évalue la situation de chaque pays dans ces trois domaines par le biais de son indice de contexte, qui comprend des données sur la sécurité et sur la stabilité politique, sur la durabilité environnementale et sur le développement socioéconomique.

La carte 3 représente les valeurs d'indice de contexte pour les pays couverts par le présent rapport. Les couleurs plus sombres représentent les valeurs faibles et mettent en évidence les pays où le contexte augmente le risque de nouveaux déplacements ou est susceptible d'aggraver des crises existantes. Tel est le cas, par exemple, en Somalie, au Soudan du Sud, au Tchad et au Mali. L'indice de contexte présente les valeurs les plus faibles au niveau mondial pour la deuxième année consécutive, avec un résultat moyen de 0,374, en baisse par rapport au résultat de 0,401 du rapport précédent sur l'IDI. La dégradation de la sécurité et de la stabilité des pays faisant face à des déplacements internes, ainsi que les performances moindres en durabilité environnementale sont des tendances inquiétantes qui augmentent le risque de nouveaux déplacements liés à la fois aux conflits et aux catastrophes.

Étant donné que tous les pays évalués dans ce rapport sont touchés par les déplacements liés aux conflits et à la violence, ils souffrent tous d'un certain niveau d'insécurité. L'indicateur de sécurité et de stabilité est le plus bas en moyenne pour tous les pays et dans toutes les régions pour la deuxième année consécutive, avec une valeur moyenne de 0,166, la valeur la plus élevée (la meilleure) s'établissant à 0,505 pour le Ghana.

Les résultats de l'indicateur de développement socioéconomique varient considérablement. Le lien entre le développement et les déplacements fonctionne de deux façons. La vulnérabilité socioéconomique peut exacerber les impacts de la violence et des catastrophes et pousser les populations à fuir plus rapidement. Cela limite également la possibilité pour les personnes déplacées internes de vivre décemment pendant leur déplacement et peut mener à des déplacements prolongés. Par conséquent, les déplacements appauvrissent souvent les familles touchées et limitent leur accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres services. Il y a eu une légère amélioration de

la valeur moyenne pour le développement socioéconomique, qui a augmenté de 0,018 par rapport au rapport précédent, montrant une augmentation relativement constante dans toutes les régions. La plus grande amélioration est visible en Afrique subsaharienne, où la valeur moyenne a augmenté de 0,021.

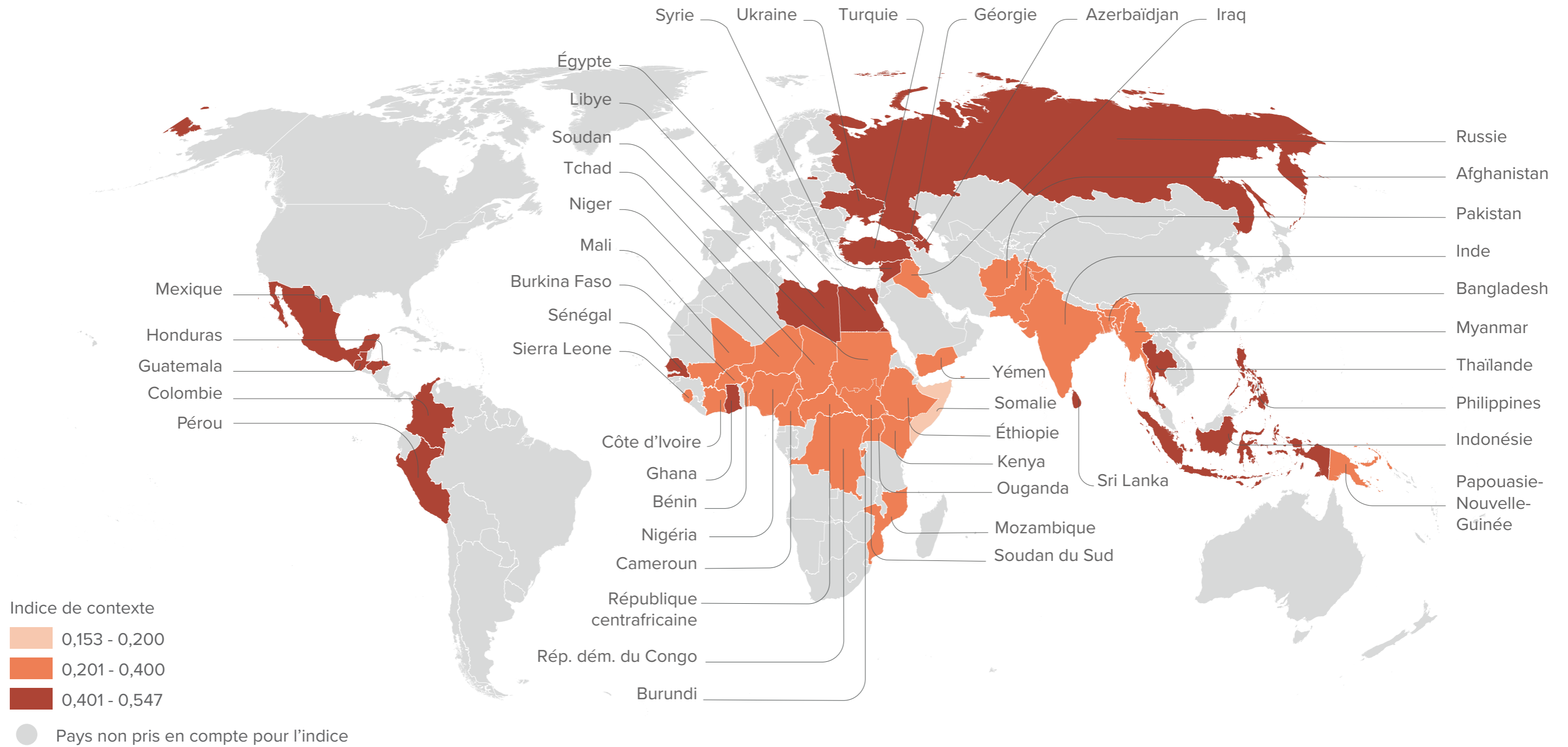
Les déplacements entraînés par des facteurs environnementaux sont liés au développement non durable et à la dégradation des terres, qui accélèrent les changements climatiques qui, à leur tour, réduisent le rendement des cultures et l'accès aux ressources naturelles et forcent les populations à quitter leurs terres et leurs communautés<sup>6</sup>. Les déplacements de masse peuvent également avoir des conséquences dévastatrices sur l'environnement, y compris la surconsommation des ressources et une pollution accrue<sup>7</sup>. Les températures en hausse augmentent la fréquence et l'intensité des catastrophes météorologiques, et la plupart des scientifiques s'accordent à dire que les changements climatiques, combinés à d'autres facteurs, sont susceptibles d'augmenter le risque de déplacements à l'avenir<sup>8</sup>. Une multitude de moteurs sociaux et économiques doivent être pris en compte face à des tempêtes toujours plus puissantes et à des inondations dévastatrices, et il est essentiel de suivre ces dimensions simultanément afin de comprendre les moteurs contextuels de déplacements.

D'après le précédent rapport sur l'IDI, l'Afrique subsaharienne, touchée par des niveaux élevés d'insécurité et d'instabilité, un développement socioéconomique faible et des risques environnementaux élevés, présente la valeur moyenne d'indice de contexte la plus basse. Elle est suivie de près par l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Toutefois, les résultats varient pour chaque indicateur. Pour la durabilité environnementale, la valeur moyenne la plus faible se situe en Asie du Sud, suivie de l'Afrique subsaharienne. Concernant le développement socioéconomique, l'Afrique subsaharienne présente la valeur moyenne la plus faible à 0,489, suivie de l'Asie du Sud et du Moyen-Orient puis de l'Afrique du Nord à 0,625 et 0,628 respectivement. Pour ce qui est de la sécurité et de la stabilité, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord présentent la valeur la plus faible, avec une moyenne proche de zéro.



Une femme sur le site de Kigaramango, où les personnes déplacées vivaient depuis les inondations d'avril 2020. Ce camp a été inondé en mai 2021 et ses occupants ont été déplacés à nouveau vers un autre site.

© OCHA/Camille Marquis



Carte 3 : Valeurs de l'indice de déplacement interne (IDI) de 46 pays affectés par des déplacements dus à des conflits ou à des catastrophes en 2020.

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle par l'IDMC.

## Politiques et capacités

L'indice des politiques et capacités saisit la qualité des informations disponibles sur les personnes déplacées internes que les pouvoirs publics et leurs partenaires peuvent utiliser pour prendre des mesures. Il indique également l'existence de politiques nationales complètes visant à prévenir et à répondre aux déplacements internes ainsi que la disponibilité des ressources pour les mettre en œuvre. La valeur moyenne pour cet indice a légèrement augmenté de 0,053, indiquant une volonté politique accrue de répondre de manière effective aux déplacements internes.

La carte 4 illustre les valeurs de l'indice des politiques et capacités pour les pays évalués dans le présent rapport, les couleurs les plus sombres indiquant les valeurs les plus faibles. Le Bénin, la Turquie, le Sénégal et la Thaïlande présentent les valeurs d'indice les plus faibles, inférieures à 0,25. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud présentent les valeurs moyennes les plus élevées, la Somalie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, le Mali et le Burkina Faso atteignant 0,900 ou plus.

Tout comme les indices d'impact et de contexte, l'indice des politiques et capacités englobe trois indicateurs. L'indicateur de la qualité des données sur les personnes déplacées internes présente la valeur la plus faible pour la deuxième année à 0,495 dans tous les pays, ce qui constitue cependant une amélioration par rapport à la valeur de 0,443 du précédent rapport sur l'IDI. Cette faible valeur est principalement un résultat du manque de désagrégation par âge et par sexe dans les données sur les personnes déplacées internes, en particulier en ce qui concerne les déplacements causés par les catastrophes. Les données sur les personnes déplacées internes en raison des catastrophes sont généralement moins disponibles, moins désagrégées et moins souvent mises à jour que les données sur les déplacements causés par les conflits, bien que les résultats moyens pour ces indicateurs se soient améliorés par rapport à l'année précédente.

Les pouvoirs publics de 41 pays évalués publient des données sur les personnes déplacées ou encouragent cette publication par d'autres organisations, telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Près d'un quart d'entre eux ne publient pas de données sur les déplacements liés aux conflits ou à la violence, et plus de 21 % ne publient pas de données sur les déplacements liés aux catastrophes. Il s'agit cependant d'une amélioration par rapport aux résultats de l'IDI précédent qui montraient que 41 % ne publiaient pas de données sur les déplacements liés aux catastrophes. Plusieurs pays ont considérablement amélioré la qualité et la cohérence des données sur

les déplacements internes en 2020. Parmi eux figurent la République démocratique du Congo (RDC) où les pouvoirs publics et les partenaires des Nations Unies collaborent en vue de collecter les données relatives aux déplacements liés à la fois aux conflits et aux catastrophes. La valeur de l'indicateur des données pour la RDC a augmenté de 0,40 en comparaison avec l'IDI du rapport précédent.

L'indicateur relatif aux politiques nationales a augmenté par rapport au rapport précédent, d'un résultat moyen de 0,589 à 0,630. L'existence de politiques, stratégies et plans nationaux complets sur les déplacements internes est un marqueur clé de l'engagement des pouvoirs publics. Les politiques complètes devraient également inclure les déplacements liés aux conflits et aux catastrophes, y compris les mesures préventives et les dispositions visant à mettre fin aux déplacements et à limiter leurs conséquences négatives sur les personnes déplacées et sur d'autres personnes touchées. Pour permettre une analyse plus approfondie des politiques nationales relatives aux déplacements internes, la méthodologie a été adaptée afin de mesurer ces trois critères concernant les déplacements causés à la fois par les conflits et par les catastrophes, attribuant un demi-point à chacun. Cela ne facilite pas seulement une identification plus précise des lacunes des politiques existantes, mais permet également une meilleure reconnaissance des progrès réalisés dans l'amélioration de l'environnement politique.

L'initiative pour les solutions durables de l'Éthiopie, adoptée en décembre 2019, prévoit un cadre et une plateforme en vue de la conception et de la mise en œuvre de solutions durables en soutien aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil. Elle a augmenté l'indicateur politique du pays de 0 à 0,60<sup>9</sup>. Les Philippines ont également revu leur plan national de gestion des risques de catastrophes (2020-2030), en incluant des mesures plus exhaustives visant à prévenir les déplacements liés aux catastrophes et à y répondre, ainsi qu'à trouver des solutions durables pour les personnes déplacées. Cela a fait passer l'indicateur politique de 0,60 à 0,80<sup>10</sup>.

Les politiques nationales relatives aux changements climatiques et les plans d'adaptation étaient compris dans l'analyse cette année. Par conséquent, les mesures visant à lutter contre les déplacements internes ont été identifiées dans un plus grand nombre de pays. Plusieurs pays ont traité les déplacements internes dans leurs politiques et plans relatifs aux changements climatiques. Le Bangladesh a développé un cadre politique complet sur les déplacements internes liés aux catastrophes et aux changements climatiques en 2015<sup>11</sup>. Le plan national d'action contre les changements climatiques (2018-2022) reconnaît le lien

entre la migration et les changements climatiques, tout en faisant également remarquer que la pénurie de ressources, qui est souvent liée aux conflits territoriaux historiques, peut engendrer des déplacements<sup>12</sup>. La reconnaissance accrue des changements climatiques en tant que moteur de déplacement est une évolution positive. Tout comme la reconnaissance de la nécessité d'inclure des mesures de prévention et de réponse aux déplacements dans les politiques et cadres relatifs aux changements climatiques.

Seuls 13 des pays évalués possèdent des politiques nationales complètes concernant les déplacements internes : la Somalie, l'Afghanistan, le Soudan, le Burkina Faso, le Ghana, l'Indonésie, l'Iraq, le Kenya, le Niger, le Sri Lanka, l'Ouganda, l'Ukraine et le Yémen. La lacune la plus fréquente des politiques est l'atténuation des conséquences sur d'autres groupes touchés, tels que les personnes des communautés d'origine ou de refuge. Seule la moitié des pays évalués font mention de ces groupes dans leurs politiques nationales relatives aux déplacements internes. Plus d'un tiers des politiques ne comprennent pas de mesure visant à trouver des solutions durables, tandis qu'un pourcentage similaire n'aborde pas la prévention de nouveaux déplacements.

### Encadré 1 : Nouveau cadre politique de la Somalie relatif aux déplacements internes<sup>13</sup>

La Somalie était l'unique pays à adopter une politique nationale dédiée aux déplacements internes depuis la dernière évaluation de l'IDI. La politique relative aux réfugiés-retournés et aux personnes déplacées a été adoptée en novembre 2019, de même que les orientations nationales sur l'expulsion ainsi qu'un protocole intérimaire sur la distribution territoriale à des fins de logement pour les réfugiés-retournés et les personnes déplacées éligibles. Bien que ce nouveau cadre politique prévoie une approche plus globale de la prévention des nouveaux déplacements et des mesures de lutte contre ceux-ci, le résultat de la Somalie pour l'indicateur politique reste identique à celui du précédent rapport (1,0), car les déplacements politiques étaient compris dans le plan national de développement. La méthodologie révisée saisira mieux les progrès réalisés en faveur de cadres politiques globaux à l'avenir.

L'indicateur sur l'existence de ressources dédiées à la mise en œuvre de politiques nationales sur les déplacements internes présente la moyenne la plus élevée pour la deuxième année consécutive, augmentant de 0,783 à 0,848. La plupart des pays évalués possèdent un point focal institutionnel responsable des déplacements internes au sein de l'administration publique, ainsi que des mécanismes permettant aux personnes déplacées d'obtenir une forme d'assistance. Les deux tiers des pays possèdent des fonds publics dédiés à la résolution de ce problème. Dans la majorité des cas, l'assistance aux personnes déplacées est fournie par l'intermédiaire de plans d'action humanitaire multipartites. Dans de nombreux pays, certains financements publics dédiés ont également été constatés. Au total, 67 % des pays évalués possèdent les trois : un point focal institutionnel, un mécanisme d'assistance pour les personnes déplacées et des financements publics dédiés. Cela constitue une augmentation par rapport aux 56 % du rapport sur l'IDI précédent. Dans de nombreux pays, des plans séparés d'action humanitaire ont été élaborés pour répondre aux impacts de la pandémie. L'inclusion de l'assistance pour les personnes déplacées dans le plan de lutte contre la COVID-19 du Honduras, par exemple, a entraîné un résultat plus élevé pour l'indicateur de mise en œuvre, qui a augmenté de 0,33 en comparaison avec le rapport précédent.

La région présentant la valeur moyenne la plus élevée pour l'indice de politiques et capacités est l'Afrique subsaharienne, avec l'indicateur de données le plus élevé et le deuxième indicateur de politiques nationales le plus élevé. L'Asie du Sud présentait les valeurs moyennes les plus hautes pour les indicateurs de politiques nationales et de capacités de mise en œuvre, mais le deuxième plus faible indicateur de données, à 0,390. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord possèdent l'indice moyen de politiques et capacités le plus faible, à 0,546, suivis de l'Europe et de l'Asie centrale à 0,569. Les deux régions ont cependant fait des progrès par rapport à l'IDI précédent. Leurs valeurs moyennes ont augmenté de 0,066 et 0,018 respectivement.

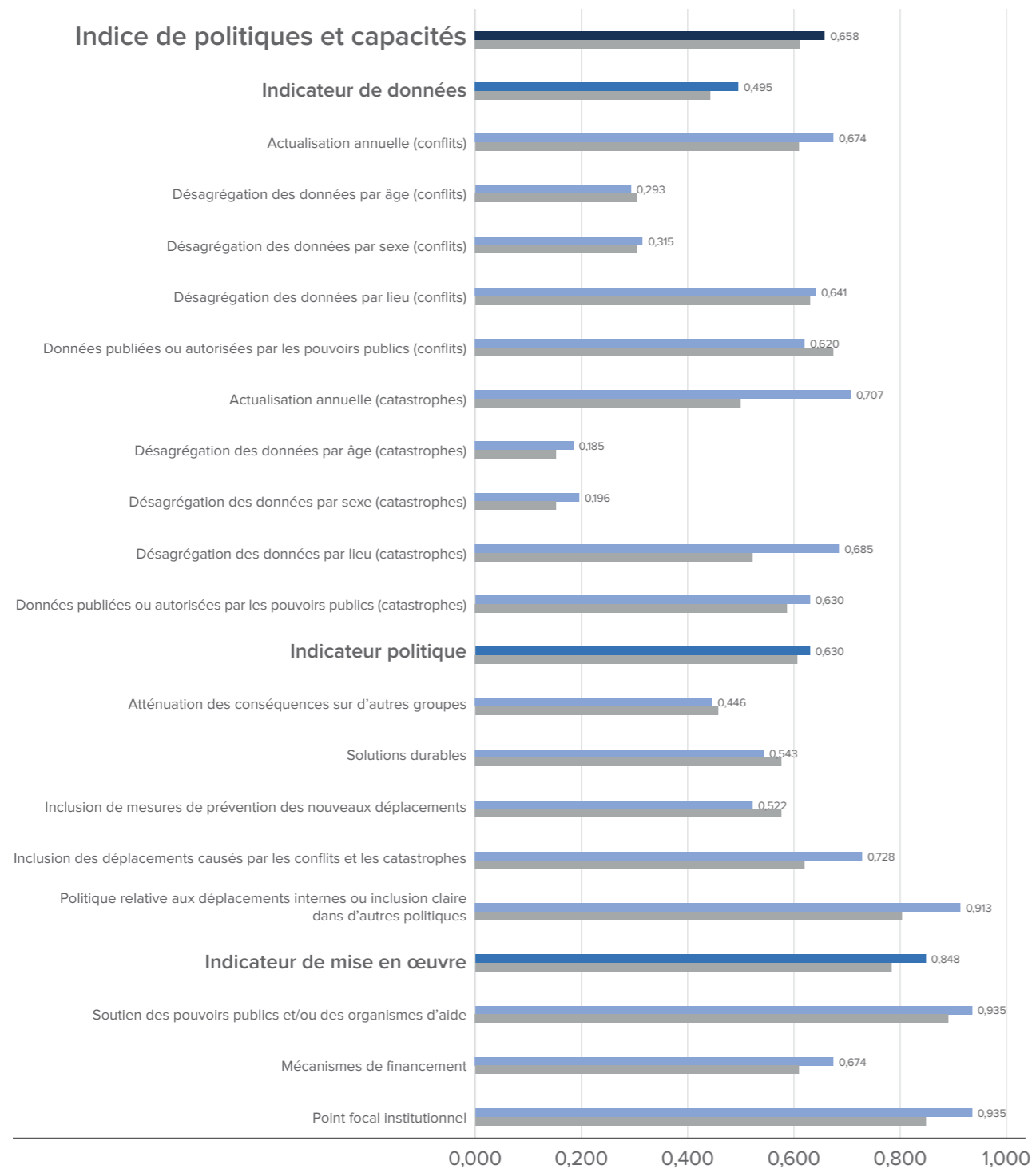
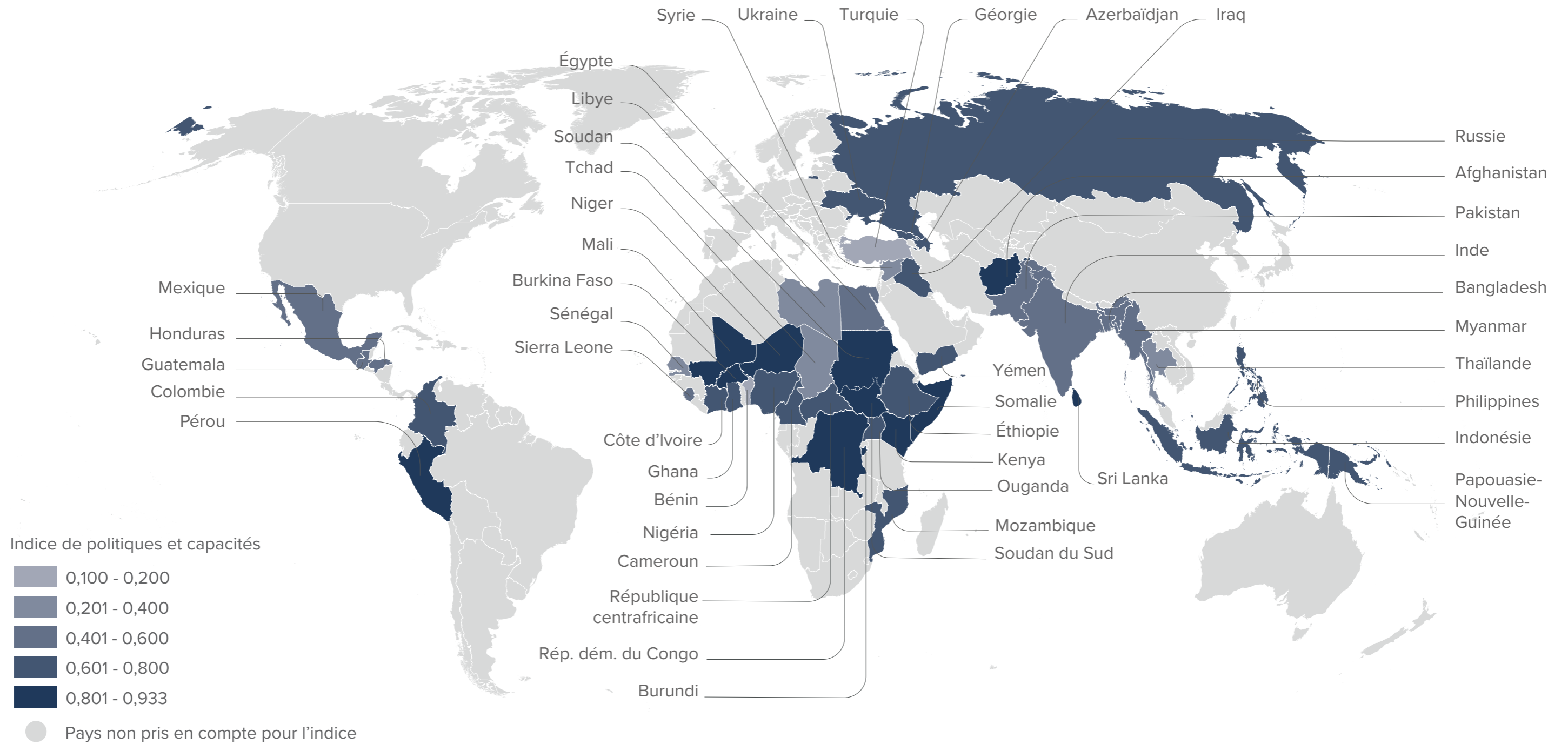


Figure 11 : Valeurs moyennes pour chacun des indicateurs et sous-indicateurs de l'indice des politiques et des capacités



Des Nigérianes déplacées au point d'eau du camp de Monguno, mars 2020.  
Photo : Tom Peyre-Costa/NRC

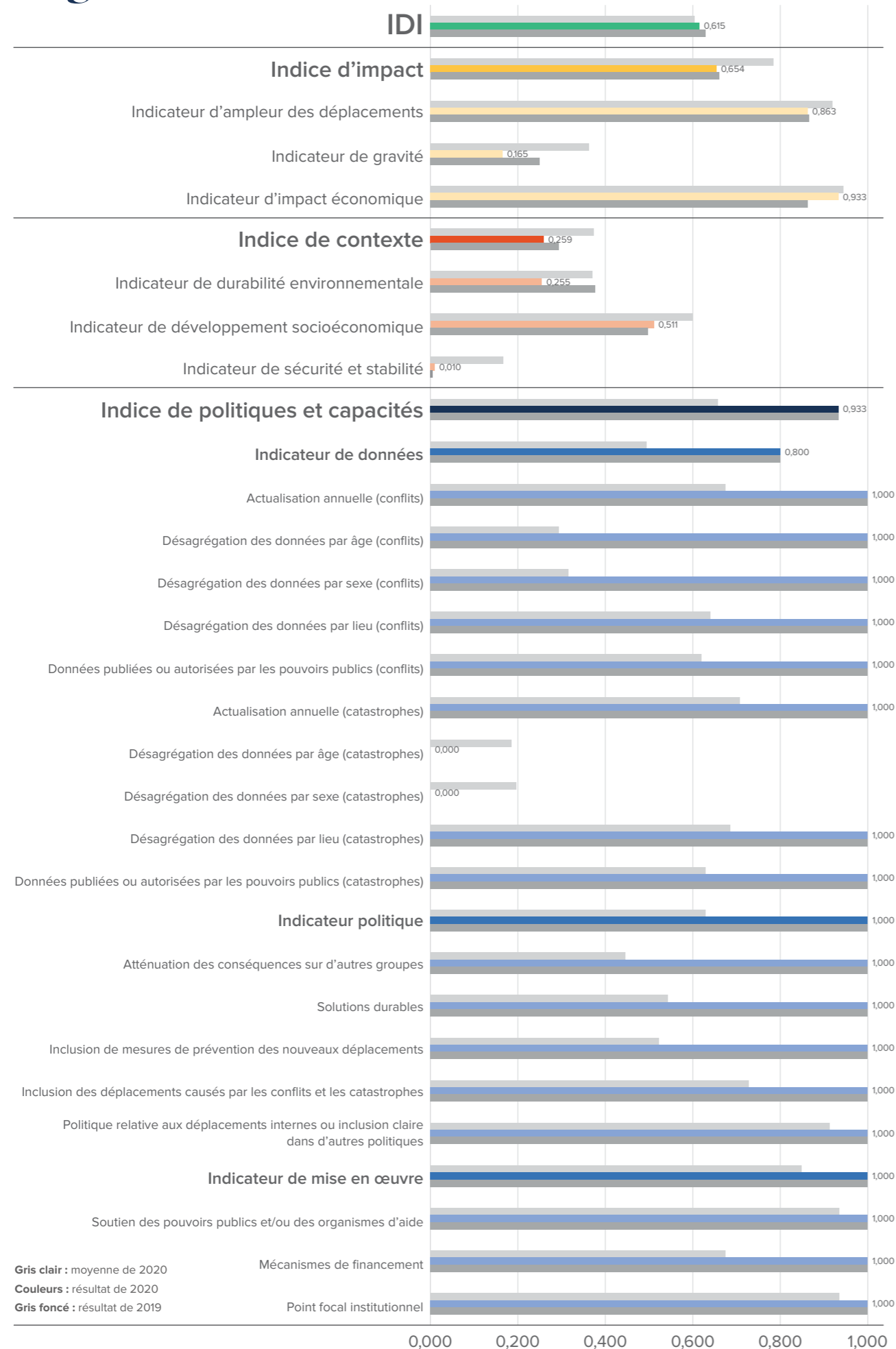


Carte 4 : Valeurs de l'indice de déplacement interne (IDI) de 46 pays affectés par des déplacements dus à des conflits ou à des catastrophes en 2020.

Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle par l'IDMC.

# Résultats par pays

*Axel, Ghislain, Paul et Ali marchant  
dans le camp Lazare à Kaga Bandoro,  
en République centrafricaine.  
Photo : Tom Peyre-Costa/NRC*



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les conflits armés étaient le moteur principal de déplacement en Afghanistan en 2020, causant plus de 400 000 nouveaux déplacements. Les nouveaux déplacements causés par les catastrophes ont considérablement diminué par rapport à l'année précédente. On estime à 46 000 le nombre de personnes déplacées, principalement à cause des inondations. Au total, fin 2020, 4,7 millions de personnes déplacées internes l'étaient à cause des conflits et des catastrophes<sup>14</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes en Afghanistan est toujours très élevée, bien qu'il y ait eu une légère amélioration dans le domaine des droits civiques et sociaux en comparaison avec le rapport précédent<sup>15</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance en Afghanistan est estimé à 109 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>16</sup>. Appliqué aux 4,7 millions de personnes déplacées internes en Afghanistan fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements s'élève à 508,7 millions USD par an, ce qui représente 2,6 % du PIB du pays. Cela n'inclut pas l'impact des déplacements liés aux catastrophes.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 25,5<sup>17</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,511<sup>18</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 0,950<sup>19</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Le ministère des Réfugiés et des Retours travaille avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et l'organisation internationale pour la matrice de suivi des déplacements de migration en vue de collecter des données sur les déplacements internes. Les données sur les catastrophes sont collectées au niveau du foyer et sont disponibles par lieu uniquement. Les données sur les conflits sont disponibles pas lieu, sexe et âge. Elles sont mises à jour au moins une fois par an.

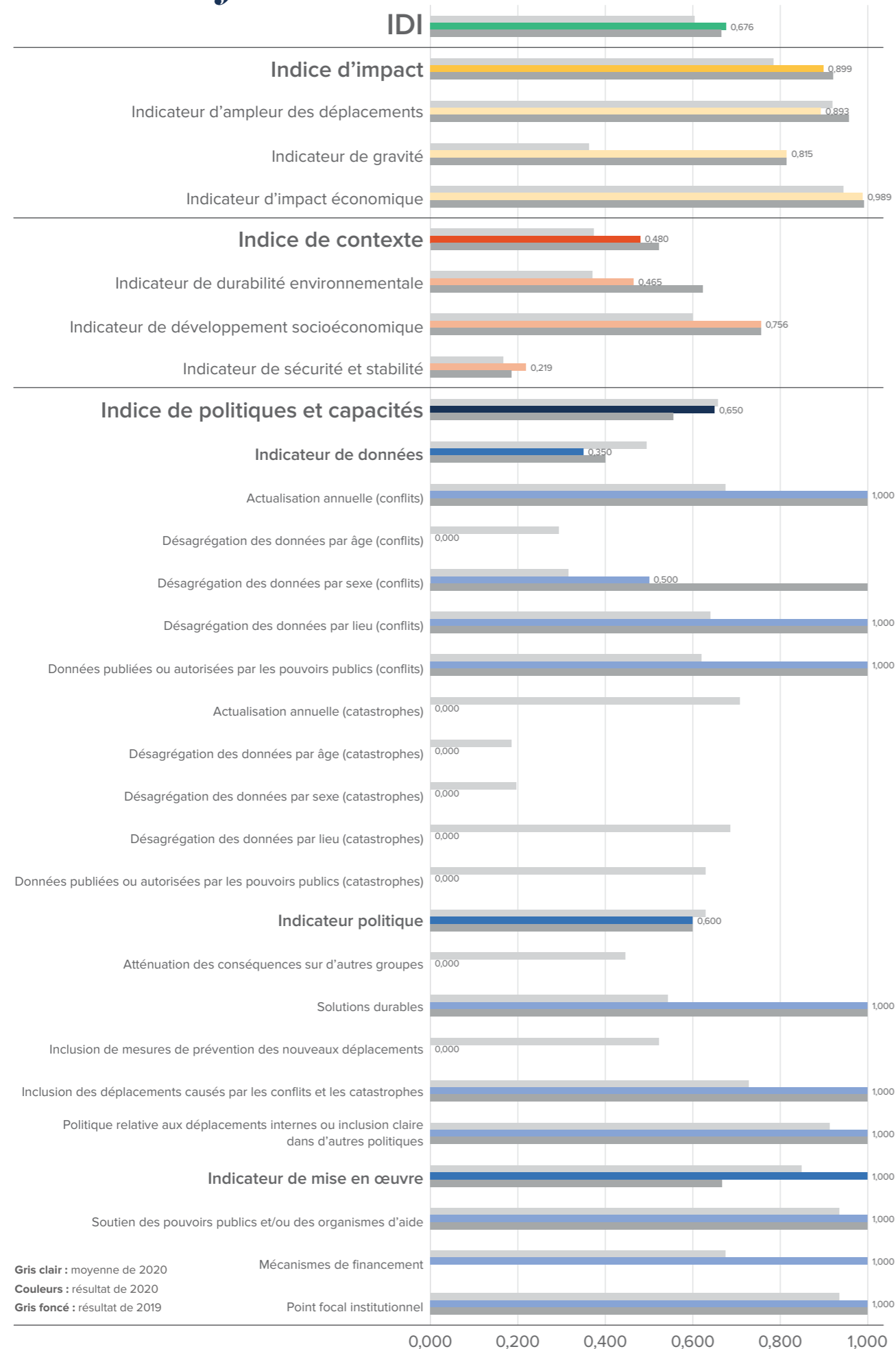
### Politiques relatives aux déplacements internes

L'Afghanistan a adopté une politique nationale relative aux personnes déplacées internes en 2013<sup>20</sup>. Celle-ci a été actualisée dans le cadre réglementaire pour les retournés et les personnes déplacées internes de 2017<sup>21</sup>. Ensemble, ces politiques traitent les déplacements internes causés à la fois par les conflits et par les catastrophes, y compris les dispositions visant à éviter les nouveaux déplacements, à trouver des solutions durables et à atténuer les conséquences des déplacements sur d'autres groupes.

### Mise en œuvre

Le ministère des Réfugiés et des Retours est l'entité gouvernementale responsable de la question des déplacements internes. Un groupe de soutien financier a été créé au sein du cadre réglementaire pour les retournés et les personnes déplacées internes en 2017.

L'Afghanistan possède un plan de réponse humanitaire pour 2018-2021. Son actualisation de 2020 comprend une enveloppe de 735 millions USD financée à 51 %<sup>22</sup>. Un plan de réponse à la COVID-19 a également été établi avec une enveloppe de 395,7 millions USD, financée à 47 %<sup>23</sup>.



## Impact

### Ampleur des déplacements

Les conflits ont été les seuls éléments déclencheurs de déplacements en Azerbaïdjan en 2020, les combats à l'intérieur et aux alentours du Haut-Karabagh ayant entraîné 84 000 nouveaux déplacements. En décembre 2020, l'Azerbaïdjan comptait environ 735 000 personnes déplacées internes, dont 651 000 étaient déplacées internes depuis novembre 2019 à cause des conflits des années précédentes. Par ailleurs, 84 000 personnes sont toujours en déplacement à la fin de l'année à cause des hostilités de 2020<sup>24</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes a été évaluée pour les 344 000 personnes vivant en situation de déplacement prolongé qui ont toujours des besoins pour ce qui est de l'aide essentielle. D'après le rapport précédent, la gravité a été jugée faible<sup>25</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance en Azerbaïdjan représente 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>26</sup>. Appliqué aux 344 000 personnes vivant en situation de déplacement prolongé et aux 84 000 personnes déplacées fin 2020 à cause des récentes hostilités, l'impact économique estimé des déplacements s'élève à 158,7 millions USD par an, ce qui représente 0,3 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 46,50<sup>27</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,756<sup>28</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 21,90<sup>29</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les pouvoirs publics azerbaïdjanais tiennent un registre des personnes déplacées internes, conservé par le comité d'état pour les affaires de réfugiés et les personnes déplacées internes. La base de données en ligne unifiée des personnes déplacées internes comprend des informations démographiques, telles que la date de naissance, la région de déplacement et l'adresse actuelle de la personne déplacée interne et sert de base pour l'attribution d'allocations mensuelles pour les personnes déplacées internes en raison de conflits<sup>30</sup>. Les données sur les personnes déplacées internes ne sont que partiellement désagrégées par sexe.

### Politiques relatives aux déplacements internes

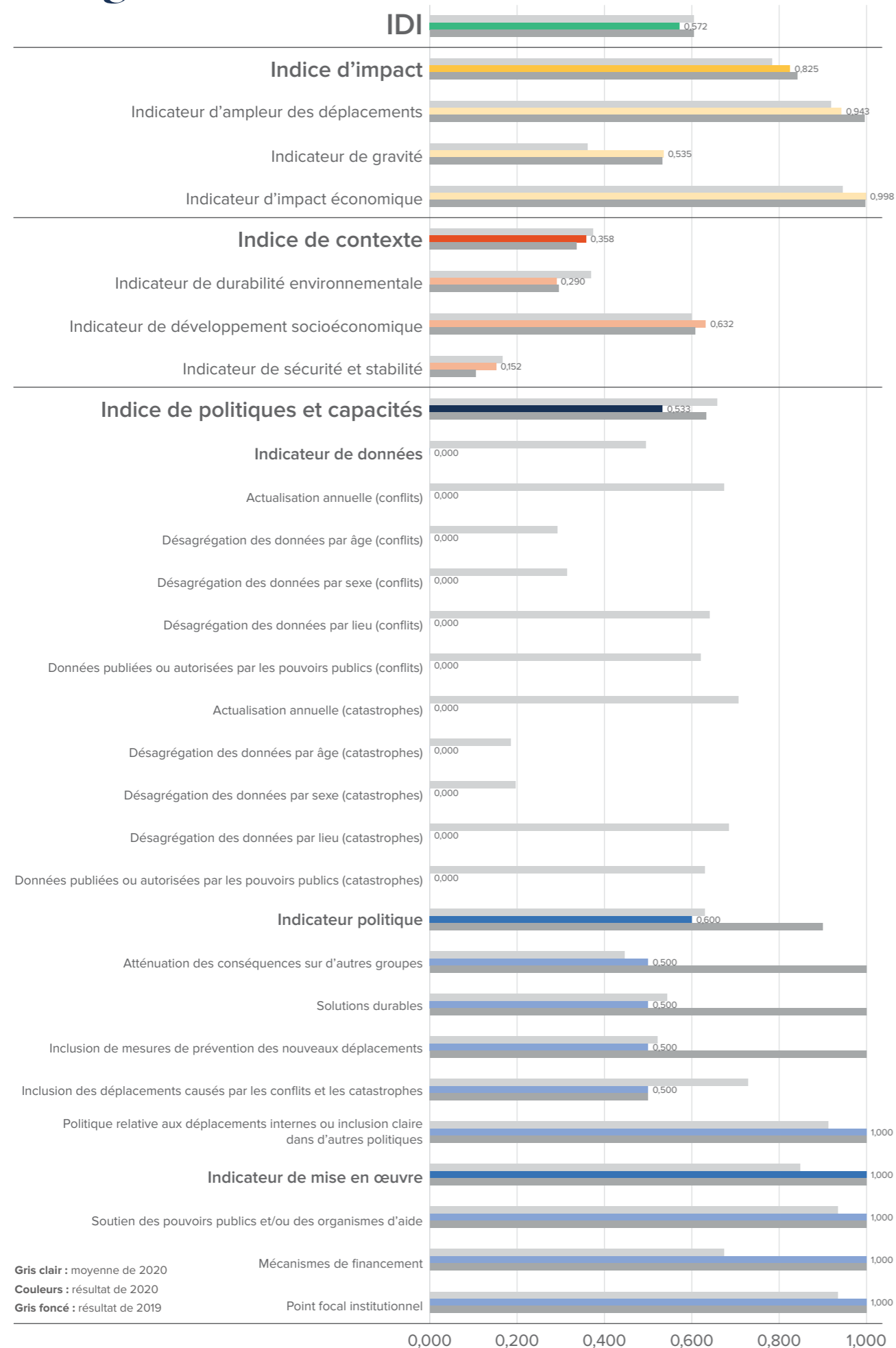
La protection et l'assistance aux personnes déplacées internes sont traitées dans deux lois adoptées en 1999, la loi n° 669-1Q sur la protection sociale des personnes déplacées internes et assimilées<sup>31</sup> et la loi sur les personnes déplacées internes et sur le statut de réfugié<sup>32</sup>. Ensemble, ces lois traitent les déplacements internes causés par les conflits et les catastrophes et ouvrent la voie à des solutions durables. Toutefois, elles ne contiennent pas de mesures destinées à prévenir les déplacements ou à atténuer leurs conséquences sur d'autres groupes touchés.

### Mise en œuvre

Le comité d'état pour les réfugiés et les personnes déplacées internes est le point focal pour les questions liées aux déplacements internes. Les fonds nationaux sont attribués pour aider les personnes déplacées internes, y compris des prestations mensuelles accordées en espèces<sup>33</sup>. Des fonds supplémentaires de 42,5 millions AZN (25 millions USD) ont été consacrés en 2020 à l'amélioration des conditions de logement des personnes déplacées internes<sup>34</sup>.

Le résultat de l'indicateur de mise en œuvre a été revu cette année et l'année précédente afin de traduire l'existence d'un mécanisme de financement dédié. Cela a augmenté le résultat de 0,67 à 1,0.





Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes ont été le moteur principal des déplacements au Bangladesh en 2020. Le cyclone Amphan fin mai a engendré 2,5 millions de déplacements, la majorité étant des évacuations préventives vers des abris anticycloniques. Les inondations de mousson, les pires depuis des décennies, ont submergé un quart du pays avant la fin du mois de juillet<sup>35</sup>. Cette catastrophe a entraîné approximativement 1,9 million de déplacements vers les villes de Chittagong, Sylhet, Dhaka, Rangpur et Mymensingh. Au total, les catastrophes ont causé 4,4 millions de nouveaux déplacements en 2020, tandis que les violences communautaires ont engendré 230 nouveaux déplacements.

Fin 2020, 427 000 personnes vivaient en déplacement prolongé lié aux conflits et à la violence, et 345 000 personnes étaient encore déplacées à cause des catastrophes<sup>36</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements au Bangladesh est moyenne. Cela est cohérent avec le rapport précédent<sup>37</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>38</sup>. Appliqué aux 772 000 personnes vivant en situation de déplacement au Bangladesh fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements s'élève à 286,4 millions USD, ce qui représente 0,09 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 29,00<sup>39</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,632<sup>40</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 15,24<sup>41</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

La stratégie nationale pour la gestion des catastrophes et des déplacements internes dus aux changements climatiques prévoit que le ministère de Gestion des Catastrophes et des Secours devrait établir un système national de suivi des déplacements et comptabiliser les personnes déplacées internes. Il n'existe cependant aucun système national automatisé de collecte des données<sup>42</sup>.

### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Bangladesh a adopté la stratégie nationale susmentionnée en 2015, destinée à trouver des solutions durables<sup>43</sup>. Elle contient des mesures visant à prévenir les déplacements liés aux catastrophes et à atténuer leurs conséquences sur les communautés d'accueil. Le pays possède également le plan d'action contre les changements climatiques et en faveur de l'égalité hommes-femmes de 2013<sup>44</sup>, qui reconnaît les différents effets des catastrophes dues aux changements climatiques et des déplacements sur les femmes. Le résultat du Bangladesh pour l'indicateur politique a diminué en 2020 pour traduire la méthodologie révisée, étant donné qu'aucune politique existante ne traite les déplacements causés par les conflits.

### Mise en œuvre

Le ministère de gestion des catastrophes et des secours, en collaboration avec les ministères sectoriels concernés et les parties prenantes humanitaires, garantit la mise en œuvre de secours humanitaires. La stratégie nationale recommande d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les processus de planification et de budgétisation de tous les secteurs publics et privés pertinents. Elle a créé un fonds fiduciaire pour les déplacements afin de financer de manière durable la mise en œuvre de la stratégie.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient l'unique cause de déplacement au Bénin en 2020. La crue du fleuve Niger a effec-tué 7 000 personnes dans le département d'Alibori en septembre<sup>45</sup>. Le Bénin a enregistré 3 500 déplacements internes causés par la violence et 2 500 personnes étaient toujours déplacées en raison des catastrophes fin 2020<sup>46</sup>.

### Gravité

L'absence de données a rendu impossible l'évaluation de la gravité des déplacements internes au Bénin.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>47</sup>. Appliqué aux 6 000 personnes déplacées internes au Bénin fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements s'élève à 2,2 millions USD, ce qui représente 0,02 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 30,00<sup>48</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,545<sup>49</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 34,29<sup>50</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

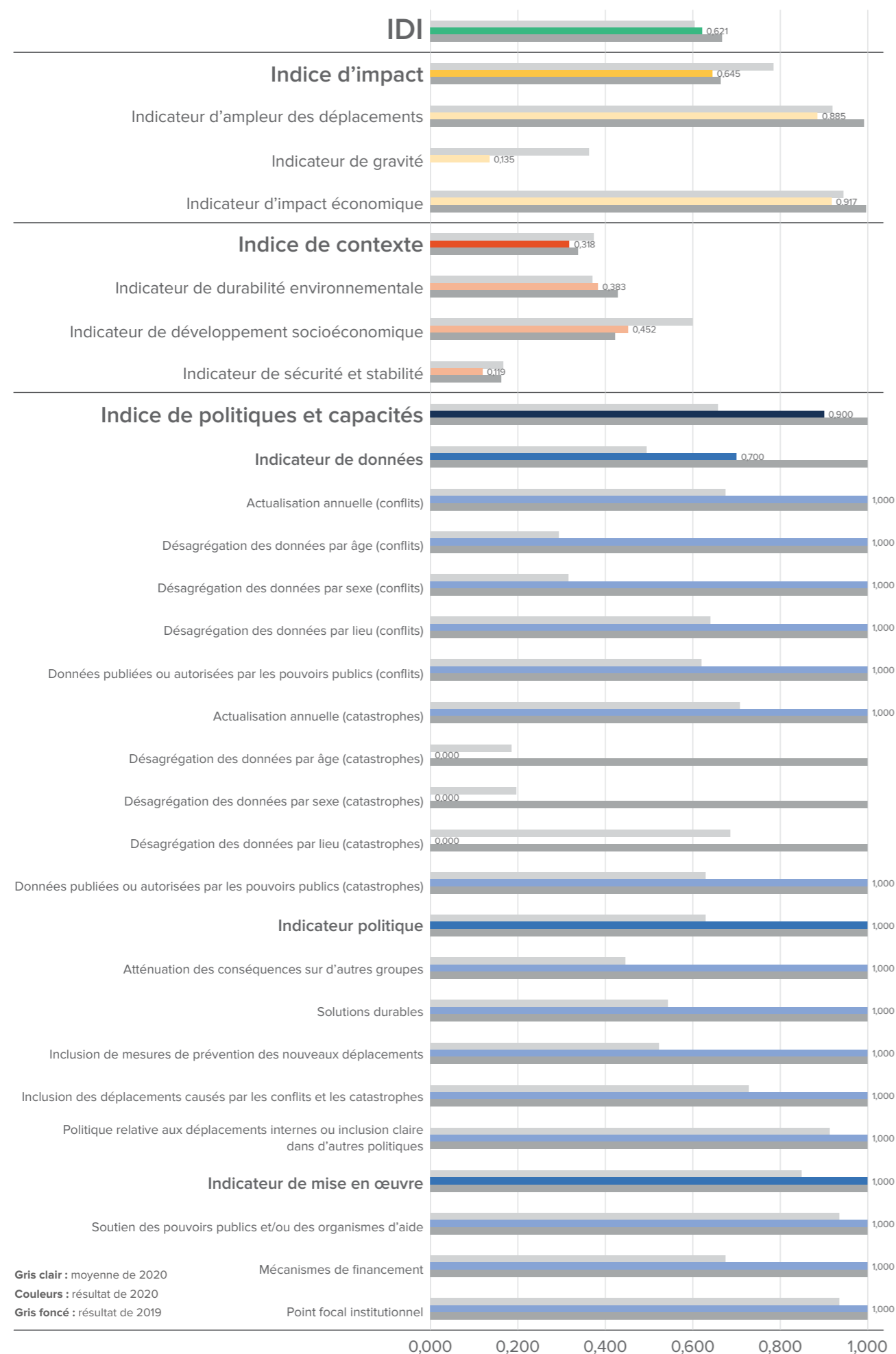
Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les personnes déplacées internes au Bénin.

### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Bénin a ratifié la convention de Kampala en 2012<sup>51</sup>. Le plan national de réduction des risques de catastrophes et le plan national d'urgence révisé ont été rédigés en 2018. Le pays ne possède cependant aucune politique dédiée aux déplacements internes. Le plan d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques (2008)<sup>52</sup> reconnaît le phénomène des déplacements causés par les changements climatiques, mais ne comprend aucune mesure visant à y remédier.

### Mise en œuvre

La plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique conçoit des stratégies de réduction des risques de catastrophe tandis que l'agence nationale de protection civile coordonne leur mise en œuvre. Il n'existe cependant aucun point focal officiel pour les déplacements internes.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les affrontements communautaires, les opérations militaires et les attentats perpétrés par plusieurs groupes armés étaient les principaux moteurs de déplacement au Burkina Faso en 2020. Plus d'un demi-million de nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés, une augmentation considérable par rapport aux années précédentes. Les inondations d'avril ont également causé 20 000 nouveaux déplacements.

Burkina Faso enregistrait 1 095 000 personnes vivant en situation de déplacement interne en raison des conflits et de la violence fin 2020<sup>53</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes au Burkina Faso est très élevée. La violence et la situation d'insécurité alimentaire qui s'est aggravée en plus d'une décennie rendent les conditions de vie des personnes déplacées internes très difficiles<sup>54</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>55</sup>. Appliqué aux 1 095 000 personnes déplacées internes au Burkina Faso fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements s'élève à 406 millions USD, ce qui représente 2,54 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 38,3<sup>56</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,452<sup>57</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 11,9<sup>58</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires collecte des données fournies par plusieurs partenaires, y compris le *Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation* (CONASUR) des pouvoirs publics. Les données couvrent les déplacements internes liés aux conflits et aux catastrophes. Les données sur les déplacements liés aux conflits sont désagrégées par lieu, par âge et par sexe. Les données sur les déplacements liés aux catastrophes ne sont pas désagrégées.

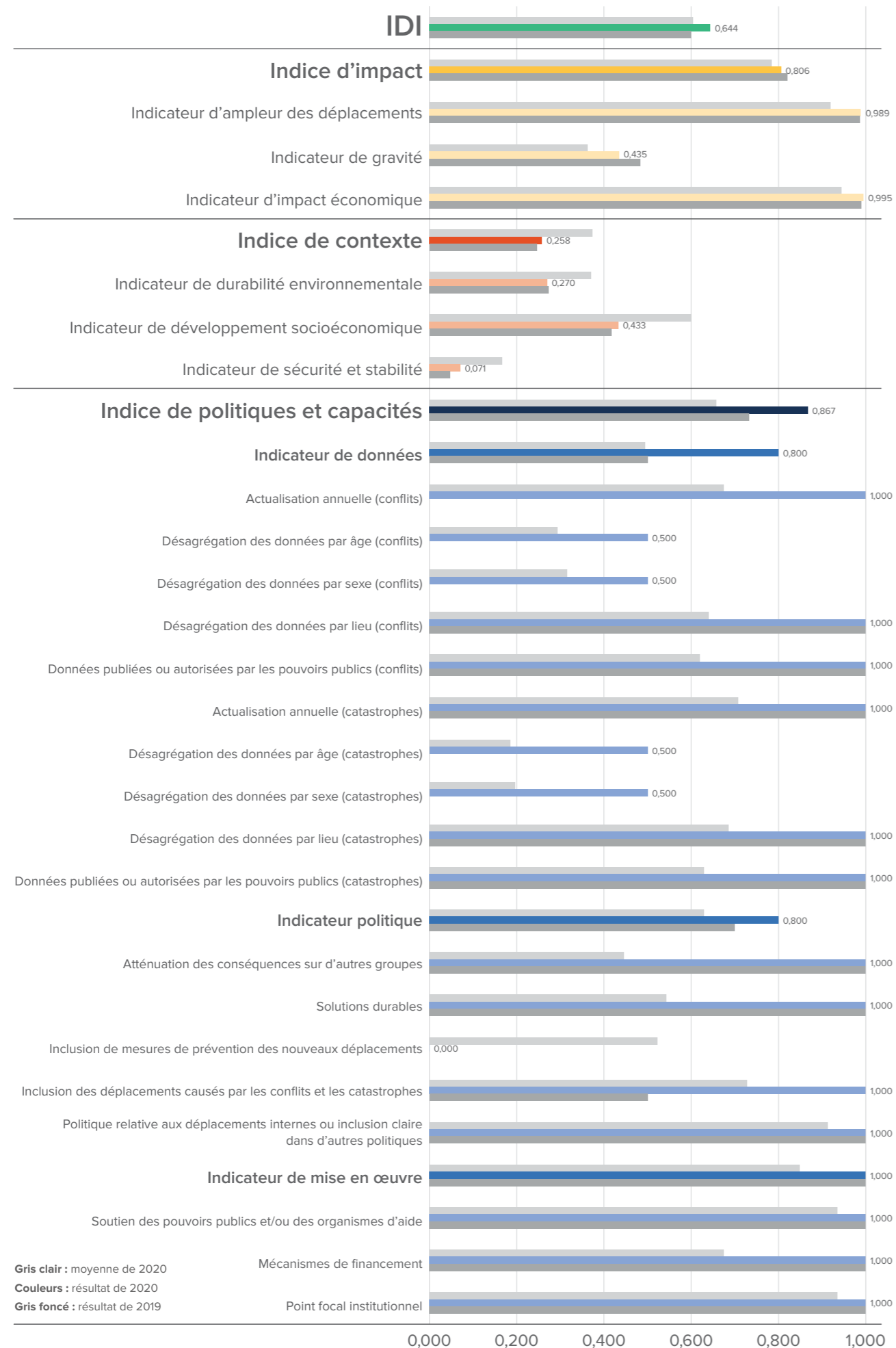
### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Burkina Faso a ratifié la convention de Kampala en 2012<sup>59</sup> et a adopté la loi sur la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes en 2014<sup>60</sup>. Cette loi prévoit un cadre complet pour la résolution des déplacements internes causés à la fois par les catastrophes et par les conflits. Celui-ci comprend des mesures destinées à prévenir des déplacements futurs et à trouver des solutions et des efforts durables afin d'atténuer les conséquences sur d'autres groupes.

### Mise en œuvre

Le ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, par l'intermédiaire du CONASUR, est responsable de la coordination des actions humanitaires de lutte contre les déplacements internes. Le secrétariat permanent du CONASUR est chargé de la mise en œuvre des programmes de réhabilitation suite aux périodes de crise.

Le Burkina Faso possédait un plan d'action humanitaire pour 2020 dont l'enveloppe s'élevait à 318,4 millions USD, financée à 63 %. Il a également établi un plan de riposte à la COVID-19 doté d'une enveloppe de 105,9 millions USD, financée à 50 %<sup>61</sup>.



## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient le moteur principal de déplacement au Burundi en 2020. Le pays a connu 30 épisodes de catastrophes, entraînant 50 000 nouveaux déplacements cette année-là. Les inondations massives dans la commune de Gatumba en avril ont causé 18 000 nouveaux déplacements<sup>62</sup>. Les conflits ont également causé 310 nouveaux déplacements. On estime à 98 000 le nombre de personnes vivant en situation de déplacement au Burundi à cause des conflits et des catastrophes fin 2020<sup>63</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes au Burundi est élevée<sup>64</sup>. L'insécurité alimentaire et l'absence d'accès aux moyens de subsistance sont les principaux éléments de préoccupation.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes liés aux conflits au Burundi est estimé à 19,8 millions USD, ce qui représente 0,66 % du PIB du pays. Le coût économique nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne en matière de sécurité, de logement, de soins de santé primaire, d'éducation et de moyens de subsistance représente en moyenne 203 USD pour une année de déplacement, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale de 371 USD<sup>65</sup>. Les coûts les plus élevés sont liés aux soins de santé, à la sécurité alimentaire et à la protection.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 27,0<sup>66</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,433<sup>67</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 7,14<sup>68</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

L'Organisation internationale pour les migrations conduit des évaluations régulières des déplacements liés aux catastrophes et à la violence politique par l'intermédiaire de sa matrice de suivi des déplacements, désagrégée par lieu. La désagrégation par sexe et par âge, et non par cause de déplacement, est partiellement disponible au niveau national. Toutes les données collectées sont partagées avec la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe et de gestion des catastrophes, gérée par le ministère de la Sécurité interne et publique, et vérifiées par celle-ci.

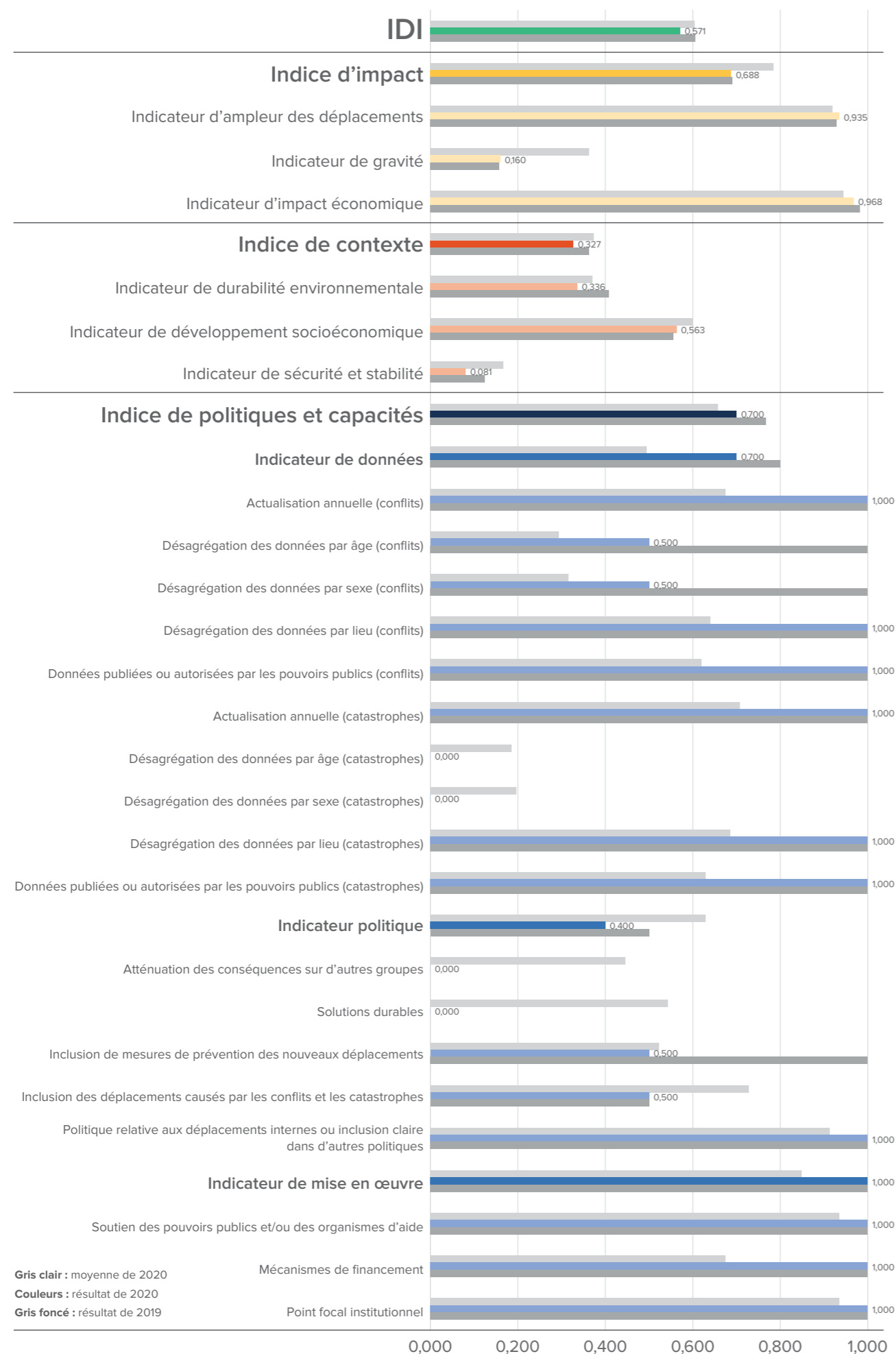
### Politiques relatives aux déplacements internes

La stratégie nationale pour la réintégration socioéconomique des victimes au Burundi a été revue en 2017 afin de renforcer des solutions durables. Elle englobe toutes les personnes touchées par les conflits et les catastrophes, y compris les personnes déplacées internes<sup>69</sup>. Elle porte sur les solutions durables et contient des mesures visant à promouvoir la cohésion sociale et à atténuer les conséquences sur d'autres groupes. Elle ne contient cependant aucune mesure destinée à éviter de nouveaux déplacements.

### Mise en œuvre

Le ministère des Droits de l'homme, des Affaires sociales et de l'Égalité hommes-femmes est responsable de la mise en œuvre de la stratégie nationale révisée. La stratégie repose sur un budget de 347 millions USD pour la période 2017-2021.

Le Burundi avait élaboré un plan d'action humanitaire pour l'année 2020, avec une enveloppe de 126,4 millions USD, financée à 59 %, ainsi qu'un plan de riposte à la COVID-19 avec une enveloppe de 71,4 millions USD, financée à 17 %<sup>70</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les conflits et les catastrophes ont causé des déplacements au Cameroun en 2020. On compte 123 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence, principalement dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Entre juillet et septembre, 116 000 nouveaux déplacements liés aux catastrophes se sont produits, surtout à cause des inondations de la région de l'Extrême-Nord. Plus d'un million de personnes déplacées internes vivaient au Cameroun fin 2020<sup>71</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes au Cameroun est très élevée. Les conditions dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Ouest sont légèrement plus dégradées que dans l'Extrême-Nord<sup>72</sup>. L'insécurité, le manque d'accès à l'éducation, aux moyens de subsistance et aux soins de santé sont les préoccupations principales.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>73</sup>. Appliqué aux 1 033 000 personnes déplacées internes au Cameroun fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 383 millions USD, ce qui représente 0,98 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 33,6<sup>74</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,563<sup>75</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 8,10<sup>76</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

L'Organisation internationale pour les migrations, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés sont présents dans l'Extrême-Nord et dans les régions anglophones et collectent des données sur les déplacements internes causés par les conflits et les catastrophes. Les données sur les déplacements internes liés aux conflits sont désagrégées par lieu et partiellement par sexe et par âge, tandis que les données sur les catastrophes sont désagrégées uniquement par lieu. Elles sont régulièrement mises à jour.

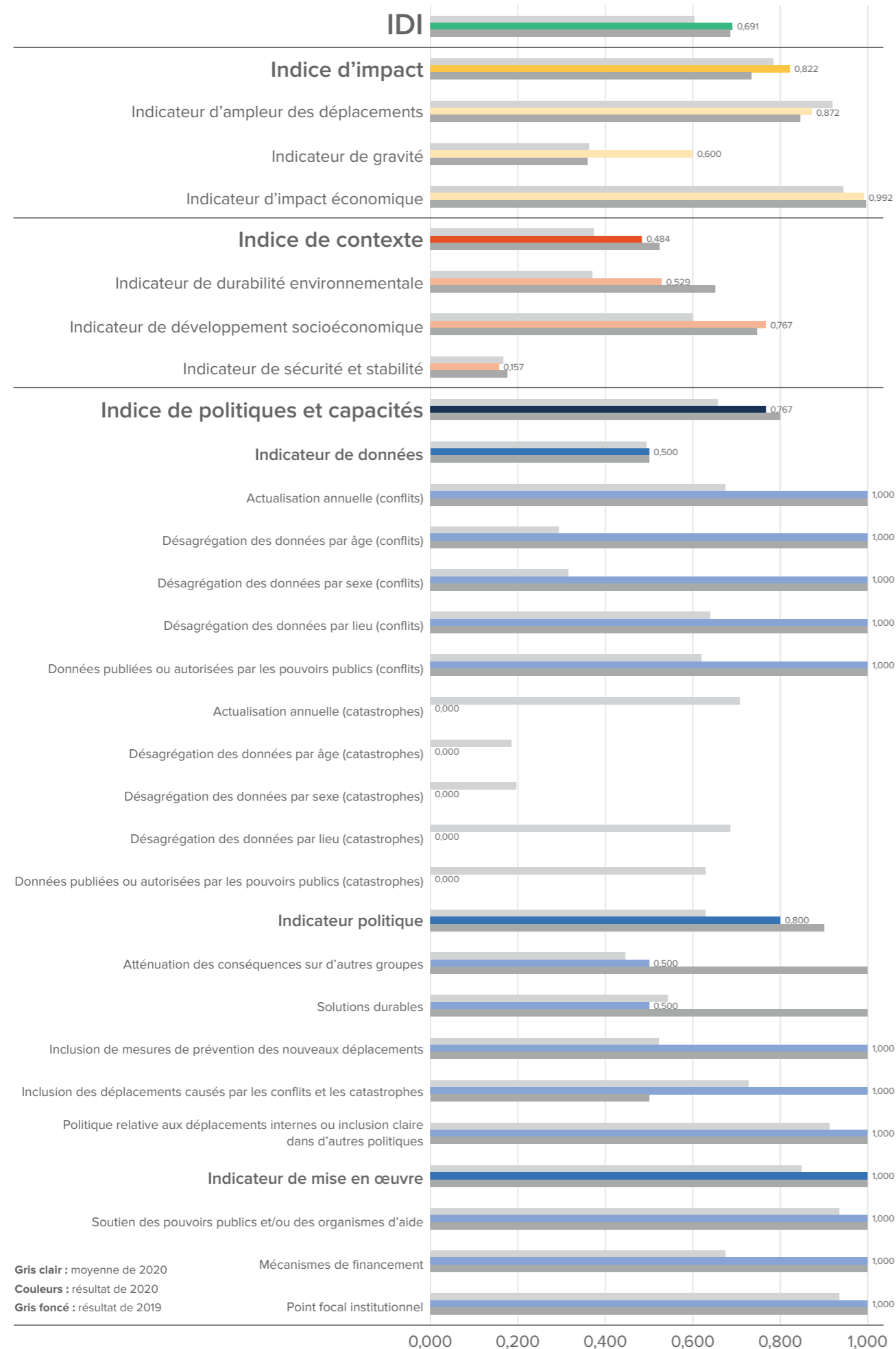
### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Cameroun ne possède pas de politiques relatives aux déplacements internes. Il a ratifié la convention de Kampala en 2015 et a commencé à intégrer ses dispositions dans la législation nationale en 2017. Ce processus était toujours en cours en 2020. Le Cameroun dispose d'un plan national d'adaptation aux changements climatiques qui fait référence aux déplacements internes et qui inclut la prévention<sup>77</sup>. Ce plan ne contient aucune mesure visant à mettre en œuvre des solutions durables ou à atténuer les conséquences sur d'autres groupes.

### Mise en œuvre

Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable conduit la mise en œuvre du plan national d'adaptation aux changements climatiques, dont l'enveloppe s'élevait à 5,61 millions USD pour la période 2015-2020.

Le ministère de l'Administration territoriale est le point focal pour les déplacements internes. Le pays avait établi un plan d'action humanitaire pour 2020 avec une enveloppe de 309,2 millions USD, financée à 37 %, ainsi qu'un plan de lutte contre la COVID-19 doté d'une enveloppe de 81,7 millions USD, financée à 66 %<sup>78</sup>.



## Impact

### Ampleur des déplacements

En 2020, 106 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont été enregistrés, un chiffre sensiblement plus bas que l'année précédente. La même année, la Colombie a également comptabilisé 64 000 nouveaux déplacements liés aux catastrophes, principalement des inondations.

L'Observatoire des situations de déplacement interne estime que, fin 2020, 4 943 000 personnes vivaient en situation de déplacement interne à cause des conflits et de la violence en Colombie<sup>79</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes en Colombie est moyen<sup>80</sup>. L'accès aux services et le manque de sûreté et de sécurité sont les préoccupations principales, étant donné que les groupes armés non étatiques ont étendu leur influence suite aux restrictions de déplacement destinées à juguler l'épidémie de COVID-19.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes en Colombie est estimé à 742,2 millions USD, ce qui représente 0,23 % du PIB du pays. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne en matière de sécurité, de logement, de soins de santé primaire, d'éducation et de moyens de subsistance représente 150 USD pour une année de déplacement, les coûts les plus élevés étant liés aux moyens de subsistance suivis de la protection et du logement<sup>81</sup>.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 52,9<sup>82</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,767<sup>83</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 15,71<sup>84</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les survivants des conflits armés en Colombie, y compris les personnes déplacées internes, sont enregistrés dans le registre national des victimes (« *Registro Único de Víctimas* », RUV). Ce registre comprend toutes les personnes déplacées par les conflits et reste l'ensemble de données le plus complet disponible sur les personnes déplacées internes. Les données sont désagrégées par lieu, par âge et par sexe.

Il n'existe aucun système automatisé de collecte des données sur les déplacements internes causés par les catastrophes, bien que ces phénomènes soient considérablement répandus en Colombie.

### Politiques relatives aux déplacements internes

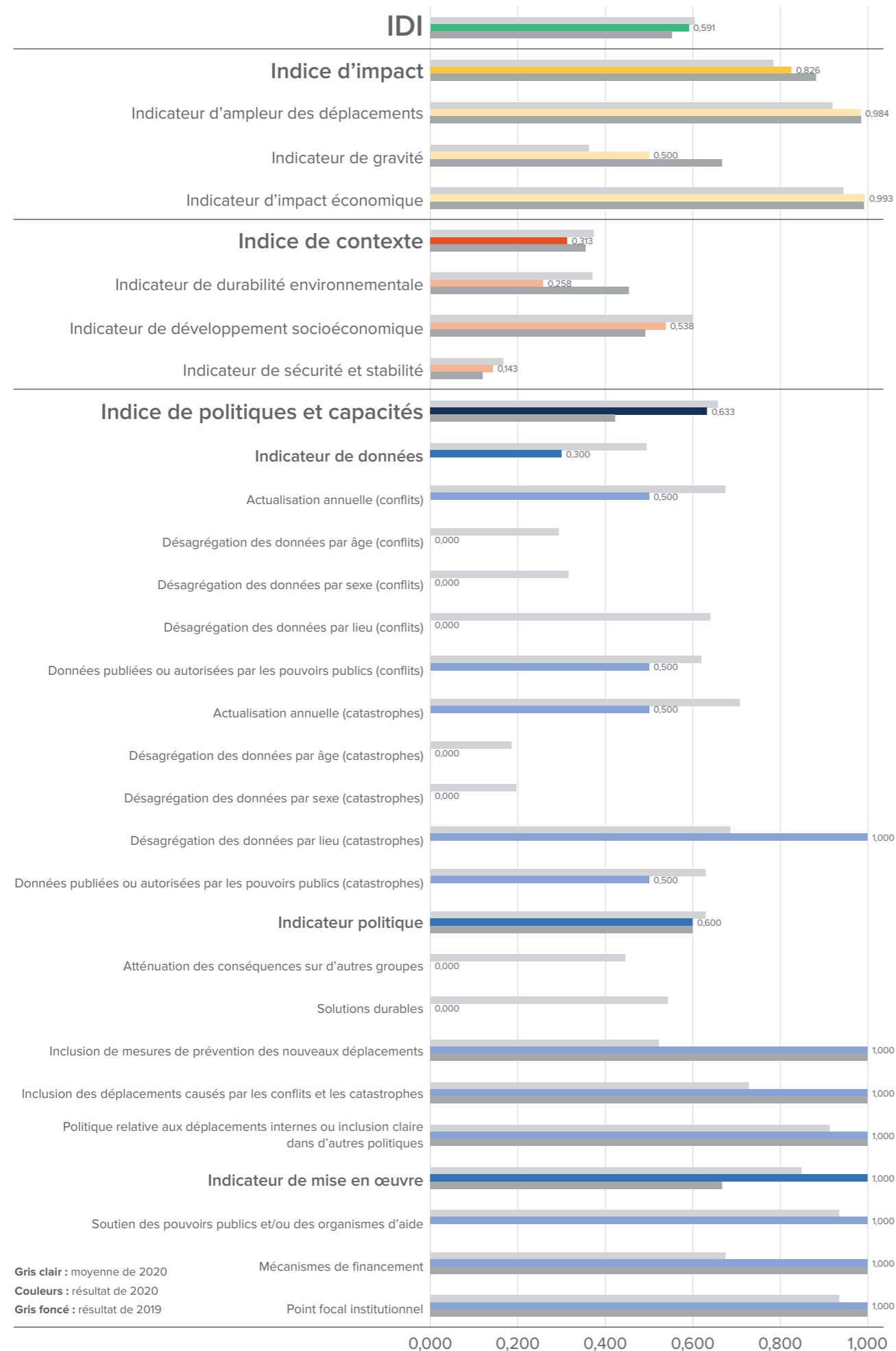
La loi 387 sur les déplacements internes (1997) contient des dispositions de protection et d'assistance aux personnes déplacées internes en raison des conflits<sup>85</sup>. La Colombie a adopté la loi 1448, la loi sur les victimes et la restitution des terres, en 2011, qui traite également les déplacements internes liés aux conflits<sup>86</sup>. Elle contient des mesures visant à prévenir les nouveaux déplacements, à promouvoir les solutions durables, à protéger et à aider les personnes déplacées internes ainsi qu'à atténuer les conséquences sur d'autres groupes touchés. La loi 1448 devait expirer en 2021, mais a été prorogée pour une période supplémentaire de dix ans.

Le plan national d'adaptation aux changements climatiques (2016) reconnaît les déplacements liés aux catastrophes et les effets des changements climatiques. Il fait observer leur impact disproportionné sur les groupes pauvres et vulnérables<sup>87</sup>. Il contient des mesures destinées à prévenir les nouveaux déplacements, mais ne trouve pas de solutions durables et n'atténue pas les conséquences sur d'autres groupes touchés.

La loi 1448 a mené en 2012 à la création de l'Unité pour la prise en charge des victimes et la réparation intégrale (UARIV)<sup>88</sup>. Les victimes de conflits enregistrées dans l'UARIV sont éligibles à des réparations et à d'autres mesures prévues par la loi. L'accord de paix de 2016 reconnaît les personnes déplacées internes et les victimes de conflits armés et leur octroie des droits à la participation, à la vérité, à la réparation et à la sécurité.

### Mise en œuvre

L'UARIV est le point focal pour les déplacements internes. Une enveloppe est établie pour la mise en œuvre de la politique, qui contient des dispositions en faveur de l'assistance aux personnes déplacées internes.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les violences communautaires et politiques ont causé 15 000 nouveaux déplacements en 2020. Les catastrophes, principalement des inondations, en ont quant à elles causé 1 900.

Le pays connaissait 308 000 personnes déplacées internes fin 2020<sup>89</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes en Côte d'Ivoire est élevé et s'est détérioré depuis l'année précédente<sup>90</sup>. Les données étaient limitées, mais l'absence de nourriture adéquate et d'abris a été identifiée comme la préoccupation principale.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>91</sup>. Appliqué aux 308 000 personnes déplacées internes en Côte d'Ivoire fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 114 millions USD, ce qui représente 0,2 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 25,8<sup>92</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,538<sup>93</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 14,29<sup>94</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système automatisé national de collecte des données sur les personnes déplacées internes en Côte d'Ivoire, bien que la collecte *ad hoc* des données sur les déplacements liés aux catastrophes soit faite par les autorités locales. L'Organisation internationale pour les migrations a collecté certaines données sur les déplacements internes liés à l'insécurité due aux élections, mais leur couverture temporelle et géographique n'est que partielle.

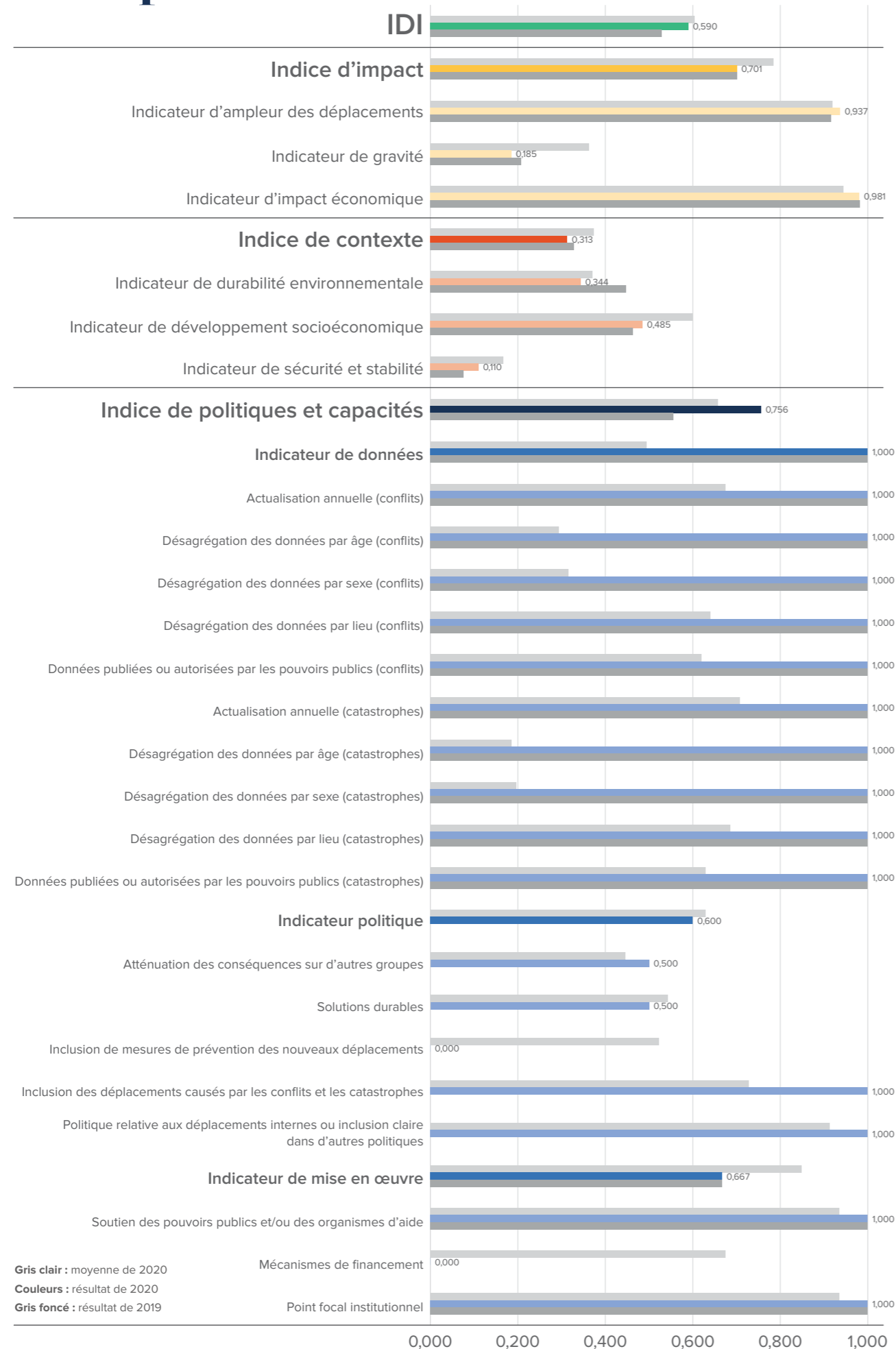
### Politiques relatives aux déplacements internes

La Côte d'Ivoire ne possède pas de politique nationale dédiée aux déplacements internes. La stratégie nationale pour la gestion des risques de catastrophes et le plan d'action (2011) tiennent cependant compte des déplacements causés par les catastrophes et par les conflits, ainsi que de l'impact des changements climatiques et des mesures préventives<sup>95</sup>. Ils ne contiennent aucune mesure en faveur de solutions durables ou visant à atténuer les conséquences sur d'autres groupes touchés. La Côte d'Ivoire a ratifié la convention de Kampala en 2013<sup>96</sup>.

### Mise en œuvre

Le ministère du Développement et de la Planification est le point focal national pour les déplacements internes. Le financement de la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes est réparti entre les ministères concernés, le secteur privé et les donateurs internationaux.

La Côte d'Ivoire ne disposait d'aucun plan d'action humanitaire dédié en 2020, mais une assistance aux personnes déplacées internes a été fournie par les organismes des Nations Unies et par les organisations de la société civile, notamment le programme alimentaire mondial<sup>97</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les conflits armés et les violences communautaires ont causé environ 1,7 millions de nouveaux déplacements en 2020. Les catastrophes, notamment les inondations et les sécheresses, ont causé 664 000 nouveaux déplacements.

On estime à 2,7 millions le nombre de personnes déplacées internes vivant dans le pays fin 2020<sup>98</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes dans la zone Guji occidentale est très élevé, car les personnes déplacées internes sont exposées à des combats actifs et ne possèdent qu'un accès limité à la nourriture et aux abris<sup>99</sup>. Les conditions de vie des personnes déplacées internes dans le reste de l'Éthiopie n'ont pas été évaluées.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes liés aux conflits en Éthiopie est estimé à 703 millions USD, ce qui représente 0,73 % du PIB du pays<sup>100</sup>. Les coûts les plus élevés étaient associés à la nourriture, à la nutrition et aux soins de santé.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 34,4<sup>101</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,485<sup>102</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 10,95<sup>103</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Depuis 2016, l'Organisation internationale pour les migrations collecte des données sur les déplacements causés à la fois par les conflits et par les catastrophes par le biais de sa matrice de suivi des déplacements, en coordination avec les pouvoirs publics. Les données sont régulièrement mises à jour et désagrégées par cause de déplacement, par lieu, par sexe et par groupe d'âge.

## Politiques relatives aux déplacements internes

L'initiative pour les solutions durables a été adoptée en décembre 2019<sup>104</sup>. Elle prévoit un cadre opérationnel et une plateforme destinés à concevoir et mettre en œuvre des solutions durables en soutien aux personnes déplacées internes et aux communautés d'accueil. Cette initiative encourage les solutions durables et l'atténuation des conséquences sur d'autres groupes, mais ne contient pas de mesure visant à éviter les nouveaux déplacements.

L'Éthiopie a ratifié la convention de Kampala en février 2020. Un projet de loi est en développement pour l'incorporation de ses dispositions dans la législation nationale (domestication)<sup>105</sup>.

La politique de gestion des risques de catastrophes de 2013<sup>106</sup> est destinée à réduire les risques associés aux catastrophes. Elle ne prévoit cependant aucune disposition spécifique pour les personnes déplacées internes. Le plan national d'adaptation de 2019 reconnaît les déplacements causés par les effets des changements climatiques, mais ne comprend pas de mesures visant à prévenir les nouveaux déplacements, à trouver des solutions durables ou à atténuer les effets sur d'autres groupes<sup>107</sup>.

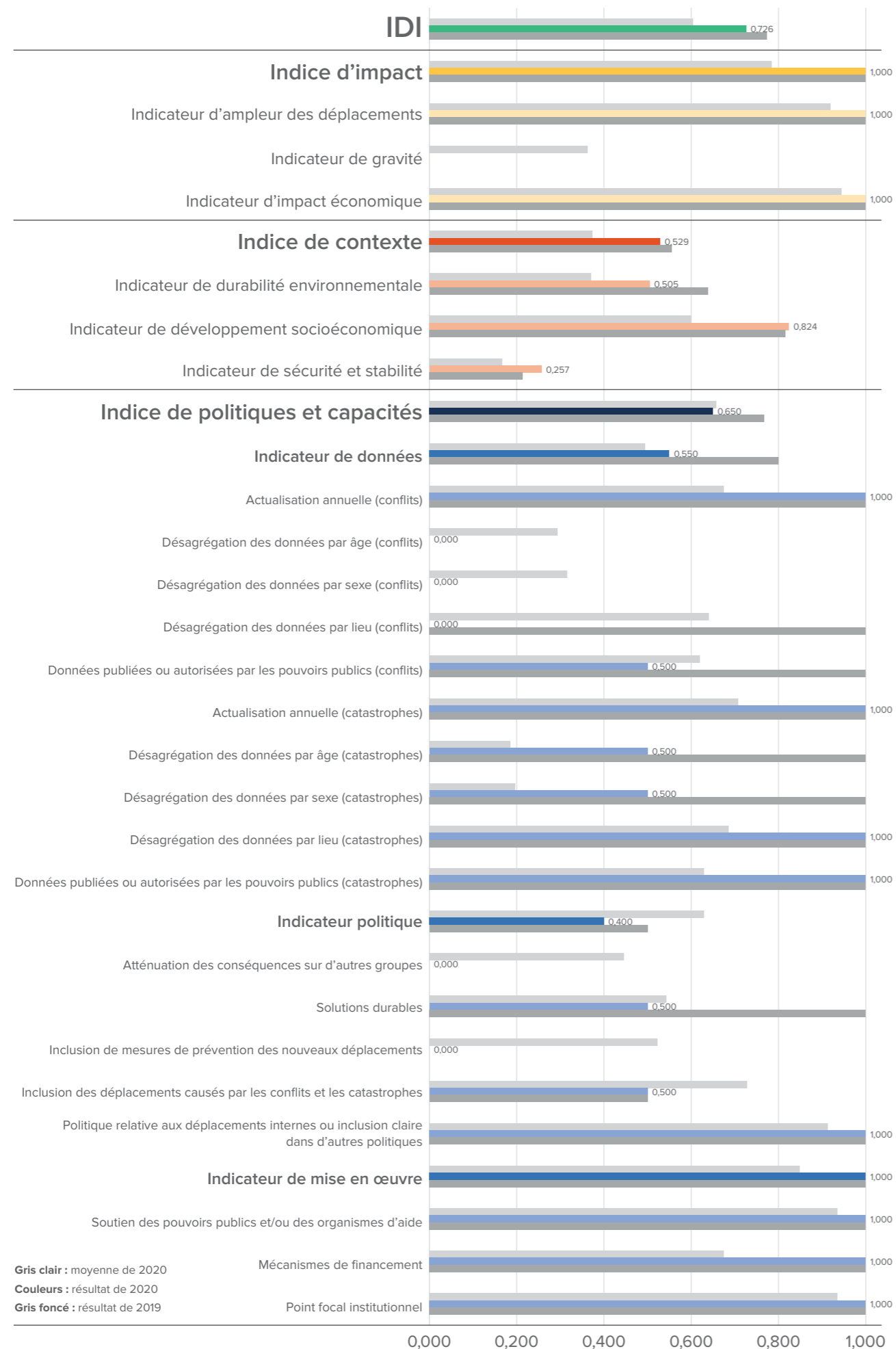
### Mise en œuvre

Suite à l'adoption du cadre Sendai en mars 2015, les pouvoirs publics ont créé une institution indépendante, la commission de gestion des risques de catastrophe, afin de diriger et de coordonner la réduction et la gestion des risques de catastrophes dans tout le pays. La commission a également été le point focal pour toutes les questions liées aux personnes déplacées en raison de catastrophes.

Le ministère de la Paix et la commission ont adopté et commencé à mettre en œuvre le plan stratégique de lutte contre les déplacements internes en 2019. Celui-ci inclut des dispositions visant à garantir le retour volontaire, digne et en toute sécurité des personnes déplacées internes, et prévoit un plan de récupération et de réhabilitation<sup>108</sup>.

Aucune enveloppe nationale n'est allouée aux déplacements internes. L'Éthiopie disposait d'un plan de réponse humanitaire pour 2020, ciblant les personnes déplacées internes et d'autres groupes vulnérables, doté d'une enveloppe de 918,1 millions USD, financée à 69 %, ainsi qu'un plan de lutte contre la COVID-19 assorti d'une enveloppe de 332,7 millions USD, financée à 29 %<sup>109</sup>.





Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes, y compris les incendies et les inondations, ont causé 250 nouveaux déplacements au sein de la Fédération de Russie en 2020.

On estime à 1 100 le nombre de personnes déplacées à cause des conflits et de la violence dans la Fédération de Russie fin 2020<sup>10</sup>.

### Gravité

L'insuffisance de données a empêché la conduite d'une évaluation complète de la gravité des déplacements internes en Fédération de Russie.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>11</sup>. Appliqué aux 1 200 personnes déplacées internes en Fédération de Russie fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 445 000 USD.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 50,50<sup>12</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,824<sup>13</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 25,71<sup>14</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les données sur les mouvements de population, y compris certaines concernant les personnes déplacées, sont collectées par les pouvoirs publics. Le service fédéral de l'État pour les statistiques publie des données sur les migrants forcés (y compris les personnes déplacées internes) par la violence, mises à jour annuellement. Les données ne sont pas désagrégées.

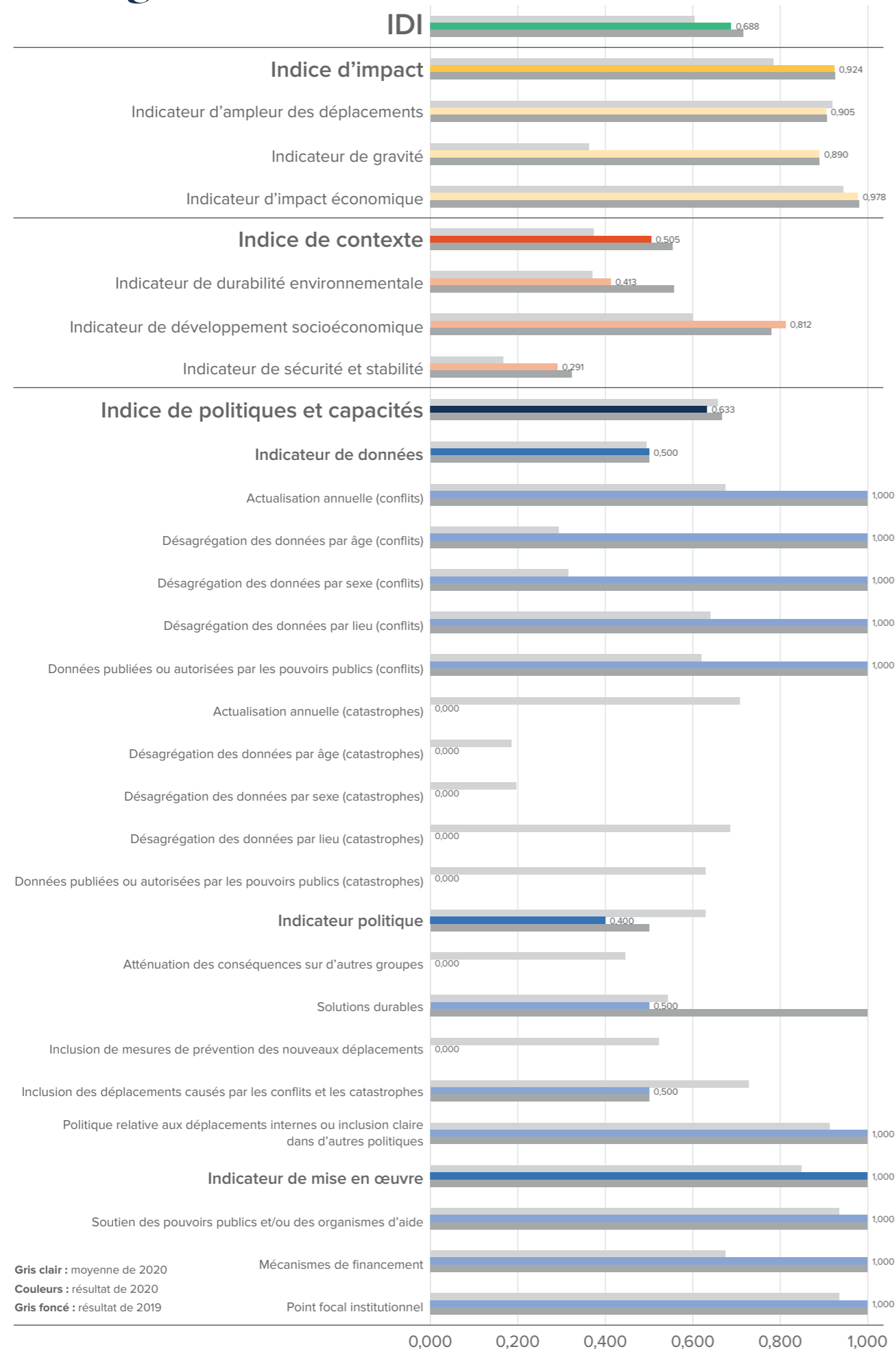
Le ministère des Situations d'urgence publie des données sur les catastrophes et sur les évacuations, désagrégées par lieu, et parfois par âge et par sexe.

### Politiques relatives aux déplacements internes

La Fédération de Russie a adopté une loi sur les personnes déplacées de force en 1993, modifiée en 1995<sup>15,16</sup>. La loi concerne la protection des personnes déplacées par la violence et les solutions durables, mais elle n'évoque pas les déplacements liés aux catastrophes, et ne contient pas non plus de dispositions de prévention de nouveaux déplacements ou d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes touchés.

### Mise en œuvre

La loi sur les personnes déplacées de force désigne le service fédéral de migration en tant que point focal pour les déplacements internes<sup>17</sup>. Elle implique également la création d'un fonds dédié à la fourniture de logement pour les personnes déplacées.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient la seule cause de nouveaux déplacements en Géorgie en 2020. Deux épisodes d'inondations ont causé 160 nouveaux déplacements. Aucun nouveau déplacement lié aux conflits n'a été enregistré. En Géorgie, 304 000 personnes vivaient en situation de déplacement prolongé à cause des conflits à la fin de l'année 2020<sup>118</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes en Géorgie est faible, les personnes déplacées internes vivant en Abkhazie et en Ossétie du Sud faisant face à de mauvaises conditions à cause de l'absence d'accès à la propriété et à certains droits civiques<sup>119</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>120</sup>. Appliqué aux 304 000 personnes déplacées internes en Géorgie fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 112 millions USD, ce qui représente 0,65 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 41,3<sup>121</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,812<sup>122</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 29,05<sup>123</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les pouvoirs publics géorgiens tiennent un registre officiel des personnes déplacées internes contenant des données désagrégées par lieu, par âge et par sexe.

Les données sur les déplacements internes liés aux catastrophes ne sont pas disponibles.

### Politiques relatives aux déplacements internes

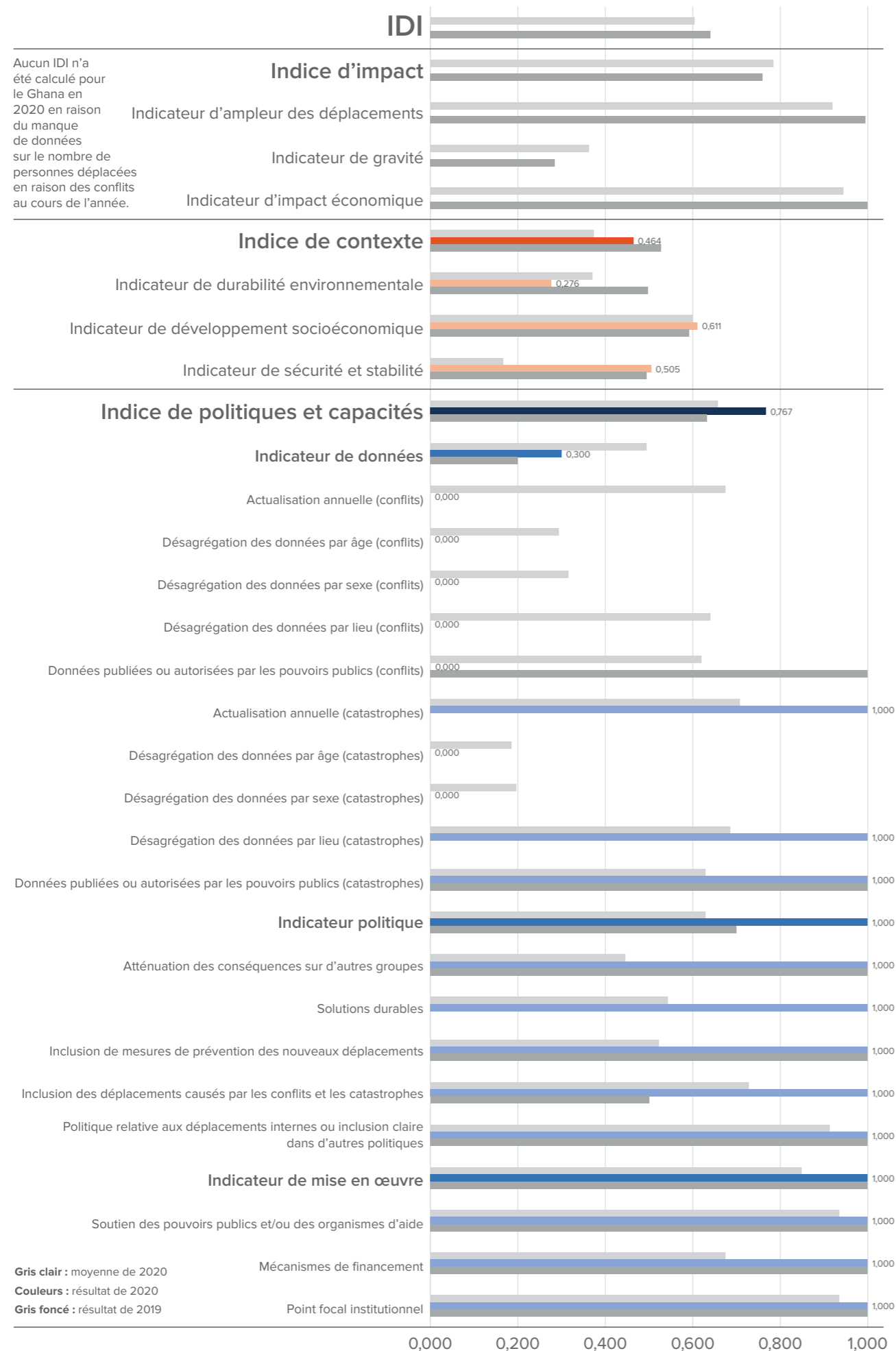
La Géorgie a adopté la loi de la République de Géorgie concernant les personnes déplacées internes en 1996<sup>124</sup>, modifiée en 2014 pour s'aligner sur les normes internationales<sup>125</sup>. La loi traite les déplacements internes liés aux conflits et prévoit des solutions durables. Elle ne contient pas de mesure visant à prévenir d'autres déplacements ou à atténuer les conséquences sur d'autres personnes touchées.

La Géorgie a adopté une stratégie étatique pour les personnes déplacées internes ou persécutées en 2007, qui porte également sur les déplacements liés aux conflits<sup>126</sup>. Cette stratégie fait référence aux principes directeurs sur les déplacements internes et encourage le retour et l'intégration locale des personnes déplacées internes. La mise en œuvre de cette stratégie est soutenue par des plans d'action<sup>127</sup>.

La Géorgie a adopté une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes pour la période 2017-2020, mais le document ne fait pas référence aux déplacements internes<sup>128</sup>. Aucune autre politique traitant les déplacements liés aux catastrophes n'a été identifiée.

### Mise en œuvre

Le ministère des Personnes déplacées internes dans les territoires occupés, du Travail, de la Santé et des Affaires sociales est le point focal pour les questions de déplacement interne. Le soutien social, comme l'assistance en matière de logement et de moyens de subsistance, est apporté aux personnes déplacées internes par l'organisme des personnes déplacées internes, des migrants économiques et des moyens de subsistance<sup>129</sup>.



## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes, qui ont causé 2 000 nouveaux déplacements, étaient l'unique moteur de déplacement au Ghana en 2020. Ces déplacements étaient le résultat des inondations dans les régions de Savannah, d'Accra et du Haut-Ghana oriental. Au total, 550 personnes se trouvaient encore en situation de déplacement lié aux catastrophes à la fin de l'année<sup>130</sup>.

Les données étant insuffisantes, elles n'ont pas permis de déterminer le nombre de personnes déplacées par les conflits fin 2020. Par conséquent, aucun résultat n'a été calculé pour cet indicateur.

### Gravité

Aucune évaluation de la gravité n'a été conduite en raison du manque de données sur les déplacements causés par les conflits.

### Impact économique

Étant donné qu'il n'a pas été possible de déterminer le nombre de personnes déplacées à cause des conflits fin 2020, l'indicateur d'impact économique n'a pu être calculé.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 27,6<sup>131</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,611<sup>132</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 50,48<sup>133</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les données sur les déplacements liés aux conflits au Ghana sont insuffisantes pour faire état avec exactitude du nombre de personnes touchées.

L'Organisation de gestion des risques naturels (*National Disaster Management Organisation*) collecte des données sur les déplacements internes causés par les catastrophes. Les données sont désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge.

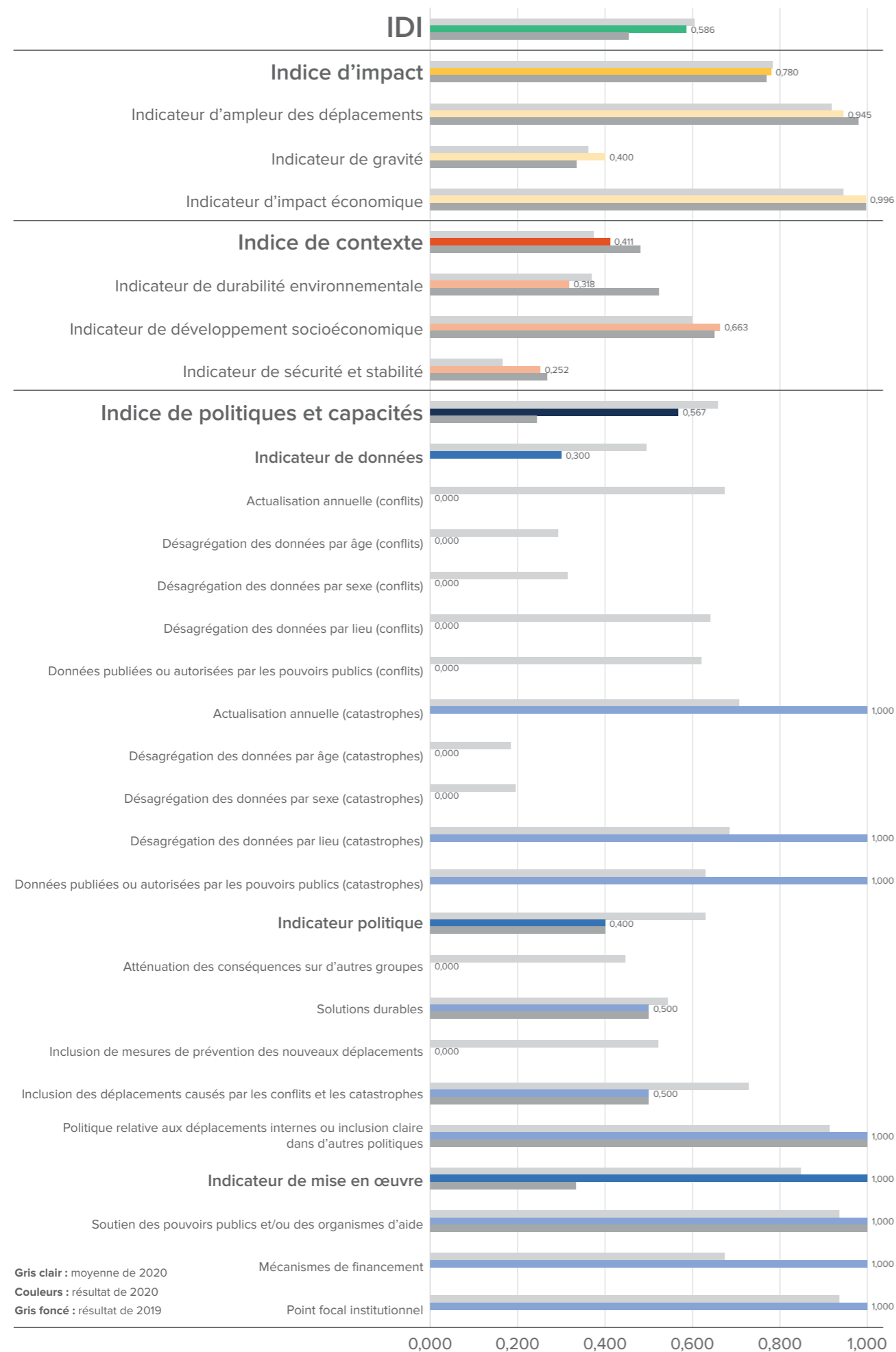
### Politiques relatives aux déplacements internes

La politique nationale de migration du Ghana<sup>134</sup>, adoptée en 2016, tient compte des déplacements internes, des mesures de prévention et du suivi des déplacements causés à la fois par les conflits et par les catastrophes. Le Ghana a également signé la convention de Kampala en 2010.

La politique nationale sur le changement climatique de 2013 fait directement référence aux déplacements internes associés aux changements climatiques et contient des dispositions visant à protéger les personnes déplacées internes et à atténuer les conséquences pour les communautés d'accueil<sup>135</sup>.

### Mise en œuvre

La commission nationale de la migration du Ghana est responsable de la mise en œuvre de la politique nationale de migration. L'Organisation de gestion des risques naturels fournit une assistance aux personnes déplacées internes en cas de catastrophes. Le ministère de l'Environnement, des Sciences, des Technologies et de l'Innovation est chargé de la mise en œuvre de la politique sur les changements climatiques, qui bénéficie d'un appui budgétaire de plusieurs bailleurs de fonds.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

La tempête tropicale Amanda et les ouragans Eta et Iota ont été responsables de la plupart des déplacements au Guatemala en 2020. Au total, 339 000 déplacements causés par les catastrophes ont été comptabilisés cette année-là.

On estime que 242 000 personnes vivaient en situation de déplacement prolongé au Guatemala à cause des conflits et de la violence fin 2020, bien que les données sur cette situation de déplacement remontent à 1997<sup>136</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Guatemala est élevé<sup>137</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>138</sup>. Appliqué aux 242 000 personnes déplacées internes au Guatemala fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 89,7 millions USD, ce qui représente 0,12 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 31,8<sup>139</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,663<sup>140</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 25,24<sup>141</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes au Guatemala. Il existe cependant un mécanisme de rapport fiable et systématique sur les dommages provoqués par les catastrophes et sur les évacuations par le bureau national de coordination pour la réduction des catastrophes du Guatemala (« *Coordinadora Nacional para la Reducción de Desastres de Guatemala* »). Les données sont désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge.

### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Guatemala ne possède pas de politique nationale dédiée aux déplacements internes.

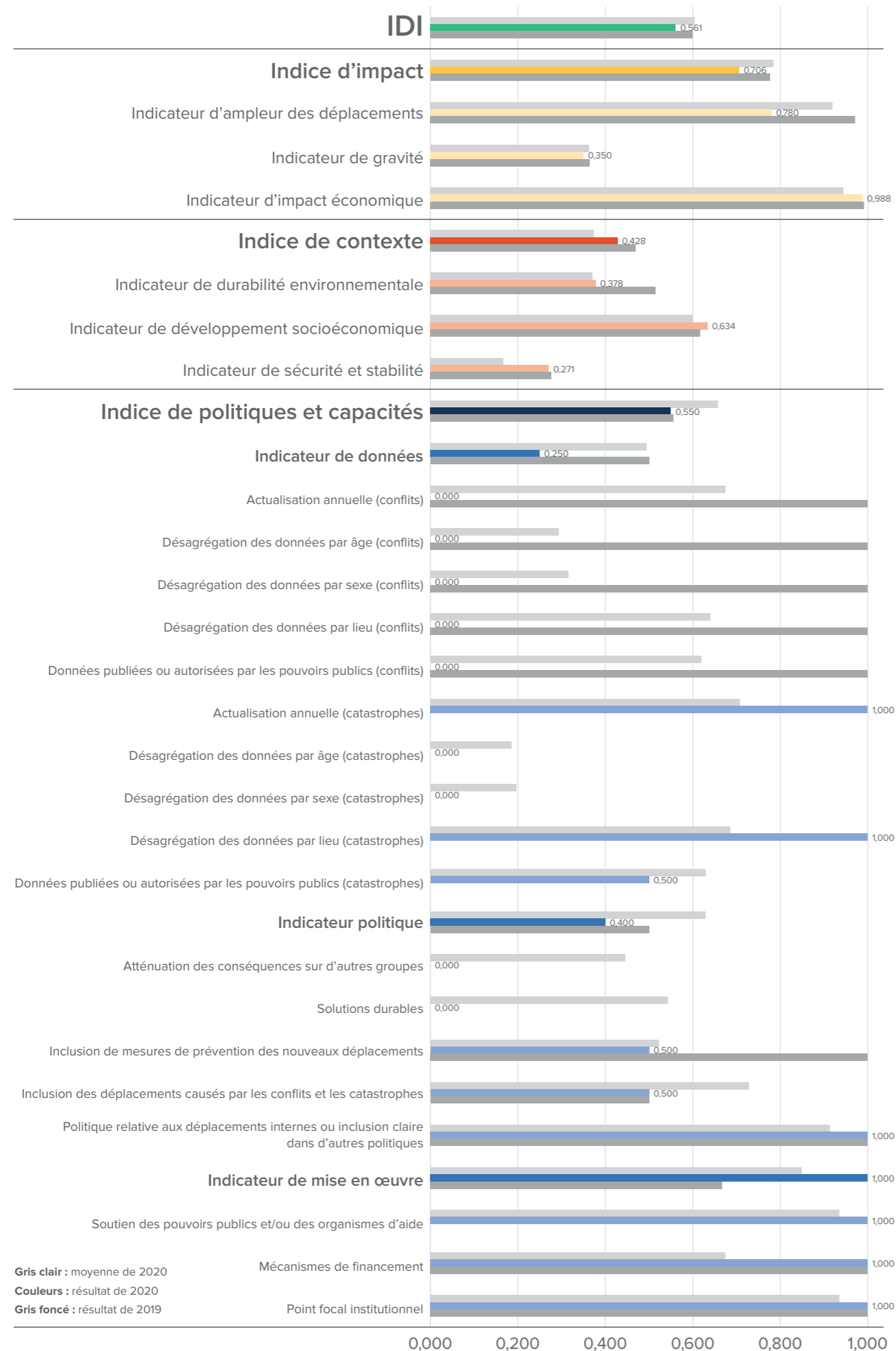
Le programme national de compensation<sup>142</sup> reconnaît les déplacements internes comme une violation des droits de la personne. Il ne contient pas de mesure visant à prévenir les déplacements, mais prévoit des solutions durables. Ce programme ne s'applique qu'aux personnes déplacées internes en raison de conflits armés achevés en 1996.

La stratégie de réponse aux catastrophes de 2007 ne traite pas les déplacements internes<sup>143</sup>.

### Mise en œuvre

Le point focal pour la mise en œuvre du programme national de compensation est le ministère du Développement social (« *Ministerio de Desarrollo Social* »)<sup>144</sup>. Le programme dispose d'un budget dédié.

Le Guatemala disposait d'un plan d'action humanitaire de lutte contre la COVID-19 pour 2020, doté d'une enveloppe de 105,5 millions USD, qui comprenait l'assistance aux personnes déplacées internes<sup>145</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient le principal moteur de déplacement au Honduras en 2020, les deux ouragans Eta et Iota s'étant produits à deux semaines d'intervalle. Cette année-là, 937 000 nouveaux déplacements causés par les catastrophes ont été enregistrés.

Fin 2020, 247 000 personnes déplacées internes en raison de la violence vivaient au Honduras.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Honduras est élevé. Les ouragans récents et la pandémie ont aggravé la vulnérabilité des personnes déplacées internes<sup>146</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>147</sup>. Appliqué aux 247 000 personnes déplacées internes au Honduras fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 91,6 millions USD, ce qui représente 0,37 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 37,8<sup>148</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,634<sup>149</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 27,14<sup>150</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Aucune donnée actualisée sur les déplacements liés aux conflits ou à la violence n'a été publiée en 2020. Les données collectées par la commission interinstitutionnelle pour la protection des populations déplacées par la violence (CIPPDV) et ses partenaires par le biais d'un mécanisme de profilage conduit en 2018 qui couvrait la période 2004-2018 ne sont pas assez récentes pour être utilisées pour cet indicateur<sup>151</sup>.

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes causés par les catastrophes disponible au public. L'agence de gestion des risques de catastrophes (« *Comisión Permanente de Contingencias* », COPECO) publie des données *ad hoc* sur les déplacements à la suite de grandes catastrophes, telles que les ouragans Eta et Iota. Les données sont désagrégées par lieu, mais pas par sexe ni par âge.

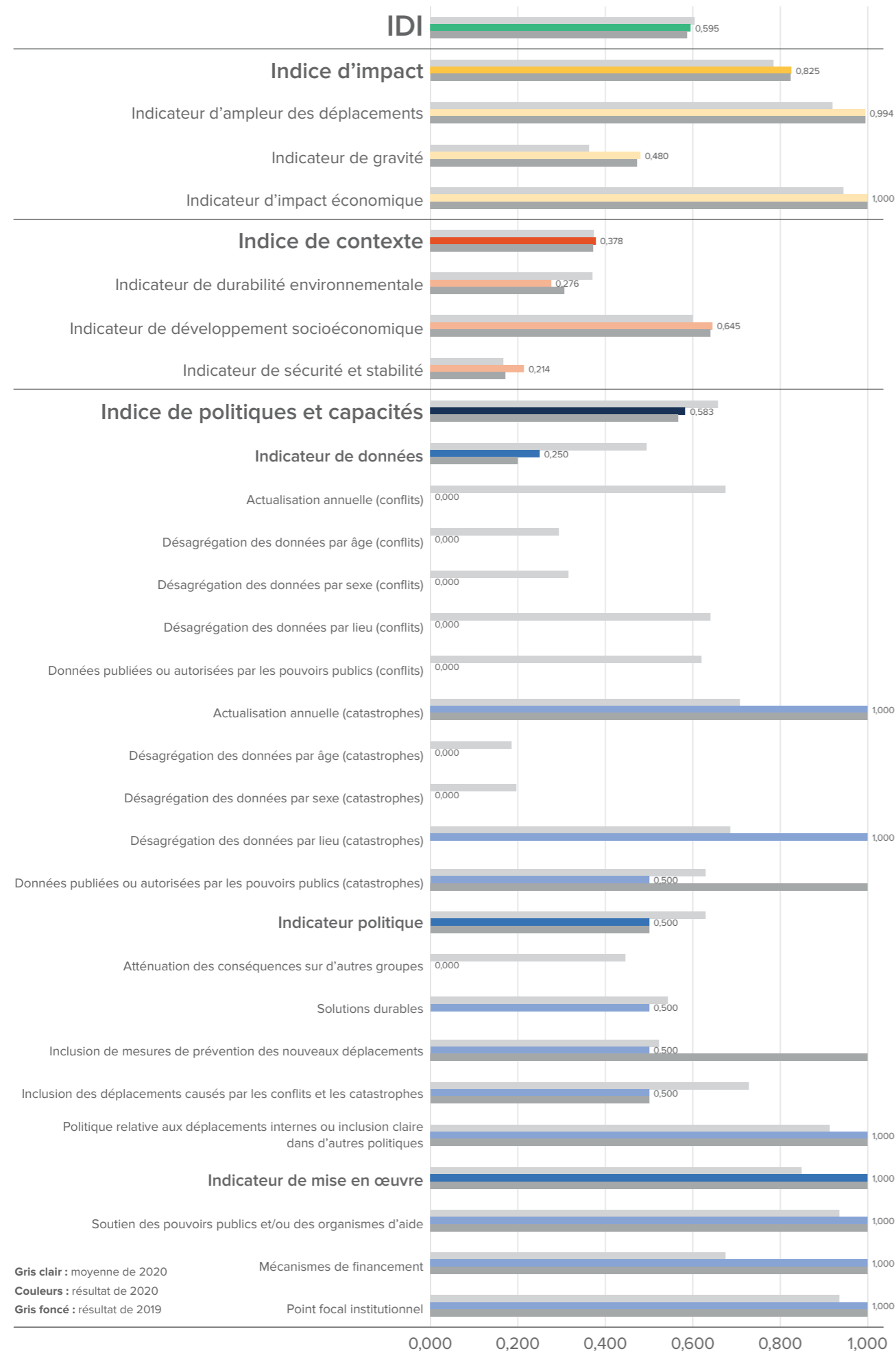
### Politiques relatives aux déplacements internes

Les pouvoirs publics honduriens ont établi la CIPPDV en 2013. Elle est responsable du développement et de l'adoption de mesures visant à prévenir les déplacements internes causés par la violence et à aider et protéger les personnes touchées. La CIPPDV a établi la loi pour la prévention et la protection des personnes déplacées internes et l'assistance à celles-ci (*Ley para la Prevención, Atención y Protección de las Personas Desplazadas Internamente*), soumise à l'examen du Congrès depuis mars 2019<sup>152</sup>.

La loi du système national de gestion des risques reconnaît la nécessité de prévenir les déplacements internes liés aux catastrophes, mais ne contient pas de mesure visant à trouver des solutions durables ou à atténuer les conséquences sur d'autres groupes<sup>153</sup>. Le Honduras possède une stratégie nationale sur les changements climatiques (2014), qui reconnaît les déplacements en tant que conséquence de ces derniers et des conditions météorologiques extrêmes et comprend des mesures de prévention<sup>154</sup>.

### Mise en œuvre

La CIPPDV est le point focal pour les déplacements internes causés par les conflits et la violence. La loi sur la gestion nationale des risques contient des dispositions financières. Un plan d'action humanitaire de lutte contre la COVID-19 publié en mai 2020, assorti d'une enveloppe de 99 millions USD, comprend l'assistance aux personnes déplacées internes<sup>155</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient le principal moteur de déplacement en Inde, avec 3,9 millions nouveaux déplacements en 2020. Le cyclone Amphan, qui a frappé le Bengale-Occidental et l'Odisha, a entraîné le plus grand nombre de déplacements.

Les conflits au Cachemire et les violences communautaires ont engendré 3 900 nouveaux déplacements et le pays comptait 473 000 personnes déplacées internes en raison des conflits et de la violence fin 2020. On estime à 929 000 le nombre de personnes toujours déplacées à cause des catastrophes à la fin de cette année-là<sup>156</sup>.

### Gravité

L'Inde possède plusieurs groupes de personnes déplacées internes, le niveau de gravité y est donc élevé. Le confinement destiné à lutter contre la COVID-19 dans la région du Jammu-et-Cachemire a eu des effets sur l'éducation, sur les soins de santé et sur l'accès à des moyens de subsistance<sup>157</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>158</sup>. Appliqué aux 1 402 000 personnes déplacées internes en Inde fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 520 millions USD, ce qui représente 0,02 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 27,6<sup>159</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,645<sup>160</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 21,43<sup>161</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes en Inde. Pendant les événements météorologiques extrêmes, tels que la mousson et les cyclones, le centre national de réponse d'urgence, qui fait partie de la division de gestion des catastrophes du ministère des Affaires intérieures, publie des rapports de situation fondés sur les informations des autorités étatiques de gestion des catastrophes. Ces rapports incluent des chiffres sur les évacuations et les déplacements vers les camps humanitaires, ainsi que des données sur la destruction des logements. La couverture des données n'est que partielle, et celles-ci ne sont pas désagrégées ni par sexe ni par âge.

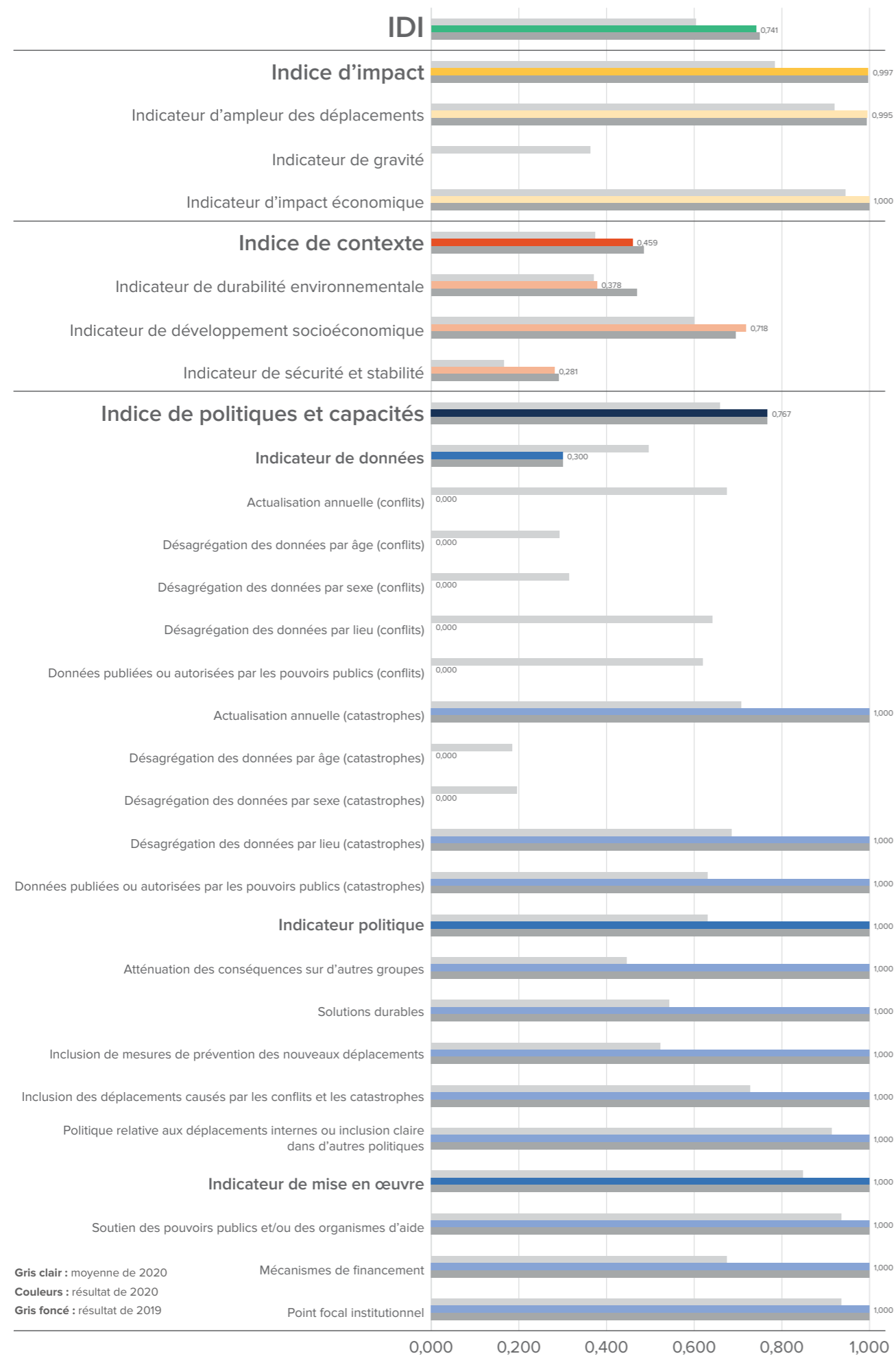
### Politiques relatives aux déplacements internes

L'Inde ne possède pas de politique nationale traitant spécifiquement les déplacements internes liés aux conflits.

Le plan national de gestion des catastrophes, mis à jour en 2019, reconnaît les catastrophes en tant que moteur de déplacements internes et la nécessité d'éviter des déplacements secondaires lors de la réponse aux catastrophes. Il prévoit des solutions durables en termes de mesures de réhabilitation sociale et économique pour les communautés touchées, en tenant compte des différents impacts sur les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap<sup>162</sup>. Il ne traite toutefois pas les déplacements en tant que conséquences des conflits et n'inclut pas de mesures d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes touchés.

### Mise en œuvre

Le ministère des Affaires intérieures est le point focal pour les catastrophes. La stratégie nationale pour l'adaptation aux changements climatiques et pour la réduction des risques de catastrophes possède un plan financier. Il existe également un fonds national de réponse aux catastrophes ainsi qu'un fonds d'État pour la réponse aux catastrophes.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes ont causé 705 000 nouveaux déplacements en Indonésie en 2020. La majorité d'entre eux est due aux inondations, bien que les tempêtes, les glissements de terrain, les tremblements de terre et les activités volcaniques y aient aussi contribué.

En 2020, 4 600 nouveaux déplacements liés aux conflits ont été enregistrés, principalement à cause des tensions persistantes en Papouasie et en Papouasie occidentale. On estime à 201 000 le nombre de personnes vivant en situation de déplacement à cause des conflits et des catastrophes en Indonésie à la fin de cette année-là<sup>163</sup>.

### Gravité

L'insuffisance de données a empêché la conduite d'une évaluation complète de la gravité des déplacements internes dans le pays.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>164</sup>. Appliqué aux 201 000 personnes déplacées internes en Indonésie fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 74,5 millions USD, ce qui représente 0,001 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 37,8<sup>165</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,718<sup>166</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 28,10<sup>167</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

L'agence nationale de gestion des catastrophes (« *Badan Nasional Penanggulangan Bencana* », BNPB) a établi un mécanisme automatisé de collecte des données au niveau national et constitue l'une des principales sources d'informations sur les déplacements liés aux catastrophes dans le pays. Les données sont désagrégées par lieu, mais pas systématiquement par sexe et par âge. Aucune source officielle n'existe pour ces données sur les personnes déplacées en raison des conflits et de la violence.

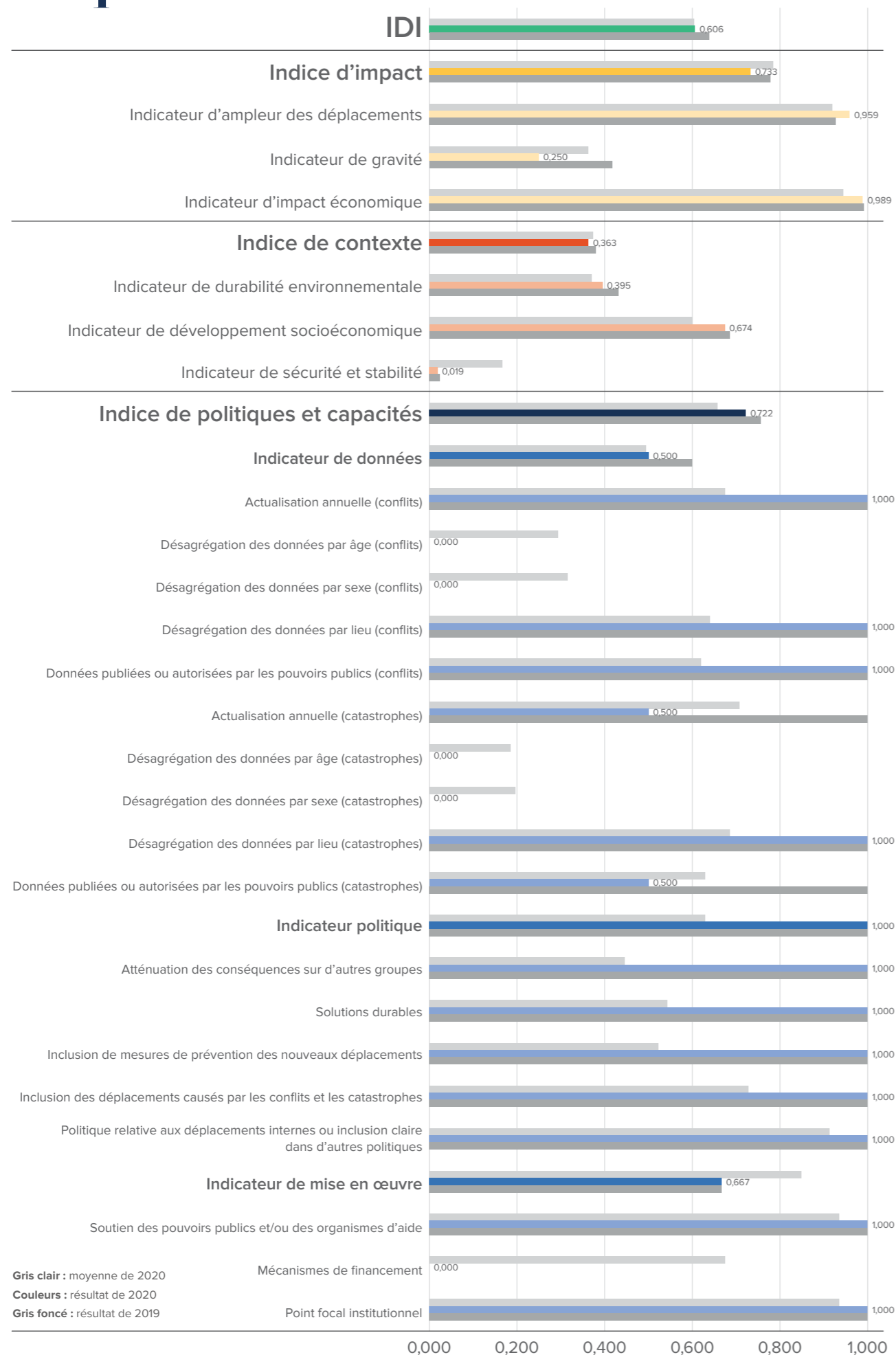
### Politiques relatives aux déplacements internes

Le pays a adopté les politiques nationales sur la gestion des personnes déplacées internes et des réfugiés en Indonésie en 2001<sup>168</sup>. Le texte fait référence aux déplacements liés aux conflits et à la violence et ouvre la voie à des solutions durables. Il ne contient cependant pas de mesure de prévention des déplacements ou d'atténuation des conséquences sur les communautés d'accueil ou d'autres groupes touchés.

Le pays a adopté la loi n° 24 concernant la gestion des catastrophes en 2007, qui traite les catastrophes liées aux risques naturels et à d'autres causes, notamment les conflits et le terrorisme<sup>169</sup>. Elle définit également les réfugiés en tant que « personnes ou groupes de personnes forcées de quitter leur domicile pour une période indéterminée en raison de l'impact négatif des catastrophes », ce qui peut être interprété comme incluant les personnes déplacées internes. Le texte contient des mesures préventives, encourage des solutions durables et aborde les conséquences sur d'autres groupes touchés grâce à des efforts visant à réduire le conflit social et la tension dans les communautés touchées par les catastrophes.

### Mise en œuvre

La BNPB prévoit des orientations relatives à la gestion des catastrophes, y compris la prévention, les mesures d'urgence, la réhabilitation et la reconstruction. Les allocations budgétaires sont traitées dans la loi n° 24.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

L'Iraq a connu une réduction des déplacements liés aux conflits en 2020, enregistrant 67 000 nouveaux déplacements par rapport aux 104 000 de l'année précédente<sup>170</sup>. Cette même année, 1 200 nouveaux déplacements supplémentaires causés par les catastrophes ont été enregistrés en raison des tempêtes et des inondations.

On estime à 1,2 million le nombre de personnes déplacées internes vivant toujours en situation de déplacement à cause des conflits à la fin de l'année 2020<sup>171</sup>.

### Gravité

Les déplacements internes en Iraq sont d'une gravité très élevée, motivés par l'exposition continue aux conflits armés et aux engins explosifs, l'absence de logements et d'accès aux services basiques<sup>172</sup>.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes dans le pays est estimé à 775 millions USD, ce qui représente 0,33 % du PIB. Les coûts les plus élevés étaient associés à la protection, à la sécurité alimentaire et au logement. Le coût de l'assistance aux personnes déplacées internes est estimé à 634 USD par personne<sup>173</sup>.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 39,50<sup>174</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,674<sup>175</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 1,90<sup>176</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les pouvoirs publics collaborent étroitement avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin de collecter et de publier des données sur les déplacements internes liés aux conflits. Les données sont régulièrement mises à jour et désagrégées par lieu, mais pas par âge et par sexe. Il n'existe pas de système automatisé de collecte des données sur les déplacements causés par les catastrophes, mais l'administration publique et l'OIM collectent ces données sur une base *ad hoc* lorsqu'une catastrophe majeure survient.

### Politiques relatives aux déplacements internes

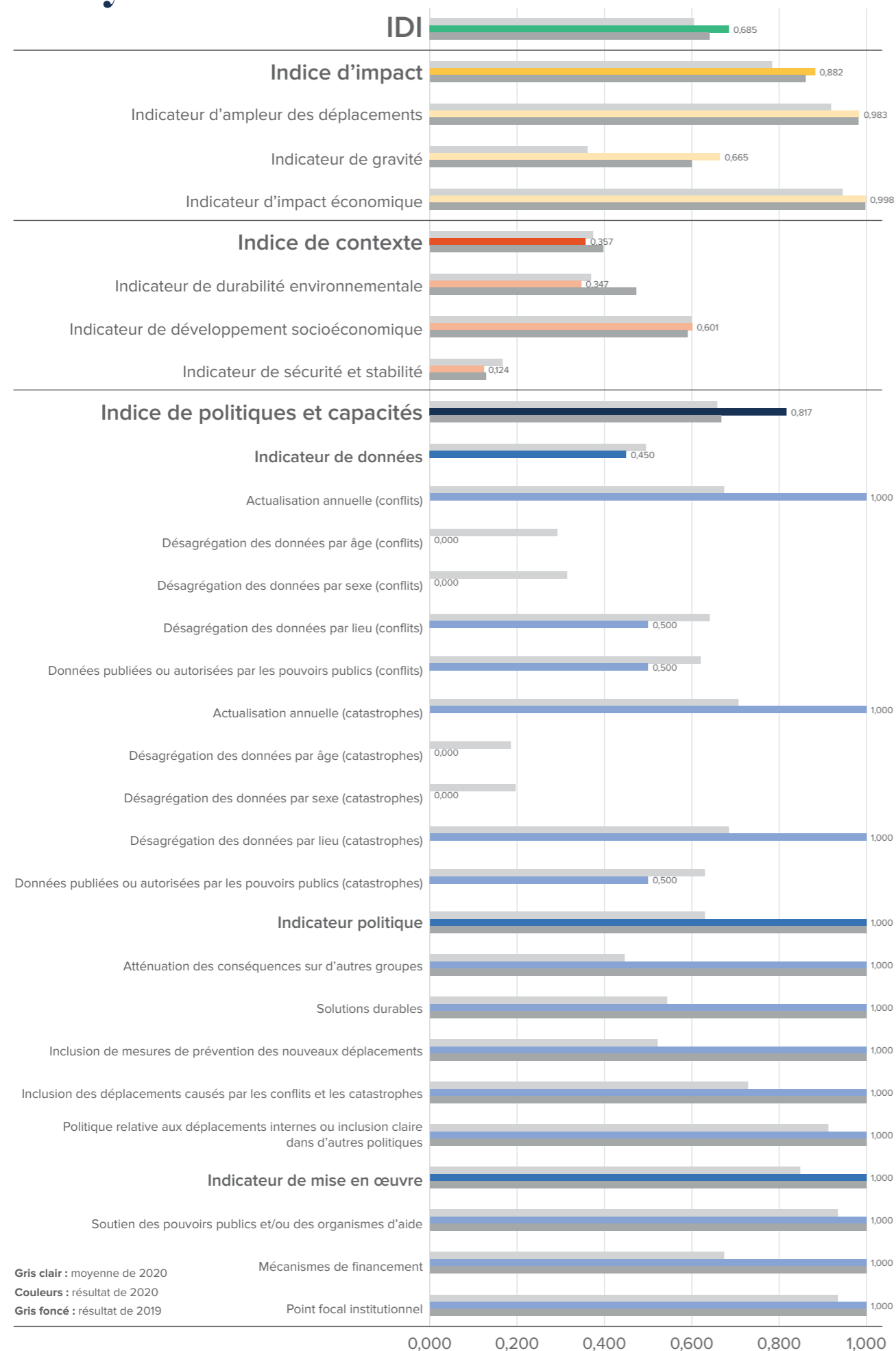
La politique nationale sur les déplacements de 2008 est conçue pour trouver des solutions durables en faveur des personnes déplacées grâce à l'adoption d'un cadre complet et réaliste<sup>177</sup>. La politique établit les droits et les besoins des personnes déplacées et met en évidence l'importance de la coordination et de la coopération entre les ministères irakiens et la communauté internationale. Elle couvre les déplacements liés aux conflits armés, à la violence généralisée, aux violations des droits de la personne et aux catastrophes. Elle contient également des mesures de prévention des déplacements, de promotion des solutions durables et d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes.

### Mise en œuvre

Le comité ministériel sur les personnes déplacées nommé par le cabinet et le ministère des Déplacements et des Migrations traitent les déplacements internes. À ceux-ci viennent s'ajouter le centre conjoint de coordination et de suivi au sein de l'administration fédérale ainsi que le centre conjoint de coordination de crise dans la région du Kurdistan.

Le coût du plan de réponse humanitaire de l'Iraq pour 2020 s'élevait à 397,4 millions USD, financé à 138,3 %. L'Iraq avait également un plan de lutte contre la COVID-19, doté d'une enveloppe de 264,8 millions USD, financée à 39 %<sup>178</sup>.





Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient le principal moteur de déplacement au Kenya en 2020, causant 335 000 nouveaux déplacements. La majorité de ceux-ci étaient le résultat de graves inondations en mars qui ont touché la plupart des comtés. Les violences communautaires ont également causé 3 900 nouveaux déplacements.

Le Kenya comptait un total de 394 000 personnes déplacées fin 2020, dont 190 000 déplacées à cause des conflits et de la violence.

### Gravité

La gravité des déplacements internes au Kenya est moyenne, l'insécurité alimentaire étant une préoccupation pour les personnes déplacées dans les camps<sup>179</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>180</sup>. Appliqué aux 394 000 personnes déplacées internes au Kenya fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 146 millions USD, ce qui représente 0,15 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 34,70<sup>181</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,601<sup>182</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 12,38<sup>183</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il existe peu de rapports sur les déplacements internes au Kenya. L'autorité nationale de gestion des sécheresses publie des rapports sur les déplacements internes liés à la fois aux catastrophes et aux conflits, bien que les données sur les conflits ne soient pas toujours disponibles. Les données sont partiellement désagrégées par lieu.

Le Comité national consultatif de coordination sur les personnes déplacées internes (NCCC) a été créé en 2012 grâce à un mandat qui incluait la génération de données sur les personnes déplacées. Il n'a pas encore produit ces données.

### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Kenya a adopté l'acte de prévention, de protection et d'assistance aux personnes déplacées et aux communautés touchées en 2012<sup>184</sup>. Ce cadre complet traite les déplacements internes causés par les conflits et les catastrophes. Il contient également des mesures de prévention des déplacements internes, de promotion des solutions durables et d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes. Le Kenya est aussi parti au protocole des Grands Lacs sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes<sup>185</sup>.

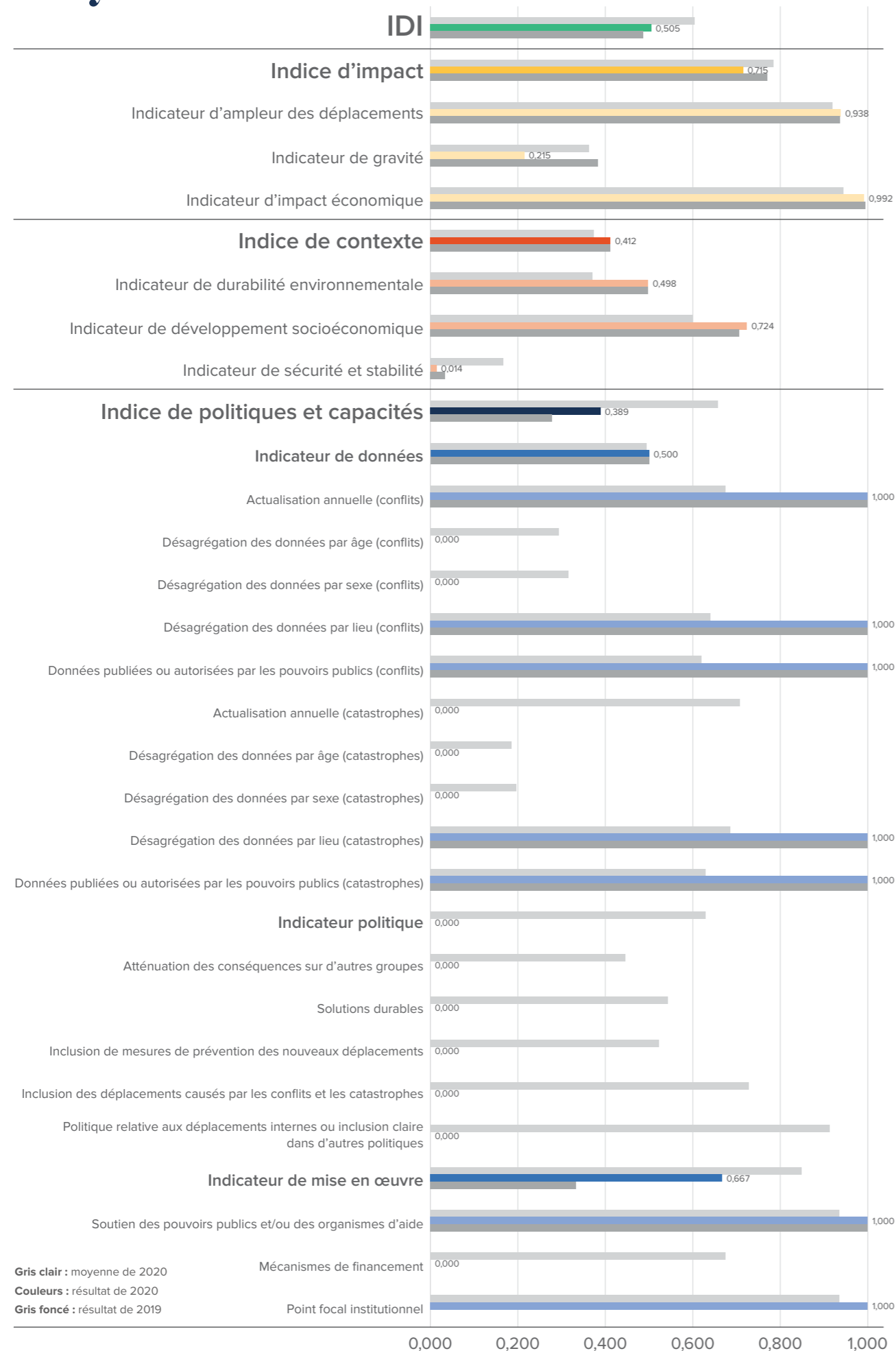
Le plan d'action national de lutte contre les changements climatiques du Kenya (2018-2022) reconnaît les déplacements en tant que conséquences des changements climatiques et fait remarquer que la rareté des ressources, qui se mêle souvent aux conflits territoriaux historiques, peut entraîner des déplacements. Il contient des mesures de prévention des déplacements et d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes touchés.

### Mise en œuvre

Le gouvernement national est responsable de la mise en œuvre administrative de l'acte et bénéficie du soutien de l'administration publique des comtés. Le plan d'action est identifié dans l'acte en tant que point focal.

L'acte a également établi un fonds destiné à prêter assistance aux personnes déplacées, mais les informations concernant sa mise en œuvre sont rares.

Le Kenya a élargi l'accès à son système de protection sociale afin de proposer des paiements réguliers en espèces à environ 1,3 million de foyers touchés par les sécheresses et inondations graves. Les personnes déplacées font partie des bénéficiaires<sup>186</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les conflits étaient le principal moteur de déplacement en Libye en 2020, causant 39 000 nouveaux déplacements, principalement au cours de la première moitié de l'année. Fin 2020, la Libye comptait 278 000 personnes déplacées internes en raison des conflits<sup>187</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes en Libye est très élevé et s'est dégradé par rapport à l'année précédente, essentiellement à cause de l'accès limité aux services basiques<sup>188</sup>.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes dans le pays est estimé à 129,3 millions USD, ce qui représente 0,25 % du PIB<sup>189</sup>. Les coûts principaux sont liés à la protection et aux besoins en matière de nourriture, de nutrition et de soins de santé des personnes déplacées. Le coût de l'assistance aux personnes déplacées internes en Libye est estimé à 465 USD par personne, un coût plus élevé que la moyenne mondiale.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 49,79<sup>190</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,724<sup>191</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 1,43<sup>192</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

L'Organisation internationale pour les migrations collecte des données sur les déplacements internes causés par les conflits en Libye. Les données sont régulièrement mises à jour et désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge. Dans les cas de déplacements liés aux catastrophes, les données sont également collectées et désagrégées par lieu.

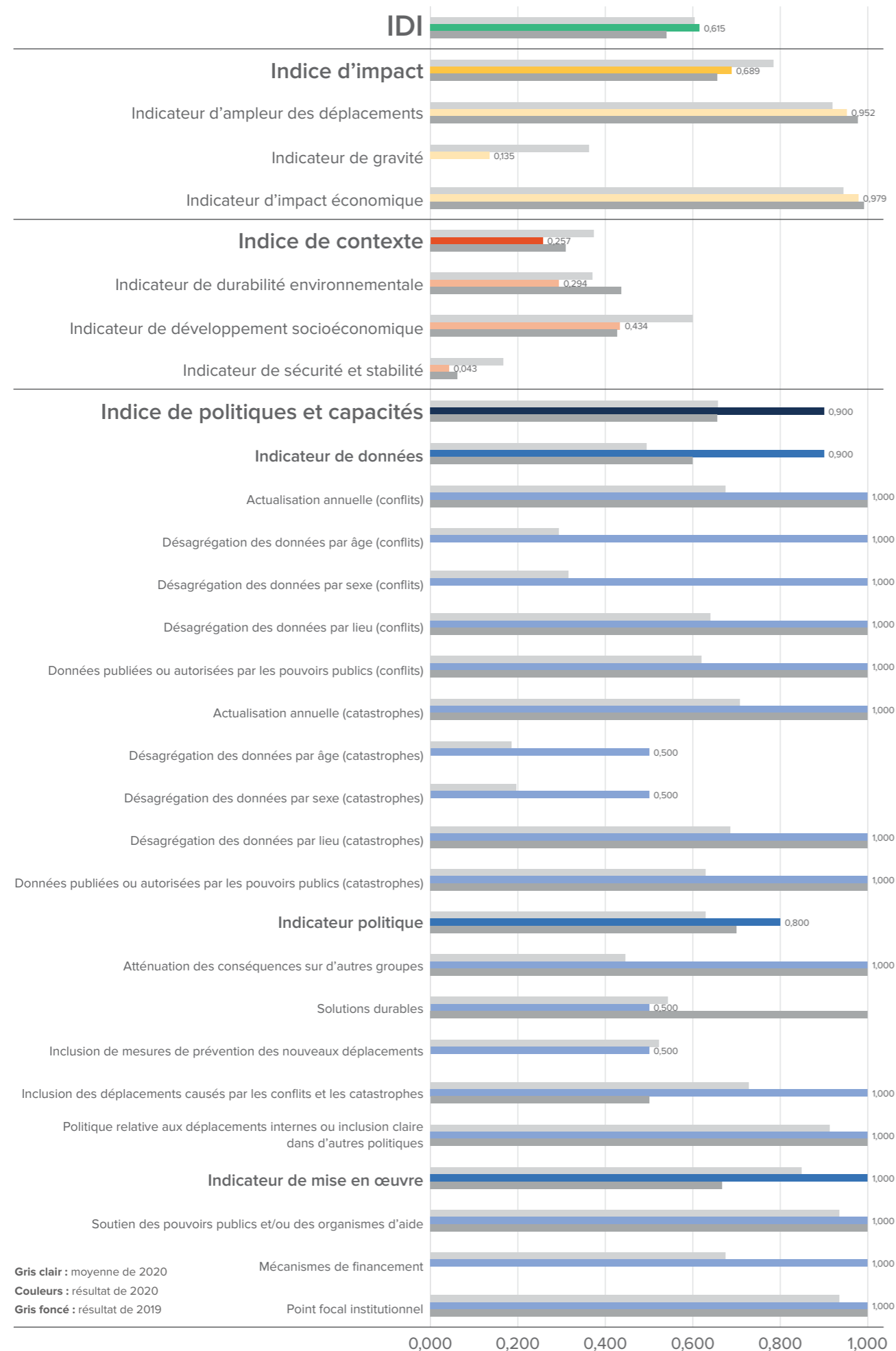
### Politiques relatives aux déplacements internes

La Libye ne possède pas de politiques dédiées aux déplacements internes.

### Mise en œuvre

La commission sur les personnes déplacées internes sous la responsabilité du bureau du Premier ministre a été établie en 2013. Des comités locaux de lutte contre les crises ont également été mis en place dans un certain nombre de régions. Les entités locales et nationales collaborent et se coordonnent avec les organisations internationales en faveur de l'assistance<sup>193</sup>.

La Libye disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, destiné à lutter contre la crise humanitaire actuelle, et dont l'enveloppe s'élevait à 83,2 millions USD, financée à 92 %. La Libye disposait également d'un plan de lutte contre la COVID-19, assorti d'une enveloppe de 46,7 millions USD, financée à 84 %<sup>194</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

La majorité des 284 000 nouveaux déplacements enregistrés au Mali en 2020 étaient le résultat des conflits et de la violence, largement concentrés dans les régions du nord et du centre autour de Tombouctou, Gao et Mopti. Les inondations ont causé plus de 7 400 nouveaux déplacements tout au long de l'année. Le nombre de personnes déplacées au Mali a continué d'augmenter, avec 326 000 personnes déplacées internes en raison des conflits enregistrés fin 2020<sup>195</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements pour les personnes déplacées dans la région centrale du Mali est très élevée, étant donné qu'elles sont exposées à des conflits actifs et ne disposent que d'un accès limité aux abris, aux soins de santé et à d'autres services essentiels<sup>196</sup>. La situation d'un nombre inconnu de personnes déplacées par les conflits au nord du Mali en 2012 n'a pu être évaluée.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes dans le pays est estimé à 110,8 millions USD, ce qui représente 0,64 % du PIB<sup>197</sup>. Les coûts principaux sont liés à la protection et aux besoins en matière de nourriture, de nutrition et de soins de santé des personnes déplacées. Le coût de l'assistance aux personnes déplacées internes au Mali est estimé à 333 USD par personne, un coût plus élevé que la moyenne mondiale.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 29,40<sup>198</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,434<sup>199</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 4,29<sup>200</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

La Commission Mouvements de Populations, composée du directeur général de la protection civile (ministère de la Sécurité intérieure), d'agences de l'ONU et d'ONG, collecte des données sur les déplacements internes causés par les conflits et les catastrophes. Les données sont régulièrement mises à jour et désagrégées par lieu, par âge et par sexe pour les déplacements liés aux conflits, et partiellement désagrégées pour les déplacements liés aux catastrophes.

### Politiques relatives aux déplacements internes

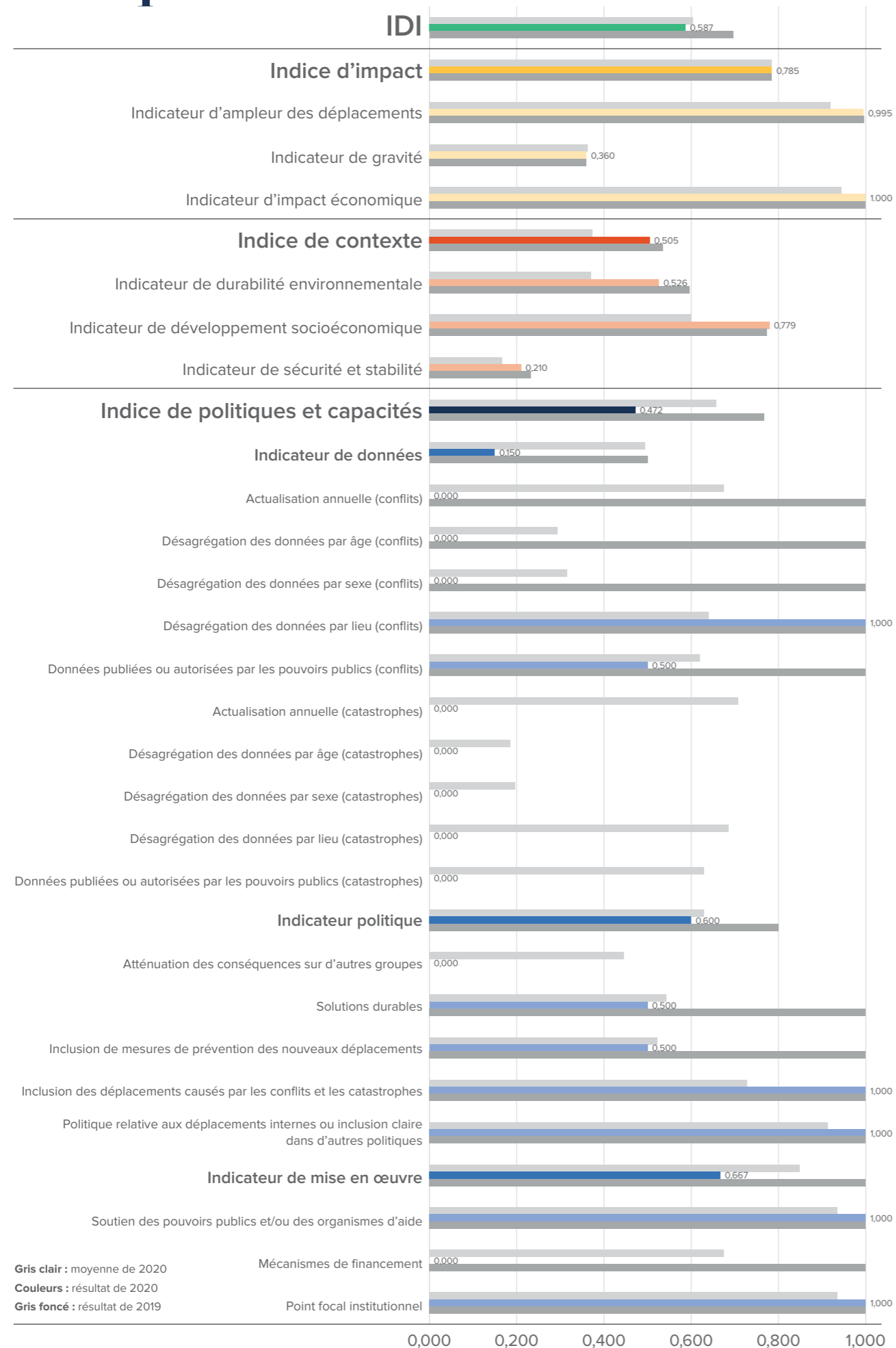
Le Mali a approuvé une stratégie nationale pour la gestion des personnes déplacées et des retournés en 2015<sup>201</sup>. Le cadre fait référence aux déplacements internes liés aux conflits et ouvre la voie à des solutions durables. Il contient des mesures en faveur de la cohésion sociale, mais ne prévient pas les nouveaux déplacements.

Un projet de loi pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées a été préparé en août 2019<sup>202</sup>. Il incorporera les dispositions de la convention de Kampala, que le Mali a ratifiée en 2012, et prévoira un cadre complet pour la prévention de nouveaux déplacements. Le projet de loi n'avait pas encore été adopté en septembre 2021.

Le plan national de contingence multirisque de la préparation et de réponse aux catastrophes de 2010 considère les déplacements comme des conséquences des catastrophes<sup>203</sup>. Il inclut des mesures de prévention des nouveaux déplacements et d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes touchés. Il ne propose cependant aucune solution durable.

### Mise en œuvre

Le ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du nord du Mali dirige les mesures de lutte contre les déplacements internes en collaboration avec sa direction nationale du développement social. Le plan national de contingence nécessite l'établissement d'un fonds de secours et de réhabilitation pour les actions de préparation aux catastrophes, de gestion de celles-ci et de réhabilitation. Le Mali disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, assorti d'une enveloppe de 398,9 millions USD, financée à 45 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19, doté d'une enveloppe de 75,4 millions USD, financée à 63 %<sup>204</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient la cause principale de déplacement au Mexique en 2020, causant 101 000 nouveaux déplacements. La majorité de ceux-ci était le résultat de l'ouragan Delta qui a frappé en octobre, touchant principalement les états de Quintana Roo et Yucatán. Les violences criminelles et communautaires ont continué en 2020, provoquant 9 700 nouveaux déplacements.

Le Mexique comptait au total 456 000 personnes déplacées fin 2020, dont 357 000 à cause de la violence et 99 000 à cause des catastrophes<sup>205</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Mexique est élevé, l'accès aux services, notamment aux soins de santé, étant difficile pour de nombreuses personnes déplacées<sup>206</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>207</sup>. Appliqué aux 456 000 personnes déplacées internes au Mexique fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 169 millions USD, ce qui représente 0,01 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 52,60<sup>208</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,779<sup>209</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 20,95<sup>210</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes au Mexique. La commission exécutive pour l'attention aux victimes (« *Comisión Ejecutiva de Atención a Víctimas* ») tient un registre des victimes de violations des droits humains, personnes déplacées comprises. En raison du nombre limité de personnes déplacées dans le registre, les données relatives aux déplacements sont toutefois limitées. La commission mexicaine pour la défense et la protection des droits humains (« *Comisión Ejecutiva de Atención a Víctimas* ») collecte des données complètes sur les déplacements internes, mais ne contribue pas en tant qu'organisation de la société civile à l'IDI global du Mexique.

Les données sur les déplacements causés par les catastrophes ne sont pas publiées par les pouvoirs publics, bien que les autorités locales fournissent certaines données sur les personnes évacuées, qui sont publiées par les sources médiatiques.

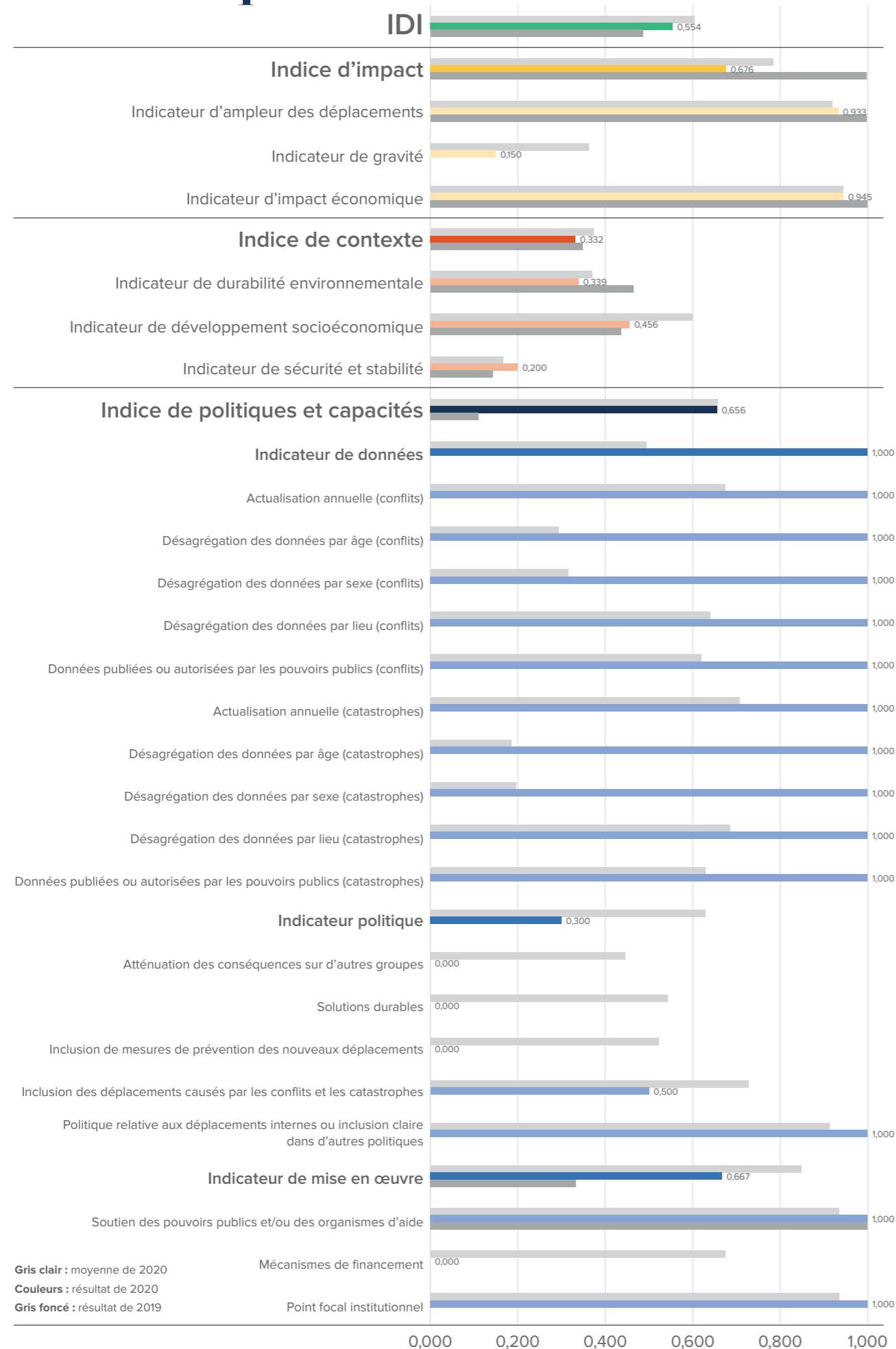
### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Mexique ne dispose pas encore de cadre national sur les déplacements internes, bien que les lois infranationales existent dans les États de Guerrero, Chiapas et Sinaloa. La loi fédérale de prévention, de lutte et de recours contre les déplacements internes forcés (« *Ley Federal para Prevenir, Atender y Reparar el Desplazamiento Forzado Interno* ») a été adoptée par la Chambre des députés en septembre 2020 et doit encore être approuvée par le Sénat.

La loi générale sur les victimes, modifiée en 2017, évoque les déplacements internes et contient des mesures en faveur de solutions durables, mais aucune mesure destinée à atténuer les conséquences sur d'autres groupes touchés<sup>211</sup>. La loi sur les changements climatiques traite les données sur les déplacements internes causés par les catastrophes. Elle contient des mesures de prévention, mais ne fait pas mention de solutions durables ou de la nécessité d'atténuer les conséquences des déplacements internes sur d'autres groupes.

### Mise en œuvre

L'unité de politique migratoire, de registre et d'identité des personnes (« *Unidad de Política Migratoria, Registro e Identidad de Personas* ») au sein du secrétariat de l'Intérieur (« *Secretaría de Gobernación* ») est le point focal pour les déplacements internes.



## Impact

### Politiques et capacités

Une augmentation du nombre d'attentats perpétrés par les groupes armés non étatiques dans la province de Cabo Delgado a causé considérablement plus de déplacements en 2020. Les attentats étaient responsables de la majorité des 592 000 nouveaux déplacements causés par les conflits et la violence. Par ailleurs, 25 000 nouveaux déplacements supplémentaires causés par les catastrophes ont été enregistrés, principalement en raison des inondations.

Au total, on estime à 770 000 le nombre de personnes vivant en situation de déplacement au Mozambique fin 2020, dont 676 000 le sont à cause des conflits<sup>212</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Mozambique est très élevé, notamment en raison de la hausse de l'insécurité alimentaire dans la région de Cabo Delgado et des moyens de subsistance gravement affectés par les conflits et l'insécurité<sup>213</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>214</sup>. Appliqué aux 770 000 personnes déplacées internes au Mozambique fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 285,6 millions USD, ce qui représente 1,87 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 33,90<sup>215</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,456<sup>216</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 20,00<sup>217</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

L'Organisation internationale pour les migrations collabore avec l'institut national de gestion des catastrophes (« *Instituto Nacional de Gestão de Calamidades* », INGC) en vue de collecter et de vérifier les données sur les déplacements causés à la fois par les conflits et par les catastrophes, désagrégées par lieu, par sexe et par âge.

### Politiques relatives aux déplacements internes

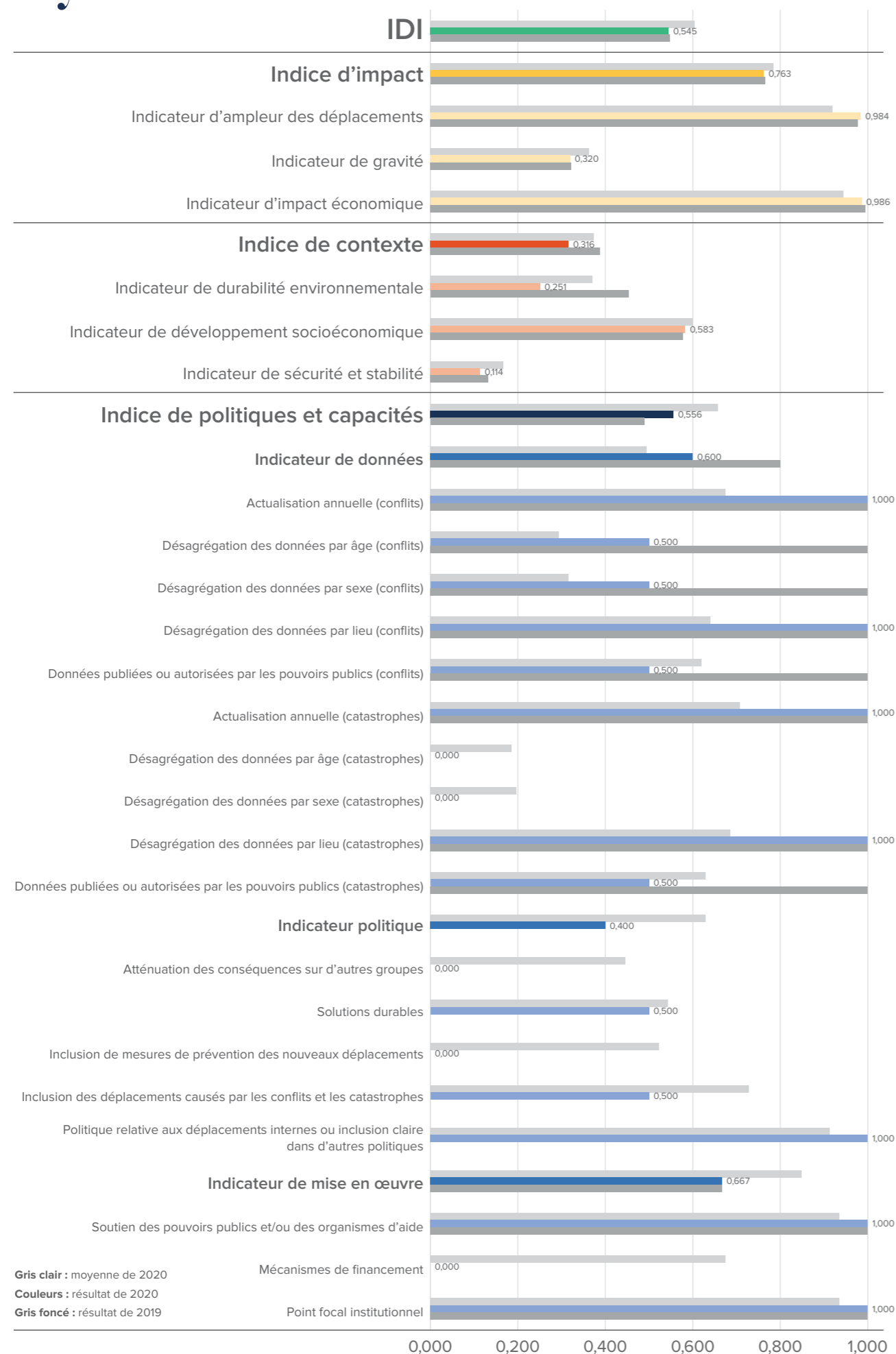
Le Mozambique a adopté la loi 15/2014 concernant la gestion des catastrophes en 2014<sup>218</sup>. Elle ne fait pas directement référence aux déplacements internes, mais met en évidence les droits et obligations des personnes dans les zones touchées par les catastrophes, y compris l'aide à une évacuation en toute sécurité, l'assistance humanitaire et la relocalisation ailleurs dans le pays. Elle ne comprend pas de mesures de prévention, de solutions durables ou de mesures d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes.

Le Mozambique a ratifié la convention de Kampala en décembre 2019 et les pouvoirs publics œuvrent à l'incorporation de ses dispositions avec l'aide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés<sup>219</sup>. Une nouvelle politique relative aux déplacements internes a été adoptée en septembre 2021 et sera incluse dans le prochain rapport sur l'IDI.

### Mise en œuvre

Un plan de réponse rapide de mai à décembre pour la région de Cabo Delgado a été élaboré par le coordinateur de l'action humanitaire des Nations Unies en juin 2020, avec notamment une disposition d'assistance aux personnes déplacées, aux communautés d'accueil et aux autres personnes dans le besoin. L'enveloppe était de 35,5 millions USD, financée à 128,6 %<sup>220</sup>. Le Mozambique disposait également d'un plan de lutte contre la COVID-19, assorti d'une enveloppe de 68,1 millions USD, financée à 91 %<sup>221</sup>.

Le Conseil coordinateur pour la gestion des catastrophes (« *Conselho Coordenador de Gestão das Calamidades* », CCGC), présidé par le Premier ministre, gère la préparation aux catastrophes. L'INGC assiste les personnes touchées par les catastrophes, y compris les personnes déplacées. Il assume un rôle de premier plan dans la prévention des catastrophes et dans la réponse à celles-ci, mais ses efforts s'étendent au-delà de cela, pour soutenir les personnes déplacées en raison de conflits<sup>222</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

En 2020, 70 000 nouveaux déplacements ont été enregistrés au Myanmar. Leur cause : les conflits et la violence, essentiellement dans les états de Rakhine et Chin. Par ailleurs, 50 000 nouveaux déplacements supplémentaires causés par les catastrophes ont été enregistrés, résultant surtout des tempêtes tropicales et des inondations.

Fin 2020, le Myanmar comptait 505 000 personnes déplacées internes en raison des conflits et de la violence<sup>223</sup>.

### Gravité

La gravité a été évaluée de manière séparée pour les trois groupes de personnes déplacées internes : celles des états de Kachin et de North Shan, celles de Rakhine et celles de la région sud-est. Le niveau de gravité des déplacements internes varie légèrement, mais est jugé globalement élevé, en raison de l'exposition aux conflits actifs et de l'absence de sécurité alimentaire<sup>224</sup>.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes au Myanmar est estimé à 319 millions USD, ce qui représente 0,42 % du PIB<sup>225</sup>. Les coûts principaux sont liés à la protection et aux besoins en matière de nourriture, de nutrition et de soins de santé des personnes déplacées. Le coût de l'assistance aux personnes déplacées internes au Myanmar est estimé à 632 USD par personne, un coût plus élevé que la moyenne mondiale.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 25,10<sup>226</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,583<sup>227</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 11,43<sup>228</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les pouvoirs publics collectent des données sur les déplacements internes causés par les catastrophes, notamment pendant la saison des moussons. Les données sont mises à jour au moins une fois par an et désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge. En dehors de la saison des moussons, la collecte des données est limitée.

Les pouvoirs publics, le cluster Coordination des camps et le cluster Gestion des camps ainsi que le Consortium frontalier collectent des données sur les déplacements liés aux conflits et les mettent à jour au moins une fois par an. Ces données sont désagrégées par lieu et partiellement par sexe et par âge. Les données ne sont pas systématiquement collectées dans toutes les zones du pays, et en particulier pas dans le Sud-Est.

### Politiques relatives aux déplacements internes

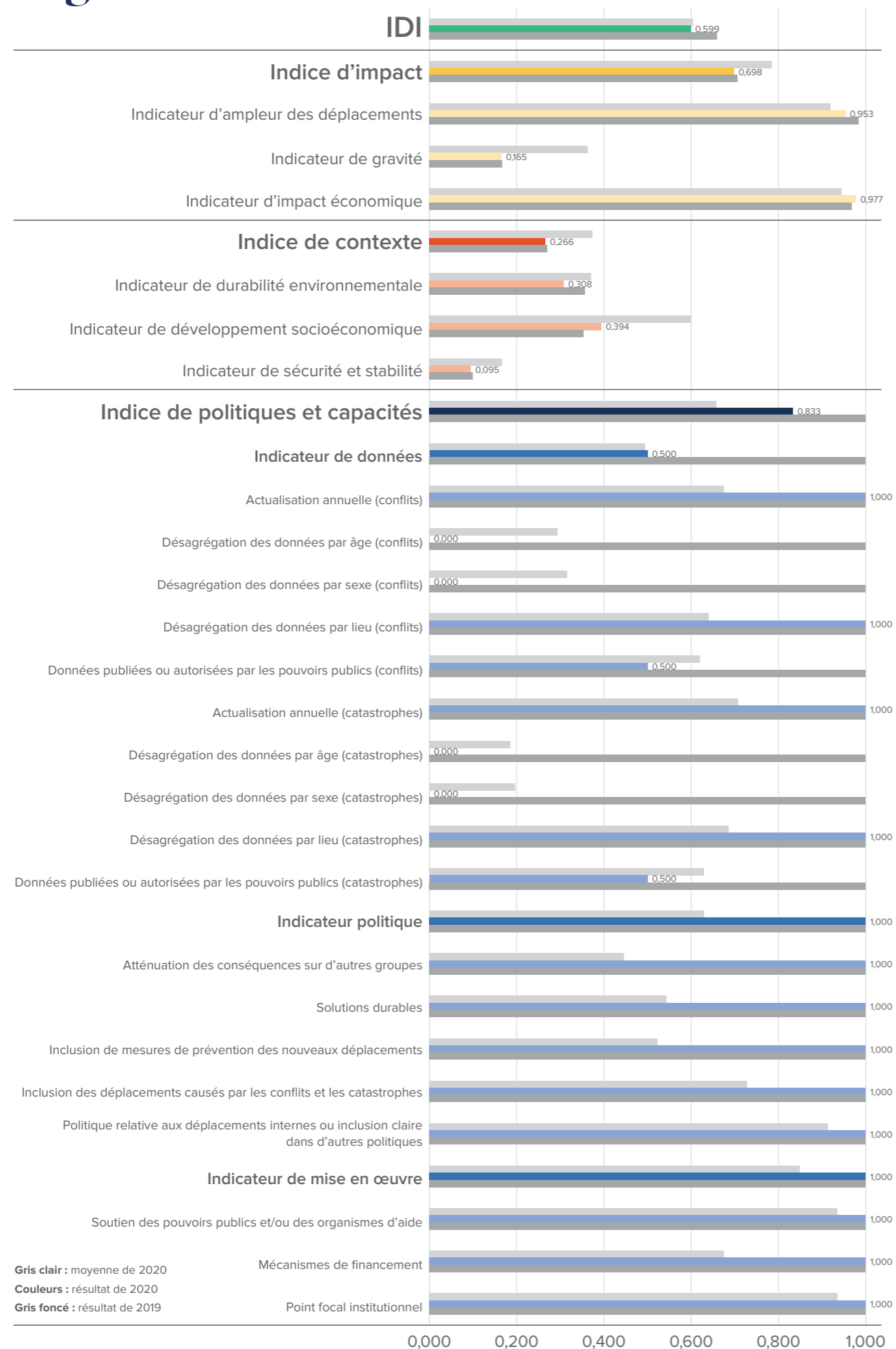
Le Myanmar ne possède pas de cadre politique dédiée aux déplacements internes.

La stratégie nationale de relocalisation des personnes déplacées internes et de fermeture des camps de personnes déplacées internes a été lancée en novembre 2019<sup>229</sup>.

### Mise en œuvre

Le département d'aide et de relocalisation et le département de gestion des catastrophes, qui font tous deux partie du ministère de l'Aide sociale et de la Relocalisation, sont des points focaux pour les questions relatives aux déplacements internes.

Le Myanmar disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, d'une enveloppe de 216,5 millions USD, financée à 67 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19 assorti d'une enveloppe de 58,8 millions USD, financée à 69 %<sup>230</sup>.



## Impact

### Ampleur des déplacements

Les déplacements au Niger ont augmenté en 2020 pour plusieurs raisons, notamment les violences entre forces gouvernementales, groupes de légitime défense et groupes armés non étatiques dans les régions de Diffa, de Maradi, de Tahoua et de Tillabéri<sup>231</sup>. Cette année-là, 136 000 nouveaux déplacements liés aux conflits ont été enregistrés, ainsi que 276 000 nouveaux déplacements causés par les catastrophes, principalement les inondations entre juin et septembre.

Au total, 524 000 personnes déplacées internes vivaient au Niger fin 2020<sup>232</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Niger est très élevé. Les personnes déplacées internes sont exposées aux conflits actifs et l'insécurité limite l'accès aux services basiques et à l'assistance humanitaire<sup>233</sup>.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes au Niger en 2020 est estimé à 87,9 millions USD, ce qui représente 0,68 % du PIB<sup>234</sup>. Les coûts les plus élevés étaient associés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux soins de santé. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne pour une année de déplacement est estimé à 342 USD.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 30,80<sup>235</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,394<sup>236</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 9,52<sup>237</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

La direction régionale de l'état civil du gouvernement publie des données pour la région de Diffa, désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge. Le cluster Protection publique des données sur les déplacements liés aux conflits et à la violence à Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi. Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires a publié des informations sur la destruction des logements par les inondations dans le pays entier. Les données ne sont pas désagrégées. L'absence de système de suivi des déplacements à l'échelle du pays qui harmoniserait les données collectées par toutes les agences signifie que les déplacements à petite échelle pourraient ne pas être inclus dans la collecte des données, et que la couverture est limitée aux lieux où les acteurs humanitaires sont présents.

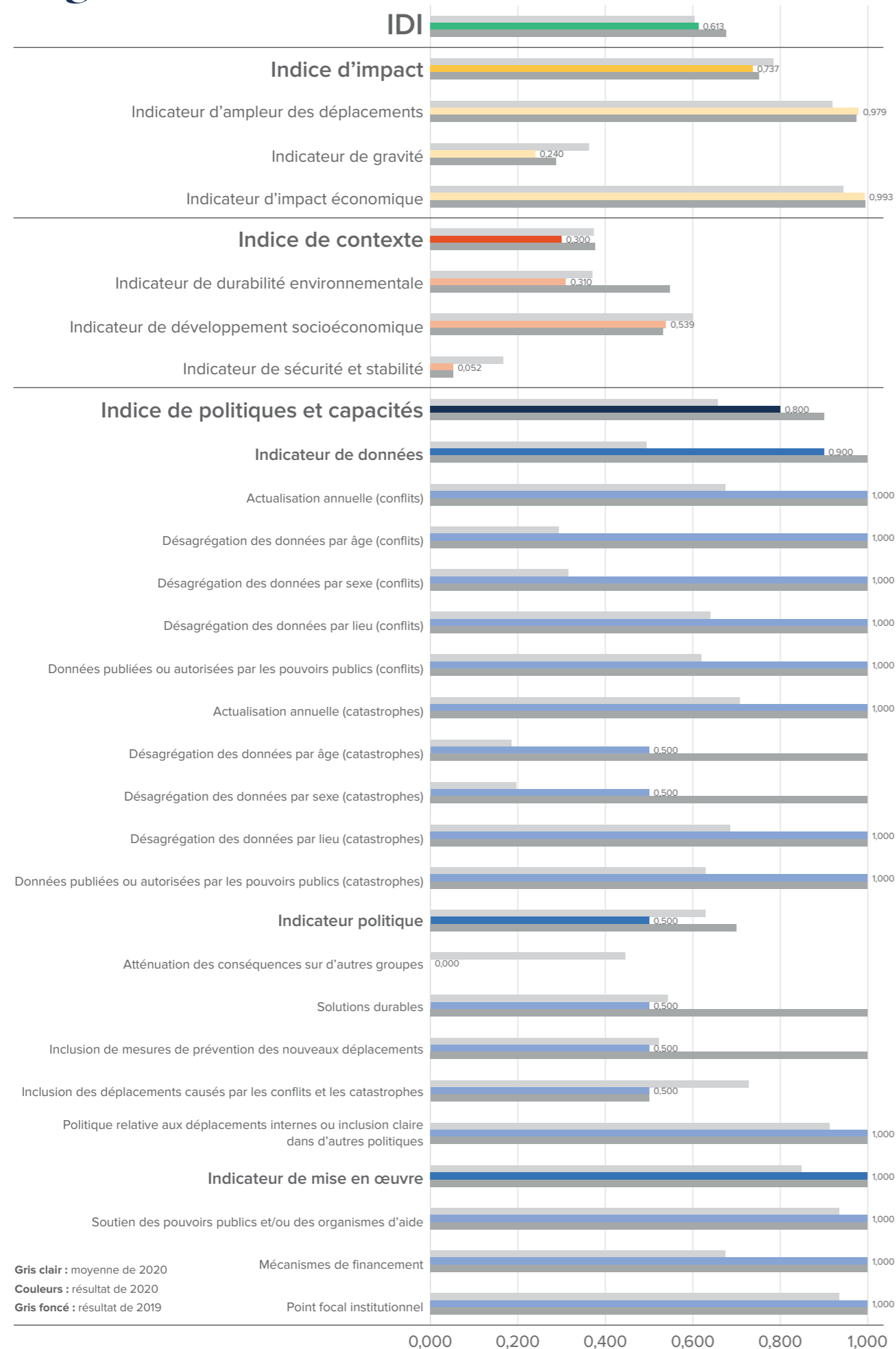
### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Niger est devenu le premier pays à domestiquer (incorporer les dispositions de) la convention de Kampala, adoptant la loi sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes au Niger en décembre 2018<sup>238</sup>. La loi traite les déplacements déclenchés par les conflits, les violations des droits de la personne, les catastrophes et les projets de développement. Elle reconnaît les droits des personnes déplacées, prévoit leur protection, et envisage un soutien aux solutions durables. Elle encourage également les mesures régionales et nationales visant à prévenir et à atténuer les facteurs qui engendrent des déplacements, et visant également à traiter les conséquences sur d'autres groupes.

### Mise en œuvre

La commission nationale de coordination pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées est responsable de la mise en œuvre de la loi sur les personnes déplacées<sup>239</sup>. Elle spécifie les budgets et les mécanismes de financement afin de traiter les déplacements, confère la responsabilité aux agences spécifiques pour leur prévention, et appelle à la coordination entre les agences nationales et internationales en vue de protéger et d'aider les personnes déplacées.

Le Niger disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, doté d'une enveloppe de 433,8 millions USD, financée à 56 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19 assorti d'une enveloppe de 82,3 millions USD, financée à 84 %<sup>240</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les moteurs de déplacement au Nigéria sont multidimensionnels, complexes et souvent communs. Boko Haram et d'autres groupes armés non étatiques ont causé un nombre considérable de déplacements dans le nord-est du pays depuis 2014. Les crimes, le vol de bétail, les différends territoriaux, la violence armée et les tensions entre éleveurs et agriculteurs se sont intensifiés dans les régions centrale, centre-nord et nord-est en 2020. Cette même année, 169 000 nouveaux déplacements ont été causés par les conflits et la violence, et 279 000 l'ont été par les catastrophes, principalement les inondations.

Fin 2020, le Nigéria comptait un total de 2,9 millions de personnes déplacées sur son territoire<sup>241</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Nigéria est très élevé. L'accès aux services est limité, et de nombreuses personnes déplacées internes sont exposées aux conflits et à la violence<sup>242</sup>.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes au Nigéria en 2020 est estimé à 908 millions USD, ce qui représente 0,20 % du PIB<sup>243</sup>. Les coûts les plus élevés étaient associés aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne pour une année de déplacement est estimé à 333 USD.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 31,00<sup>244</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,539<sup>245</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 5,24<sup>246</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

L'agence nationale de gestion d'urgence collabore avec l'Organisation internationale pour les migrations afin de publier des données sur les déplacements internes. Les données couvrent les conflits et les catastrophes et sont désagrégées par lieu. Les données sur les déplacements liés aux conflits sont également désagrégées par sexe et par âge.

### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Nigéria a ratifié la convention de Kampala en 2012 et établi une politique nationale relative aux personnes déplacées internes. Cette politique inscrira dans le droit national les protections accordées aux personnes déplacées dans la convention et facilitera ainsi une réponse coordonnée aux besoins de ces personnes. Cette politique était encore débattue en 2020. Elle a été approuvée par le Conseil exécutif fédéral en septembre 2021 et sera donc incluse dans le prochain rapport sur l'IDI<sup>247</sup>.

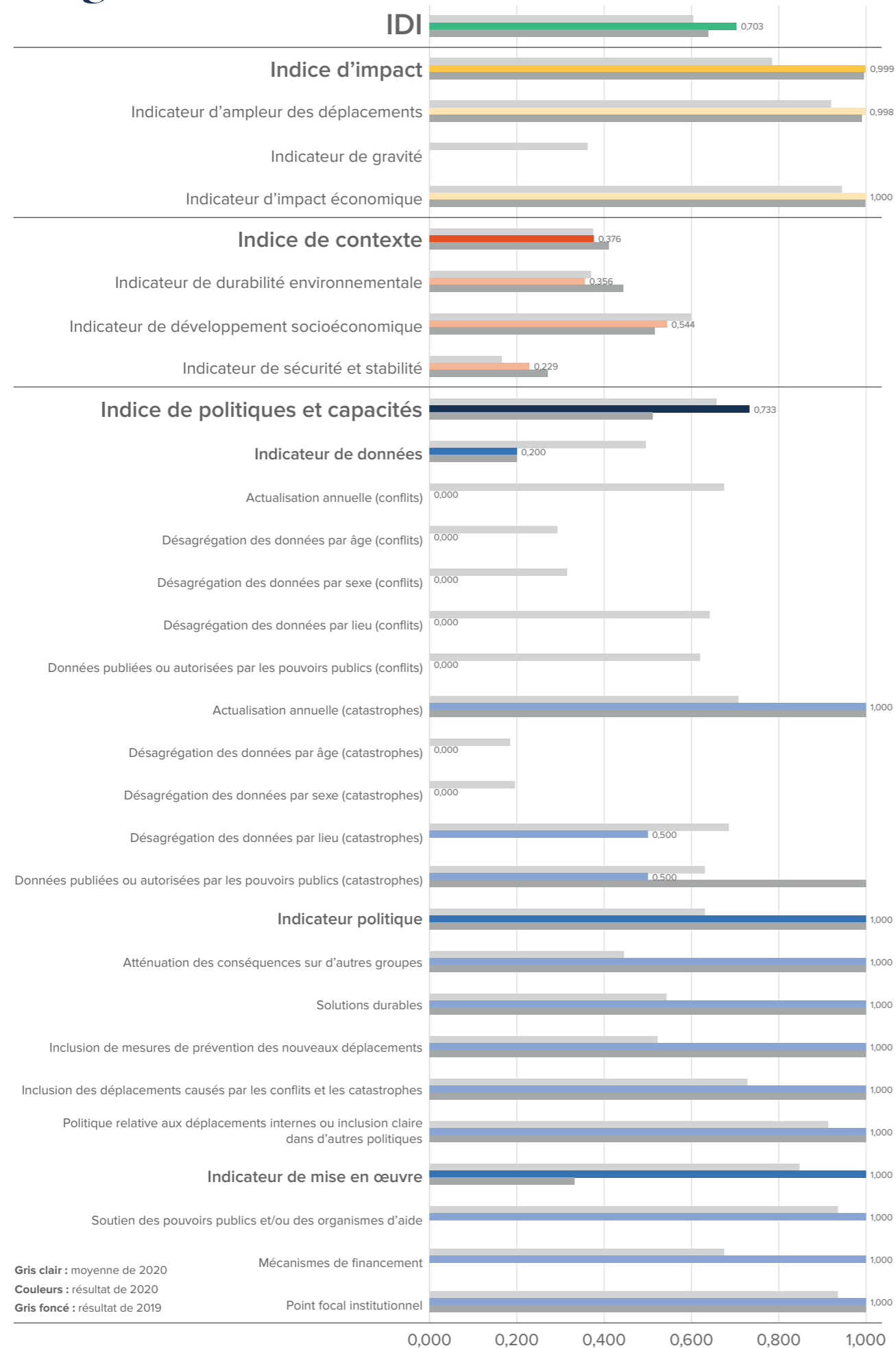
Les pouvoirs publics, le programme de développement des Nations Unies et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont établi une stratégie conjointe de protection, de retour et de rétablissement pour la région nord-est en 2017, s'appuyant sur le plan Buhari de 2016<sup>248</sup>. La stratégie est cependant restreinte au nord-est du pays et n'est donc pas comprise dans le calcul de l'IDI du Nigéria. Le Nigéria a publié un cadre national de gestion des catastrophes en 2010 qui traite les déplacements causés par les catastrophes<sup>249</sup>. Il contient des mesures en faveur de solutions durables et visant à prévenir les catastrophes.

### Mise en œuvre

Le ministère fédéral des Affaires humanitaires, de la Gestion des catastrophes et du Développement social a été créé en 2019 pour coordonner les affaires humanitaires et diriger l'élaboration des politiques<sup>250</sup>. La commission nationale pour les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées internes offre protection et assistance aux personnes déplacées internes. L'agence de gestion d'urgence est responsable de la prévention, de la préparation et de la réponse aux catastrophes.

Le Nigéria disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, assorti d'une enveloppe de 838 millions USD, financée à 53 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19 doté d'une enveloppe de 242,4 millions USD, financée à 28 %<sup>251</sup>.





Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient responsables de 40 000 nouveaux déplacements en Ouganda en 2020, notamment les multiples inondations survenues en mai et juin. La violence a causé 79 nouveaux déplacements supplémentaires.

L'Ouganda comptait 34 000 personnes déplacées internes fin 2020, dont 33 000 à cause des catastrophes<sup>252</sup>.

### Gravité

L'insuffisance de données a empêché la conduite d'une évaluation complète de la gravité des déplacements internes en Ouganda.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>253</sup>. Appliqué aux 34 000 personnes déplacées internes en Ouganda fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 9,9 millions USD, ce qui représente 0,04 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 35,60<sup>254</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,544<sup>255</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 22,86<sup>256</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes liés aux conflits dans le pays. Certaines autorités locales collectent cependant ces données. Les pouvoirs publics ont commencé à

travailler avec l'Organisation internationale pour les migrations afin d'harmoniser les efforts de collecte des données par le biais de la promotion et de l'utilisation des outils du programme de la matrice de suivi des déplacements de l'OIM.

Le centre national de coordination et d'opérations d'urgence de l'Ouganda collecte des données relatives aux déplacements liés aux catastrophes et publie tous les mois des communiqués ainsi qu'un rapport annuel sur les catastrophes qui comprend des données désagrégées par sous-régions. Les données sont partielles. Ces données ont été collectées sur une base *ad hoc* en 2020, désagrégées par lieu et partiellement par sexe et par âge.

### Politiques relatives aux déplacements internes

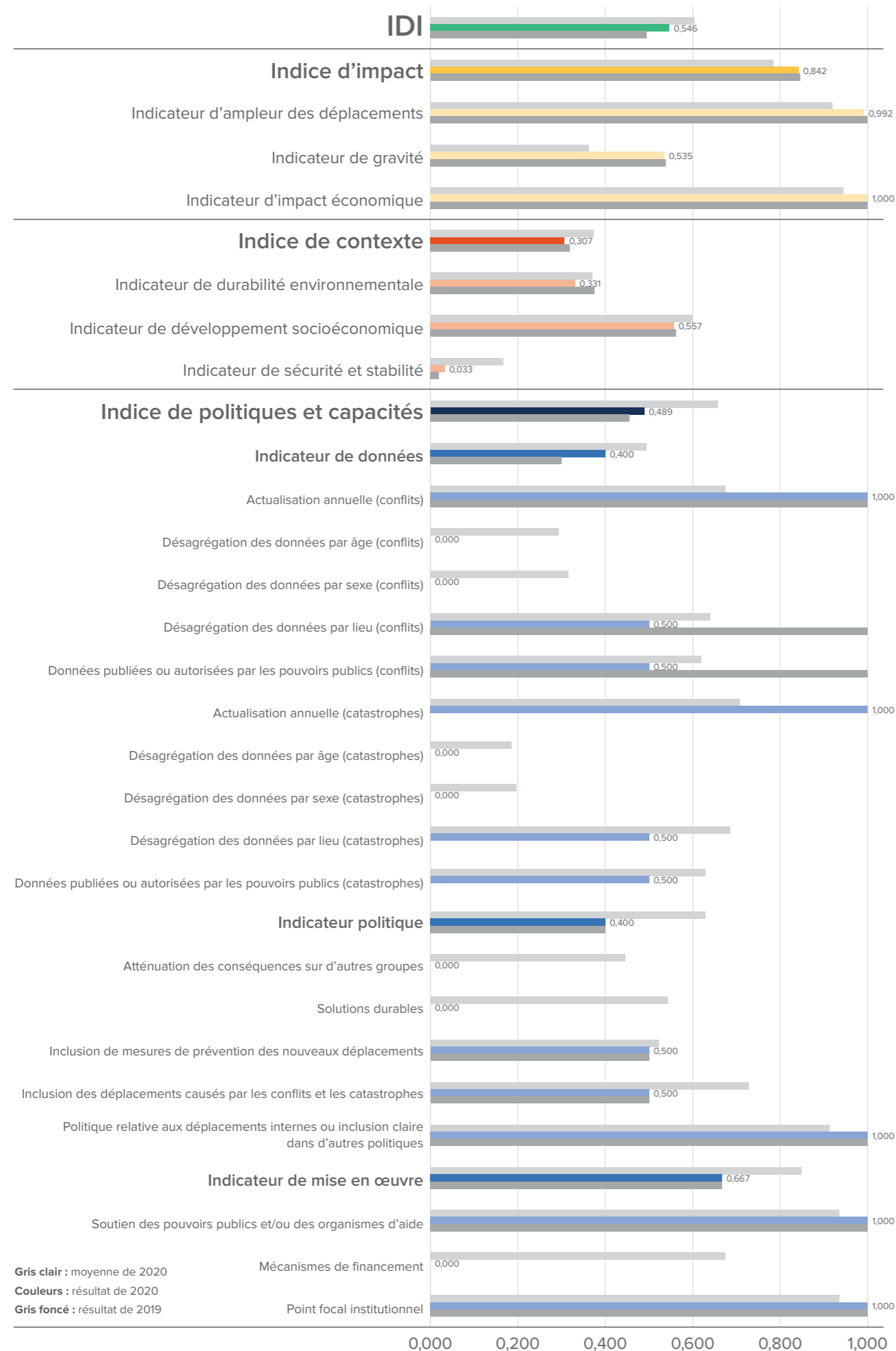
L'Ouganda a adopté une politique nationale pour les personnes déplacées internes en 2004<sup>257</sup>. Elle aborde les déplacements liés aux conflits et aux catastrophes et contient des mesures de prévention des nouveaux déplacements, de promotion des solutions durables et d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes. L'Ouganda a ratifié la convention de Kampala en 2010<sup>258</sup>.

La politique nationale relative aux catastrophes (2011) lutte contre les déplacements causés par les catastrophes et prévoit la fourniture de services et d'aide pour les personnes déplacées et touchées par les catastrophes<sup>259</sup>. Les pouvoirs publics ont également adopté la politique nationale foncière en 2013, qui protège la propriété et les droits fonciers des personnes déplacées<sup>260</sup>. La politique nationale sur les changements climatiques (2015)<sup>261</sup> ne couvre pas les déplacements. Le plan national d'adaptation pour le secteur agricole (2018) reconnaît cependant les déplacements en tant que conséquences des changements climatiques<sup>262</sup>.

### Mise en œuvre

Le département de la préparation aux catastrophes et des réfugiés et le centre national de coordination et d'opérations d'urgence sont les organisations directrices pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées.

Les pouvoirs publics peuvent compter sur des programmes d'assistance aux personnes déplacées qui sont relocalisées à la suite de catastrophes, grâce à un soutien en matière de propriété et de logement. L'acte de gestion des finances publiques de l'Ouganda établit un fonds national d'urgence visant à financer la réponse aux catastrophes. Celui-ci représente 1,5 % du budget public annuel alloué de l'année précédente<sup>263</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Le Pakistan est régulièrement touché par des événements météorologiques extrêmes qui engendrent des déplacements, et 2020 n'a pas fait exception. Cette année-là, 829 000 nouveaux déplacements causés par les catastrophes, survenant principalement pendant la saison des moussons, ont été enregistrés. Les violences ont également provoqué 390 nouveaux déplacements, essentiellement attribuables aux différends territoriaux dans la province du Pendjab.

On estime à 910 000 le nombre de personnes déplacées internes au Pakistan fin 2020, dont la majorité (806 000) à cause des catastrophes<sup>264</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Pakistan est moyen, la sécurité alimentaire et l'accès aux services basiques étant difficiles pour de nombreuses personnes déplacées<sup>265</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>266</sup>. Appliqué aux 910 000 personnes déplacées internes au Pakistan fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 337 millions USD, ce qui représente 0,12 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 33,10<sup>267</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,557<sup>268</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 3,33<sup>269</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

L'autorité nationale de gestion des catastrophes collecte des données sur les déplacements internes causés par les conflits liés aux opérations militaires menées de 2008 à 2014 dans les anciennes régions tribales administrées par les autorités fédérales. Les données sont désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge, et sont mises à jour au moins une fois par an. Les données des pouvoirs publics ne couvrent pas systématiquement les autres provinces, y compris le Baloutchistan, où une insurrection de longue date a entraîné de nombreux déplacements en 2005 et 2006. Les données sur les déplacements internes liés aux catastrophes ne sont que partiellement communiquées par les autorités provinciales et sont déclarées avec les logements détruits.

### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Pakistan ne possède pas de politique nationale relative aux déplacements internes.

La politique nationale sur les changements climatiques de 2012<sup>270</sup> reconnaît les déplacements en tant que conséquence de ces derniers et comprend des mesures de prévention.

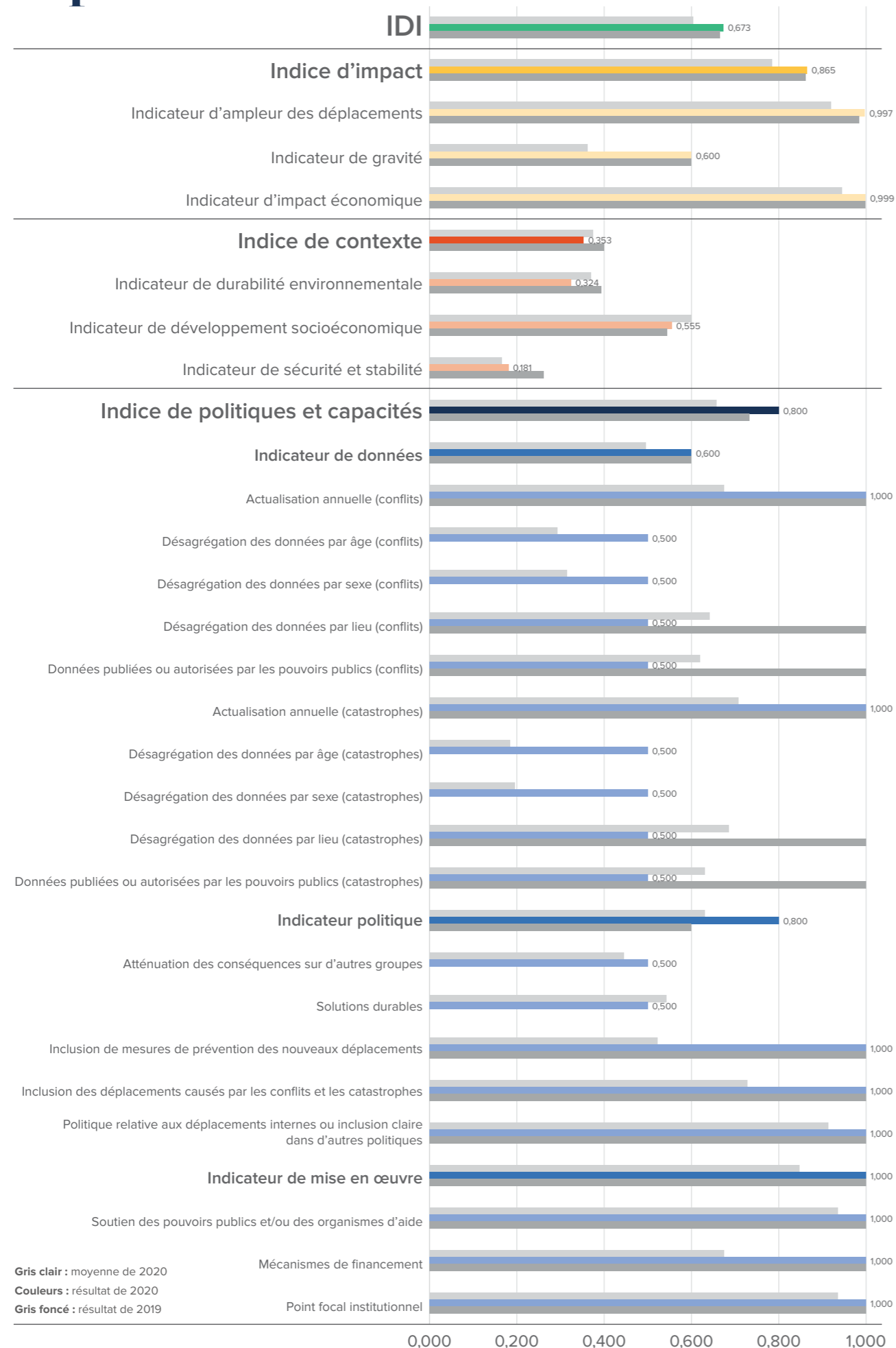
Le Pakistan a approuvé la politique nationale de réduction des risques de catastrophes en 2013, mais le document ne fait aucune référence directe aux déplacements<sup>271</sup>.

### Mise en œuvre

La NDMA est le point focal pour les déplacements internes et fournit une assistance aux personnes déplacées. La politique de réduction des risques et les orientations sur l'aide extérieure de 2018 mettent en évidence le rôle majeur des pouvoirs publics dans la réponse aux catastrophes et soulignent les circonstances et les mécanismes de coordination pour l'aide extérieure au cours d'une catastrophe de grande envergure<sup>272</sup>.

Il n'existe aucun mécanisme de financement dédié aux déplacements internes. Un plan de réponse humanitaire répondant aux besoins découlant de la pandémie de la COVID-19 a été publié en mai 2020. Il comprend l'appui aux personnes déplacées. Son enveloppe totale s'élevait à 145,8 millions USD, dont 60,7 % financés<sup>273</sup>.

# Papouasie-Nouvelle-Guinée



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes ont causé 3 900 nouveaux déplacements en 2020. Ceux-ci sont en grande partie le résultat des inondations qui se sont produites dans plusieurs provinces pendant le premier semestre.

Fin 2020, le pays comptait 14 000 personnes déplacées internes en raison des conflits et des violences<sup>274</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes en Papouasie-Nouvelle-Guinée est moyen, en raison des conditions de logement inadéquates et d'un manque d'accès à l'eau et à l'hygiène<sup>275</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>276</sup>. Appliqué aux 18 000 personnes déplacées internes en Papouasie-Nouvelle-Guinée fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 6,3 millions USD, ce qui représente 0,03 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 32,40<sup>277</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,555<sup>278</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 18,10<sup>279</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes en Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'Organisation internationale pour les migrations collecte des données sur les conflits et les catastrophes sur une base *ad hoc*, désagrégées par lieu, par âge et par sexe.

### Politiques relatives aux déplacements internes

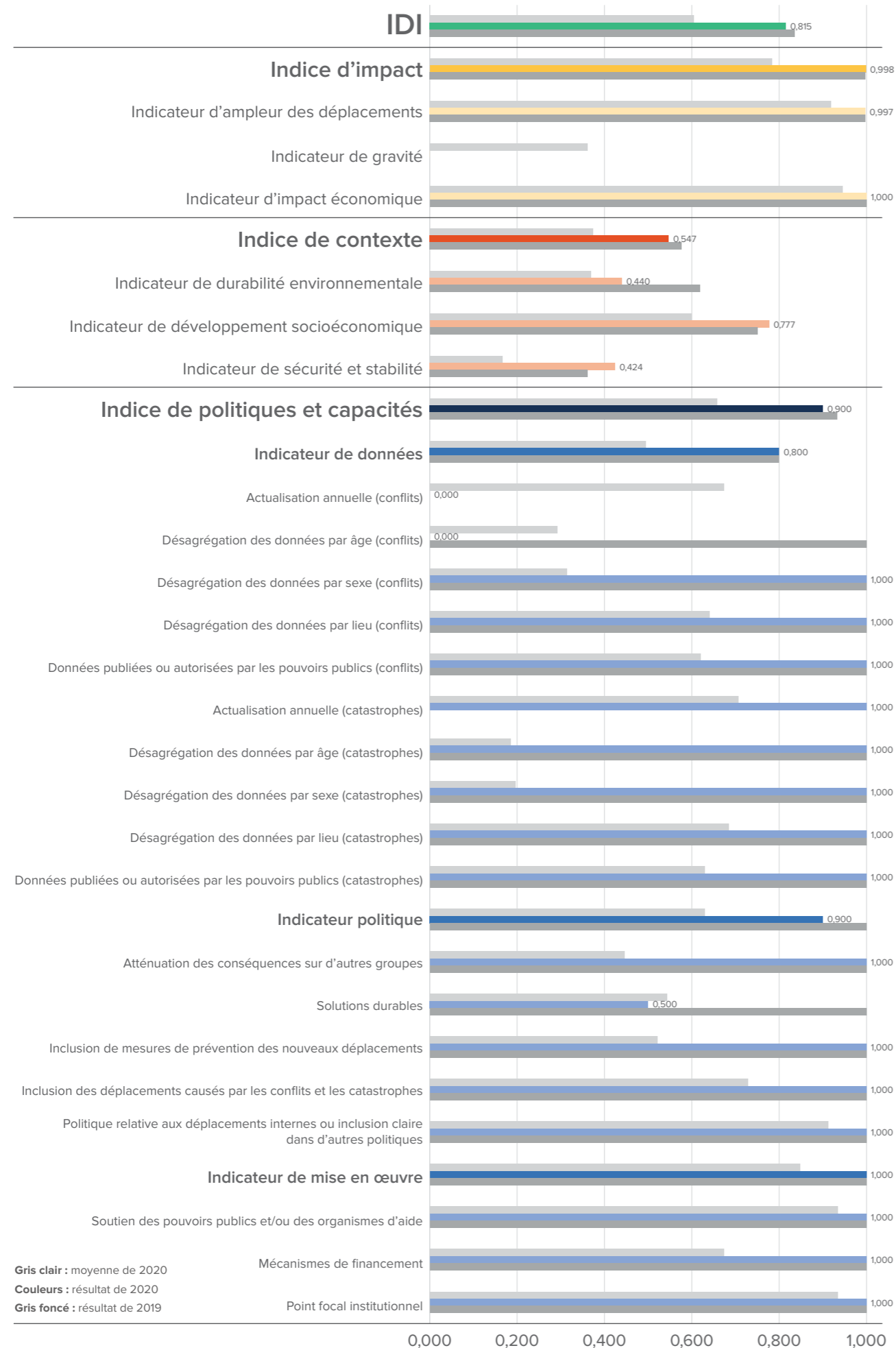
La Papouasie-Nouvelle-Guinée ne possède pas de politique complète dédiée aux déplacements internes. Sa politique nationale relative à l'atténuation des impacts des catastrophes de 2010 et son programme stratégique pour la résilience aux changements climatiques de 2012 reconnaissent cependant les déplacements liés aux conflits et aux catastrophes, y compris les déplacements des communautés causés par les effets des changements climatiques<sup>280, 281</sup>.

Le cadre national de réduction des risques de catastrophes (2017-2030) reconnaît la nécessité d'encourager les politiques et les programmes de lutte contre les déplacements causés par les catastrophes et de renforcement de la résilience des populations touchées<sup>282</sup>. Le cadre de réduction des risques de catastrophes et le plan stratégique de développement de Papouasie-Nouvelle-Guinée (2010-2030) incluent des mesures de prévention des déplacements liés aux catastrophes, de soutien à la relocalisation et au relogement des « réfugiés climatiques », et de minimisation des effets sur les communautés d'accueil<sup>283</sup>.

### Mise en œuvre

Le centre national des catastrophes au sein du département des affaires gouvernementales provinciales et locales a été établi par une loi du Parlement afin de coordonner des réponses rapides aux effets des catastrophes.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée disposait d'un plan multisectoriel de lutte contre la COVID-19 pour 2020, qui comprenait l'assistance aux personnes déplacées internes. Son budget total s'élevait à 112,8 millions USD<sup>284</sup>. Le plan avait bénéficié de 86,7 millions USD de financement au moment de la dernière mise à jour publiée en septembre 2020<sup>285</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Une saison des pluies particulièrement forte de janvier à avril a causé des inondations dans de nombreuses régions, détruisant des habitations et des infrastructures essentielles et entraînant 8 000 nouveaux déplacements. On estime à 67 000 le nombre de personnes déplacées au Pérou fin 2020, dont 60 000 à cause des conflits et des violences, et 6 800 à cause des catastrophes<sup>286</sup>.

### Gravité

L'insuffisance de données a empêché la conduite d'une évaluation de la gravité des déplacements internes au Pérou pour la deuxième année d'affilée.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>287</sup>. Appliqué aux 67 000 personnes déplacées internes au Pérou à fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 24,8 millions USD, ce qui représente 0,01 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 44,00<sup>288</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,777<sup>289</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 42,38<sup>290</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Le ministère des Femmes et des Populations vulnérables tient le registre national des personnes déplacées, qui couvre la période 1980-2000. Les données sont désagrégées par lieu et par sexe. Elles ne sont cependant ni désagrégées par âge ni mises à jour annuellement.

Les données sur les déplacements dus aux catastrophes sont collectées par le centre d'opérations d'urgence nationales (« *Centro de Operaciones de Emergencia Nacional* ») qui dépend de l'institut national de défense civile (« *Instituto Nacional de Defensa Civil* »). Les données sont désagrégées par lieu, par sexe et par âge, et sont régulièrement mises à jour.

### Politiques relatives aux déplacements internes

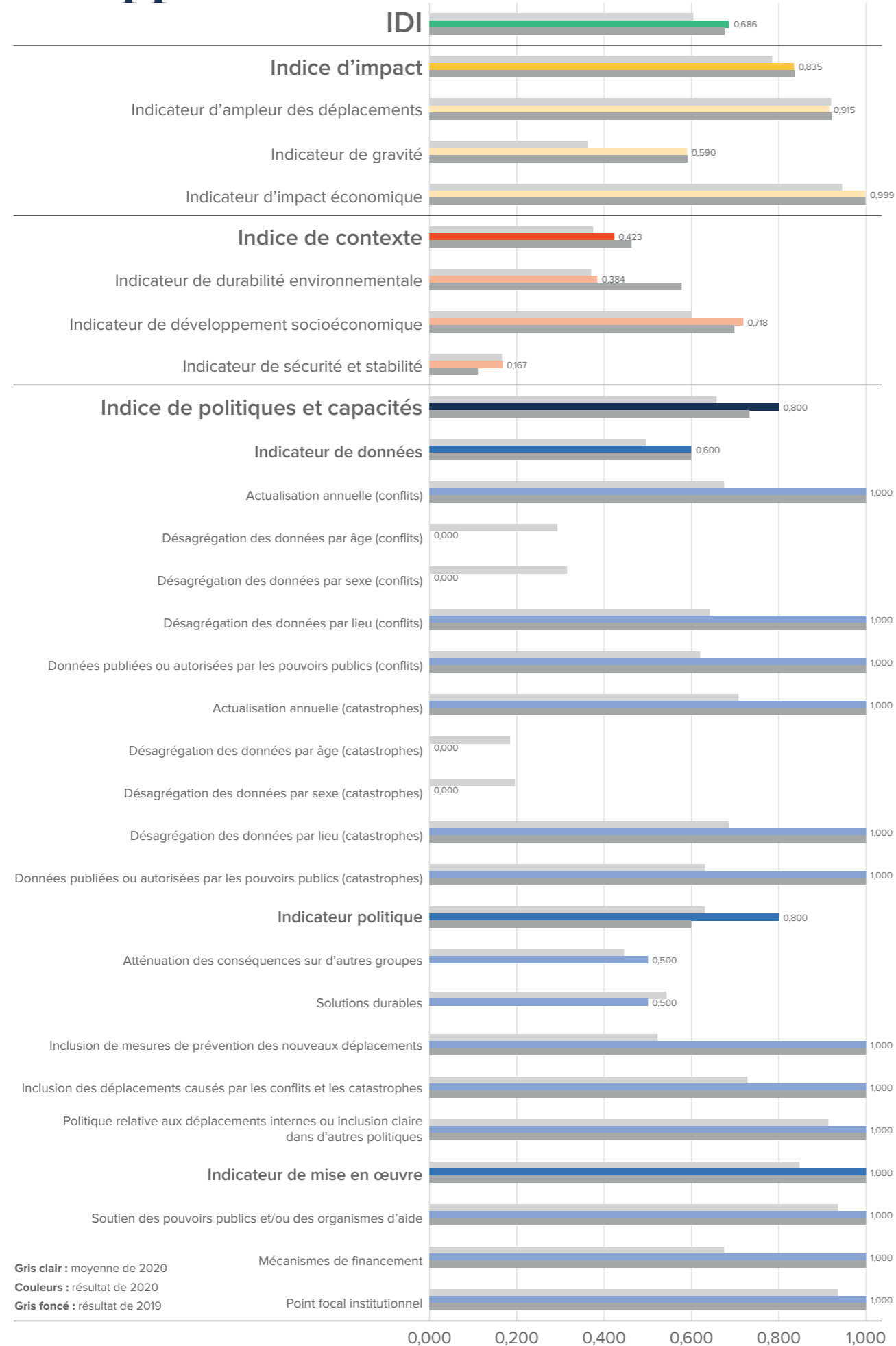
Le Pérou a adopté la loi n° 28223 sur les déplacements internes en 2004, ainsi qu'une politique correspondante en 2005<sup>291</sup>. Le cadre complet lutte contre les déplacements liés aux conflits et contient des mesures de prévention des déplacements, de promotion des solutions durables et d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes.

Le Pérou possède également une loi concernant les changements climatiques (« *Ley N° 30754, Ley Marco Sobre Cambio Climático* »), qui reconnaît les risques de déplacements liés aux causes environnementales<sup>292</sup>. La loi exige un plan d'action destiné à prévenir et à lutter contre les migrations forcées causées par les effets des changements climatiques et à atténuer leurs conséquences sur les communautés d'accueil et sur les populations déplacées.

Le plan d'action de lutte contre les changements climatiques et en faveur de l'égalité des genres du Pérou reconnaît la migration forcée en tant que conséquence des changements climatiques ainsi que la nécessité d'effectuer des recherches supplémentaires concernant leurs différents effets sur la population<sup>293</sup>.

### Mise en œuvre

Le ministère des Femmes et des Populations vulnérables est responsable de la lutte contre les déplacements internes et met en œuvre les activités en faveur de la protection des personnes déplacées.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient la cause principale de déplacement aux Philippines en 2020, pour un total de 4,4 millions de nouveaux déplacements. Les typhons Molave, Goni et Vamco, qui ont frappé le pays entre octobre et novembre étaient responsables de plus de la moitié des nouveaux déplacements. Les conflits, en particulier dans la région de Mindanao, ont déclenché 111 000 nouveaux déplacements supplémentaires.

Fin 2020, les Philippines comptaient 298 000 personnes déplacées internes sur son territoire<sup>294</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes pour les personnes déplacées internes en raison de la bataille de Marawi en 2017 est moyen, à cause de l'accès limité aux moyens de subsistance jugé préoccupant<sup>295</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>296</sup>. Appliqué aux 298 000 personnes déplacées internes aux Philippines fin 2020, l'impact économique des déplacements internes s'élève à 110,5 millions USD, ce qui représente 0,03 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 38,40<sup>297</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,718<sup>298</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 16,67<sup>299</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Le centre de suivi des opérations de réponse aux catastrophes et d'information, division du bureau de gestion de

la réponse aux catastrophes dépendant département du bien-être social et du développement, collecte des données sur les déplacements internes liés aux catastrophes et aux conflits. Les données sont régulièrement mises à jour et désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge. Le cluster de protection, en collaboration avec les pouvoirs publics, collecte des données sur les déplacements internes causés par les conflits dans le sud du pays. Les données sont désagrégées par lieu, mais ni par âge ni par sexe.

### Politiques relatives aux déplacements internes

L'acte de protection des droits des personnes déplacées internes et de pénalisation des actes de déplacements internes arbitraires a été présenté au sénat philippin en septembre 2016. Le projet de loi a été présenté une nouvelle fois en 2019 et 2020, mais son adoption est toujours en attente<sup>300</sup>.

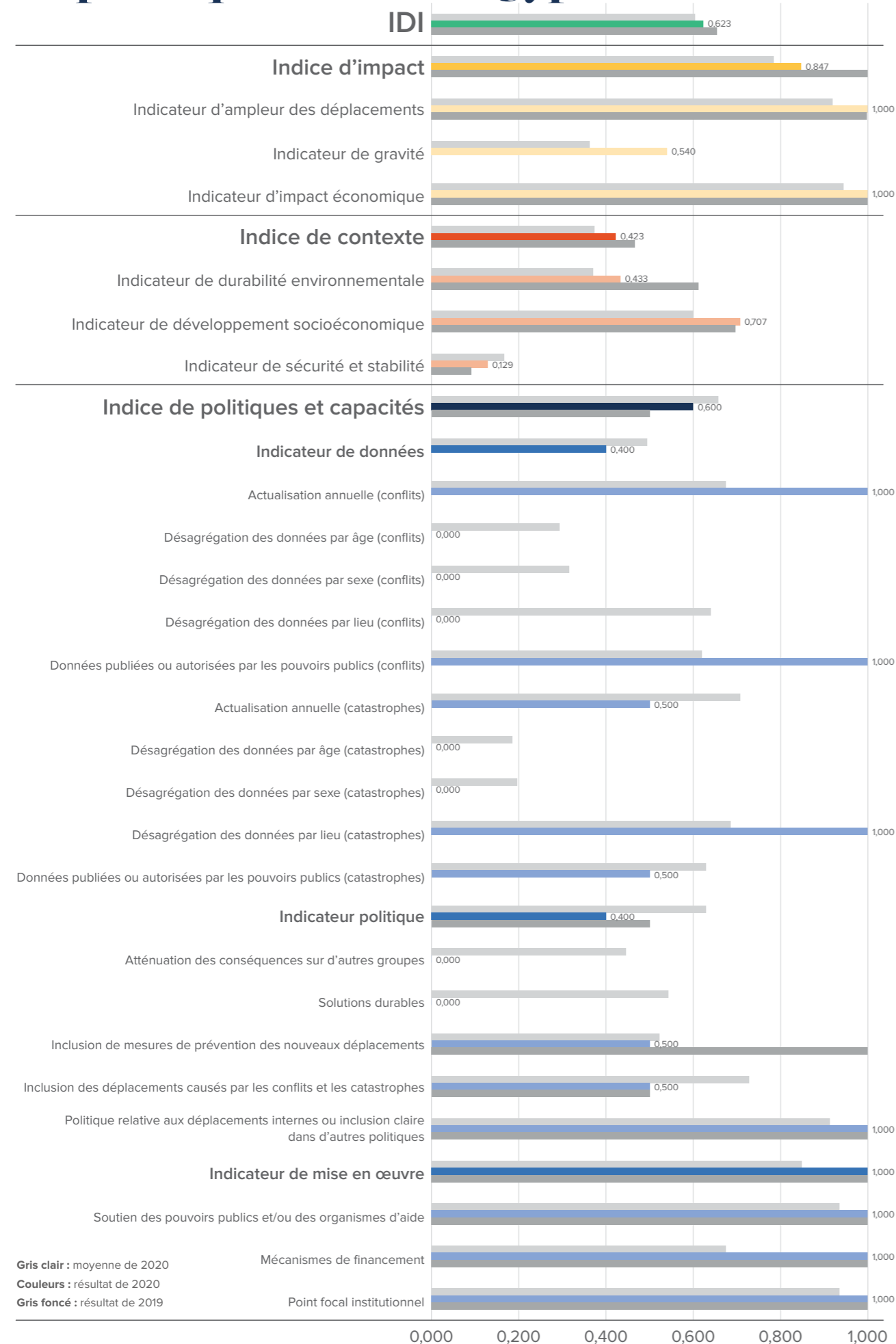
L'acte en faveur de la réduction et de la gestion des risques de catastrophes de 2010 aux Philippines reconnaît les déplacements en tant que conséquences des catastrophes<sup>301</sup>. Les pouvoirs publics ont récemment révisé le plan national de gestion des risques de catastrophes (2020-2030), qui inclut des mesures de prévention et de réponse aux déplacements causés par les catastrophes et de promotion de solutions durables pour les personnes déplacées<sup>302</sup>.

Le plan national d'action de lutte contre les changements climatiques pour 2011-2028 reconnaît les déplacements en tant que conséquences des changements climatiques ainsi que les conflits à propos de ressources<sup>303</sup>. Il contient des mesures de prévention des déplacements, de promotion des solutions durables et de relocalisation des populations touchées par les changements climatiques. Il inclut également des mesures d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes touchés.

### Mise en œuvre

L'acte de résilience aux catastrophes a été adopté en septembre 2020, en vue de la création du département de résilience aux catastrophes<sup>304</sup>. Ce département sera responsable de la préparation aux catastrophes, de la prévention, de l'atténuation ainsi que de la réponse à celles-ci, et bénéficiera d'un mandat, de pouvoirs et de financements propres. L'établissement du département est toujours en attente. Le Conseil national de gestion et de réduction des risques de catastrophes dirige la mise en œuvre de l'acte et gère le fonds national de gestion et de réduction des risques de catastrophes.

# République arabe d'Égypte



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient le moteur principal de déplacements en 2020, les inondations subites de mars ayant engendré 8 400 nouveaux déplacements. Les conflits ont, quant à eux, causé 1 000 nouveaux déplacements.

L'Observatoire des situations de déplacement interne estime à 12 000 le nombre de personnes déplacées internes en raison des conflits et des catastrophes en Égypte fin 2020<sup>305</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes dans le pays entier est jugé moyen<sup>306</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>307</sup>. Appliqué aux 12 000 personnes déplacées internes en Égypte fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 4,4 millions USD, ce qui représente 0,004 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 43,3<sup>308</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,707<sup>309</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 12,86<sup>310</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe pas de système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes en Égypte. Les données sur les déplacements liés aux inondations massives qui se sont produites en mars 2020 ont été collectées et publiées par le ministère de la Solidarité sociale, accompagnées d'évaluations supplémentaires menées par la Fédération internationale de la Croix-Rouge et par les Sociétés du Croissant-Rouge<sup>311</sup>. Les données sont collectées sur une base *ad hoc* et désagrégées par lieu et pas par sexe ou par âge. Les données sur les déplacements dus aux conflits sont collectées par le gouvernorat du Sinaï Nord, mais ne sont pas désagrégées par lieu, par sexe ou par âge.

### Politiques relatives aux déplacements internes

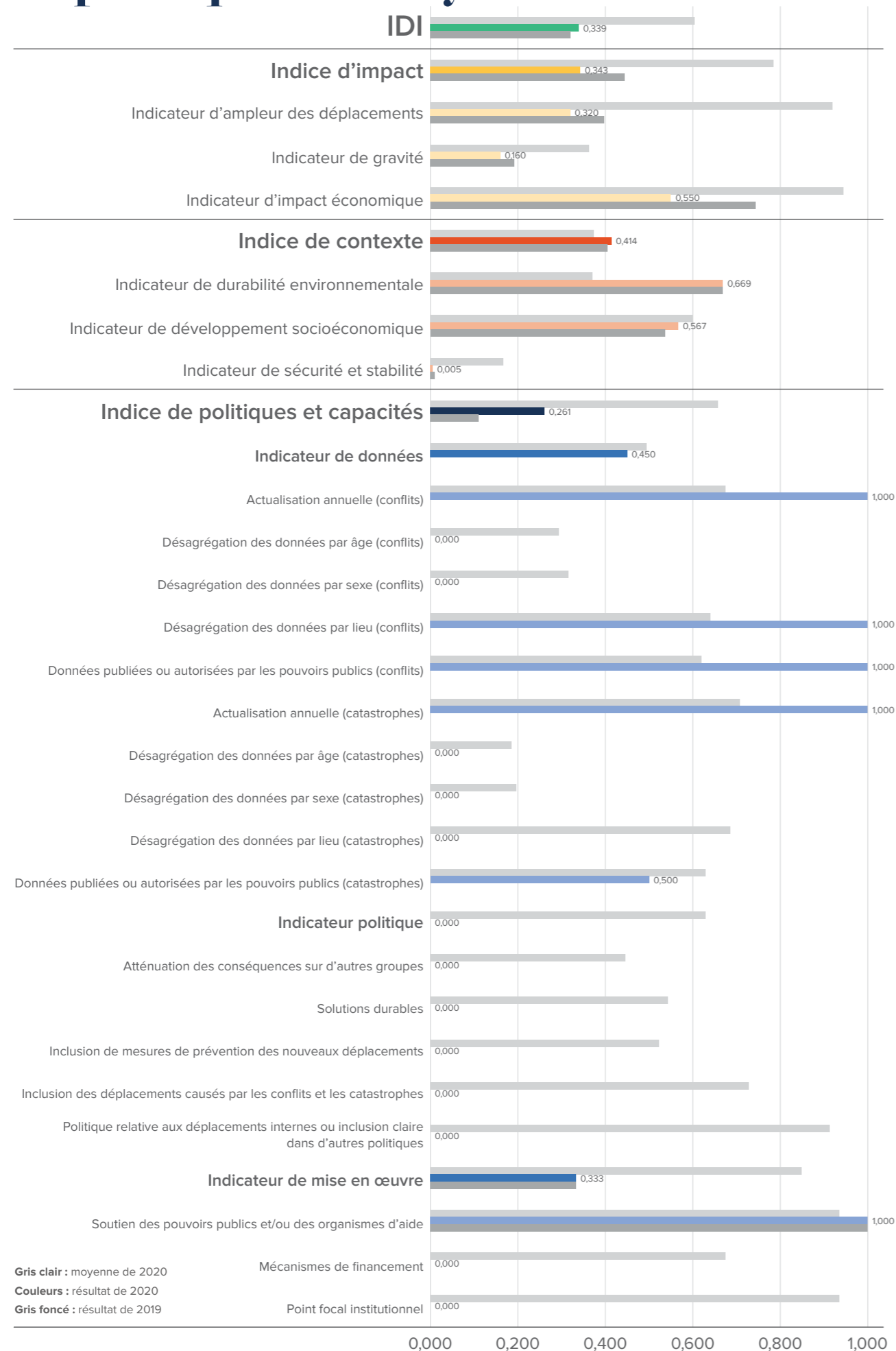
L'Égypte ne possède aucune politique spécifique aux déplacements internes. Sa stratégie nationale pour l'adaptation aux changements climatiques et pour la réduction des risques de catastrophes, adoptée en 2011, reconnaît que les catastrophes et les changements climatiques constituent une cause de déplacement interne. Elle fait aussi largement référence au risque de déplacement lié aux phénomènes à évolution lente comme la hausse du niveau de la mer dans le delta du Nil. Elle ne contient cependant pas de dispositions pour des solutions durables ou pour l'atténuation des conséquences sur les personnes touchées autres que les personnes déplacées internes<sup>312</sup>.

### Mise en œuvre

Le comité national pour la gestion des crises et la réduction des risques de catastrophes coordonne et facilite la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques de catastrophes. La stratégie nationale repose sur un budget détaillé de plus de 3,19 millions USD.

Le gouvernorat du Sinaï Nord a fourni des compensations aux personnes déplacées internes en son sein sous la forme de logements dans la ville de Rafah, d'éducation et de soins de santé dans les nouvelles zones résidentielles, et d'un revenu mensuel et de choix de moyens de subsistance dans plusieurs secteurs gouvernementaux y compris le commerce, l'agriculture et l'industrie<sup>313</sup>.

# République arabe syrienne



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les conflits ont continué à engendrer des déplacements en Syrie en 2020, l'attaque du gouvernorat d'Idlib ayant déclenché la moitié des 1,8 million de nouveaux déplacements. Le pays a par ailleurs enregistré 25 000 nouveaux déplacements causés par des catastrophes, principalement en raison des incendies survenus le long de la côte.

La Syrie comptait au total 6,6 millions de personnes déplacées internes fin 2020<sup>314</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes en Syrie est très élevé en raison de l'insécurité et de l'absence de moyens de subsistance pour les personnes déplacées<sup>315</sup>.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes en Syrie est estimé à 5,45 milliards USD en 2020, ce qui représente 13,5 % du PIB du pays<sup>316</sup>. Les coûts les plus élevés étaient associés au logement et aux moyens de subsistance. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne pour une année de déplacement est estimé à 830 USD.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 66,91 (2016)<sup>317</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,567<sup>318</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 0,48<sup>319</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes mené par les pouvoirs publics syriens. Les données sur les déplacements liés aux conflits sont collectées par l'équipe spéciale pour les personnes déplacées, une initiative menée par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), qui compile les données provenant de différentes sources, y compris le Bureau, le cluster de coordination des camps et le cluster de gestion des camps, le HCR aux réfugiés et le programme d'évaluation des besoins humanitaires. Les données sont désagrégées par lieu et régulièrement mises à jour.

Il existe une collecte *ad hoc* des données sur les déplacements causés par des catastrophes lors d'événements majeurs, tels que les incendies récents signalés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et par d'autres partenaires humanitaires. Les données ne sont pas désagrégées. L'absence de suivi automatisé à l'échelle du pays des déplacements liés aux catastrophes signifie que les catastrophes de moindre envergure sont souvent passées sous silence.

### Politiques relatives aux déplacements internes

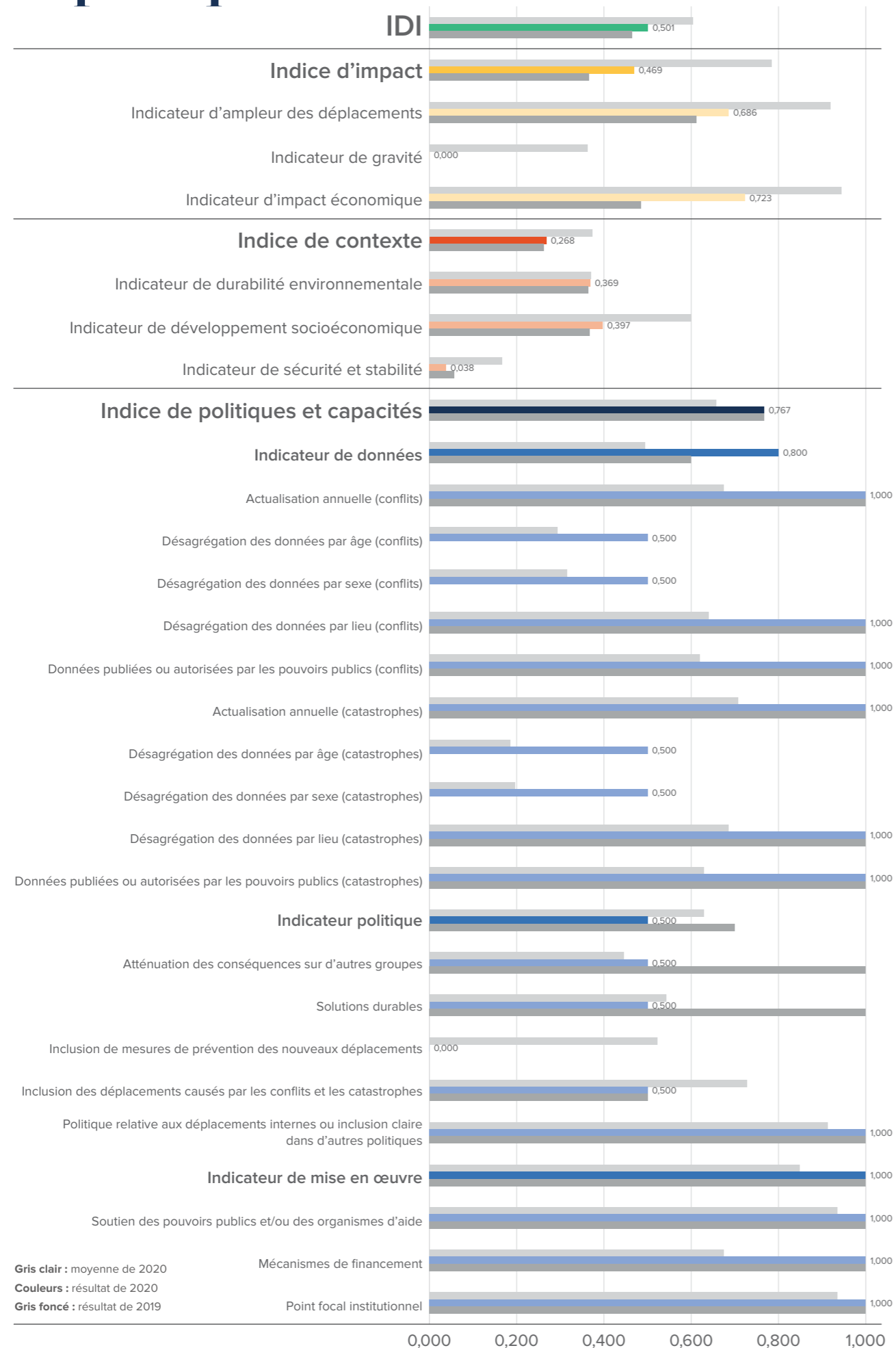
La Syrie ne dispose pas de politique nationale dédiée aux déplacements internes et n'inclut pas les déplacements internes dans d'autres politiques, plans ou stratégies.

Une loi relative au logement, aux terres et à la propriété dite « loi 10 » a été adoptée en avril 2018. La législation, qui vise à accélérer l'expropriation des terres pour la reconstruction et la « restructuration des zones d'habitation non autorisées et illégales », est entrée en vigueur en 2019<sup>320</sup>. La connaissance des personnes des procédures administratives requises pour revendiquer leurs droits de propriété a tendance à être limitée, et de nombreuses personnes déplacées qui ont perdu des actes et d'autres documents au cours de leur déplacement ont constaté qu'il était trop tard pour le faire par la suite<sup>321</sup>.

### Mise en œuvre

La Syrie disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, assorti d'une enveloppe de 3,43 milliards USD, financée à 57 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19 doté d'une enveloppe de 384,2 millions USD, financée à 48 %<sup>322</sup>.

# République centrafricaine



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

La grande majorité des nouveaux déplacements en République centrafricaine (RCA) en 2020 étaient liés aux conflits et à la violence politique, qui ont causé 318 000 nouveaux déplacements. Les catastrophes, notamment les inondations, ont engendré 15 000 nouveaux déplacements.

Fin 2020, 686 000 personnes vivaient en situation de déplacement en RCA<sup>323</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes vers les camps de déplacement en RCA est très élevée<sup>324</sup>. L'insécurité alimentaire et le manque d'eau, d'installations sanitaires et d'hygiène sont au cœur des préoccupations. La situation des personnes déplacées internes vivant en dehors des camps n'a pas été évaluée.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes en RCA est estimé à 185 millions USD en 2020, ce qui représente 8,3 % du PIB du pays. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne en matière de sécurité, de logement, de soins de santé primaire, d'éducation et de moyens de subsistance est estimé à 271 USD pour une année de déplacement<sup>325</sup>.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 36,9<sup>326</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,397<sup>327</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 3,81<sup>328</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

La Commission Mouvement de populations dirigée par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés collecte des données sur les déplacements internes liés aux conflits et aux catastrophes. Ces données sont désagrégées par lieu. La désagrégation par sexe et par âge, pas par cause de déplacement, est partiellement disponible au niveau national.

### Politiques relatives aux déplacements internes

La RCA a ratifié la convention de Kampala en 2010. Elle ne possède cependant pas de politique nationale dédiée aux déplacements internes. Un projet de loi et de politique sur les personnes déplacées internes et une stratégie de solutions durables ont été développés en 2015 et 2017 respectivement, mais doivent encore être adoptés. Le plan national de relèvement et de consolidation de la paix 2017-2021 fait référence aux déplacements. Il inclut des mesures visant à faciliter la réconciliation et la cohésion sociale ainsi qu'à créer les conditions de retour des réfugiés et à fournir des solutions durables aux personnes déplacées internes<sup>329</sup>. Il ne prévoit cependant aucune mesure préventive.

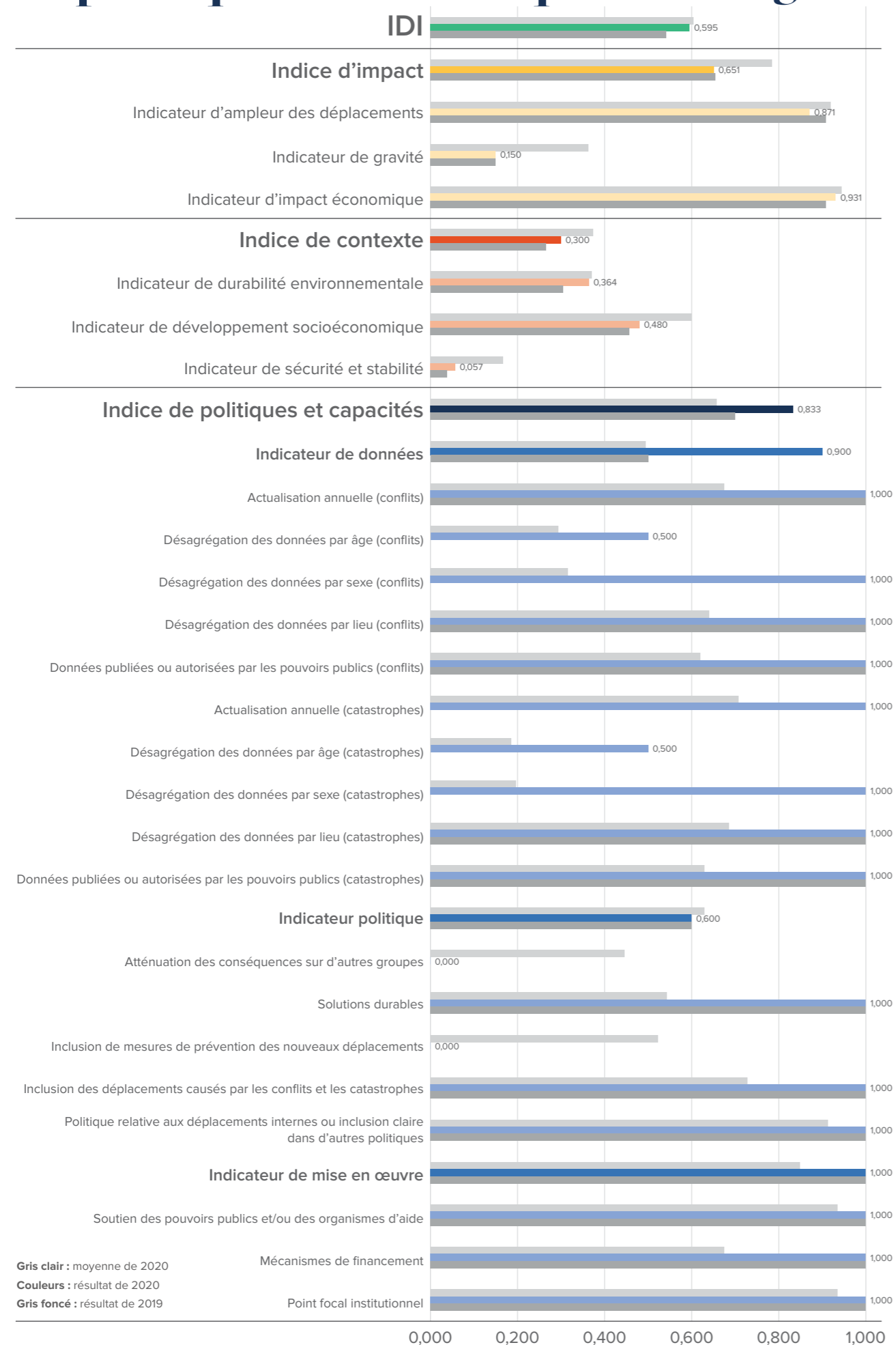
### Mise en œuvre

Le plan national de relèvement et de consolidation de la paix possède une enveloppe de 3,2 milliards USD, et le Président conduit le comité consultatif pour sa mise en œuvre. Le ministère de l'Aide humanitaire et de la Réconciliation nationale est le point focal des questions relatives aux déplacements internes.

La RCA avait établi un plan de réponse humanitaire pour 2020 avec une enveloppe de 400,8 millions USD, financée à 75 %, ainsi qu'un plan de lutte contre la COVID-19 doté d'une enveloppe de 152,8 millions USD, financée à 54 %<sup>330</sup>.



# République démocratique du Congo



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les conflits et la violence ont longtemps été des moteurs de déplacement en République démocratique du Congo (RDC). Cette tendance a perduré en 2020, car 2,2 millions de nouveaux déplacements sont liés aux conflits. Les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika ont été particulièrement touchées. Les catastrophes ont en outre causé 279 000 nouveaux déplacements, les inondations dans la province du Sud-Kivu ayant eu l'impact le plus marquant. Fin 2020, le pays comptait 5,3 millions de personnes déplacées internes en raison des conflits<sup>331</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes dans le pays est très élevée<sup>332</sup>. La RDC a connu le nombre le plus élevé de personnes dans le monde faisant face à une insécurité alimentaire aiguë fin 2020. L'exposition permanente aux conflits crée des conditions extrêmement difficiles pour les personnes déplacées internes.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes en 2020 est estimé à 1,05 milliard USD, ce qui représente 2,1 % du PIB du pays<sup>333</sup>. Les coûts les plus élevés étaient liés à la nourriture, à la nutrition et aux soins de santé. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne pour une année de déplacement est estimé à 198 USD.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 36,4<sup>334</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,480<sup>335</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 5,71<sup>336</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

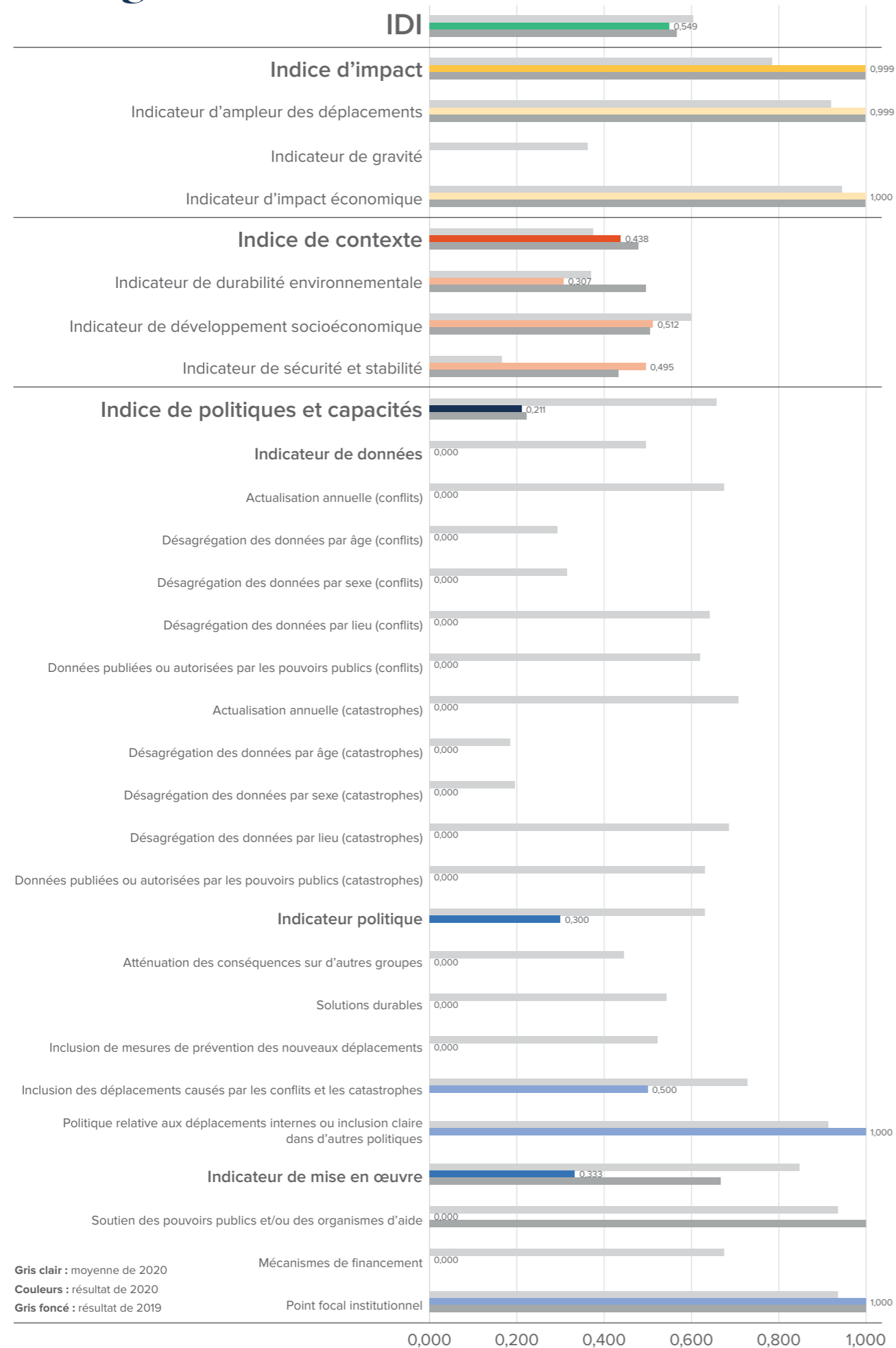
Il n'existe pas de système national d'enregistrement des personnes déplacées internes en RDC, mais il existe un organisme de coordination des données au niveau national, la Commission Mouvements de Populations (CMP), dirigée par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). L'OCHA travaille de concert avec les organes de la CMP (composée de représentants des pouvoirs publics et des ONG) au niveau des provinces en vue d'établir des estimations nationales en vérifiant et en signalant les alertes de mouvements de populations. La matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations mène des évaluations pour les quatre provinces orientales de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika, désagrégées par sexe et partiellement par âge.

### Politiques relatives aux déplacements internes

Le ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire a rédigé une loi en faveur de la protection et de l'assistance aux personnes déplacées internes en 2014, mais elle doit encore être finalisée et adoptée<sup>337</sup>. Le gouvernement a présenté une stratégie nationale pour les solutions durables en faveur des personnes déplacées internes et retournées en 2016, qui doit encore entrer en vigueur. Des initiatives existent bel et bien au niveau local, telles que la stratégie provinciale de promotion des solutions durables pour les personnes déplacées internes au Nord-Kivu, adoptée en 2016<sup>338</sup>. Le pays possède un plan d'organisation pour la lutte contre les catastrophes, adopté en 2004, qui fait référence aux déplacements internes et à la nécessité de trouver des solutions durables<sup>339</sup>. Ce plan se concentre sur les catastrophes, mais considère également les conflits et la violence comme des sources de déplacement. Il ne contient aucune mesure destinée à prévenir les déplacements ou à atténuer les conséquences sur d'autres groupes touchés.

### Mise en œuvre

Le ministère de l'Intérieur veille à la mise en œuvre du plan de lutte contre les catastrophes. Ce plan établit un fonds d'intervention<sup>340</sup>. Le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale est le point focal pour les déplacements internes. La RDC disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020 assorti d'une enveloppe de 1,79 milliard USD, financée à 38 %, ainsi qu'un plan de lutte contre la COVID-19 doté d'une enveloppe de 274,5 millions USD, financée à 42 %<sup>341</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

On estime à 3 300 le nombre de nouveaux déplacements enregistrés au Sénégal en 2020 à cause des inondations survenues en septembre dans l'ouest du pays<sup>342</sup>.

On estime à 8 400 le nombre de personnes déplacées internes au Sénégal à cause des conflits et des violences fin 2020<sup>343</sup>.

### Gravité

L'insuffisance de données a empêché la conduite d'une évaluation complète de la gravité des déplacements internes dans le pays<sup>344</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>345</sup>. Appliqué aux 10 000 personnes déplacées internes au Sénégal fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 3,7 millions USD, ce qui représente 0,02 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 30,70<sup>346</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,512<sup>347</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 49,52<sup>348</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Aucune donnée nationale relative aux personnes déplacées internes au Sénégal n'a été publiée.

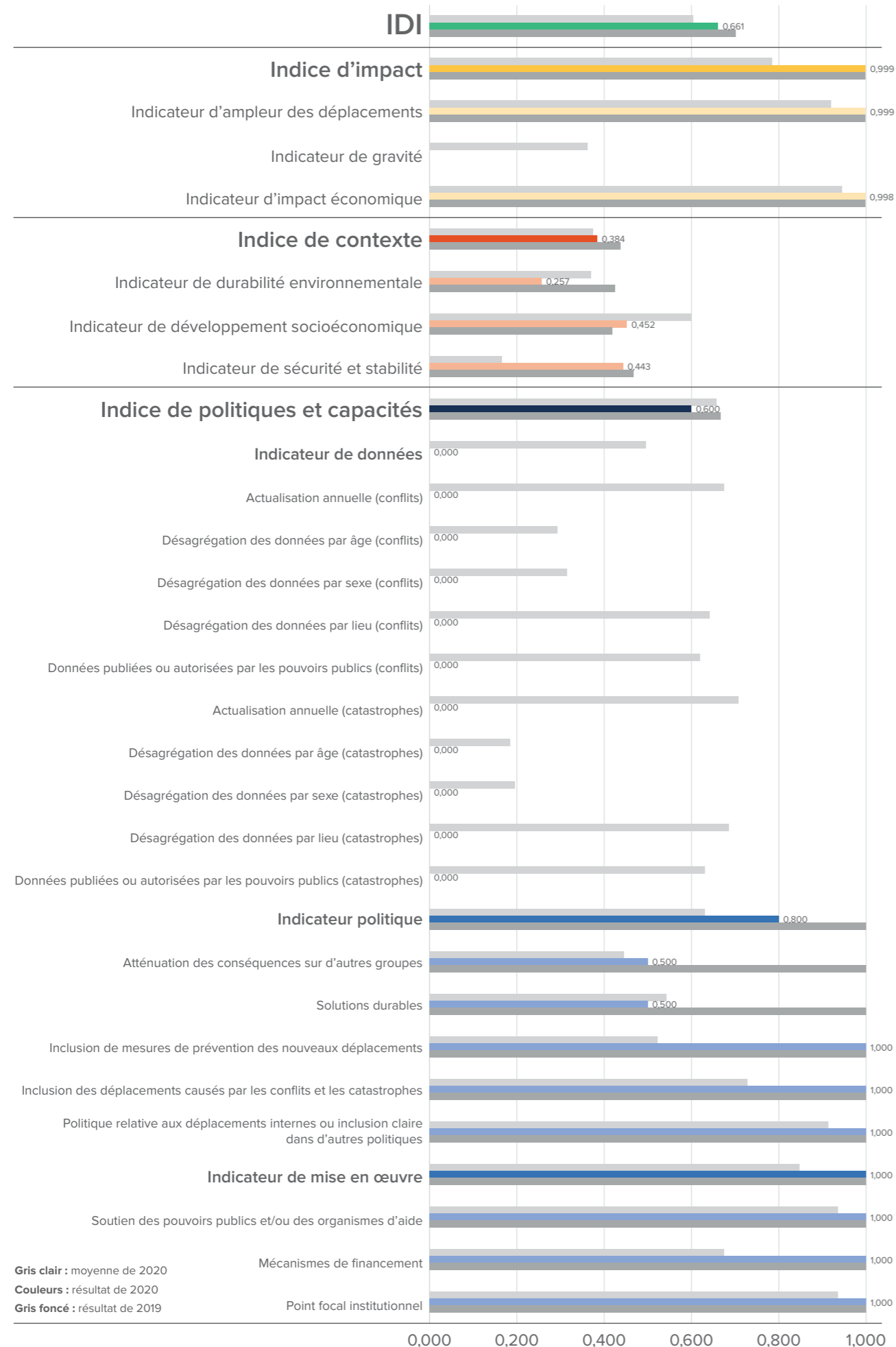
### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Sénégal ne possède pas de politique nationale dédiée aux déplacements internes. Le plan national d'adaptation de 2006 reconnaît cependant que les effets des changements climatiques, tels que les inondations et l'érosion des côtes, peuvent engendrer des déplacements ou des relocalisations temporaires des communautés<sup>349</sup>. Ce plan ne comprend pas de mesures de lutte ou de prévention des déplacements, de solutions durables ou de mesures d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes touchés.

L'accord de paix de Ziguinchor de 2004 énonce que l'État prend les mesures nécessaires pour la réhabilitation des personnes déplacées<sup>350</sup>. Toutefois, l'accord de paix ne constitue pas un cadre légal, et n'est donc pas traduit dans l'IDI du Sénégal.

### Mise en œuvre

Le Comité national chargé de la gestion de la situation des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées est le point focal pour les questions de déplacements internes.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Aucun nouveau déplacement n'a été comptabilisé en Sierra Leone en 2020.

Fin 2020, la Sierra Leone comptait 5 500 personnes déplacées internes en raison des conflits et des violences<sup>351</sup>.

### Gravité

L'insuffisance de données a empêché la conduite d'une évaluation complète de la gravité des déplacements internes en Sierra Leone.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>352</sup>. Appliqué aux 5 500 personnes déplacées internes en Sierra Leone fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 2 millions USD, ce qui représente 0,05 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 25,70<sup>353</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,452<sup>354</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 44,29<sup>355</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes en Sierra Leone.

### Politiques relatives aux déplacements internes

La protection des personnes déplacées touchées par les conflits est assurée par la stratégie de relocalisation de 2001 de la Sierra Leone. Celle-ci vise à relocaliser et réintégrer les personnes déplacées, les réfugiés et les anciens combattants dans leurs communautés<sup>356</sup>. Elle inclut des mesures visant à atténuer les conséquences de la réintégration sur les populations résidentes et à trouver des solutions durables. La Sierra Leone a ratifié la convention de Kampala en 2010<sup>357</sup>.

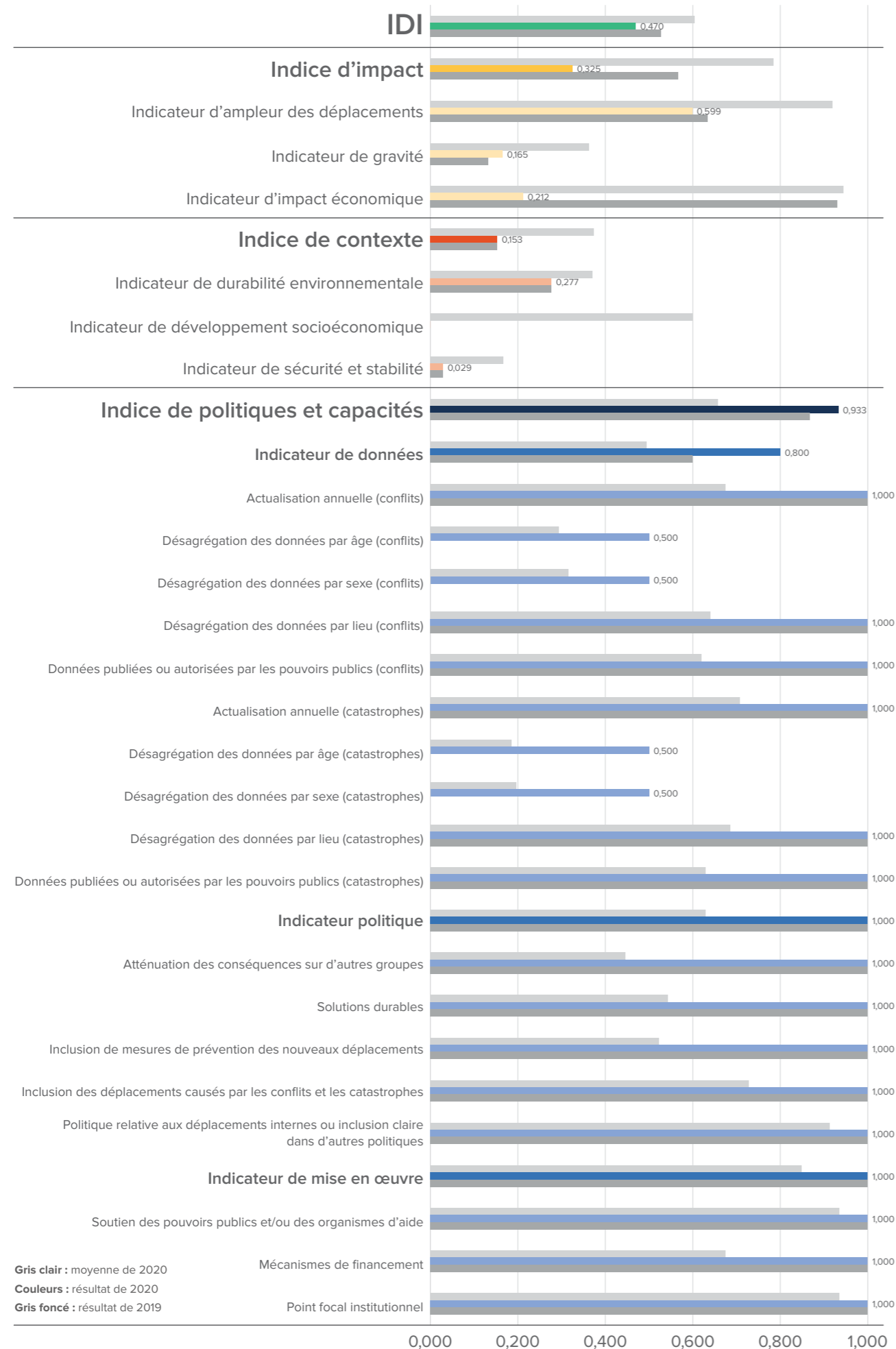
La politique de gestion des catastrophes de 2006 reconnaît les catastrophes en tant que cause de déplacement, mais ne contient pas de mesure visant à trouver des solutions durables ou à atténuer les conséquences sur d'autres communautés<sup>358</sup>. Les pouvoirs publics ont adopté un nouvel acte national de gestion des catastrophes en juin 2020 et œuvre maintenant à la mise à jour de la politique de gestion des catastrophes<sup>359</sup>.

Le plan d'action national d'adaptation (2007) reconnaît les déplacements causés par les effets des changements climatiques et considère les personnes déplacées comme un groupe vulnérable dans ce contexte<sup>360</sup>.

### Mise en œuvre

L'acte national de gestion des catastrophes (2020) a établi l'agence nationale de gestion des catastrophes, laquelle est responsable de la gestion des catastrophes et des urgences similaires. L'acte a également établi un fonds national de gestion des catastrophes pour la prévention des catastrophes et la réponse à celles-ci.

Le groupe de travail sur la relocalisation coordonne la mise en œuvre de la stratégie de relocalisation.



## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes, causées principalement par les fortes pluies et les inondations, ont engendré un peu plus d'un million de nouveaux déplacements en Somalie en 2020. Cette année-là, 293 000 nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence ont aussi été enregistrés, dont beaucoup ont été causés par les conflits avec Al-Shabaab.

La Somalie comptait 2 968 000 personnes déplacées internes en raison des conflits et des violences fin 2020<sup>361</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes en Somalie est très élevé en raison de l'exposition à la violence, des pénuries d'eau et du surpeuplement des camps de personnes déplacées<sup>362</sup>.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes liés aux conflits en Somalie en 2020 est estimé à 1,1 milliard USD, ce qui représente 23,6 % du PIB<sup>363</sup>. Les coûts les plus élevés étaient associés à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne pour une année de déplacement est estimé à 376 USD.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 27,66 (2016)<sup>364</sup>.

### Développement socioéconomique

Il n'existe pas de données concernant l'indice de développement humain de la Somalie en 2020.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 2,86<sup>365</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Le réseau pour le suivi des retours et des dispositifs de protection, dirigé par le HCR aux réfugiés, publie des

données sur les nouveaux déplacements causés par les conflits et par les catastrophes. Elles sont régulièrement mises à jour et désagrégées par lieu. La désagrégation par sexe et par âge n'est pas toujours disponible dans tous les ensembles de données. Les données sur les déplacements internes sont également obtenues à partir du groupe de travail sur les personnes déplacées, qui comprend plusieurs agences des Nations Unies, des ONG et le bureau national des statistiques de la Somalie. Ces données sont désagrégées par lieu.

### Politiques relatives aux déplacements internes

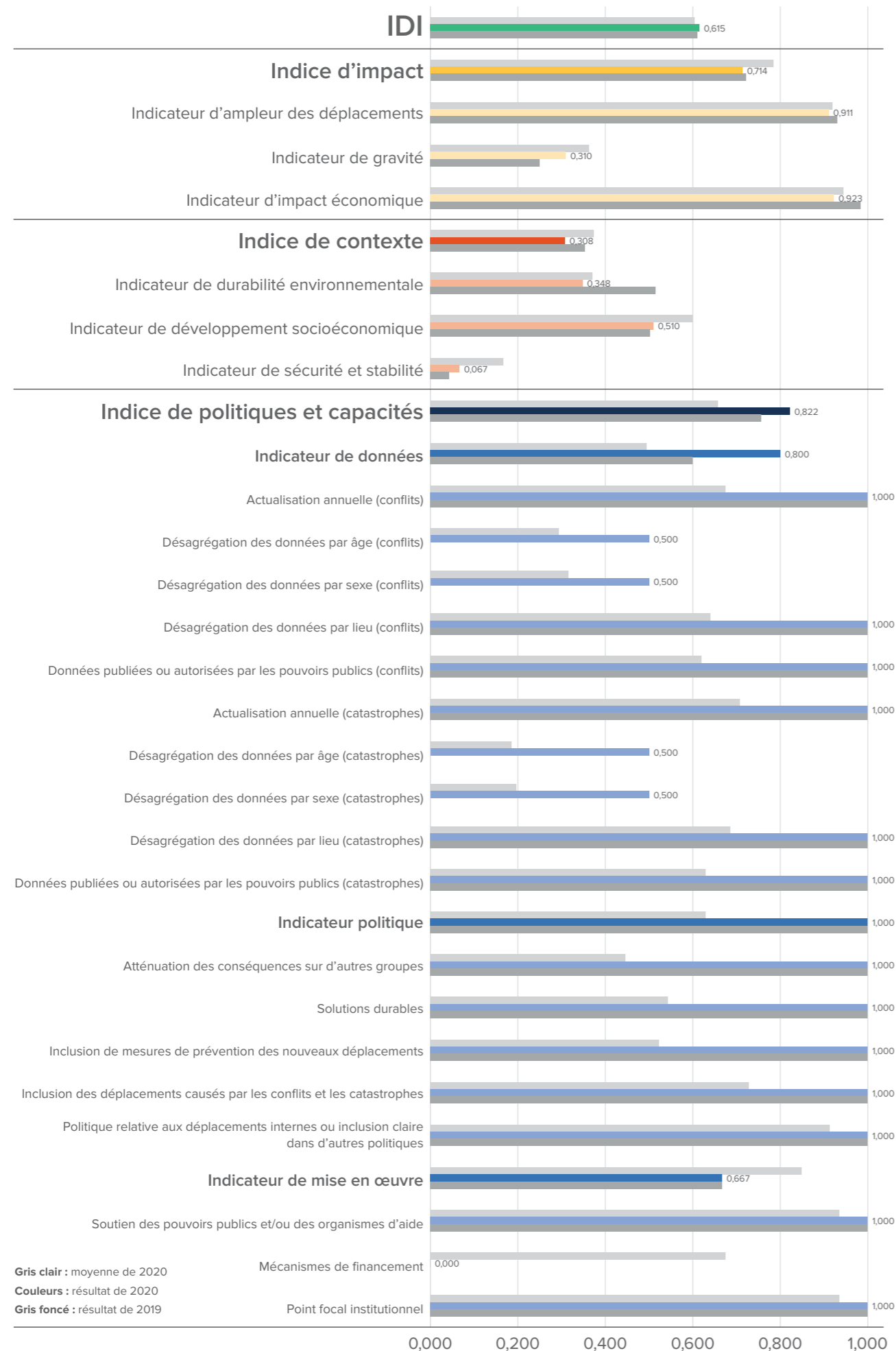
La Somalie a adopté une politique nationale complète sur les réfugiés-retournés et les personnes déplacées internes en novembre 2019, ainsi que des orientations nationales en faveur de l'expulsion et un protocole intérimaire sur la distribution des terres à des fins de logement des réfugiés-retournés et des personnes déplacées éligibles<sup>366, 367, 368</sup>. Cette politique traite les déplacements en tant que résultat des catastrophes et des conflits. Elle inclut des mesures de prévention des déplacements nouveaux et secondaires et d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes. Elle ouvre également la voie à des solutions durables. La Somalie a ratifié la convention de Kampala en 2019<sup>369</sup>.

Le programme national d'action d'adaptation de la Somalie reconnaît les personnes déplacées en tant que groupe particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques<sup>370</sup>. Il inclut des mesures de prévention des déplacements et de réduction des risques auxquels les personnes déplacées et d'autres groupes vulnérables aux catastrophes sont confrontés. Le Somaliland et le Pount possèdent une politique relative aux déplacements internes et des orientations sur les déplacements<sup>371, 372</sup>.

### Mise en œuvre

L'équipe spéciale interministérielle pour les réfugiés-retournés et les personnes déplacées est chargée de la mise en œuvre de la politique. Les pouvoirs publics ont également lancé une initiative en faveur de solutions durables en 2016, qui ont conduit à l'établissement d'un secrétariat interministériel en 2019<sup>373</sup>. La commission nationale pour les personnes déplacées et les réfugiés de Somalie et son ministère des Affaires humanitaires et de la Gestion des catastrophes travaillent sur des questions liées aux personnes déplacées.

La Somalie disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, doté d'une enveloppe de 784,3 millions USD, financée à 94 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19 assorti d'une enveloppe de 225,6 millions USD, financée à 39 %<sup>374</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes ont causé 454 000 nouveaux déplacements en 2020 en raison des pluies sans précédent qui ont engendré les pires inondations depuis plus de trente ans. Les conflits et les violences communautaires ont également été d'importants moteurs causant 79 000 nouveaux déplacements.

Fin 2020, le Soudan enregistrait 2,3 millions de personnes déplacées internes en raison des conflits et des violences<sup>375</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Soudan est élevé. L'insécurité persistante, les inondations sans précédent et les effets socioéconomiques de la COVID-19 ont affecté négativement les personnes déplacées internes<sup>376</sup>.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes au Soudan est estimé à 850 millions USD en 2020, ce qui représente 2,79 % du PIB du pays<sup>377</sup>. Les coûts les plus élevés étaient associés à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne pour une année de déplacement est estimé à 311 USD.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 34,80<sup>378</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,510<sup>379</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 6,67<sup>380</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

La Commission d'aide humanitaire des pouvoirs publics travaille en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et avec l'Organisation internationale pour les migrations à la collecte et à la publication des données sur les déplacements internes causés par les conflits et les catastrophes<sup>381</sup>. Les données sont désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge, et sont mises à jour régulièrement.

### Politiques relatives aux déplacements internes

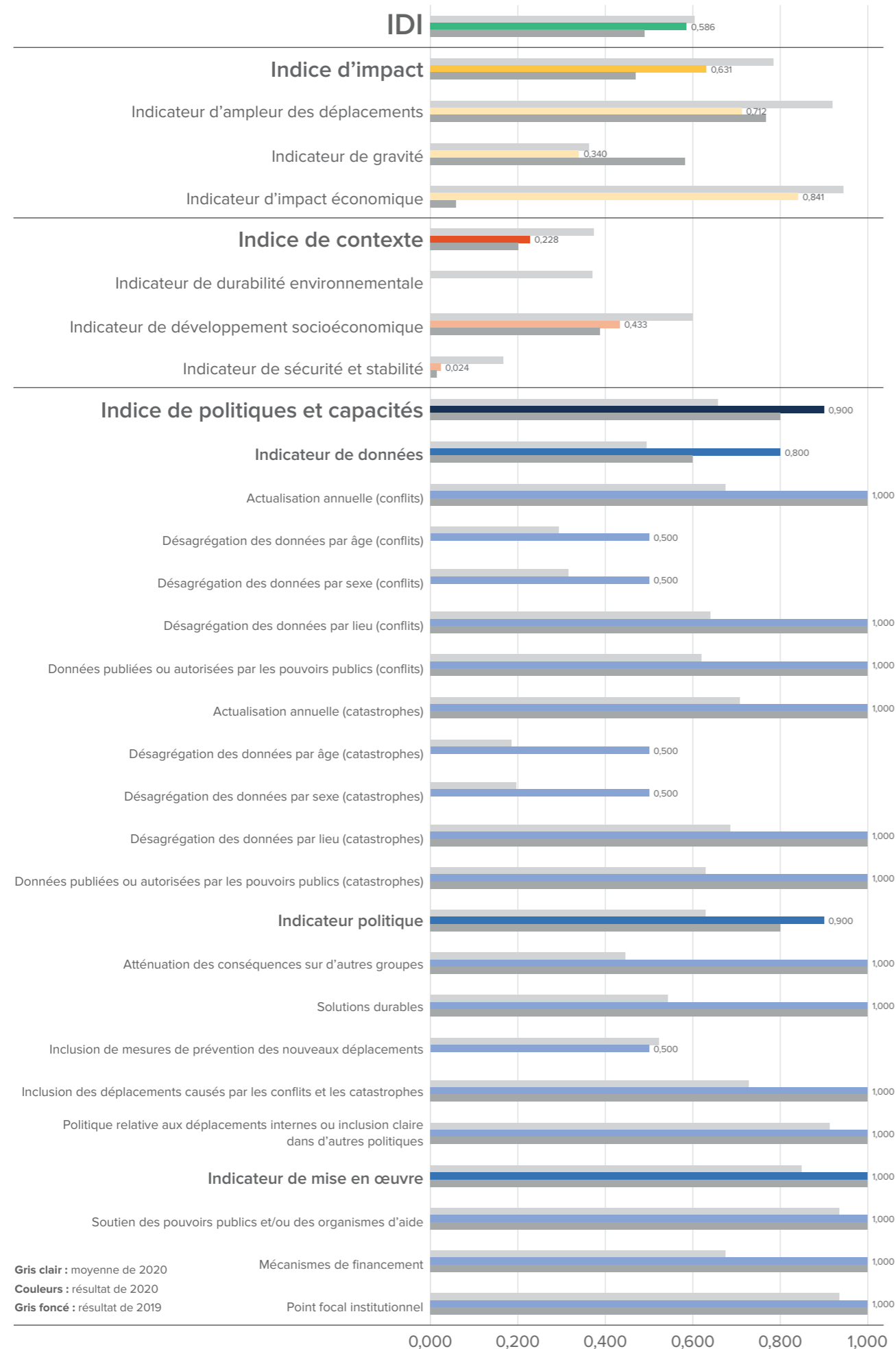
Le Soudan a adopté une politique nationale pour les personnes déplacées internes en 2009<sup>382</sup>. Elle aborde les déplacements en tant que résultat des conflits et des catastrophes, promeut la paix et le développement durable au sein des communautés de personnes déplacées et d'accueil, et contient des mesures visant à prévenir les nouveaux déplacements et à faciliter des solutions durables. Elle établit également les droits des personnes déplacées et la responsabilité des États d'œuvrer en partenariat avec les partenaires nationaux et internationaux pour satisfaire leurs besoins. L'accord de paix d'octobre 2020 conclu entre le gouvernement de transition et le Front révolutionnaire soudanais (« Sudanese Revolutionary Front ») a énoncé des mesures relatives aux réparations destinées à ceux qui ont été touchés par les conflits, aux plans de retour des personnes déplacées et des mesures foncières<sup>383</sup>.

Le Soudan possède un programme d'action national d'adaptation (2007) qui reconnaît les déplacements en tant que conséquences des effets des changements climatiques et des conditions météorologiques extrêmes<sup>384</sup>. Il inclut des activités prioritaires visant à répondre aux besoins des personnes déplacées et d'autres groupes vulnérables, telles que les mesures destinées à prévenir l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité à la suite d'inondations et des déplacements qui en découlent.

### Mise en œuvre

La Commission d'aide humanitaire est chargée de la coordination de l'action humanitaire et possède une unité dédiée aux personnes déplacées.

Le Soudan disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, assorti d'une enveloppe de 1,35 milliard USD, financée à 56 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19 doté d'une enveloppe de 283,5 millions USD, financée à 37 %<sup>385</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Le Soudan du Sud a enregistré 714 000 nouveaux déplacements en 2020, dont 443 000 ont été causés par des catastrophes. La cause principale des déplacements liés aux catastrophes était les inondations massives survenues de juin à août. Les conflits armés et les violences communautaires ont généré 271 000 nouveaux déplacements.

Le Soudan du Sud comptait 1,4 million de personnes déplacées internes en raison des conflits et des violences fin 2020<sup>386</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité moyen des déplacements internes au Soudan du Sud est élevé<sup>387</sup>. Les violences sexuelles et fondées sur le sexe constituent encore une préoccupation majeure.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes au Soudan du Sud est estimé à 614 millions USD, ce qui représente 5,13 % du PIB du pays. Le coût de l'assistance aux personnes déplacées internes est estimé à 399 USD par personne<sup>388</sup>.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Il n'existe pas de données sur l'indice de performance environnementale du Soudan du Sud.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,433<sup>389</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 2,38<sup>390</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

L'Organisation internationale pour les migrations, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, la Commission de secours et de relèvement et d'autres partenaires, collecte des données sur les déplacements internes causés par les conflits et les catastrophes. Les données sont désagrégées par lieu et par cause de déplacement, et certaines données sont désagrégées par âge et par sexe. Les données sont régulièrement mises à jour.

### Politiques relatives aux déplacements internes

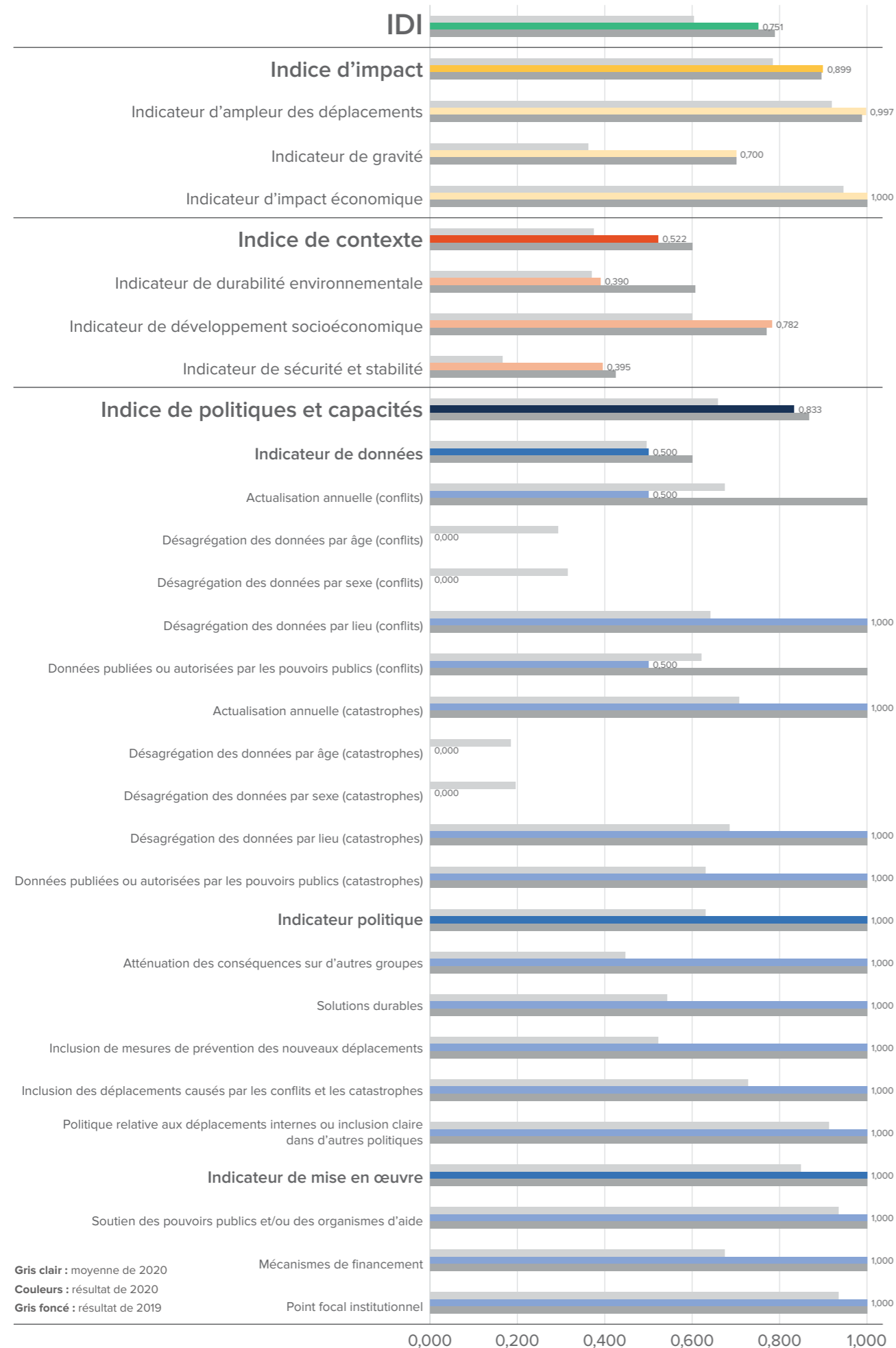
Le Soudan du Sud a adopté le cadre de retour, de réintégration et de relocalisation des personnes déplacées en 2017<sup>391</sup>. Le cadre complet lutte contre les déplacements liés aux conflits et aux catastrophes et contient des mesures de promotion des solutions durables et d'atténuation des conséquences sur les communautés d'accueil. Il ne contient cependant pas de mécanisme visant à prévenir les déplacements. Le Soudan du Sud a ratifié la convention de Kampala en 2018<sup>392</sup>.

Le plan national d'adaptation du Soudan du Sud reconnaît que les personnes déplacées font partie des groupes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et comprend des mesures de prévention et de réponse aux déplacements causés par ces impacts<sup>393</sup>.

### Mise en œuvre

Le ministère des Affaires humanitaires et de gestion des catastrophes est responsable de la mise en œuvre du cadre. Des ressources du budget national sont allouées pour sa mise en œuvre.

Le Soudan du Sud disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020, assorti d'une enveloppe de 1,52 milliard USD, financée à 74 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19 doté d'une enveloppe de 383 millions USD, financée à 28 %<sup>394</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient l'unique cause de déplacement au Sri Lanka en 2020, causant 19 000 nouveaux déplacements. La majorité de ceux-ci étaient le résultat du cyclone tropical Burevi, qui a touché le pays en novembre. On estime à 27 000 le nombre de personnes vivant en situation de déplacement après la guerre civile sri-lankaise, terminée en 2009 après 30 ans de conflit<sup>395</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Sri Lanka est moyen<sup>396</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>397</sup>. Appliqué aux 29 000 personnes déplacées internes au Sri Lanka fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 10,7 millions USD, ce qui représente 0,01 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 39,00<sup>398</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,782<sup>399</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 39,52<sup>400</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Le ministère de la Relocalisation, de la Réhabilitation, du Développement du Nord et des Affaires religieuses hindoues est responsable de la collecte des données sur les personnes déplacées, sur les réfugiés et sur les communautés touchées par les conflits, bien que les données sur

les nouveaux déplacements ne soient que partielles. Les données sur les déplacements liés aux conflits sont désagrégées par lieu, mais ni par âge ni par sexe.

Le centre de gestion des catastrophes collecte des données sur les déplacements internes causés par les catastrophes. Les données indiquent le nombre d'individus évacués et sont désagrégées par lieu, mais ni par sexe ni par âge.

### Politiques relatives aux déplacements internes

Le Sri Lanka a adopté une politique nationale en faveur de solutions durables pour les déplacements causés par les conflits en 2016<sup>401</sup>. La politique complète établit les droits des personnes déplacées, des retournés et d'autres personnes touchées par les conflits, ainsi que les droits des personnes déplacées en raison de catastrophes, des changements climatiques et de projets de développement. Elle inclut des mesures de prévention des déplacements futurs, cherche à trouver des solutions durables et à atténuer les conséquences sur d'autres groupes.

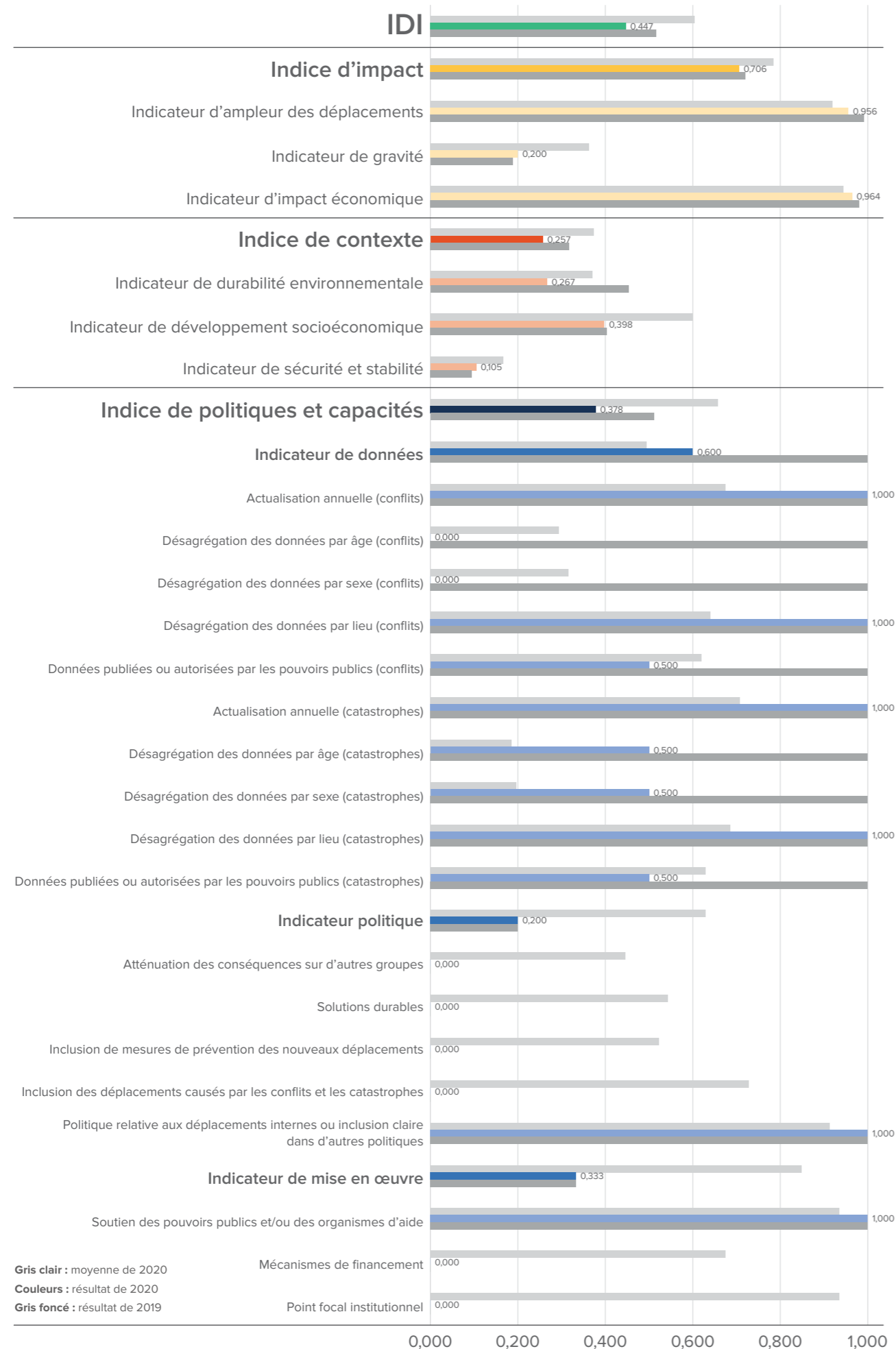
La politique nationale de réconciliation et de coexistence (2017) tient compte des besoins des personnes déplacées et cherche à surmonter les obstacles et à encourager la coexistence dans des conditions progressives et d'égalité<sup>402</sup>.

La politique nationale relative à la gestion des catastrophes de 2010 fournit une base juridique pour la gestion des risques de catastrophes dans le pays et fait référence aux déplacements<sup>403</sup>.

Le Sri Lanka possède un plan national d'adaptation aux changements climatiques (2016) qui reconnaît les déplacements de personnes en tant que conséquences des événements météorologiques extrêmes et de l'intrusion saline et comprend des mesures de prévention et d'atténuation de ce risque<sup>404</sup>.

### Mise en œuvre

Le ministère de la Relocalisation, de la Réhabilitation, du Développement du Nord et des Affaires religieuses hindoues est le ministère désigné pour la mise en œuvre de la politique relative aux solutions durables, qui fait référence aux fonds et aux allocations budgétaires. Le ministère de la Gestion des catastrophes est chargé, comme son nom l'indique, de la mise en œuvre de la politique relative à la gestion des catastrophes.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

La violence et les conflits ont causé 79 000 nouveaux déplacements, principalement dans la province du Lac. Les catastrophes, notamment les inondations, ont également causé 71 000 nouveaux déplacements en 2020. On estime à 343 000 le nombre de personnes déplacées internes au Tchad à la fin de cette année-là<sup>405</sup>.

### Gravité

La gravité des déplacements internes au Tchad est très élevée<sup>406</sup>. L'exposition aux attentats, l'insécurité alimentaire et la perte de moyens de subsistance constituent les principales préoccupations.

### Impact économique

L'impact économique des déplacements internes au Tchad est estimé à 123 millions USD, ce qui représente 1,09 % du PIB du pays. Les coûts les plus élevés étaient liés à l'insécurité alimentaire, aux soins de santé et au logement. Le coût nécessaire pour répondre aux besoins d'une personne déplacée interne en matière de sécurité, de logement, de soins de santé primaire, d'éducation et de moyens de subsistance est estimé à 362 USD pour une année de déplacement<sup>407</sup>.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 26,7<sup>408</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,398<sup>409</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 10,48<sup>410</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les pouvoirs publics ne collectent pas de données sur les personnes déplacées internes, mais l'Organisation internationale pour les migrations a suivi les déplacements internes dans la province du Lac tout au long de l'année 2020. Les données sur les déplacements internes liés aux conflits et aux catastrophes sont régulièrement mises à jour et désagrégées par lieu. Les données sur les déplacements liés aux catastrophes sont partiellement désagrégées par sexe et par âge. Elles ne sont cependant pas disponibles dans l'intégralité du pays.

### Politiques relatives aux déplacements internes

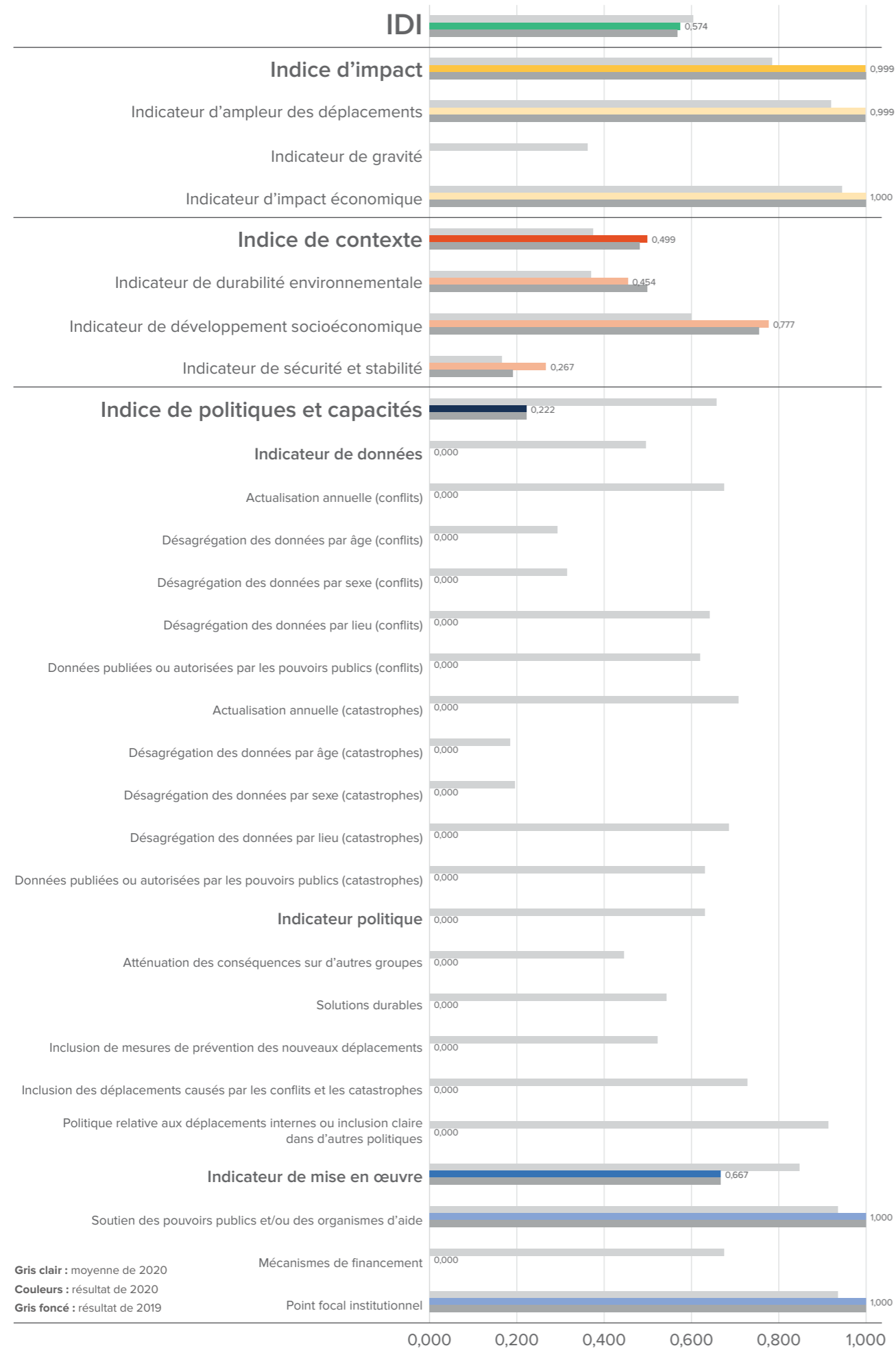
Le Tchad a ratifié la convention de Kampala en 2011<sup>411</sup>, mais ne possède pas de politique spécifique aux déplacements internes. Le plan national de développement 2017-2021 tient compte des déplacements internes<sup>412</sup>, mais ne contient aucune disposition spécifique destinée à les éviter, à promouvoir des solutions durables ou à atténuer les conséquences sur d'autres groupes.

### Mise en œuvre

Le Tchad disposait d'un plan d'action humanitaire pour 2020 doté d'une enveloppe de 540,5 millions USD, financée à 42 %, ainsi qu'un plan de lutte contre la COVID-19 dont l'enveloppe s'élevait à 124,2 millions USD, financée à 47 %.

Il n'existe aucun point focal national ni budget national alloué aux déplacements internes.





Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les catastrophes étaient l'unique cause de nouveaux déplacements en Thaïlande : les tempêtes et les inondations en ont causé 13 000 en 2020.

Aucun nouveau déplacement n'était lié aux conflits. On estime à 41 000 le nombre total de personnes déplacées internes vivant toujours en situation de déplacement à cause des conflits et de la violence fin 2020<sup>413</sup>.

### Gravité

L'insuffisance de données a empêché la conduite d'une évaluation complète de la gravité des déplacements internes dans le pays<sup>414</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>415</sup>. Appliqué aux 41 000 personnes déplacées internes en Thaïlande fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 15,2 millions USD, ce qui représente 0,003 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 45,40<sup>416</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,777<sup>417</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 26,67<sup>418</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

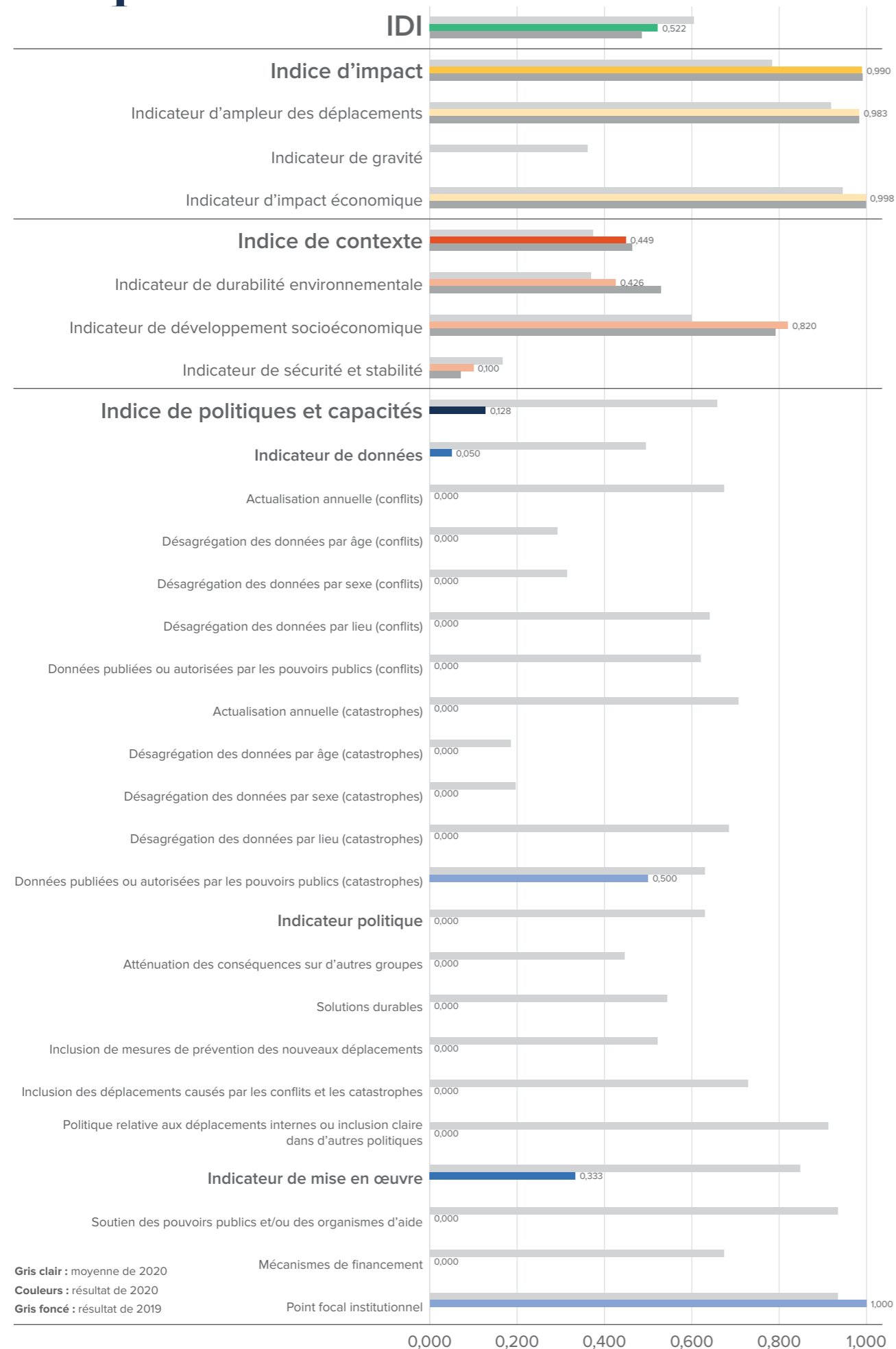
Il n'existe actuellement aucun système de collecte des données sur les déplacements internes en Thaïlande.

### Politiques relatives aux déplacements internes

La Thaïlande ne possède pas de politique nationale dédiée aux déplacements internes. Elle a adopté un plan national de gestion des risques de catastrophes ainsi qu'un plan directeur sur les changements climatiques en 2015<sup>419, 420</sup>. Cependant, aucun de ceux-ci ne fait référence aux déplacements internes.

### Mise en œuvre

Le département de prévention et d'atténuation des catastrophes du ministère de l'Intérieur apporte une assistance pendant les catastrophes.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Les tremblements de terre étaient la cause principale de déplacement en Turquie en 2020, causant la majorité des 41 000 nouveaux déplacements liés aux catastrophes enregistrés. Les inondations et les incendies ont également engendré des déplacements.

On estime à 1,1 million le nombre de personnes déplacées internes en raison des conflits et de la violence en Turquie fin 2020<sup>421</sup>.

### Gravité

L'insuffisance de données a empêché la conduite d'une évaluation complète de la gravité des déplacements internes en Turquie<sup>422</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>423</sup>. Appliqué aux 1 143 000 personnes déplacées internes en Turquie fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 424 millions USD, ce qui représente 0,06 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 42,60<sup>424</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,820<sup>425</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 10,00<sup>426</sup>.

## Policies and capacities

### Données sur les personnes déplacées internes

Il n'existe aucun système national automatisé de collecte des données sur les déplacements internes en Turquie. Des données sont collectées par la présidence de gestion des catastrophes et des urgences, telles que les données relatives aux évacuations, mais elles ne donnent qu'une image partielle du nombre de personnes déplacées par les catastrophes dans le pays<sup>427</sup>.

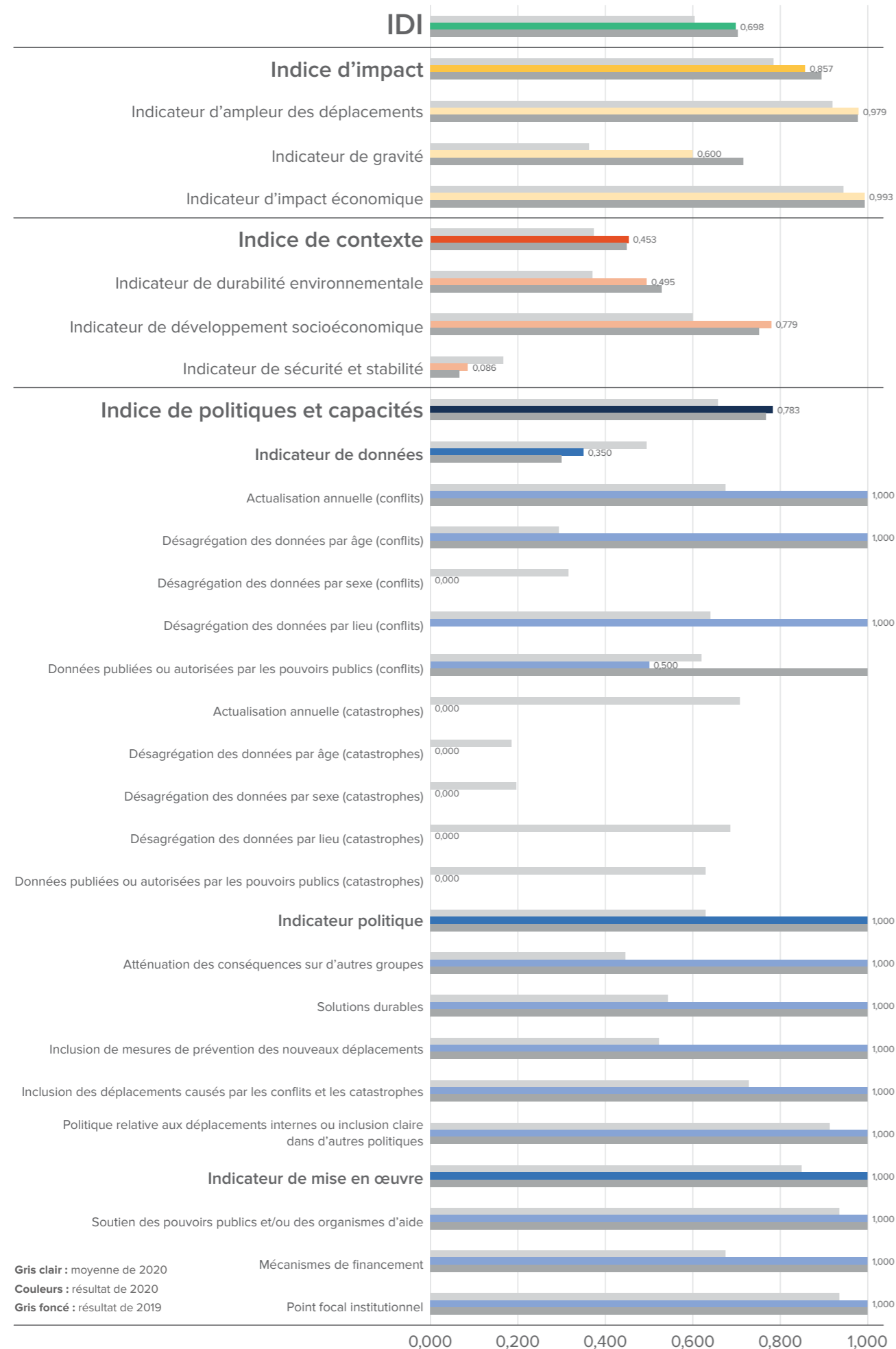
### Politiques relatives aux déplacements internes

Il n'existe aucune politique nationale dédiée aux déplacements internes en Turquie, bien qu'il y ait une stratégie concernant l'Anatolie du Sud-Est, les mesures relatives à la question des personnes déplacées internes et au retour au village et au projet de réhabilitation en Turquie (2005)<sup>428</sup>. Cette stratégie fait référence aux déplacements dans cette région liés aux conflits et aux catastrophes et reconnaît la nécessité de trouver des solutions durables. Elle n'inclut pas de mesures de prévention des nouveaux déplacements ou d'atténuation des conséquences sur d'autres groupes. Elle est restreinte à l'est et au sud-est de l'Anatolie et n'est donc pas comprise dans le calcul de l'IDI de la Turquie.

La Turquie possède une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs aux séismes (2012), un plan de gestion des catastrophes (2015), une stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques 2010-2020 ainsi qu'un plan d'action contre les changements climatiques 2011-2023<sup>429, 430, 431</sup>. Aucun de ces plans ou stratégies ne fait référence aux déplacements internes.

### Mise en œuvre

Le ministère de l'Intérieur est chargé de la mise en œuvre et de la coordination de la stratégie intégrée turque pour les personnes déplacées.



Gris clair : moyenne de 2020  
 Couleurs : résultat de 2020  
 Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Plus de 278 000 personnes étaient déplacées en Ukraine fin 2020<sup>432</sup>.

On estime à 2 000 le nombre de nouveaux déplacements enregistrés en 2020 à cause des catastrophes qui ont découlé des incendies et des inondations, et à 74 le nombre de nouveaux déplacements liés aux conflits<sup>433</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes en Ukraine est moyen, en raison de l'absence de moyens de subsistance et des restrictions de mouvement à travers la frontière entre les zones contrôlées et non contrôlées par le gouvernement<sup>434</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>435</sup>. Appliqué aux 734 000 personnes déplacées internes en Ukraine fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 248 millions USD, ce qui représente 0,22 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 49,50<sup>436</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,779<sup>437</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 8,57<sup>438</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Le ministère des Politiques sociales de l'Ukraine tient une base de données des personnes déplacées par les conflits. Celle-ci ne couvre cependant pas l'intégralité du territoire. Les données sont désagrégées par âge et régulièrement mises à jour. Les données sur les déplacements liés aux catastrophes ne sont pas disponibles.

### Politiques relatives aux déplacements internes

L'Ukraine a adopté la loi garantissant les droits et les libertés des personnes déplacées internes en 2014 et l'a modifiée en mars 2015<sup>439</sup>. Cette loi couvre les déplacements internes liés aux conflits et aux catastrophes et contient des mesures de prévention des nouveaux déplacements et de promotion des solutions durables.

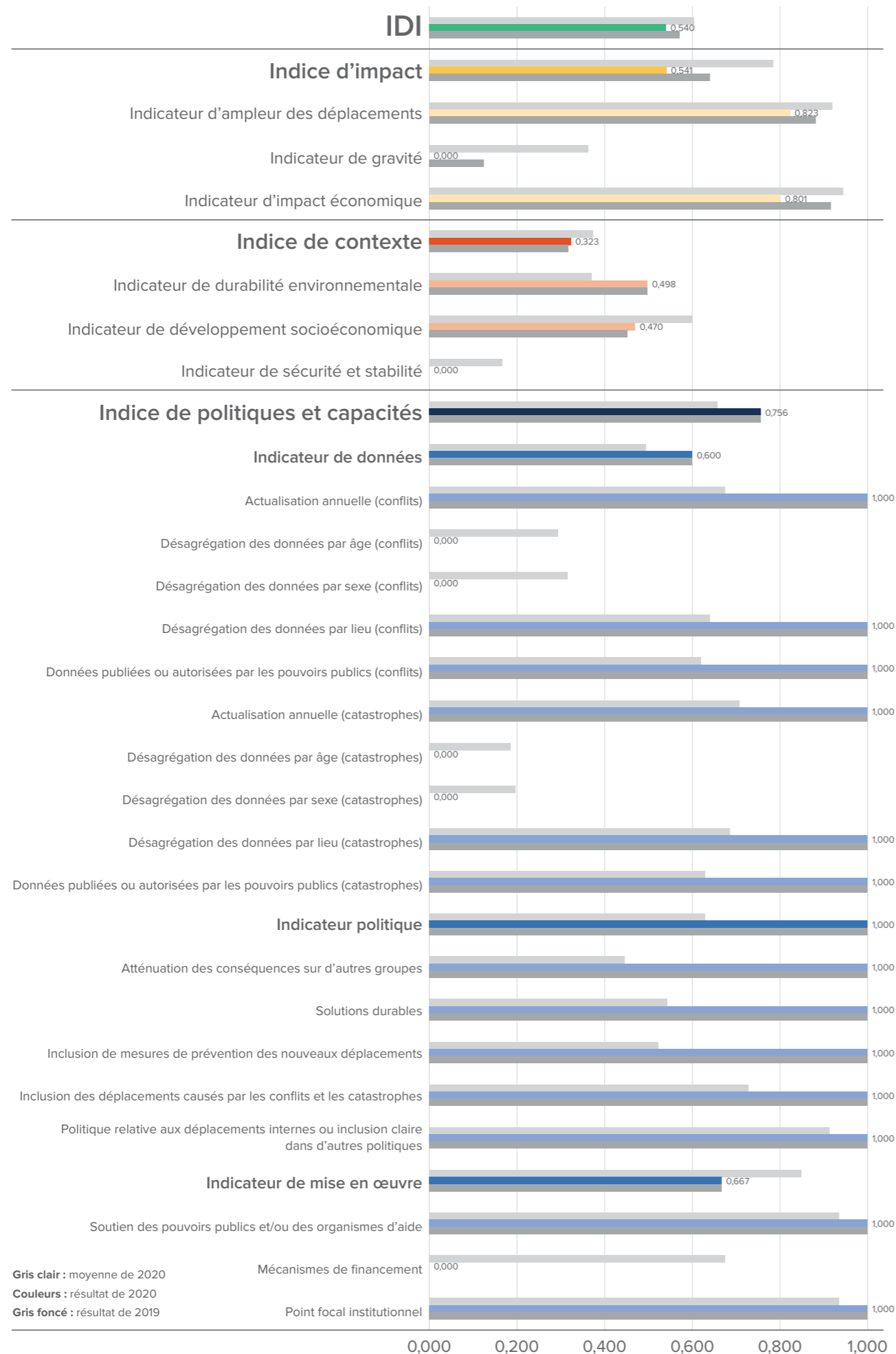
En 2017, les pouvoirs publics ont adopté une stratégie d'intégration des personnes déplacées et de mise en œuvre des solutions à long terme aux déplacements internes jusqu'en 2020. Elle a été suivie en 2018 par un plan d'action pour sa mise en œuvre<sup>440</sup>. Ces mesures promeuvent les droits et les libertés des personnes déplacées et sont destinées à encourager la cohésion sociale et à éliminer la discrimination contre ces personnes. Une stratégie actualisée pour la période 2021-2023 a été publiée en octobre 2020, ouverte au débat public<sup>441</sup>.

### Mise en œuvre

Le ministère des Territoires temporairement occupés et des personnes déplacées est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour l'intégration des personnes déplacées et la mise en œuvre des solutions à long terme aux déplacements internes jusqu'en 2020.

Le service public d'urgence de l'Ukraine répond aux catastrophes.

L'Ukraine disposait d'un plan de réponse humanitaire pour 2020, assorti d'une enveloppe de 157,8 millions USD, financée à 55 %, ainsi que d'un plan de lutte contre la COVID-19 doté d'une enveloppe de 46,9 millions USD, financée à 85 %<sup>442</sup>.



Gris clair : moyenne de 2020  
Couleurs : résultat de 2020  
Gris foncé : résultat de 2019

## Impact

### Ampleur des déplacements

Une saison des pluies particulièrement forte a causé des inondations dans tout le Yémen en 2020, déclenchant 223 000 nouveaux déplacements. Le conflit actuel a causé au moins 143 000 nouveaux déplacements supplémentaires.

Au total, 3,6 millions de personnes déplacées internes en raison des conflits vivaient au Yémen fin 2020. On estime à 223 000 le nombre de personnes déplacées à cause des catastrophes à la fin de cette année-là<sup>443</sup>.

### Gravité

Le niveau de gravité des déplacements internes au Yémen est très élevé en raison de l'insécurité alimentaire grave et des effets de la COVID-19 qui dégradent la situation<sup>444</sup>.

### Impact économique

Le coût nécessaire pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, de logement, d'éducation, de santé et de moyens de subsistance représente en moyenne 371 USD par personne déplacée interne pour une année de déplacement<sup>445</sup>. Appliqué aux 3 858 000 personnes déplacées internes au Yémen fin 2020, l'impact économique estimé des déplacements internes s'élève à 1,43 milliard USD, ce qui représente 6,34 % du PIB du pays.

## Contexte

### Durabilité environnementale

Indice de performance environnementale : 49,79 (2016)<sup>446</sup>.

### Développement socioéconomique

Indice de développement humain : 0,470<sup>447</sup>.

### Sécurité et stabilité politique

Indice de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme : 0<sup>448</sup>.

## Politiques et capacités

### Données sur les personnes déplacées internes

Les données sur les déplacements liés aux conflits et aux catastrophes sont collectées par l'Organisation internationale pour les migrations. Les données sont désagrégées par lieu et par moteur de déplacement, et sont régulièrement mises à jour. Le gouvernement reconnu internationalement et les autorités de fait dans le nord collectent également des données sur les déplacements, bien que ces données soient actuellement difficiles à vérifier.

### Politiques relatives aux déplacements internes

La politique nationale de lutte contre les déplacements internes dans la République du Yémen a été adoptée en 2013<sup>449</sup>. Elle couvre les déplacements internes liés aux conflits et aux catastrophes et contient des mesures de prévention des déplacements futurs. Elle évoque également les solutions durables et comprend des mesures de soutien aux communautés d'accueil.

### Mise en œuvre

L'unité exécutive pour les personnes déplacées internes au Conseil des ministres est le point focal pour la mise en œuvre de cette politique. Aucun mécanisme de financement dédié n'est constaté. Cette politique reste souvent sans suite en raison des pénuries considérables en termes de ressources et de capacités et à cause de l'escalade des conflits depuis 2014, qui a engendré une division profonde entre les différentes administrations du pays<sup>450</sup>.

Le plan d'action humanitaire du Yémen pour 2020 bénéficiait d'une enveloppe de 3 milliards USD, financée à 54,4 %. Le Yémen disposait également d'un plan de lutte contre la COVID-19, assorti d'une enveloppe de 385,7 millions USD, financée à 70 %<sup>451</sup>.

L'indice de déplacement interne (IDI) propose une nouvelle manière de suivre les progrès réalisés dans la lutte contre le phénomène complexe des déplacements internes de façon à permettre une comparaison au niveau mondial. En tant que tel, l'IDI offre une compréhension plus globale de la manière de réduire les déplacements internes et d'atténuer leurs effets négatifs, tout en montrant également comment les pays déploient des efforts et réalisent des investissements en faveur de solutions durables.

Le premier rapport sur l'IDI, publié en 2020, a fourni une évaluation de référence des moteurs et impacts des déplacements internes dans 46 pays et des efforts de leurs gouvernements dans la lutte contre ce problème. Ce deuxième rapport, faisant état de la situation à la fin de l'année 2020, démontre que des progrès considérables doivent encore être réalisés.

L'impact considérable de la pandémie de COVID-19 sur la santé, sur le bien-être et sur la sécurité économique des personnes déplacées internes représente un défi majeur en 2020 et après. Tandis que ce rapport a déjà constaté certains des effets de la pandémie en 2020, les conséquences à plus long terme restent à déterminer. De nombreuses personnes déplacées ont énormément souffert de la fermeture des écoles et de l'introduction des restrictions de mouvement qui ont freiné les activités génératrices de revenus, accroissant l'insécurité alimentaire. Alors que le monde poursuit sa lutte contre le virus en 2021, tout en essayant de se remettre de ses effets sur l'économie, il est important que les personnes déplacées soient incluses dans les plans de relèvement des pays afin de ne pas être laissées pour compte.

Les effets des changements climatiques devraient empirer au cours de la prochaine décennie, provoquant des événements météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses, tout en augmentant la concurrence en raison de la diminution des ressources naturelles et en déclenchant des conflits potentiels<sup>452</sup>. Ceci, associé à la nature de plus en plus prolongée des conflits, signifie que les principaux moteurs de déplacement sont susceptibles de persister dans de nombreux pays pendant un certain temps,

et que l'ampleur des déplacements pourrait continuer de croître. Il est donc essentiel que des efforts solides soient déployés afin de prévenir les déplacements et d'y trouver une solution, tout en suivant les progrès réalisés pour guider l'établissement de priorités en matière de ressources, de politiques mieux éclairées et pour enfin trouver des solutions durables pour les personnes déplacées.

Comme pour tous les indices composites, l'IDI ne fournit qu'un point d'entrée dans un phénomène complexe. L'analyse présentée dans ce rapport est fondée sur les informations disponibles au public et de manière normalisée dans tous les pays évalués. En tant que telle, elle devrait être complétée par des informations plus affinées aux niveaux national et infranational, et par des recherches plus approfondies des moteurs et impacts de déplacement dans chaque contexte. La méthodologie de l'IDI peut être adaptée au niveau des pays pour correspondre aux priorités et aux ressources nationales et afin d'aider à guider les pouvoirs publics et leurs partenaires dans une lutte plus efficace contre les déplacements internes<sup>453</sup>.



Ce rapport présente la deuxième itération de l'indice de déplacement interne (IDI). Il applique à 46 pays une méthodologie développée par l'Observatoire des situations de déplacement interne par l'intermédiaire d'une large consultation d'experts techniques et publiée en mars 2019<sup>454</sup>.

Le cadre conceptuel met en évidence les liens entre les moteurs contextuels et les facteurs d'aggravation des déplacements. Ceux-ci comprennent le développement socioéconomique, la durabilité environnementale, la sécurité et la stabilité, les impacts des déplacements et les actions des pouvoirs publics et de leurs partenaires visant à prévenir ce problème et à y remédier.

L'IDI n'est appliqué qu'aux pays touchés par les déplacements causés à la fois par les conflits et par les catastrophes.

Les résultats pour chaque pays ont été obtenus par le biais d'un examen approfondi des politiques disponibles au public, des plans d'action humanitaire, des rapports et ensembles de données, ainsi que des échanges avec les experts techniques. Les sources utilisées pour chaque indicateur sont détaillées dans les descriptifs par pays et dans la présente annexe méthodologique.

La valeur de chaque indicateur se fonde sur les informations consultées par l'Observatoire à temps pour la publication du présent rapport. Pour cette édition en particulier, les valeurs traduisent la situation par pays en 2020. L'IDI doit être régulièrement mis à jour.

## Sélection d'indicateurs

L'IDI s'appuie sur les sources de données existantes et sur les indicateurs relatifs aux déplacements internes et aux domaines liés. À mesure que la disponibilité et la qualité des données augmentent au fil des années, la méthodologie sera davantage affinée.

Les indicateurs qui composent l'IDI ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence et de la disponibilité de données de qualité dans tous les pays et dans le temps.

Afin de pouvoir comparer l'IDI dans tous les pays, les informations utilisées sont disponibles au niveau international dans un format normalisé. Les bases de données des organisations multilatérales et les initiatives internationales relatives aux données sont les mieux adaptées à cet objectif. Pour cette raison, un certain nombre d'indicateurs composites des ensembles de données ou des indices internationaux bien établis est utilisé.

L'IDI rassemble des indicateurs sur les impacts des déplacements internes, sur le contexte socioéconomique, environnemental et politique, et sur les politiques et capacités nationales nécessaires pour prévenir ces déplacements et y remédier. Ils sont regroupés en trois catégories.

## Indicateurs d'impact

Lorsqu'un événement tel qu'une catastrophe ou un conflit exacerbe les vulnérabilités préexistantes d'une population, des déplacements peuvent se produire. Les effets d'une crise de déplacements internes varient en fonction du nombre de personnes touchées, de la gravité de leur situation et de la durée de leur déplacement. L'IDI mesure ces impacts par l'intermédiaire d'une échelle relative aux déplacements, d'une évaluation de la gravité et d'une estimation de l'impact économique de la crise.

## Ampleur des déplacements

L'Observatoire mesure l'ampleur des déplacements internes en se fondant sur le nombre de déplacements liés aux conflits et sur le nombre de personnes déplacées internes causé par les conflits. Ces chiffres sont publiés chaque année par l'Observatoire dans le rapport mondial sur les déplacements internes et sont disponibles dans sa base de données mondiale sur les déplacements internes<sup>455</sup>. Les chiffres utilisés dans ce rapport sont ceux de 2020.

Le nombre de personnes déplacées à cause des conflits est publié par l'Observatoire en tant que nombre global, calculé au 31 décembre de chaque année. Il indique le nombre de personnes déplacées internes à cette date et inclut les personnes déplacées de toutes les périodes, de quelques

jours à plusieurs décennies auparavant. La méthodologie actuelle ne comprend pas les personnes déplacées en raison de catastrophes dans l'indicateur d'ampleur. Cela sera cependant envisagé dans les prochaines versions de l'IDI<sup>456</sup>.

Le nombre de personnes déplacées est exprimé en pourcentage de la population du pays et normalisé pour arriver à une valeur située en 0 et 1 comme pour tous les indicateurs, où 1 exprime le meilleur des cas et 0 le pire des cas.

L'objectif est que les personnes déplacées internes représentent 0 % de la population d'un pays. La proportion la plus élevée jamais enregistrée par l'Observatoire concernait l'année 2014, lorsque les personnes déplacées représentaient 37,4 % de la population syrienne. D'après ce record, une valeur de 40 % de la population d'un pays vivant en situation de déplacement interne est utilisée pour la normalisation, à supposer que le nombre de personnes déplacées doit représenter pour tous les pays entre 0 et 40 % de la population.

$$\frac{\text{Valeur du pays} - 40}{0 - 40} = \text{Indicateur de personnes déplacées}$$

Le nombre de nouveaux déplacements tient compte de tout mouvement qu'une personne a dû faire à cause d'une crise : une personne déplacée peut être forcée à bouger plusieurs fois, dont chacune sera documentée comme un déplacement à part entière. Ce nombre est publié par l'Observatoire en tant que nombre total de nouveaux déplacements enregistrés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de chaque année. Il est disponible pour les conflits et pour les catastrophes.

Les nombres de nouveaux déplacements liés aux conflits et aux catastrophes pour chaque pays sont ajoutés et rapportés à la population du pays, avant d'être normalisés pour arriver à une valeur comprise entre 0 et 1 comme pour tous les indicateurs, où 1 est le meilleur des cas et 0 le pire des cas.

L'objectif est que les nouveaux déplacements représentent 0 % de la population d'un pays. Le niveau le plus élevé jamais enregistré par l'Observatoire concernait l'année 2013, lorsque le nombre de nouveaux déplacements en République centrafricaine représentait 21,1 % de sa population. D'après ce record, une valeur de 25 % est utilisée aux fins de normalisation, à supposer que le nombre de nouveaux déplacements doit représenter pour tous les pays entre 0 et 25 % de la population.

$$\frac{\text{Valeur du pays} - 25}{0 - 25} = \text{Indicateur de nouveaux déplacements}$$

Les valeurs finales pour l'indicateur d'ampleur des déplacements sont exprimées entre 0 et 1 en tant que moyenne arithmétique de l'indicateur de personnes déplacées et de l'indicateur de nouveaux déplacements. Dans le cas où un pays présenterait des valeurs de 0,8 et 0,3 respectivement, l'indicateur d'ampleur des déplacements serait le suivant :

$$(0,8+0,3) / 2 = 0,55$$

En cas de catastrophe, les évacuations préventives sont comprises dans le nombre de nouveaux déplacements. Les évacuations préventives constituent une mesure salvatrice illustrant la capacité des pouvoirs publics à faire face aux catastrophes. Elles illustrent cependant aussi l'exposition et la vulnérabilité de la population aux aléas naturels. Les pays où des évacuations préventives à grande échelle ont considérablement augmenté le nombre de nouveaux déplacements et donc diminué le résultat de l'indicateur sont mis en évidence dans les descriptifs par pays.

Dans les cas où les pays ont récemment investi dans l'amélioration de leur système de collecte des données, ou autrement accru les nombres de déplacements ou de personnes déplacées enregistrés en raison d'un déploiement supplémentaire de ressources, l'augmentation des chiffres a un impact négatif sur l'indicateur.

### Gravité

La méthodologie d'évaluation de la gravité est fondée sur le cadre du Comité permanent interinstitutionnel sur les solutions durables en faveur des personnes déplacées et présentée de manière plus détaillée dans une publication dédiée<sup>457</sup>.

La méthodologie estime dans quelle mesure les personnes déplacées peuvent avoir accès à la sûreté et à la sécurité, aux moyens de subsistance, au logement, aux services, à la documentation, à la réunification familiale, aux affaires publiques, aux recours et à la justice.

L'évaluation de la gravité estime la situation dans chacun de ces domaines en utilisant un ensemble normalisé de 16 questions ainsi qu'un système de classement. Ces questions trouvent une réponse des experts de suivi de l'Observatoire avec l'appui des experts des pays correspondants et grâce à l'utilisation d'une analyse secondaire des données. Les valeurs sont ensuite combinées en une moyenne arithmétique qui sert d'indicateur de gravité pour l'IDI.

Les résultats détaillés des évaluations de la gravité menées aux fins de ce rapport ont été publiés séparément et peuvent être utilisés en tant que référence pour cette partie de l'IDI<sup>458</sup>.

## Impacts économiques

L'Observatoire a publié une méthodologie originale en 2019 visant à estimer les impacts économiques des déplacements internes<sup>459</sup>. Cette méthodologie utilise les informations disponibles au public sur les coûts nécessaires pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes en matière d'abri, de sécurité, de soins de santé primaire et d'éducation temporaire, et estime également leur perte de revenus. La majeure partie de ces informations provient des plans d'action humanitaire et des aperçus des besoins humanitaires coordonnés par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires ainsi que des bases de données de la Banque mondiale.

La méthodologie évalue les coûts et les pertes pour une personne déplacée interne pendant une année de déplacement. La moyenne dans tous les pays évalués en 2020 s'élevait à 371 USD par personne déplacée. Cette moyenne est multipliée par le nombre de personnes déplacées dans chaque pays afin de calculer l'impact économique total des déplacements internes au niveau du pays.

Pour l'Afghanistan, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la Colombie, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Iraq, la Libye, le Mali, le Myanmar, le Niger, le Nigéria, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la Syrie et le Yémen, des informations par pays étaient disponibles afin d'estimer un coût plus précis par personne déplacée. Ce coût a ensuite été utilisé à la place de la moyenne de 371 USD. Ces exemples et les coûts associés utilisés dans l'estimation de l'impact économique total dans le pays sont mis en valeur dans les descriptifs par pays correspondants.

L'impact économique total estimé pour chaque pays est exprimé en pourcentage du PIB du pays. Le pourcentage du PIB est ensuite normalisé pour arriver à une valeur comprise entre 0 et 1 comme pour tous les indicateurs, où 1 représente le meilleur des cas et 0 le pire des cas.

L'objectif est que l'impact économique des déplacements internes représente 0 %. L'estimation la plus élevée faite par l'Observatoire est de 11 % du PIB de la République centrafricaine. D'après ce record, un impact économique des déplacements internes représentant 15 % du PIB est utilisé aux fins de normalisation, à supposer que cet impact doit représenter pour tous les pays entre 0 et 15 % du PIB.

$$\frac{\text{Valeur du pays} - 15}{0 - 15} = \text{Indicateur d'impact économique}$$

## Indicateurs de contexte

Les recherches effectuées par l'Observatoire et d'autres ont montré que le niveau de déplacements internes dans un pays est corrélé aux facteurs environnementaux, au développement socioéconomique et à la sécurité. Les investissements dans la durabilité environnementale, dans le développement inclusif et durable, dans la paix et la stabilité peuvent limiter la possibilité, l'ampleur et les impacts des déplacements internes. L'IDI tient compte de ce facteur en utilisant trois indicateurs pour la durabilité environnementale, le développement socioéconomique ainsi que la sécurité et la stabilité politique. Ces trois indices composites sont produits par des institutions reconnues sur le plan international.

### Durabilité environnementale

L'indice de performance environnementale publié par les universités de Yale et Columbia et par le Forum économique mondial mesure l'effectivité des politiques nationales relatives à la santé environnementale et à la vitalité des écosystèmes. Il est calculé tous les deux ans pour 180 pays et sert d'indicateur de durabilité environnementale pour l'IDI.

### Développement socioéconomique

L'indice de développement humain produit annuellement par le programme de développement des Nations Unies rassemble les indicateurs relatifs au revenu, à la santé et à l'éducation. Il prévoit une mesure plus complète de développement socioéconomique qu'un seul indicateur et sert d'indicateur de développement socioéconomique pour l'IDI.

### Sécurité et stabilité politique

La Banque mondiale publie des informations sur la stabilité politique et sur l'absence de violence dans 200 pays dans le cadre de son programme de recherche sur les indicateurs mondiaux de gouvernance. Par l'utilisation de données provenant de sources externes, telles que le monde universitaire, les organisations de la société civile et multilatérales, cet indice mesure les perceptions concernant la probabilité d'une instabilité politique et/ou d'une violence motivée par des raisons politiques, y compris le terrorisme. Il est mis à jour annuellement. L'indice de stabilité politique et d'absence de violence des indicateurs mondiaux de gouvernance est utilisé dans le calcul de l'IDI.

## Politiques et capacités

Les indicateurs de politiques et capacités représentent les engagements, les ressources, les plans et les stratégies conçus par les pouvoirs publics pour prévenir les déplacements internes et réduire leurs conséquences négatives. L'IDI mesure ces efforts institutionnels en tenant compte de la publication ou de l'utilisation par une administration publique de données de qualité concernant les déplacements internes, et de l'existence et de la mise en œuvre de politiques complètes relatives aux déplacements internes.

### Données sur les déplacements internes

La publication de données sur les personnes déplacées par une administration nationale est une indication de son engagement et de sa capacité à traiter ce problème de manière transparente et coordonnée. Lorsque les pouvoirs publics ne peuvent collecter et publier ces données eux-mêmes, ils peuvent autoriser et utiliser celles produites par d'autres institutions telles que la matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Cet indicateur est destiné à évaluer si un gouvernement reconnaît les déplacements internes en tant que problème exigeant des données afin d'être résolu et autorise la publication de données sur le nombre de personnes déplacées.

Cet indicateur est noté par l'Observatoire entre 0 et 1 d'après une liste de contrôle de 10 exigences de même poids. Chaque élément de la liste est classé 1-oui, 0,5-partiellement ou 0-non.

1. Les pouvoirs publics publient ou autorisent les données sur le nombre de personnes déplacées dans le contexte de catastrophes.
2. Les données sur le nombre de personnes déplacées internes dans le contexte de catastrophes sont désagrégées par lieu au niveau infranational.
3. Les données sur le nombre de personnes déplacées internes dans le contexte de catastrophes sont désagrégées par sexe.
4. Les données sur le nombre de personnes déplacées internes dans le contexte de catastrophes sont désagrégées par âge.
5. Les données sur le nombre de personnes déplacées internes dans le contexte de catastrophes sont mises à jour au moins une fois par an.

6. Les pouvoirs publics publient et autorisent les données relatives au nombre de personnes déplacées internes en situation de conflit ou de violence.
7. Les données sur le nombre de personnes déplacées internes en situation de conflit ou de violence sont désagrégées par lieu au niveau infranational.
8. Les données sur le nombre de personnes déplacées internes en situation de conflit ou de violence sont désagrégées par sexe.
9. Les données sur le nombre de personnes déplacées internes en situation de conflit ou de violence sont désagrégées par âge.
10. Les données sur le nombre de personnes déplacées internes en situation de conflit ou de violence sont mises à jour au moins une fois par an.

### Politiques nationales

L'existence de politiques, de cadres, de stratégies ou de plans dédiés indique également l'engagement des pouvoirs publics à lutter contre les déplacements internes.

Cet indicateur est noté par l'Observatoire d'après la liste d'exigences ci-dessous. Le premier critère est classé entre 0 et 1, tandis que les quatre autres sont classés dans la catégorie 0,5 pour l'inclusion des catastrophes ou des conflits, ou 1,0 pour l'inclusion des deux :

1. Existence d'une politique nationale dédiée aux déplacements internes ou l'inclusion claire des déplacements internes dans des politiques plus vastes, y compris les plans nationaux de développement ou les stratégies de réduction des risques de catastrophes.
2. Inclusion des déplacements internes liés à la fois aux catastrophes et aux conflits ou à la violence dans ces politiques.
3. Inclusion de mesures visant à prévenir les nouveaux déplacements internes liés à la fois aux conflits et aux catastrophes dans ces politiques.
4. Inclusion de mesures visant à garantir des solutions durables pour les personnes déplacées en raison des conflits et des catastrophes dans ces politiques.
5. Inclusion de mesures d'atténuation des conséquences négatives des déplacements internes causés par les conflits et les catastrophes sur d'autres groupes, y compris les communautés de refuge et d'origine.

## Capacité de mise en œuvre

Les politiques nationales relatives aux déplacements internes ne sont pas toujours accompagnées des ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Cet aspect est mesuré par le troisième indicateur sur la capacité de mise en œuvre.

La capacité de mise en œuvre est notée par l'Observatoire entre 0 et 1 d'après la liste de contrôle suivante d'exigences de même poids :

1. Une entité publique dédiée est chargée de faire face aux déplacements internes au niveau national.
2. Les fonds publics sont alloués à la mise en œuvre des politiques nationales relatives aux déplacements internes.
3. Les personnes déplacées peuvent bénéficier du soutien des pouvoirs publics et d'autres bailleurs de fonds.

## Calcul de l'indice de déplacement interne

L'IDI est composé de trois indices, l'indice de politiques et capacités, l'indice de contexte et l'indice d'impact. Les valeurs pour les trois indices se situent entre 0 et 1, 1 étant le meilleur des cas et 0 le pire. Les trois indices pèsent le même poids dans le calcul de l'IDI.

### Indice d'impact

L'indice d'impact est composé de trois valeurs : l'ampleur des déplacements, l'évaluation de la gravité et l'impact économique estimé. Toutes sont exprimées avec des valeurs situées entre 0 et 1, comme expliqué ci-dessus.

Les valeurs de ces trois indicateurs possèdent un poids identique et sont agrégées à l'aide d'une moyenne arithmétique.

(Ampleur des déplacements + Évaluation de la gravité + Impact économique) / 3 = Indice d'impact

### Indice de contexte

L'indice de contexte est composé de trois valeurs : la durabilité environnementale, le développement socioéconomique ainsi que la sécurité et la stabilité politique.

L'indicateur de durabilité environnementale de l'IDI est fondé sur les valeurs de l'indice de performance environnementale, situées entre 0 et 100. Elles sont divisées par 100 et exprimées en tant que valeur située entre 0 et 1 comme tous les indicateurs de l'IDI.

L'indicateur de développement socioéconomique de l'IDI est fondé sur l'indice de développement humain établi par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et exprimé par des valeurs situées entre 0 et 1.

L'indicateur de sécurité et stabilité politique est fondé sur l'indice de stabilité politique et d'absence de violence dans les indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale. Il est exprimé par des valeurs situées entre 0 et 1.

Les valeurs pour les trois indices possèdent un poids égal et sont agrégées à l'aide d'une moyenne arithmétique.

(Indice de performance environnementale + Indice de développement humain + Indice de stabilité politique et d'absence de violence) / 3 = Indice de contexte

### Indice de politiques et capacités

L'indice de politiques et capacités est composé de trois indicateurs de poids égal relatifs à la publication ou à l'utilisation de données de qualité sur les personnes déplacées, à l'existence de politiques nationales complètes sur les déplacements internes et à l'existence de moyens pour les mettre en œuvre.

Les valeurs de ces trois indicateurs possèdent le même poids et sont agrégées à l'aide d'une moyenne arithmétique.

(Valeur des données + Valeur des politiques + Valeur de la mise en œuvre) / 3 = Indice de politiques et capacités

### Collecte des indices de politiques et capacités, contexte et impact

Les valeurs des indices de politiques et capacités, de contexte et d'impact font l'objet d'une moyenne produisant l'indice de déplacement interne à l'aide d'une moyenne arithmétique et d'un poids égal donné aux valeurs.

(Indice de politiques et capacités + Indice de contexte + Indice d'impact) / 3 = Indice de déplacement interne

**Tableau 1 : Indice de déplacement interne**

Le tableau ci-dessous présente les scores globaux de l'IDI pour chaque pays d'après sa situation en 2020 et en 2019. Les scores les plus hauts montrent une meilleure situation globale dans le pays. Le score global de l'IDI inclut les

résultats de trois catégories : les impacts, le contexte ainsi que les politiques et capacités, dont les résultats détaillés sont présentés dans les tableaux 2 à 4 suivants.

Pays	IDI 2020	IDI 2019	Pays	IDI 2020	IDI 2019
Afghanistan	0,615	0,629	Mozambique	0,554	0,486
Azerbaïdjan	0,676	0,666	Myanmar	0,545	0,547
Bangladesh	0,572	0,604	Niger	0,599	0,659
Bénin	0,498	0,486	Nigéria	0,613	0,677
Burkina Faso	0,621	0,667	Ouganda	0,703	0,639
Burundi	0,644	0,600	Pakistan	0,546	0,495
Cameroun	0,571	0,606	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,673	0,665
Colombie	0,691	0,686	Pérou	0,815	0,836
Côte d'Ivoire	0,591	0,553	Philippines	0,686	0,677
Égypte	0,623	0,655	RDC	0,595	0,541
Éthiopie	0,590	0,529	République arabe syrienne	0,339	0,320
Fédération de Russie	0,726	0,774	République centrafricaine	0,501	0,465
Géorgie	0,688	0,715	Sénégal	0,549	0,566
Ghana	nd	0,640	Sierra Leone	0,661	0,701
Guatemala	0,586	0,454	Somalie	0,470	0,528
Honduras	0,561	0,600	Soudan	0,615	0,610
Inde	0,595	0,587	Soudan du Sud	0,586	0,490
Indonésie	0,741	0,749	Sri Lanka	0,751	0,788
Iraq	0,606	0,638	Tchad	0,447	0,516
Kenya	0,685	0,641	Thaïlande	0,574	0,568
Libye	0,505	0,487	Turquie	0,522	0,485
Mali	0,615	0,540	Ukraine	0,698	0,703
Mexique	0,587	0,696	Yémen, Rép. du	0,540	0,571

nd : non disponible

**Tableau 2 : Indice d'impact**

L'indice d'impact est la moyenne de trois indicateurs : l'ampleur des déplacements, la gravité et l'impact économique. L'ampleur des déplacements internes est mesurée par le nombre de personnes déplacées internes et par le nombre de nouveaux déplacements dans un pays, par rapport à la population du pays. L'évaluation de la gravité mesure les besoins des personnes déplacées internes en matière de sécurité, d'accès aux moyens de subsistance, de logement, de services, de documentation, de réunification familiale, d'affaires publiques, et de

justice. Les impacts économiques évaluent le montant qui serait nécessaire pour répondre à tous les besoins les plus pressants des personnes déplacées en matière de soins de santé primaire, d'accès aux abris, d'éducation, de sécurité et de moyens de subsistance, par rapport au PIB du pays. Dans le cas des pays dont les données relatives à ces coûts ne sont pas disponibles, la moyenne internationale par personne déplacée de 371 USD est utilisée. Les valeurs les plus élevées indiquent les meilleures conditions.

Pays	Ampleur des déplacements		Gravité		Impact économique		Indice d'impact	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Afghanistan	0,863	0,866	0,165	0,250	0,933	0,863	0,654	0,660
Azerbaïdjan	0,893	0,957	0,815	0,815	0,989	0,991	0,899	0,921
Bangladesh	0,943	0,996	0,535	0,533	0,998	0,998	0,825	0,842
Bénin	0,998	0,995	nd	nd	1,000	1,000	0,999	0,997
Burkina Faso	0,885	0,992	0,135	0,000	0,917	0,996	0,645	0,663
Burundi	0,989	0,987	0,435	0,483	0,995	0,990	0,806	0,820
Cameroun	0,935	0,929	0,160	0,158	0,968	0,982	0,688	0,690
Colombie	0,872	0,846	0,600	0,360	0,992	0,996	0,822	0,734
Côte d'Ivoire	0,984	0,985	0,500	0,667	0,993	0,992	0,826	0,881
Égypte	1,000	0,998	0,540	nd	1,000	1,000	0,847	0,999
Éthiopie	0,937	0,916	0,185	0,208	0,981	0,982	0,701	0,702
Fédération de Russie	1,000	1,000	nd	nd	1,000	1,000	1,000	1,000
Géorgie	0,905	0,906	0,890	0,890	0,978	0,980	0,924	0,925
Ghana	nd	0,995	nd	0,285	nd	1,000	nd	0,760
Guatemala	0,945	0,979	0,400	0,335	0,996	0,997	0,780	0,770
Honduras	0,780	0,971	0,350	0,365	0,988	0,991	0,706	0,776
Inde	0,994	0,995	0,480	0,473	1,000	1,000	0,825	0,823
Indonésie	0,995	0,993	nd	nd	1,000	1,000	0,997	0,997
Iraq	0,959	0,927	0,250	0,417	0,989	0,991	0,733	0,778
Kenya	0,983	0,982	0,665	0,600	0,998	0,998	0,882	0,860
Libye	0,938	0,936	0,215	0,383	0,992	0,995	0,715	0,771
Mali	0,952	0,977	0,135	0,000	0,979	0,992	0,689	0,656
Mexique	0,995	0,996	0,360	0,360	1,000	1,000	0,785	0,785
Mozambique	0,933	0,997	0,150	nd	0,945	0,999	0,676	0,998
Myanmar	0,984	0,978	0,320	0,322	0,986	0,994	0,763	0,765
Niger	0,953	0,983	0,165	0,167	0,977	0,968	0,698	0,706
Nigéria	0,979	0,974	0,240	0,288	0,993	0,995	0,737	0,752
Ouganda	0,998	0,991	nd	nd	1,000	0,999	0,999	0,995
Pakistan	0,992	0,999	0,535	0,538	1,000	1,000	0,842	0,845



Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,997	0,984	0,600	0,600	0,999	0,999	0,865	0,861
Pérou	0,997	0,997	nd	nd	1,000	1,000	0,998	0,998
Philippines	0,915	0,922	0,590	0,592	0,999	0,999	0,835	0,837
RDC	0,871	0,908	0,150	0,150	0,931	0,908	0,651	0,655
République arabe syrienne	0,320	0,398	0,160	0,192	0,550	0,743	0,343	0,444
République centrafricaine	0,686	0,612	0,000	0,000	0,723	0,485	0,469	0,366
Sénégal	0,999	0,999	nd	nd	1,000	0,999	0,999	0,999
Sierra Leone	0,999	0,999	nd	nd	0,998	0,999	0,999	0,999
Somalie	0,599	0,634	0,165	0,133	0,212	0,931	0,325	0,566
Soudan	0,911	0,930	0,310	0,250	0,923	0,983	0,714	0,721
Soudan du Sud	0,712	0,768	0,340	0,583	0,841	0,059	0,631	0,470
Sri Lanka	0,997	0,988	0,700	0,700	1,000	1,000	0,899	0,896
Tchad	0,956	0,992	0,200	0,188	0,964	0,980	0,706	0,720
Thaïlande	0,999	0,999	nd	nd	1,000	1,000	0,999	1,000
Turquie	0,983	0,983	nd	nd	0,998	0,999	0,990	0,991
Ukraine	0,979	0,977	0,600	0,715	0,993	0,993	0,857	0,895
Yémen, Rép. du	0,823	0,881	0,000	0,125	0,801	0,916	0,541	0,641

nd : non disponible

### Tableau 3 : Indice de contexte

Les moteurs contextuels de déplacement et les facteurs aggravants sont mesurés par trois indicateurs pour la durabilité environnementale, le développement socio-économique, la sécurité et la stabilité politique. Ces trois indices composites sont produits par des institutions reconnues sur le plan international. L'indice de performance environnementale calculé par deux universités, Yale et Columbia, en collaboration avec le Forum économique mondial, mesure l'effectivité des politiques nationales relatives à la santé environnementale et à la vitalité des écosystèmes. L'indice de développement humain produit tous les ans par le programme des Nations Unies pour

le développement rassemble les indicateurs relatifs au revenu, à la santé et à l'éducation. La Banque mondiale publie des informations sur la stabilité politique et sur l'absence de violence dans plus de 200 pays dans le cadre de son programme de recherche sur les indicateurs mondiaux de gouvernance : l'indice de stabilité politique et d'absence de violence de ces indicateurs est utilisé dans le calcul de l'IDI. Les valeurs les plus élevées indiquent les meilleures conditions. L'indice de contexte représente la moyenne des indicateurs de durabilité environnementale, de développement socioéconomique et de sécurité et de stabilité politique.

Pays	Durabilité environnementale		Développement socioéconomique		Sécurité et stabilité politique		Indice de contexte	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Afghanistan	0,255	0,377	0,511	0,498	0,010	0,005	0,259	0,293
Azerbaïdjan	0,465	0,623	0,756	0,757	0,219	0,186	0,480	0,522
Bangladesh	0,290	0,296	0,632	0,608	0,152	0,105	0,358	0,336
Bénin	0,300	0,382	0,545	0,515	0,343	0,481	0,396	0,459
Burkina Faso	0,383	0,428	0,452	0,423	0,119	0,162	0,318	0,338
Burundi	0,270	0,274	0,433	0,417	0,071	0,048	0,258	0,246

Cameroun	0,336	0,408	0,563	0,556	0,081	0,124	0,327	0,363
Colombie	0,529	0,652	0,767	0,747	0,157	0,176	0,484	0,525
Côte d'Ivoire	0,258	0,453	0,538	0,492	0,143	0,119	0,313	0,355
Égypte	0,433	0,612	0,707	0,696	0,129	0,091	0,423	0,466
Éthiopie	0,344	0,448	0,485	0,463	0,110	0,076	0,313	0,329
Fédération de Russie	0,505	0,638	0,824	0,816	0,257	0,214	0,529	0,556
Géorgie	0,413	0,557	0,812	0,780	0,291	0,324	0,505	0,554
Ghana	0,276	0,497	0,611	0,592	0,505	0,495	0,464	0,528
Guatemala	0,318	0,523	0,663	0,650	0,252	0,267	0,411	0,480
Honduras	0,378	0,515	0,634	0,617	0,271	0,276	0,428	0,469
Inde	0,276	0,306	0,645	0,640	0,214	0,171	0,378	0,372
Indonésie	0,378	0,469	0,718	0,694	0,281	0,291	0,459	0,485
Iraq	0,395	0,432	0,674	0,685	0,019	0,024	0,363	0,380
Kenya	0,347	0,473	0,601	0,590	0,124	0,129	0,357	0,397
Libye	0,498	0,498	0,724	0,706	0,014	0,033	0,412	0,412
Mali	0,294	0,437	0,434	0,427	0,043	0,062	0,257	0,309
Mexique	0,526	0,597	0,779	0,774	0,210	0,233	0,505	0,535
Mozambique	0,339	0,464	0,456	0,437	0,200	0,143	0,332	0,348
Myanmar	0,251	0,453	0,583	0,578	0,114	0,133	0,316	0,388
Niger	0,308	0,357	0,394	0,354	0,095	0,100	0,266	0,270
Nigéria	0,310	0,548	0,539	0,532	0,052	0,052	0,300	0,377
Ouganda	0,356	0,443	0,544	0,516	0,229	0,271	0,376	0,410
Pakistan	0,331	0,375	0,557	0,562	0,033	0,019	0,307	0,319
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,324	0,394	0,555	0,544	0,181	0,262	0,353	0,400
Pérou	0,440	0,619	0,777	0,750	0,424	0,362	0,547	0,577
Philippines	0,384	0,577	0,718	0,699	0,167	0,110	0,423	0,462
RDC	0,364	0,304	0,480	0,457	0,057	0,038	0,300	0,266
République arabe syrienne	0,669	0,669	0,567	0,536	0,005	0,010	0,414	0,405
République centrafricaine	0,369	0,364	0,397	0,367	0,038	0,057	0,268	0,263
Sénégal	0,307	0,495	0,512	0,505	0,495	0,433	0,438	0,478
Sierra Leone	0,257	0,425	0,452	0,419	0,443	0,467	0,384	0,437
Somalie	0,277	0,277	nd	nd	0,029	0,029	0,153	0,153
Soudan	0,348	0,515	0,510	0,502	0,067	0,043	0,308	0,353
Soudan du Sud	nd	nd	0,433	0,388	0,024	0,014	0,228	0,201
Sri Lanka	0,390	0,606	0,782	0,770	0,395	0,424	0,522	0,600
Tchad	0,267	0,453	0,398	0,404	0,105	0,095	0,257	0,318
Thaïlande	0,454	0,499	0,777	0,755	0,267	0,191	0,499	0,481
Turquie	0,426	0,530	0,820	0,791	0,100	0,071	0,449	0,464
Ukraine	0,495	0,529	0,779	0,751	0,086	0,067	0,453	0,449
Yémen, Rép. du	0,498	0,498	0,470	0,452	0,000	0,000	0,323	0,317

nd : non disponible

**Tableau 4 : Indice de politiques et capacités**

L'indice de politiques et capacités de l'IDI fait référence aux engagements, aux ressources, aux plans et aux stratégies conçus par les pouvoirs publics en vue de prévenir les déplacements internes et de réduire leurs conséquences négatives. Ces efforts institutionnels sont mesurés par la publication ou l'approbation par les pouvoirs publics nationaux de données de qualité sur les personnes déplacées internes et par l'existence de politiques complètes

relatives aux déplacements internes et des moyens de mise en œuvre de celles-ci. Les indicateurs sont notés par l'Observatoire des situations de déplacement interne entre 0 et 1, les valeurs les plus élevées indiquant les meilleures conditions. L'indice de politiques et capacités constitue la moyenne arithmétique des indicateurs de données, de politiques et de mise en œuvre.

Pays	Données sur les déplacements internes		Politiques nationales		Capacité de mise en œuvre		Indice de politiques et capacités	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Afghanistan	0,800	0,800	1,000	1,000	1,000	1,000	0,933	0,933
Azerbaïdjan	0,350	0,400	0,600	0,600	1,000	0,667	0,650	0,556
Bangladesh	0,000	0,000	0,600	0,900	1,000	1,000	0,533	0,633
Bénin	0,000	0,000	0,300	0,000	0,000	0,000	0,100	0,000
Burkina Faso	0,700	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	0,900	1,000
Burundi	0,800	0,500	0,800	0,700	1,000	1,000	0,867	0,733
Cameroun	0,700	0,800	0,400	0,500	1,000	1,000	0,700	0,767
Colombie	0,500	0,500	0,800	0,900	1,000	1,000	0,767	0,800
Côte d'Ivoire	0,300	0,000	0,600	0,600	1,000	0,667	0,633	0,422
Égypte	0,400	0,000	0,400	0,500	1,000	1,000	0,600	0,500
Éthiopie	1,000	1,000	0,600	0,000	0,667	0,667	0,756	0,556
Fédération de Russie	0,550	0,800	0,400	0,500	1,000	1,000	0,650	0,767
Géorgie	0,500	0,500	0,400	0,500	1,000	1,000	0,633	0,667
Ghana	0,300	0,200	1,000	0,700	1,000	1,000	0,767	0,633
Guatemala	0,300	0,000	0,400	0,000	1,000	0,333	0,567	0,111
Honduras	0,250	0,500	0,400	0,500	1,000	0,667	0,550	0,556
Inde	0,250	0,200	0,500	0,500	1,000	1,000	0,583	0,567
Indonésie	0,300	0,300	1,000	1,000	1,000	1,000	0,767	0,767
Iraq	0,500	0,600	1,000	1,000	0,667	0,667	0,722	0,756
Kenya	0,450	0,000	1,000	1,000	1,000	1,000	0,817	0,667
Libye	0,500	0,500	0,000	0,000	0,667	0,333	0,389	0,278
Mali	0,900	0,600	0,800	0,700	1,000	0,667	0,900	0,656
Mexique	0,150	0,500	0,600	0,800	0,667	1,000	0,472	0,767
Mozambique	1,000	0,000	0,300	0,000	0,667	0,333	0,656	0,111
Myanmar	0,600	0,800	0,400	0,000	0,667	0,667	0,556	0,489
Niger	0,500	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	0,833	1,000
Nigéria	0,900	1,000	0,500	0,700	1,000	1,000	0,800	0,900
Ouganda	0,200	0,200	1,000	1,000	1,000	0,333	0,733	0,511
Pakistan	0,400	0,300	0,400	0,000	0,667	0,667	0,489	0,322

Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,600	0,600	0,800	0,600	1,000	1,000	0,800	0,733
Pérou	0,800	0,800	0,900	1,000	1,000	1,000	0,900	0,933
Philippines	0,600	0,600	0,800	0,600	1,000	1,000	0,800	0,733
RDC	0,900	0,500	0,600	0,600	1,000	1,000	0,833	0,700
République arabe syrienne	0,450	0,000	0,000	0,000	0,333	0,333	0,261	0,111
République centrafricaine	0,800	0,600	0,500	0,700	1,000	1,000	0,767	0,767
Sénégal	0,000	0,000	0,300	0,000	0,333	0,667	0,211	0,222
Sierra Leone	0,000	0,000	0,800	1,000	1,000	1,000	0,600	0,667
Somalie	0,800	0,600	1,000	1,000	1,000	1,000	0,933	0,867
Soudan	0,800	0,600	1,000	1,000	0,667	0,667	0,822	0,756
Soudan du Sud	0,800	0,600	0,900	0,800	1,000	1,000	0,900	0,800
Sri Lanka	0,500	0,600	1,000	1,000	1,000	1,000	0,833	0,867
Tchad	0,600	1,000	0,200	0,200	0,333	0,333	0,378	0,511
Thaïlande	0,000	0,000	0,000	0,000	0,667	0,667	0,222	0,222
Turquie	0,050	0,000	0,000	0,000	0,333	0,000	0,128	0,000
Ukraine	0,350	0,300	1,000	1,000	1,000	1,000	0,783	0,767
Yémen, Rép. du	0,600	0,600	1,000	1,000	0,667	0,667	0,756	0,756

- 1 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 2 IDMC, Beyond the numbers: monitoring progress to reduce internal displacement, (en anglais) mars 2019.
- 3 IDMC, Internal Displacement Index Report 2020, (en anglais) septembre 2020.
- 4 Le calcul d'un score de gravité dépend de la disponibilité de données suffisantes pour répondre aux indicateurs dans au moins trois des cinq catégories qui composent l'évaluation de la gravité. Plus d'informations sur la méthodologie et sur les résultats de l'évaluation de la gravité peuvent être trouvées dans le rapport : « IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report », (en anglais) septembre 2021.
- 5 Une analyse supplémentaire de l'impact socioéconomique de la COVID-19 sur les personnes déplacées se trouve dans le rapport de l'IDMC « Assessing the severity of internal displacement: 2021 report ». D'autres informations sont également présentées dans le rapport de l'OIM « COVID-19: Impact on IDPs - Monthly Update », (en anglais) 11 octobre 2020.
- 6 Olsson, L et al., Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems, Chapter 4: Land degradation, (en anglais) 2019.
- 7 Hagenlocher et al., An Earth Observation-based Approach for the Assessment of the Environmental Impact of Refugee and IDP Camps, Journal for Geographic Information Science, (en anglais) 2015.
- 8 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 9 Autorités nationales : Éthiopie, Durable Solutions Initiative, (en anglais) 2020.
- 10 Autorités nationales : Philippines, National Disaster Risk Management Plan (2020-2030), (en anglais) 2020.
- 11 Autorités nationales : Bangladesh, National Strategy on the Management of Disaster and Climate Induced Internal Displacement, (en anglais) 2015.
- 12 Autorités nationales : Kenya, National Climate Change Action Plan (2018-2022), (en anglais) 2018.
- 13 Autorités nationales : Somalie, National Policy on Refugee-Returnees and Internally Displaced Persons (IDPs), (en anglais) 2019.
- 14 IDMC, Country profile: Afghanistan, (en anglais) 2021.
- 15 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 16 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 17 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Afghanistan Country Profile, (en anglais) 2020.
- 18 PNUD, Bureau du Rapport sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Afghanistan, (en anglais) 2020.
- 19 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 20 Autorités nationales : Afghanistan, politique nationale relative aux personnes déplacées internes, novembre 2013.
- 21 Autorités nationales : Afghanistan, cadre réglementaire pour les retournés et les personnes déplacées, mars 2017.
- 22 OCHA Financial Tracking Service Afghanistan 2020, (en anglais) février 2021.
- 23 OCHA Financial Tracking Service Afghanistan 2020, (en anglais) février 2021.
- 24 IDMC, Country profile: Azerbaijan, (en anglais) 2021.
- 25 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 26 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 27 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Azerbaijan Country Profile, (en anglais) 2020.
- 28 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Azerbaijan, (en anglais) 2020.
- 29 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 30 Informations partagées avec l'IDMC par la Mission permanente de l'Azerbaïdjan, (en anglais) 24 janvier 2020.
- 31 Autorités nationales : Azerbaïdjan, loi n° 669-1Q de 1999 de la République d'Azerbaïdjan « sur la protection sociale des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des personnes qui leur sont assimilées », mai 1999.
- 32 Autorités nationales : loi n° 668-1Q de la république d'Azerbaïdjan sur le statut des personnes déplacées et réfugiées, mai 1999.
- 33 Autorités nationales : Azerbaïdjan, décret du président de la république d'Azerbaïdjan sur les modifications apportées au décret du président de la république d'Azerbaïdjan n° 1206 du 23 janvier 2017 « sur la détermination des prestations mensuelles uniques pour les personnes déplacées et les personnes qui leur sont assimilées », février 2019.
- 34 Autorités nationales : Azerbaïdjan, décret du Président de la République d'Azerbaïdjan « ordonnance du Président de la République d'Azerbaïdjan sur les mesures supplémentaires visant à améliorer les conditions de vie des familles déplacées », septembre 2020.
- 35 Earth Observatory, Intense Flooding in Bangladesh, (en anglais) juin 2020.
- 36 IDMC, Country profile: Bangladesh, (en anglais) 2021.
- 37 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 38 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 39 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Bangladesh Country Profile, (en anglais) 2020.
- 40 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Bangladesh, (en anglais) 2020.
- 41 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators. (en anglais) consultée le 8 février 2021.
- 42 Autorités nationales : Bangladesh, National Strategy on the Management of Disaster and Climate Induced Internal Displacement, (en anglais) septembre 2015.
- 43 Autorités nationales : Bangladesh, National Strategy on the Management of Disaster and Climate Induced Internal Displacement, (en anglais) septembre 2015.
- 44 Gouvernement du Bangladesh, Climate Change and Gender Action Plan, (en anglais) 2013.
- 45 Floodlist, Benin - 7,000 Displaced by Niger River Floods in North East, (en anglais) octobre 2020.
- 46 IDMC, Country profile: Benin, (en anglais) 2021.
- 47 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 48 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Benin Country Profile, (en anglais) 2020.
- 49 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Benin, (en anglais) 2020.
- 50 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 51 Union africaine, List of countries which have signed, ratified/ acceded to the Union africaine Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention), (en anglais) juin 2020.
- 52 Autorités nationales : Bénin, National Action Plan for Climate Change Adaptation, (en anglais) 2008.
- 53 IDMC, Country profile: Burkina Faso, (en anglais) 2021.
- 54 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.

- 55 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 56 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Burkina Faso Country Profile, (en anglais) 2020.
- 57 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Burkina Faso, (en anglais) 2020.
- 58 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators. (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 59 Union africaine, List of countries which have signed, ratified/ acceded to the Union africaine Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention), (en anglais) juin 2020.
- 60 Autorités nationales, Loi No.012-2014/AN Portant Loi d'Orientation Relative à la Prévention et à la Gestion des Risques, des Crises Humanitaires et des Catastrophes, 22 avril 2014.
- 61 OCHA, Financial Tracking Service: Burkina Faso 2020, (en anglais) février 2021.
- 62 OIM, Burundi - Flash Info: Gatumba Floods, (en anglais) mai 2020.
- 63 IDMC, Country profile: Burundi, (en anglais) 2021.
- 64 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 65 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 66 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Burundi country Profile, (en anglais) 2020.
- 67 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Burundi, (en anglais) 2020.
- 68 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators. (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 69 Autorités nationales : Burundi, Stratégie Nationale de Réintégration Socio-Economique des Personnes Sinistrées - Document de la Stratégie révisée sur la base des Solutions Durables, mai 2017.
- 70 OCHA, Financial Tracking Service: Burundi 2020, (en anglais) février 2021.
- 71 IDMC, Country profile: Cameroon, (en anglais) 2021.
- 72 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 73 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 74 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Cameroon Country Profile, (en anglais) 2020.
- 75 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Cameroon, (en anglais) 2020.
- 76 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 77 Autorités nationales : Cameroun, Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun, juin 2015.
- 78 OCHA, Financial Tracking Service: Cameroon 2020, (en anglais) février 2021.
- 79 IDMC, Country profile: Colombia, (en anglais) 2021.
- 80 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 81 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 82 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Colombia Country Profile, (en anglais) 2020.
- 83 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Colombia, (en anglais) 2020.
- 84 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 85 Autorités nationales : Colombie, Law 387 on Internal Displacement of 1997, (en anglais) 24 juillet 1997.
- 86 Autorités nationales : Colombie, Ley No. 1448 por la cual se dictan medidas de atención, asistencia y reparación integral a las víctimas del conflicto armado interno y se dictan otras disposiciones, 11 juin 2011.
- 87 Autorités nationales : Colombie, National Climate Change Adaptation Plan, (en anglais) 2016.
- 88 Autorités nationales : Colombie, Decreto No. 1725 de 2012, Por el cual se adopta el Plan Nacional de Atención y Reparación Integral a las Víctimas de que trata la Ley 1448 de 2011, 16 août 2012.
- 89 IDMC, Country profile: Cote d'Ivoire, (en anglais) 2021.
- 90 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 91 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 92 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Côte d'Ivoire Country Profile, (en anglais) 2020.
- 93 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Côte d'Ivoire, (en anglais) 2020.
- 94 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 95 Autorités nationales, Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes et Plan d'Action, 2011.
- 96 Union africaine, List of countries which have signed, ratified/ acceded to the Union africaine Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention), (en anglais) juin 2020.
- 97 Programme alimentaire mondial, Cote d'Ivoire Country Brief, (en anglais) décembre 2020.
- 98 IDMC, Country profile: Ethiopia, (en anglais) 2021.
- 99 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 100 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 101 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Ethiopia Country profile, (en anglais) 2020.
- 102 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Ethiopia, (en anglais) 2020.
- 103 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 104 Autorités nationales : Éthiopie, Durable Solutions Initiative, (en anglais) 2020.
- 105 Groupe mondial de la protection, GP20 Update on the implementation of the Plan of Action for Prevention, Protection and Solutions for Internally Displaced People (IDPs) 2018–2020, (en anglais) janvier 2020.
- 106 Autorités nationales : Éthiopie, National Policy and Strategy on Disaster Risk Management, (en anglais) juillet 2013.
- 107 Autorités nationales : Éthiopie, National Adaptation Plan, (en anglais) 2019.
- 108 IDMC, Country profile: Ethiopia, (en anglais) 2021.
- 109 OCHA, Financial Tracking Service: Ethiopia 2020, (en anglais) février 2021.
- 110 IDMC, Country profile: Russia, (en anglais) 2021.
- 111 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 112 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Russia Country Profile, (en anglais) 2020.
- 113 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Fédération de Russie, (en anglais) 2020.
- 114 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 115 Autorités nationales : Fédération de Russie, Law on Forcibly Displaced Persons, (en anglais) mars 1993.
- 116 Autorités nationales : Fédération de Russie, Law N. 4530 on Forced Migrants (As Amended by Law N. 202), (en anglais) 20 décembre 1995.
- 117 Autorités nationales : Fédération de Russie, Law on Forcibly Displaced Persons, (en anglais) mars 1993.

- 118 IDMC, Country profile: Georgia, (en anglais) 2021.
- 119 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 120 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 121 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Georgia Country Profile, (en anglais) 2020.
- 122 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Georgia, (en anglais) 2020.
- 123 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 124 Autorités nationales, Law of the Republic of Georgia Concerning Internally Displaced People, (en anglais) 1996.
- 125 Autorités nationales, Law of 2014 on Internally Displaced Persons – Persecuted from the Occupied Territories of Georgia, (en anglais) 2014.
- 126 Autorités nationales, State Strategy for Internally Displaced Persons – Persecuted, (en anglais) 2007.
- 127 Autorités nationales, 2017-2018 Action Plan for the Implementation of the IDP State Strategy, (en anglais) 2017.
- 128 Autorités nationales, National disaster risk reduction strategy 2017-2020, (en anglais) 2017.
- 129 Autorités nationales, Georgia IDPs, Eco Migrants and Livelihood Agency, (en anglais) 2020.
- 130 IDMC, Country profile: Ghana, (en anglais) 2021.
- 131 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Ghana Country Profile, (en anglais) 2020.
- 132 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Ghana, (en anglais) 2020.
- 133 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 134 Autorités nationales : Ghana, National Migration Policy, (en anglais) 2016.
- 135 Autorités nationales : Ghana, National Climate Change Policy, (en anglais) 2013.
- 136 IDMC, Country profile: Guatemala, (en anglais) 2021.
- 137 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 138 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 139 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index: Guatemala Country Profile, (en anglais) 2018.
- 140 PNUD, Human Development Report, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Guatemala, (en anglais) 2020.
- 141 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 142 Autorités nationales : Guatemala, Programa Nacional de Resarcimiento - Acuerdo Gubernativo No.258-2003 y sus reformas, (en espagnol) 7 mai 2003.
- 143 Autorités nationales : Guatemala, Plan Nacional de Repuesta, (en espagnol) juin 2017.
- 144 Autorités nationales : Guatemala, Acuerdo Gubernativo No. 98 – 2020, (en espagnol) 30 juillet 2020.
- 145 OCHA, Guatemala Covid-19 Humanitarian Response Plan, August-December 2020, (en anglais) 2020.
- 146 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 147 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 148 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Honduras Country Profile, (en anglais) 2020.
- 149 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Honduras, (en anglais) 2020.
- 150 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 151 IDMC, Country profile: Honduras, (en anglais) 2021.
- 152 HCR, Ley para la prevención, atención y protección de las personas desplazadas internamente (consultée le 15 avril 2019).
- 153 Autorités nationales : Honduras, Reglamento de la Ley del Sistema Nacional de Gestion de Riesgo, 2010.
- 154 Autorités nationales : Honduras, Estrategia Nacional de Cambio Climático, 2014.
- 155 OCHA, Covid-19 Humanitarian Response Plan: Honduras, (en anglais) mai 2020.
- 156 IDMC, Country profile: India, (en anglais) 2021.
- 157 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 158 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 159 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: India Country Profile, (en anglais) 2020.
- 160 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: India, (en anglais) 2020.
- 161 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 162 Autorité nationale de gestion des catastrophes, National Disaster Management Plan, (en anglais) 2016.
- 163 IDMC, Country profile: Indonesia, (en anglais) 2021.
- 164 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 165 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Indonesia Country Profile, (en anglais) 2020.
- 166 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Indonesia, (en anglais) 2020.
- 167 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 168 Autorités nationales : Indonésie, National Policies on the Handling of Internally Displaced Persons/Refugees in Indonesia, (en anglais) 1<sup>er</sup> janvier 2001.
- 169 Autorités nationales, Law of the Republic of Indonesia Number 24 of 2007 Concerning Disaster Management, (en anglais) 26 janvier 2008.
- 170 IDMC, Country profile: Iraq, (en anglais) 2021.
- 171 IDMC, Country profile: Iraq, (en anglais) 2021.
- 172 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 173 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 174 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Iraq Country Profile, (en anglais) 2020.
- 175 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Iraq, (en anglais) 2020.
- 176 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 177 Autorités nationales : Iraq, National Policy on Displacement, (en anglais) juillet 2008.
- 178 OCHA, Financial Tracking Service: Iraq 2020, (en anglais) février 2021.
- 179 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 180 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 181 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Kenya Country Profile, (en anglais) 2020.
- 182 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Kenya, (en anglais) 2020.
- 183 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 184 Autorités nationales : Le Kenya a adopté l'acte de prévention, de protection et d'assistance aux personnes déplacées et aux communautés touchées en 2013.

- 185 Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, Protocol on the Protection and Assistance to Internally Displaced Persons, (en anglais) 30 novembre 2006.
- 186 ACTED Kenya, Kenya Cash Consortium, (en anglais) août 2020.
- 187 IDMC, Country profile: Libya, (en anglais) 2021.
- 188 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 189 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 190 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2018: Libya Country Profile, (en anglais) 2018.
- 191 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Libya, (en anglais) 2020.
- 192 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 193 IDMC, A decade of displacement in the Middle East and North Africa, (en anglais) 2021.
- 194 OCHA, Financial Tracking Service: Libya 2020, (en anglais) février 2021.
- 195 IDMC, Country profile: Mali, (en anglais) 2021.
- 196 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 197 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 198 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Mali Country Profile, (en anglais) 2020.
- 199 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Mali, (en anglais) 2020.
- 200 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 201 Autorités nationales : Mali, Stratégie Nationale de Gestion des Personnes Déplacées Internes et des Rapatriés (2015-2017) (et Plan d'Actions), mai 2015.
- 202 Autorités nationales Mali, Projet de loi « Portant protection et assistance aux personnes déplacées internes en République du Mali », août 2019.
- 203 Autorités nationales : Mali, Plan national de contingence multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes, 2010.
- 204 OCHA, Financial Tracking Service: Mali 2020, (en anglais) février 2021.
- 205 IDMC, Country profile: Mexico, (en anglais) 2021.
- 206 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 207 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 208 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Mexico Country Profile, (en anglais) 2020.
- 209 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Mexico, (en anglais) 2020.
- 210 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 211 Autorités nationales : Mexique, Ley General de Victimas, 2017.
- 212 IDMC, Country profile: Mozambique, (en anglais) 2021.
- 213 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 214 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 215 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Mozambique Country Profile, (en anglais) 2020.
- 216 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Mozambique, (en anglais) 2020.
- 217 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 218 Autorités nationales : Mozambique, Boletim da República, juin 2014.
- 219 IDMC, Country profile: Mozambique, (en anglais) 2021.
- 220 OCHA, Financial Tracking Service: Cabo Delgado Province Mozambique Rapid Response Plan 2020, (en anglais) février 2021.
- 221 OCHA, Financial Tracking Service: Mozambique 2020, (en anglais) février 2021.
- 222 IDMC, Country profile: Mozambique, (en anglais) 2021.
- 223 IDMC, Country profile: Myanmar, (en anglais) 2021.
- 224 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 225 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 226 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Myanmar Country Profile, (en anglais) 2020.
- 227 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Myanmar, (en anglais) 2020.
- 228 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 229 OCHA, Global Humanitarian Overview 2021: Myanmar, (en anglais) 2021.
- 230 OCHA, Financial Tracking Service: Myanmar 2020, (en anglais) février 2021.
- 231 IDMC, Country profile: Niger, (en anglais) 2021.
- 232 IDMC, Country profile: Niger, (en anglais) 2021.
- 233 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 234 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 235 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Niger Country Profile, (en anglais) 2020.
- 236 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Niger, (en anglais) 2020.
- 237 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 238 Autorités nationales : Niger, Projet de loi relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes au Niger, 2 décembre 2018.
- 239 Autorités nationales : Niger, Projet de loi relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes au Niger, 2 décembre 2018.
- 240 OCHA, Financial Tracking Service: Niger 2020, (en anglais) février 2021.
- 241 IDMC, Country profile: Nigeria, (en anglais) 2021.
- 242 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 243 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 244 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Indice de performance environnementale, Environmental Performance Index 2020: Nigeria Country Profile, (en anglais) 2020.
- 245 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Nigeria, (en anglais) 2020.
- 246 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 247 Ministère fédéral des affaires humanitaires, de gestion des catastrophes et de développement social du Nigeria, Press release: FG approves National Policy on Internal Displacement, (en anglais) 2 septembre 2021.
- 248 IDMC, Country profile: Nigeria, (en anglais) 2021.
- 249 Autorités nationales : Nigeria, National Disaster Framework, (en anglais) 2010.
- 250 Autorités nationales : Nigeria, Federal Ministry of Humanitarian Affairs, Disaster Management and Social Development, (en anglais) août 2019.

- 251 OCHA, Financial Tracking Service: Nigeria 2020, (en anglais) février 2021.
- 252 IDMC, Country profile: Uganda, (en anglais) 2021.
- 253 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 254 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Uganda Country Profile, (en anglais) 2020.
- 255 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Uganda, (en anglais) 2020.
- 256 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 257 Autorités nationales : Ouganda, National Policy for Internally Displaced Persons, (en anglais) 1<sup>er</sup> août 2004.
- 258 Union africaine, List of countries which have signed, ratified/ acceded to the Union africaine Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention), (en anglais) juin 2020.
- 259 Autorités nationales : Ouganda, National Disaster Policy, (en anglais) 2011.
- 260 Autorités nationales : Ouganda, National Land Policy, (en anglais) 2013.
- 261 Autorités nationales : Ouganda, National Climate Change Policy, (en anglais) 2015.
- 262 Autorités nationales : Ouganda, National Adaptation Plan for the Agricultural Sector, (en anglais) 2018.
- 263 Groupe mondial de la protection, Comparative Experiences on Preventing, Addressing and Resolving Internal Displacement, (en anglais) 2019.
- 264 IDMC, Country profile: Pakistan, (en anglais) 2021.
- 265 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 266 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 267 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Pakistan Country Profile, (en anglais) 2020.
- 268 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Pakistan, (en anglais) 2020.
- 269 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 270 Autorités nationales : Pakistan, National Climate Change Policy, (en anglais) 2012.
- 271 Autorités nationales : Pakistan, National Disaster Risk Reduction Policy, (en anglais) 2013.
- 272 Autorités nationales : Pakistan, Host Nation Support Guidelines for Foreign Assistance to Pakistan During Disasters, (en anglais) 2018.
- 273 OCHA, Financial Tracking Service: Pakistan 2020, (en anglais) février 2021.
- 274 IDMC, Country profile: Papua New Guinea, (en anglais) 2021.
- 275 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 276 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 277 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Papua New Guinea Country Profile, (en anglais) 2020.
- 278 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Papua New Guinea, (en anglais) 2020.
- 279 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 280 Autorités nationales : PNG, National Disaster Mitigation Policy, (en anglais) 2010.
- 281 Autorités nationales : PNG, Strategic Program for Climate Resilience, (en anglais) 1<sup>er</sup> juin 2012.
- 282 Autorités nationales : PNG, National Disaster Risk Reduction Framework (2017-2030), (en anglais) 2017.
- 283 Autorités nationales : PNG, Development Strategic Plan (2010-2030), (en anglais) mars 2010.
- 284 UN Country Team PNG, COVID-19 Multi-Sector Response Plan - Papua New Guinea Disaster Management Team, (en anglais) septembre 2020.
- 285 Équipe de pays des Nations Unies en Papouasie-Nouvelle-Guinée, COVID-19 Multi-Sector Response Plan - Papua New Guinea Disaster Management Team, (en anglais) 3 septembre 2020.
- 286 IDMC, Country profile: Peru, (en anglais) 2021.
- 287 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 288 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Peru Country Profile, (en anglais) 2020.
- 289 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Peru, (en anglais) 2020.
- 290 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 291 Autorités nationales : Pérou, Law N. 28223 on Internal Displacement, (en anglais) 28 avril 2004.
- 292 Autorités nationales : Pérou, Ley N° 30754, Ley Marco Sobre Cambio Climático, 2018.
- 293 Autorités nationales : Pérou, Gender and Climate Change Action Plan, (en anglais) 2015.
- 294 IDMC, Country profile: Philippines, (en anglais) 2021.
- 295 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 296 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 297 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Philippines Country Profile, (en anglais) 2020.
- 298 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Philippines, (en anglais) 2020.
- 299 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 300 Autorités nationales : Philippines, The Act Protecting The Rights of Internally and Penalizing the Acts of Arbitrary Internal Displacement, 2016 ; et [https://www.senate.gov.ph/lis/bill\\_res.aspx?congress=18&q=SBN-813](https://www.senate.gov.ph/lis/bill_res.aspx?congress=18&q=SBN-813) (en anglais)
- 301 Autorités nationales : Philippines, Act No.101211, Disaster Risk Reduction and Management, (en anglais) 27 juillet 2009.
- 302 Autorités nationales : Philippines, National Disaster Risk Management Plan (2020-2030), (en anglais) 2020.
- 303 Autorités nationales : Philippines, National Climate Change Action Plan (NCCAP) 2011-2028, (en anglais) 2011.
- 304 Autorités nationales : Philippines, House Bill 5989 Disaster Resilience Act, (en anglais) septembre 2020.
- 305 IDMC, Country profile: Egypt, (en anglais) 2021.
- 306 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 307 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 308 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Egypt Country Profile, (en anglais) 2020.
- 309 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Egypt, (en anglais) 2020.
- 310 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 311 IFRC, Emergency Plan of Action: Egypt Flash Floods, (en anglais) mars 2020.
- 312 The Egyptian Cabinet Information and Decision Support Center, PNUD, Egypt's National Strategy for Adaptation to Climate Change And Disaster Risk Reduction, (en anglais) décembre 2011.
- 313 IDMC, A decade of displacement in the Middle East and North Africa, (en anglais) 2021.
- 314 IDMC, Country profile: Syria, (en anglais) 2021.
- 315 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.

- 316 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 317 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2016: Global Metrics for the Environment, (en anglais) 2016.
- 318 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Syria Arab Republic, (en anglais) 2020.
- 319 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 320 IDMC, Country profile: Syria, (en anglais) 2021.
- 321 Revue Migrations Forcées, Legal preparedness for return to Syria, (en anglais) octobre 2019.
- 322 OCHA, Financial Tracking Service: Syria 2020, (en anglais) février 2021.
- 323 IDMC, Country profile: Central African Republic, (en anglais) 2021.
- 324 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 325 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 326 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: CAR Country Profile, (en anglais) 2020.
- 327 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Central African Republic, (en anglais) 2020.
- 328 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 329 Autorités nationales : République centrafricaine, National Recovery and Peacebuilding Plan (2017-21), (en anglais) novembre 2016.
- 330 OCHA, Financial Tracking Service: Central African Republic 2020, (en anglais) février 2021.
- 331 IDMC, Country profile: Democratic Republic of Congo, (en anglais) 2021.
- 332 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 333 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 334 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: DRC Country Profile, (en anglais) 2020.
- 335 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Congo (Democratic Republic of the), (en anglais) 2020.
- 336 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 337 Autorités nationales : RDC, Projet de loi portant protection et assistance aux personnes déplacées internes, 29 septembre 2014.
- 338 Autorités nationales : RDC, Stratégie Provinciale pour des Solutions Durables en Faveur des Personnes Déplacées Internes au Nord-Kivu, 2016.
- 339 Autorités nationales : RDC, Plan d'organisation de secours en cas de catastrophe, mars 2012.
- 340 Fonds de Fonctionnement, de Préparation et de Réponse
- 341 OCHA, Financial Tracking Service: Democratic Republic of Congo 2020, (en anglais) février 2021.
- 342 IFRC, Sénégal : Régions Ouest Inondation, 2020.
- 343 IDMC, Country profile: Senegal, (en anglais) 2021.
- 344 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 345 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 346 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Sénégal, (en anglais) 2020.
- 347 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Sénégal, (en anglais) 2020.
- 348 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 349 Autorités nationales : Sénégal, National Adaptation Plan, (en anglais) 2006.
- 350 Autorités nationales : Sénégal, Zinguinchor Peace Agreement Between Government of Sénégal and MFDC, (en anglais) 30 décembre 2004.
- 351 IDMC, Country profile: Sierra Leone, (en anglais) 2021.
- 352 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 353 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Sierra Leone Country Profile, (en anglais) 2020.
- 354 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Sierra Leone, (en anglais) 2020.
- 355 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 356 Autorités nationales : Sierra Leone, Resettlement Strategy, (en anglais) 1<sup>er</sup> octobre 2001.
- 357 Union africaine, List of countries which have signed, ratified/ acceded to the Union africaine Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention), (en anglais) juin 2020.
- 358 Autorités nationales : Sierra Leone, Disaster Management Policy, (en anglais) juin 2006.
- 359 Autorités nationales : Sierra Leone, National Disaster Management Agency Act, (en anglais) juin 2020.
- 360 Autorités nationales : Sierra Leone, National Adaptation Plan of Action, (en anglais) 2007.
- 361 IDMC, Country profile: Somalia, (en anglais) 2021.
- 362 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 363 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 364 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2016: Global Metrics for the Environment, (en anglais) 2016.
- 365 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 366 Autorités nationales : Somalie, National Policy on Refugee-Returnees and Internally Displaced Persons, (en anglais) novembre 2019.
- 367 Autorités nationales : Somalie, National Eviction Guidelines, (en anglais) 2019.
- 368 Autorités nationales : Somalie, Interim Protocol on Land Distribution for Housing to Eligible Refugee-Returnees and IDPs, (en anglais) 2019.
- 369 Union africaine, List of countries which have signed, ratified/ acceded to the Union africaine Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention), (en anglais) juin 2020.
- 370 Autorités nationales : Somalie, National Adaptation Programme of Action, (en anglais) 2013.
- 371 Autorités nationales, Somaliland Internal Displacement Policy, (en anglais) 10 septembre 2015.
- 372 Autorités nationales, Puntland Policy Guidelines on Displacement, N.D., (en anglais) 2014.
- 373 IDMC, Country profile: Somalia, (en anglais) 2021.
- 374 OCHA, Financial Tracking Service: Somalia 2020, (en anglais) février 2021.
- 375 IDMC, Country profile: Sudan, (en anglais) 2021.
- 376 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 377 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 378 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Sudan Country Profile, (en anglais) 2020.
- 379 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Sudan, (en anglais) 2020.



- 380 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 381 Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison des inondations sont toutefois dénommées « personnes touchées », en supposant qu'elles rentreront chez elles une fois l'événement passé.
- 382 Autorités nationales : Soudan, National Policy for Internally Displaced Persons (IDPs), (en anglais) 1<sup>er</sup> janvier 2009.
- 383 IDMC, Country profile: Sudan, (en anglais) 2021.
- 384 Autorités nationales : Soudan, National Adaptation Programme of Action, (en anglais) 2007.
- 385 OCHA, Financial Tracking Service: Sudan 2020, (en anglais) février 2021.
- 386 IDMC, Country profile: South Sudan, (en anglais) 2021.
- 387 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 388 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 389 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: South Sudan, (en anglais) 2020.
- 390 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 391 Autorités nationales : Sud-Soudan, National Framework for the Return, Resettlement and Reintegration of Displaced Persons, (en anglais) février 2017.
- 392 Union africaine, List of countries which have signed, ratified/ acceded to the Union africaine Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention), (en anglais) juin 2020.
- 393 Autorités nationales : Sud-Soudan, National Adaptation Plan, (en anglais) 2016.
- 394 OCHA, Financial Tracking Service: South Sudan 2020, (en anglais) février 2021.
- 395 IDMC, Country profile: Sri Lanka, (en anglais) 2021.
- 396 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 397 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 398 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Sri Lanka Country Profile, (en anglais) 2020.
- 399 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Sri Lanka, (en anglais) 2020.
- 400 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 401 Autorités nationales : Sri Lanka National Policy Framework on Durable Solutions, (en anglais) août 2016.
- 402 Autorités nationales : Sri Lanka, National Policy on Reconciliation and Coexistence, (en anglais) 2017.
- 403 Autorités nationales : Sri Lanka, National Policy on Disaster Management, (en anglais) 2010.
- 404 Autorités nationales : Sri Lanka, National Adaptation Plan for Climate Change, (en anglais) 2016.
- 405 IDMC, Country profile: Chad, (en anglais) 2021.
- 406 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021
- 407 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 408 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Chad Country Profile, (en anglais) 2020.
- 409 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Chad, (en anglais) 2020.
- 410 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 411 Union africaine, List of countries which have signed, ratified/ acceded to the Union africaine Convention for the Protection and Assistance of Internally Displaced Persons in Africa (Kampala Convention), (en anglais) juin 2020.
- 412 Autorités nationales : Tchad, Plan National de Développement (PND) 2017-2021, août 2017.
- 413 IDMC, Country profile: Thailand, (en anglais) 2021.
- 414 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 415 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 416 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Thailand Country Profile, (en anglais) 2020.
- 417 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Thailand, (en anglais) 2020.
- 418 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 419 Autorités nationales, National Disaster Risk Management Plan, (en anglais) 2015.
- 420 Autorités nationales, Climate Change Master Plan, (en anglais) 2015.
- 421 IDMC, Country profile: Turkey, (en anglais) 2021.
- 422 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 423 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 424 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Turkey Country Profile, (en anglais) 2020.
- 425 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Turkey, (en anglais) 2020.
- 426 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 427 Autorités nationales : Turquie, Disaster and Emergency Management Presidency (AFAD), (en anglais) 2020.
- 428 Autorités nationales : Turquie, Measures on the Issue of Internally Displaced Persons and the Return to Village and Rehabilitation Project in Turkey, (en anglais) 2005.
- 429 Autorités nationales, National Earthquake Strategy and Action Plan 2012-2013, (en anglais) avril 2012.
- 430 Autorités nationales : Turquie, National Climate Change Strategy 2010-2020, (en anglais) 2010.
- 431 Autorités nationales : Turquie, Climate Change Action Plan 2011-2023, (en anglais) 2011.
- 432 IDMC's estimate is based on population statistical exercise performed by the United Nations and in-country partners before the annual publication of the Humanitarian Needs Overview (en anglais).
- 433 IDMC, Country profile: Ukraine, (en anglais) 2021.
- 434 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.
- 435 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.
- 436 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2020: Ukraine Country Profile, (en anglais) 2020.
- 437 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Ukraine, (en anglais) 2020.
- 438 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).
- 439 Autorités nationales : Ukraine, Law on Ensuring Rights and Freedoms of Internally Displaced Persons, (en anglais) 2015.
- 440 Cabinets des Ministres d'Ukraine, Government adopted implementation plan of IDP integration strategy, (en anglais) 22 novembre 2018.
- 441 HCR, Ukraine Legislative Update, (en anglais) novembre 2020.
- 442 OCHA, Financial Tracking Service: Ukraine 2020, (en anglais) février 2021.
- 443 IDMC, Country profile: Yemen, (en anglais) 2021.
- 444 IDMC, Assessing the severity of internal displacement: 2021 report, (en anglais) septembre 2021.

445 IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, (en anglais) mai 2021.

446 Universités de Yale et Columbia, Forum économique mondial, Environmental Performance Index 2016: Global Metrics for the Environment, (en anglais) 2016.

447 PNUD, Rapports sur le développement humain, Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report: Yemen, (en anglais) 2020.

448 Banque mondiale, Worldwide Governance Indicators, (en anglais, consultée le 8 février 2021).

449 Autorités nationales : Yémen, National Policy for Addressing Internal Displacement in the Republic of Yemen, (en anglais) 6 juillet 2013.

450 IDMC, Country profile: Yemen, (en anglais) 2021.

451 OCHA, Financial Tracking Service: Yemen 2020, (en anglais) février 2021.

452 Intergovernmental Panel on Climate Change, Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, (en anglais) août 2021.

453 IDMC, Guidelines for countries to monitor progress on internal displacement, (en anglais) novembre 2021.

454 IDMC, Monitoring progress to reduce internal displacement: building a global Internal Displacement Index, (en anglais) mars 2019.

455 IDMC, Global Internal Displacement Database (GIDD) (en anglais).

456 IDMC, Did you know that millions of people around the world are still uprooted from their homes by disasters?, avril 2020.

457 IDMC, Impact and experience - Assessing severity of conflict displacement, (en anglais) février 2019.

458 IDMC, Assessing the Severity of Displacement. (en anglais) février 2020.

459 IDMC, Unveiling the cost of internal displacement, (en anglais) février 2019.

---

**Chaque jour, des personnes fuient les conflits et les catastrophes et sont poussées au déplacement à l'intérieur de leur propre pays. L'IDMC fournit des données et des analyses et soutient les partenaires dans l'identification et la mise en œuvre de solutions visant à traiter les déplacements internes.**

**Nous nous efforçons d'apporter un changement réel et durable pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays au cours de la décennie à venir. Rejoignez-nous !**



**The Internal Displacement Monitoring Centre**

3 rue de Varembe, 1202 Genève, Suisse

+41 22 552 3600 | [info@idmc.ch](mailto:info@idmc.ch)



[internal-displacement.org](http://internal-displacement.org)



[twitter.com/IDMC\\_Geneva](https://twitter.com/IDMC_Geneva)



[facebook.com/IDMC.Geneva](https://facebook.com/IDMC.Geneva)



[youtube.com/c/InternalDisplacementMonitoringCentreIDMC](https://youtube.com/c/InternalDisplacementMonitoringCentreIDMC)



[linkedin.com/company/idmc-geneva](https://linkedin.com/company/idmc-geneva)